QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12070 — JEUDI 17 NOVEMBRE 1983

UNE SEMAINE AVEC L'ILE-DE-FRANCE

Aujourd'hui : les atouts du mieux-vivre

LIRE PAGES 19 A 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Fait accompli à Chypre

L'imbroglio chypriote s'est enrichi d'un nouvel élément avec la proclamation, mardi 15 novembre, d'une « République turque du nord de Chypre ». Il faut avoir la naïveté, vraie ou fausse, de M. Rauf Denktash, qui sera le président de ce nouvel État, pour prétendre que ce fait accompli facilitera les négociations entre les deux communautés qui coexistent sur l'île, sans cohabiter.

Pourtant, la création de cette République qui prend la suite d'un « État fédéré turc » pourrait bien apparaître rapidement comme une simple péripétie, malgré l'indignation d'Athènes et des Chypriotes grecs, et la désapprobation mesurée de la communauté internationale. Elle ne change rien, en effet, à la situation d'un pays où les déchirements et la violence ont survécu à l'indépendance. Tiraillées entre leurs deux mères patries respectives, la majorité grecque de Chypre et la minorité turque n'ont jamais réussi à se forger une identité nationale commune.

La proclamation d'une République turque indépendante ne crée pas la partition ; elle en prend acte. La véritable coupure s'est produite en 1974, quand les troupes d'Ankara ont occupé, sans demander la permission à qui que ce soit, 40 % du territoire de l'île, obligeant la quasi-totalité de la population grecque, soit deux cent mille personnes, à se réfugier au Sud. La suite n'a été qu'un long ballet diplomatique, marqué de ruptures définitives et de reprises sans lendemain, sous le regard impuissant des Nations unies.

La Grande-Bretagne, puissance garante, avec la Grèce et la Turquie, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre, « déplore » cette nouvelle violation des traités comme elle a déploré les précédentes. Mais il est bien clair qu'elle n'est pas plus décidée que par le passé à assumer ses obligations envers une ancienne colonie où elle conserve pourtant deux bases militaires importantes. Les Etats-Unis chercheront surtout à éviter d'envenimer une querelle entre deux de ses alliés en Méditerranée, une Grèce socialiste qui n'a pas besoin de prétexte pour s'en prendre à eux, et une Turquie qui joue un rôle essentiel dans leur stratégie, et où le régime militaire vient de se donner une teinture démocratique. Un regain de tension entre Athènes et Ankara, qui ont été au bord de la guerre en 1964 et en 1974, précisément à cause de Chypre, ne pourrait que faire le jeu de Moscou.

En prenant une décision unilatérale, M. Denktash savait qu'il n'avait rien à perdre. Considéré par M. Kyprianou, président de la République de Chypre, comme le simple chef de la communauté turque, il peut se présenter désormais comme le président d'un Etat indépendant. Mais il lui manquera la reconnaissance internationale, celle d'Ankara ne pouvant suffire à accroître son poids dans les négociations qu'il dit appeler de ses vœux après les avoir rompues. Comme les Nations unies, qui ont maintes fois fait la preuve de leur inefficacité dans cette affaire, restent le seul recours, Chypre conforte sa place sur la malheureuse liste des pays divisés.

Lire page 3 les articles de DIMITRI ANDREOU, MARC MARCEAU et ERIC ROULEAU

Les violences redoublent au Liban

L'aviation israélienne a attaqué une « base de militants pro-iraniens » près de Baalbek

Tandis que la situation militaire se dégrade dans la région de Beyrouth, où le secteur chrétien de la capitale libanaise a été bombardé ce mercredi matin 16 novembre pour la troisième journée consécutive, les appareils de combat israéliens ont pilonné une *« base où s'entraînaient des terroristes d'allégeance iranienne »* dans la région de Nabi Chit, à cinq kilomètres de la frontière syrienne et à six kilomètres de la ville libanaise de Rayak. C'est dans ce secteur où se trouvent les quartiers généraux des deux mouvements chiites libanais extrémistes, l'Amal islamique, dirigé par M. Hussein Moussaoui, et M. Hezbollah (le parti de Dieu).

Ces organisations passent pour être à l'origine des deux attentats perpétrés le 23 octobre dernier contre les contingents français et américain de la Force multinationale à Beyrouth, qui avaient fait 58 morts du côté français et 239 du côté américain. Les Israéliens les rendent en outre responsables de l'attentat contre leur quartier général à Tyr, qui avait fait, le 4 novembre, 30 morts israéliens et 32 morts parmi les Libanais et les Palestiniens détenus au siège du gouvernat militaire.

Selon le haut commandement israélien, la base bombardée était utilisée comme *« camp d'entraînement des militants chiites pro-iraniens »* et était *« un point de départ pour des opérations dirigées contre les Israéliens au Sud-Liban »*.

● *DANS LA RÉGION DE TRIPOLI*, des combats faisaient toujours rage en fin de matinée, à la périphérie du camp de Baddaoui entre les fidèles de M. Arafat et les troupes syro-libyennes. Selon le porte-parole de l'O.L.P., *« les assaillants se trouvent parfois à moins de deux cents mètres des lignes de défense des Palestiniens »*.

(Lire la suite page 7.)

M. Mitterrand explique sa politique à l'égard de l'Union soviétique

Le chef de l'Etat veut faire comprendre aux Français que la fermeté n'exclut pas la volonté de dialogue

M. François Mitterrand a choisi l'émission « L'heure de vérité » pour expliquer la politique extérieure de la France, mercredi 16 novembre sur Antenne 2

Le chef de l'Etat entend dresser un tableau de la situation mondiale qui permette de faire comprendre pourquoi le monde est entré dans une phase de « turbulences » et pourquoi il n'y a pas lieu, pour autant, de céder à un sentiment de panique qui ferait le jeu du mouvement pacifiste et, par là même, de l'Union soviétique.

L'une des causes majeures de ces tensions se situe en Europe et concerne le rapport des forces Est-Ouest. Il est donc essentiel, à ses yeux, que les Français mesurent bien l'enjeu de l'implantation des euromissiles. Cela est d'autant plus nécessaire que l'opinion publique a davantage le regard tourné vers le Liban ou le Tchad, ne serait-ce qu'en raison de la présence sur place de troupes françaises, et des images que lui renvoie la télévision.

Dans l'esprit du chef de l'Etat, ni l'un ni l'autre conflit ne peut être séparé de son contexte mondial.

Fréquemment taxé d'atlantisme, M. Mitterrand veut saisir cette occasion pour redéfinir les rapports de la France avec l'Union soviétique. Si ces relations sont rudes, si l'attitude de la France est aussi ferme, c'est qu'elle considère qu'il y a déséquilibre des forces en Europe au profit de l'U.R.S.S. et que seul l'équilibre peut garantir la paix.

Mais l'équilibre à quel niveau ? A cette question, le chef de l'Etat répondra : le plus bas possible, par la négociation. A condition toutefois que celle-ci ne soit pas vidée de son sens par l'attitude de l'U.R.S.S.

En tout état de cause, M. Mitterrand ne veut pas apparaître, malgré la « franchise » des positions françaises vis-à-vis de ce pays, comme fermé à tout dialogue. Bien au contraire. Il s'agit de rétablir les conditions d'une discussion avec les dirigeants soviétiques.

La quatrième chaîne de télévision devrait émettre à compter du 1er novembre 1984

L'Ile-de-France et la région Rhône-Alpes seront les premières servies.

(LIRE PAGE 40)

Point de vue

A ces messieurs de la gauche

par MARIE-FRANCE GARAUD (*)

Dans le texte qu'elle nous a adressé, Mme Garaud, ancienne candidate à la présidence de la République et fondatrice de l'Institut international de géopolitique, lance un appel aux socialistes qu'elle invite à former avec les autres « partis nationaux » un « front uni pour la défense de la France ».

C'est à vous, socialistes, que je m'adresse, puisque, selon le mot si juste de l'un des vôtres, le parti communiste n'est pas à gauche, il est à l'Est. Vous êtes au pouvoir et vous détenez tous les pouvoirs. Vous en usez pleinement, malgré les cris et les grincements de dents de l'opposition. C'est votre droit, mais c'est aussi votre responsabilité.

Bien sûr, vous trouvez la situation économique fort contraignante et vous vous désolez de voir vos projets si patiemment élaborés se heurter durement aux rigueurs de la gestion quotidienne. Bien sûr, vous vous plaignez de l'incompréhension que vous rencontrez et de l'ingratitude de vos électeurs. Il en est souvent ainsi. Les réalités sont des rochers qui surgissent sur les itinéraires les plus habilement tracés, et il faut accepter, si l'on a pas le don de prémonition, de faire marche arrière, la pire des solutions étant de les nier.

Vos dirigeants l'ont admis, faites de même et ôtez-vous de l'esprit que vos échecs électoraux sont dus à la malice de vos adversaires politiques. Vous gagnerez du temps et vous vous éviterez le ridicule de valoriser l'opposition en la créditant d'une telle influence.

L'opposition joue son rôle. Elle ne vous aide pas, et alors ? Le faisiez-vous quand vous la représentiez ?

Vous me pardonnerez de ne pas m'attarder sur vos désillusions, soit pour les déplorer, soit pour en sourire, mais, depuis deux ans, je me tiens volontairement en dehors de toute activité politicienne. Pour moi, l'essentiel n'est pas là ; et cet essentiel va nous rejoindre bientôt avec une telle brutalité que nous ferions bien de nous y préparer. Votre responsabilité devant l'histoire sera écrasante – à la dimension de votre pouvoir – puisque des positions que vous soutiendrez dépendront, non seulement l'indépendance de notre pays, mais encore notre liberté. Et cela pour des années, et si les choses tournaient mal comme je le crains, pour des dizaines d'années.

(Lire la suite page 12.)

(*) Fondatrice de l'Institut international de géopolitique.

De nouveaux « contrats sociaux » ?

par PIERRE DROUIN

On dit que, faute d'un grand projet de société, les gens se regardent le nombril. C'est à qui fredonnera son petit couplet sur le narcissisme contemporain. Comme si, hors des périodes de guerres, de révolutions, ou de fortes tensions internationales, l'individu n'essayait pas d'abord, d'aménager au mieux sa coquille. En tout cas, on n'a jamais tant regardé comment nos semblables se mettaient à muer. Le voyeurisme sociologique déborde largement la discipline. Craignons qu'il n'entraîne à de fades redites et, au pire, vers de fausses pistes.

La matière du « Changement social » – pour reprendre le titre du dernier livre d'Henri Mendras – est particulièrement délicate. On a vu, lors d'un récent colloque organisé par Futuribles (1), avec quelle prudence les professionnels avançaient sur ce terrain miné par les idéologies. Chacun tenait fortement à afficher sa couleur afin que nul ne se méprenne sur ses arrière-pensées.

C'est également sur la pointe des pieds que marche M. Guy Roustang, rapporteur général du groupe de travail du IXe Plan sur les « Changements des modes de vie » (2) pour présenter ce mercredi 16 novembre un document de cent quatre-vingts pages intitulé « Comment vivrons-nous demain ? ». Heureuse modestie qui ne rend que plus fécondes les échappées sur les comportements actuels et possibles des Français.

Une vue cavalière de l'état des mœurs ne peut constamment surprendre. Nous vivons les uns et les autres – il faut l'espérer – les yeux ouverts. Mais certains effets grossissants des médias, ou au contraire de mauvais angles d'attaque des réalités, réclament des ajustements. Ceux qu'ont réalisés les membres de ce groupe spécialisé du Plan ont du prix.

Une idée forte est celle-ci, et tant pis pour l'enseignement marxiste : les mutations de la société et de la culture ne sont pas déterminées par celles du système économique. Si l'on se fixe sur la période des quinze dernières années, les tendances à long terme du changement social s'étaient toutes infléchies ou rompues plusieurs années avant l'ouverture manifeste de la crise économique. C'est, selon nos auteurs, la pression du renouvellement des générations à partir du milieu des années 60, issues du fort mouvement de natalité de l'après-guerre, qui a commencé d'ébranler les institutions.

La crise économique a amplifié certaines évolutions, notamment dans la sphère du travail, mais pas d'autres : ainsi l'élévation du nombre des divorces ne paraît pas s'être accélérée depuis 1975. En revanche, il est possible que des changements de modes de vie aient influé sur l'apparition de la crise, comme l'inadaptation croissante des méthodes tayloriennes aux attentes des nouvelles générations.

Avec bien d'autres observateurs, les responsables de ce rapport privilégient l'hypothèse selon laquelle nous arrivons à la fin d'une époque, et nous avons jusqu'à présent mal mesuré les défis à relever, notamment celui de la désagrégation sociale qui menace *« si nous ne savons pas trouver des substituts ou des compléments au travail salarié et aux échanges marchands dans leur rôle d'intégration sociale des individus »*.

Pessimisme ? Seulement pour ceux qui associent exclusivement notre avenir à l'accumulation des richesses matérielles. Sans doute, la préservation des grands équilibres économiques est indispensable, mais une *« politique des modes de vie »* ne peut être confondue avec une politique de croissance.

(Lire la suite page 14).

(1) Sur « l'évolution des conditions de vie et des aspirations des Français ». Futuribles, 55, rue de Varenne, 75007 Paris.

(2) Présidé par M. Claude Evin, député P.S. de Loire-Atlantique qui a préfacé l'ouvrage.

AU JOUR LE JOUR

Vérité

C'est au tour de M. Mitterrand de nous offrir son « Heure de vérité ».

Le titre de cette émission est ambigu. D'abord, il pourrait signifier, a contrario, *que, le reste du temps, on ne voit et on n'entend, à la télévision, que menterie, brouillard et dissimulation.*

Mais aussi, depuis le début de l'année, nous avons vu défiler Mmes Garaud et Veil, MM. Barre, Mauroy, Bérégovoy, Fiterman, Jospin et Chirac. Que d'heures passées à entendre tant de vérités contraires ! Que d'efforts pour convaincre la France des mensonges des autres !

Les esprits sont tellement troublés que, si elle jaillissait sur nos écrans, cette vérité vraie, nous n'en croirions pas un mot.

BRUNO FRAPPAT.

A la rencontre de :

● **Maurice Pialat,** *pour son nouveau film « A nos amours ».*

● **Olivier Messiaen,** *pour son premier opéra, « Saint François d'Assise ».*

(LIRE PAGES 31 A 39 « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »)

« LA FORCE DU VERTIGE », UN LIVRE D'ANDRÉ GLUCKSMAN

Le pacifisme saboteur de la dissuasion

« Mes bons pères, en confidence, oseriez-vous répliquer à Einstein : plutôt Hitler que le nucléaire ? Oui ? Non ? » Le dernier livre d'André Glucksman n'est certainement pas tout entier dans cette apostrophe lancée aux évêques américains, coupables, aux yeux de notre auteur, du péché mortel de pacifisme – l'ouvrage est bien trop riche, intelligent et foisonnant pour être ainsi réduit, – mais il tourne et retourne inlassablement cette question qui dérange plus d'un bel esprit aujourd'hui : dire non à tout prix à Hiroshima, n'est-ce pas, finalement, accepter Auschwitz, celui d'hier, bien sûr, mais aussi ceux d'aujourd'hui et de demain tant il est vrai que *« celui qui élit la mort nucléaire comme mal suprême et seul inacceptable doit se résoudre à tolérer, comme moindres, les autres maux donc le rouge » ?* Refuser la dissuasion nucléaire sous prétexte qu'elle peut échouer, n'est-ce pas, finalement, accepter *« un mal pire que la mort »* – un mal qui enlèvera, comme il l'a déjà fait, tout sens à la vie ?

Le discours angoissant – mais qu'il faut entendre – de Glucksman tombe en pleine actualité. Car, c'est aux pacifistes qu'il s'adresse – plus précisément aux pacifistes allemands que l'auteur a bien connus et avec lesquels il fit, jadis, un assez long chemin – ces *« voyageurs sans bagages, nés d'un passé inconnu et de parents transparents »*.

JACQUES ALMARIC.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde

idées

École privée

La discussion à l'Assemblée du budget de l'éducation nationale et la réponse du Comité national de l'enseignement catholique aux propositions de M. Savary relancent le débat sur l'école privée. D'une étude attentive du texte du ministre, Odon Vallet conclut que ceux qui parlent de la mort de l'enseignement privé ne savent pas lire. Roger Rouquette estime que cet enseignement n'est pas toujours aussi libre qu'on veut bien le tenir : à preuve, la répression syndicale qui y subsiste. Florence Cassagnau, quant à elle, pense que la querelle privé/public a atteint la limite d'âge, et qu'il faudrait se consacrer en priorité à la modernisation de l'enseignement et à la professionnalisation des professeurs.

Lire M. Savary entre les lignes

par ODON VALLET (*)

LE texte d'Alain Savary sur l'enseignement privé est remarquable autant par ses silences que par ses déclarations.

Ainsi n'est-il rien dit des types de contrats passés par les établissements. On sait que le P.S. est hostile au contrat simple. Un projet de loi sur les relations entre collectivités territoriales et établissements privés ne pourra éluder le problème puisque la participation financière des communes aux frais de fonctionnement des écoles est actuellement soumise à deux régimes distincts : facultative pour les contrats simples, obligatoire (mais contestée) pour les contrats d'association. D'ici là, pourra-t-on mettre au point un nouveau type de contrats ? Mais n'est-ce pas alors tout l'édifice de la loi Debré qui serait à reprendre ?

Le texte ne dit rien non plus de la taxe d'apprentissage dont une partie peut être versée par les employeurs à l'établissement public ou privé de leur choix. On a reproché à cette taxe de défavoriser l'enseignement public au profit des « écoles du patronat », en l'occurrence des centres de formation professionnelle et d'apprentissage. L'enseignement catholique secondaire technique et supérieur est également vivement intéressé au maintien de cette taxe. Or, depuis le 10 mai 1981, le gouvernement de gauche n'y a pas touché, et il a seulement été recommandé aux entreprises nationalisées d'opérer une répartition de la taxe plus favorable aux établissements publics. En cette matière, par ailleurs éminemment interministérielle, l'enseignement privé peut estimer que ses intérêts essentiels ont été sauvegardés.

Pas de risque d'asphyxie

Le texte d'Alain Savary ne traite qu'incidemment de crédits budgétaires : pour affirmer que leurs montants ne seront que limitatifs et non pas évaluatifs. La différence est relativement faible dans une période où l'on crée peu de postes en cours d'année budgétaire. Notons d'ailleurs en passant que la fameuse « titularisation de quinze mille maîtres » n'a aucune conséquence budgétaire pour 1984 et n'équivaut en rien à une fonctionnarisation. Au total, rien n'est changé au mode de rémunération des enseignants et à la prise en compte des dépenses de fonctionnement des établissements, on peut affirmer que l'enseignement privé sous contrat pourra continuer à vivre. En dépit d'une opinion courante, il n'y a pas de risque d'« asphyxie ». Bien au contraire, en trois années de gouvernement de gauche, de 1981 à 1984, les crédits de l'enseignement privé ont augmenté en francs constants : de 5,9 % pour la rémunération des enseignants et de 9,3 % pour les forfaits d'externat. Si l'on établit une comparaison approximative (tout calcul précis est aléatoire) avec la hausse des crédits de l'enseignement public (8,2 %), l'évolution est équivalente.

La lenteur calculée du calendrier à trois vitesses est à rapprocher de l'échéance électorale de 1986, qui empêchera toute réforme douloureuse à partir de la fin de 1984. Or les textes à modifier comprennent plus de 700 pages de 3 000 signes chacune. Et pour la partie législative, sous la V[e] République, un ministère de plein exercice ne peut guère, en moyenne, soumettre au Parlement plus de deux textes par an tout en se souvenant que la session d'automne est presque entièrement réservée au budget. L'hypertrophie des textes sur la décentralisation vient encore de réduire cette quantité potentielle. On se demande donc si ceux qui parlent de la « mort de l'enseignement privé » savent lire un texte.

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'ENA.

La répression syndicale dans l'école libre

par ROGER ROUQUETTE (*)

LES propositions qu'Alain Savary a présentées le 18 octobre pour tenter de régler le problème de l'école en France méritent d'être appuyées. Tout ce qui peut mettre fin à des années de conflits doit être approuvé, car s'il est vrai que les conflits sont parfois le signe de la bonne santé d'une nation ou d'une communauté, les énergies qui s'y perdent seraient mieux employées à rendre les jeunes encore plus aptes à aborder notre fin de siècle.

Lorsque se réuniront, comme je le souhaite, l'ensemble des parties concernées, il sera nécessaire de mettre de côté deux contre-vérités, et pour commencer, celle qui consiste à faire l'amalgame entre « catholiques » et « comité national de l'enseignement catholique ». Les catholiques constituent de moins en moins sur le plan politique un groupe monolithique ; c'est vrai aussi à l'égard du problème scolaire, et nombre de catholiques sont des laïques convaincus.

L'autre contre-vérité à mettre de côté vise la fameuse formule du « grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale ». J'avoue avoir été choqué qu'elle ne figure pas dans les propositions du 18 octobre. Une lecture détaillée montre cependant que le principe de laïcité notamment est expressément rappelé, dans le cadre du service public, et que l'esprit de la formule est donc respecté. Or c'est l'esprit qui compte et non la lettre qui souvent cristallise *a priori* certaines positions. Cette façon d'aborder le problème est conforme à la promesse du candidat Mitterrand, qui a toujours parlé d'unification progressive.

Il faut aussi ne laisser aucun problème dans l'ombre. Et donc « mettre à plat » le problème de la liberté syndicale et associative dans l'enseignement privé. Je n'insisterai pas sur les parents d'élèves, auxquels la seule APEL est imposée pour les représenter. Quant à la liberté syndicale, trop nombreux sont les dossiers d'enseignants qui sont victimes de répression. Oh ! bien sûr, dans ce milieu feutré que constitue l'enseignement privé, les cas ne sont pas toujours nets. Mais quand on s'aperçoit que les professeurs que l'on déplace ou à qui l'on refuse un service complet, ou que l'on met sur la touche, par exemple, en un mot, que l'on « brime », sont le plus souvent des syndicalistes qui ont manifesté un esprit tant soit peu indépendant, on ne peut pas mettre cela sur le compte du hasard. Il est effectivement difficile de donner des noms dans le cadre du présent article, mais nombre de mes collègues députés socialistes et moi-même avons de solides dossiers sur la répression syndicale dans l'enseignement privé.

Dans le cadre d'un examen des problèmes de l'enseignement en France, il ne faut surtout pas que cette question soit éludée. Car elle peut remettre en cause l'autorité des chefs d'établissement qui se comportent souvent, à l'heure actuelle, comme des roitelets que ni les directions interdiocésaires ni, le cas échéant, les rectorats ne peuvent ou ne veulent contrarier.

A l'heure où les lois « Auroux » commencent à faire sentir leurs effets dans les entreprises en permettant, par le dialogue, que les salariés prennent également part à la marche de l'entreprise, il serait nécessaire que l'ensemble des établissements privés forment la communauté éducative qui, dans les faits, n'existe que très peu souvent. L'école libre, c'est « l'école de la liberté », lit-on parfois sur des autocollants. Ce n'est sûrement pas vrai pour de nombreux professeurs de l'enseignement privé.

Qu'on ne croie surtout pas que j'ignore que l'enseignement public a également des problèmes. Mais le fait est qu'ils sont généralement mieux connus parce que le plus souvent sur la sellette.

(*) Député de Paris (P.S.).

Sortez les profs !

par FLORENCE CASSAGNAU (*)

IL est de bon ton actuellement d'envisager la question scolaire en termes de guerre scolaire. De dauber, dans certains milieux, sur l'école publique et sur la gent professorale. Dans d'autres, de tomber à bras raccourcis sur l'école privée et la race parentale. De faire semblant de jeter les bébés avec l'eau du bain. En taisant soigneusement, surtout, les vrais problèmes, où la querelle privé/public apparaît pourtant comme complètement dépassée. Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est le caractère formidablement inadapté de l'école. De l'école en soi, qu'elle soit publique ou privée.

Un acte stérilisant

La formation générale dispensée aux acteurs de la société de demain correspond à des normes antiques, et il est impossible d'introduire la moindre modernité sans que divers groupes de pression hurlent à la mort. Veut-on réformer l'orthographe la plus illogique de la planète ?

Ses conservateurs se trouvent mal. Suggérer que l'apprentissage de la dactylographie est une nécessité dans notre univers technologisé, médiatisé, informatisé à l'extrême ? Les financiers du ministère attrapent la scarlatine. A-t-on la certitude, établie par d'innombrables colloques, que le temps scolaire est organisé de manière absurde ? Chacun en convient, mais tout est scrupuleusement laissé en l'état, sous la surveillance féroce des divers partenaires. Pendant ce temps les enfants demandent des sels.

Et le métier de professeur ! Chez certains, généralement marqués à droite, le seul mot d'enseignant provoque un ricanement haineux. Du genre : si tu ne sais pas faire, conseille, si tu ne sais pas conseiller, enseigne. Il faut convenir que le comportement geignard, plaintif et, de surcroît, bavard, de certains professionnels de l'éducation est propre à indisposer, même si l'on peut lui trouver des raisons ; mais, outre que ce n'est pas le cas général, il n'y a pas de sot métier. Mieux vaut être un bon professeur qu'un mauvais conseilleur.

Reste que, pour qui connaît un peu le milieu, l'acte d'enseigner, quand il est répété à vie, sans autre ouverture professionnelle sur le monde (de la production, notamment) est remarquablement stérilisant. Passons sur l'absence de formation continue digne de ce nom, dans un univers où les connaissances et les méthodes se vulgarisent et changent si vite (1). Qui peut se permettre de gérer aussi mal ses personnels ? L'éducation nationale, parce qu'il n'y a pas de sanction, économique en particulier. Ce vaste monstre ingouvernable est critiqué de tous, mais sa position de quasi-monopole lui permet de s'en ficher éperdument.

Enseigner toute sa vie, c'est prendre le risque, au bout d'un certain temps, de mal enseigner. Car tout a changé autour de soi et on ne s'en est pas aperçu. Parce qu'on n'a jamais quitté l'école depuis la maternelle ! Parce que la sanction n'existe pas. Parce que même mauvais, on est bon pour aller jusqu'à soixante ans. Parce que, même bon, même se décarcassant pour ses élèves, on ne gagnera pas un sou de plus, le système des promotions étant aussi antique que le reste et d'une obscurité de forêt vierge.

Le manque d'imprudence

Professionnaliser le corps enseignant, ce serait le responsabiliser, sous forme de primes, d'émulation au savoir (le volontariat en formation continue, assorti de dispositions favorables pour ceux qui bougent). Avoir moins de professeurs mauvais, mais les payer plus. Leur permettre de quitter la carrière quand ils se sentent vides (et quand on fait bien ce métier, c'est vrai que les enfants vous « vident »). Institutionnaliser au collège et au lycée le rôle d'intervenant extérieur, comme à H.E.C., au Conservatoire national des arts et métiers ou à l'ENA (mais oui !).

L'enseignant qui ne supporte plus les enfants, que ce métier ne fait plus rêver, il faut lui offrir une passerelle, une porte de sortie. L'ex-futur chômeur(se) qui s'est fourvoyé(e) dans la profession et qui n'aura jamais de talent pédagogique, il faut lui lancer une corde et le tirer de là. Car il (elle) rendra des générations d'élèves malheureux.

L'industrie suivrait-elle ? Pourquoi pas ? Le monde sommeille par manque d'imprudence, disait Brel, et ce n'est pas s'écarter d'une saine conception de la macro-économie que de chercher à porter remède à une situation bloquée, où chacun — parents, enseignants, administrateurs, mais aussi employeurs et usagers — se plaint à perdre haleine, mais ne fait rien, parce qu'il ne tient dans sa main qu'une toute petite ficelle de la marionnette et qu'il n'est pas en son pouvoir de tout changer tout de suite.

Le consensus sur l'école est, hélas ! entièrement négatif : chaque coterie sait bien ce dont elle ne veut pas ; et c'est tout. Or une approche positive des problèmes est possible, dès lors que l'on consent à aller au-delà des sempiternels signaux de fumée des groupes de pression.

La querelle privé/public a atteint la limite d'âge. C'est un faux problème à usage politique.

(*) Enseignante.

(1) Il faut rendre, et bien fort, cet hommage à la gauche qu'elle a plus fait en deux ans pour la formation continue des enseignants que la droite en vingt ans.

LU

« UNE SAISON GATÉE », de Charles Rist

Le journal de guerre d'un grand bourgeois non conformiste

« *Le mélange de réactionnarisme de sacristie, de stupidité de vieilles culottes de peau et de roublardise cynique et cruelle de politiciens ambitieux et de ratés aigris...* » Qui définit aussi cruellement le gouvernement de Vichy ? Un vieux monsieur hautement respecté, auteur, avec Charles Gide, d'une *Histoire des doctrines économiques* (1909) qui a fait date, expert international qui siège au conseil d'administration d'une demi-douzaine de banques, Charles Rist, dans le journal qu'il a tenu pour sa famille pendant la dernière guerre.

D'une famille alsacienne huguenote — il se défend d'appartenir à la « H.S.P. », la haute société protestante, — Charles Rist est, par bien des côtés, un homme du Siècle des Lumières, un libéral pure laine. De la devise de Vichy, il dit : « *Famille signifie obéissance au curé ; travail signifie obéissance au patron ; patrie obéissance aux militaires.* » A la bourgeoisie française, médiocre, ignare, jalouse de conserver ses privilèges et pour qui tout tourne autour de la crainte du communisme, il voue une haine qui n'a d'égale qu'un antimilitarisme virulent.

Son journal, que vient de publier Jean-Noël Jeanneney, dont la famille est apparentée à Charles Rist, n'était destiné qu'à son entourage immédiat. Il y rapporte avec une grande pudeur les événements familiaux d'une période fertile en tragédies, y note ses lectures et, surtout, avec une prudence d'ailleurs relative, ce qu'il peut apprendre et ce qu'il en pense.

A l'histoire des événements de 1940 à 1944, le journal apporte peu. Charles Rist n'y a voulu jouer qu'un rôle épisodique. En 1941, Pétain, poussé par son entourage, songe à le nommer ambassadeur à Washington : il connaît bien tous les États-Unis et leur personnel politique. Mais Charles Rist s'aperçoit vite que l'on veut user de lui pour rassurer Roosevelt — un rôle de paravent — et que Darlan, alors président du conseil, torpille sa nomination. Il se retire avec soulagement, non sans avoir tracé un tableau, d'autant plus féroce qu'il ne manie guère l'humour, des dîners chez le maréchal et de la médiocrité intellectuelle de son entourage, « *les idées rances du conservatisme français* ».

Ce qui, à travers les très nombreuses pages du journal — le genre ne se prête pas à la brièveté, — apparaît et passionne, c'est l'atmosphère de la France occupée. Rist, grand bourgeois anti-bourgeois, écrit le 26 décembre 1942 : « *Je constate une fois de plus dans cette guerre que mes réactions sont celles du* « peuple » (C'est lui qui souligne). Et c'est vrai. Il a beau vivre dans sa villa de Versailles, n'avoir que peu de contacts directs avec la masse des Français, il ressent comme elle l'occupation, les palinodies de Vichy ; ce qu'il montre, ce n'est plus « le chagrin et la pitié », ou pas seulement. C'est, dès 1941, une France qui refuse en silence la défaite.

L'écoute de la radio anglaise, ouvertement citée dans les conversations, rythme les pages du journal. C'est une source essentielle des analyses de Charles Rist. Il en est une autre. Dans le milieu bancaire qu'il fréquente, où jusqu'en 1941 continuent d'évoluer quelques Américains, et plus tard des Allemands désabusés, courent d'innombrables rumeurs, les plus folles comme les plus étonnamment vérifiées.

Tout ce qui vient des militaires ainsi qu'une certaine résistance le hérissent. De Gaulle lui-même ne trouve grâce à ses yeux que par à-coups, bien qu'il accorde toute sa sympathie à la France libre et aux Alliés et que ses fils participent à la lutte.

A partir d'août 1943, le journal montre admirablement l'attente impatiente et crispée du débarquement : « *Nous sommes ici comme les mineurs qui entendent les coups des sauveteurs qui approchent, mais qui sont encore loin. Il n'y a plus qu'une chose qui occupe : combien de temps ?* »

Le 27 décembre 1945, des données qu'il possède enfin sur l'évolution du monde, Rist tire ses conclusions : « *... La bombe atomique remplacera l'imperium romain. Le type de civilisation sera décidément anglo-saxon : organisation de la famille, sports, références économiques pour décider de la valeur des hommes et des peuples, totale indifférence religieuse. (...) Il faut espérer qu'il y aura aussi quelques vrais et grands artistes...* »

JEAN PLANCHAIS.

★ *Une Saison gâtée*, journal de la guerre et de l'occupation, établi, présenté et annoté par Jean-Noël Jeanneney. Fayard. 459 p., 99 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



LA PROCLAMATION DE LA « RÉPUBLIQUE TURQUE DU NORD DE CHYPRE »

Le Conseil de sécurité des Nations unies a entamé, dès le mardi 15 novembre, ses consultations sur la situation créée à Chypre par la proclamation, le matin même, de l'indépendance de la « République turque de Chypre du Nord », après que la Grèce eut décidé de porter l'affaire à l'ONU. Ces consultations se poursuivaient, ce mercredi, et l'examen en séance plénière devrait débuter jeudi. Plusieurs pays ont, en effet, demandé un délai afin de permettre au dirigeant de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denktash, attendu ce mercredi soir à New-York, de participer au débat.

Mardi, la Grande-Bretagne a fait circuler un projet de résolution, assez modéré, qui ne comporte pas de sanction, mais qui déclare la création d'une République turque de Chypre du Nord « nulle et non avenue ». Le projet exige le retrait de cette proclamation d'indépendance et demande à la Communauté internationale de ne pas reconnaître le nouvel Etat. Selon les milieux diplomatiques de l'ONU, la Grande-Bretagne a voulu ainsi éviter que ne soit présenté par d'autres pays un projet de résolution plus dur qui aurait rendu tout compromis difficile et qui aurait exigé de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis qu'ils adoptent des sanctions.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, a, de son côté, « regretté » l'initiative des Chypriotes turcs « contraire aux résolutions du Conseil de sécurité sur Chypre » et susceptible de compromettre ses propres efforts en vue de promouvoir un accord. La Grande-Bretagne, puissance garante, avec la Grèce et la Turquie, de l'indépendance et de l'unité de Chypre, a indiqué qu'elle avait informé par avance Ankara et M. Denktash de sa *« désapprobation totale »*, alors que le projet de déclaration d'indépendance du Nord n'était encore qu'une rumeur. Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a souhaité avoir des *« entretiens urgents »* avec les gouvernements grec et turc.

A Washington, après avoir exprimé, mardi matin, sa *« surprise et sa déception »* à la suite de la proclamation unilatérale d'indépendance, le gouvernement a *« déploré »* que la Turquie ait décidé de reconnaître cette nouvelle entité. Les Etats-Unis estiment que l'annulation pure et simple de la mesure prise mardi dans le nord de Chypre est le meilleur moyen d'éviter une nouvelle crise à Chypre et de relancer les négociations en vue d'un règlement sous l'égide des Nations unies. Le gouvernement américain, qui affirme étudier *« toutes les options possibles »*, a cependant refusé de faire allusion à l'aide financière et militaire à la Turquie [pays qui, après Israël et l'Egypte, reçoit la plus importante aide militaire américaine].

Plusieurs autres pays, dont le Canada et l'Italie, ont exprimé, mardi, leur réprobation. A Moscou, l'agence Tass a estimé, mardi, que le problème chypriote doit être résolu *« sans tarder et sans aucune ingérence militaire ou autre de l'étranger »*. L'agence a longuement cité, sans commentaire, la déclaration du président chypriote grec, M. Kyprianou, sur *« la nécessité pressante non seulement d'annuler l'acte illégal, mais de voir les troupes turques quitter l'île »*.

Nicosie s'inquiète des menaces pesant sur l'indépendance de l'île

De notre correspondant

Nicosie. — Chypre vit un nouveau fait accompli : la décision du dirigeant chypriote turc, M. Denktash, de proclamer un « Etat indépendant chypriote turc » séparé, dans la zone nord de l'île occupée par les troupes d'Ankara, est un nouvel acte unilatéral dont la série a commencé dès l'indépendance en 1960 pour culminer avec l'invasion turque du nord de l'île en 1974. A Nicosie, on relève que, dès l'origine de la jeune République, les dirigeants chypriotes turcs, et la Turquie elle-même, ont appliqué une *« stratégie de la rupture »* qui, appuyée sur une supériorité militaire de la Turquie, a abouti à la situation présente.

Bien que préparés à un tel développement, les dirigeants chypriotes grecs ne l'attendaient pas si tôt. En effet, le lundi 14 novembre, M. Hugo Gobbi, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies à Chypre, était revenu dans l'île, *« apportant aux deux parties certaines idées nouvelles pour promouvoir un règlement par une reprise des négociations substantielles entre les deux parties »*. La proclamation de la « République turque du nord de Chypre » a eu lieu au moment où les Nations unies avaient entamé des consultations pour une rencontre au sommet entre le président Kyprianou et M. Denktash.

La première conséquence directe de l'action chypriote turque est de torpiller l'initiative du secrétaire général de l'O.N.U., M. Perez de Cuellar, et de compliquer un problème devenu, au cours des dernières années, de plus en plus épineux. *« Toute rencontre et tout échange de vues entre les deux parties sont désormais paralysés »*, a déclaré M. Hugo Gobbi. De son côté, le président Kyprianou a souligné que *« jamais nous n'accepterons le fait accompli de l'invasion de l'île et nous poursuivrons la lutte jusqu'à la reconnaissance de nos droits, c'est-à-dire la liberté de l'ensemble de l'île »*. Le président a, d'autre part, assuré ses compatriotes chypriotes grecs qu'il n'y a aucun motif de panique et que *« toutes les mesures sont prises pour défendre les intérêts nationaux du pays »*. Il a critiqué les dirigeants chypriotes turcs et invité la communauté internationale à agir pour neutraliser cette action.

Tous les partis politiques de Chypre ont également dénoncé l'action turque : ils ont invité la communauté grecque de l'île à renforcer son unité pour faire face à la situation. Le gouvernement chypriote bénéficie, dans cette crise, de l'appui ferme du gouvernement grec. A Athènes, M. Papandréou a souligné que *« la Grèce, en tant que puissance garante de l'indépendance de Chypre, prend toutes les mesures nécessaires pour restaurer l'unité de la République de Chypre dans le cadre des résolutions des Nations unies »*. Cette déclaration a renforcé le moral des Chypriotes grecs qui l'interprètent comme la décision du gouvernement hellénique *« d'assumer ses responsabilités dans l'affaire de Chypre »*.

Soutien américain ?

La position prise par la Grande-Bretagne a également suscité la satisfaction des Chypriotes grecs. Londres a réaffirmé qu'elle ne reconnaissait qu'un seul Etat dans l'île, la République de Chypre, et un seul gouvernement, celui de M. Kyprianou. On relève aussi la décision de la Grande-Bretagne, en tant que puissance garante de l'indépendance de Chypre, d'inviter les deux autres puissances garantes, la Grèce et la Turquie, à des consultations.

On note enfin, à Nicosie, que les Etats-Unis ont également dénoncé l'action des Chypriotes turcs. Dans les milieux gouvernementaux, on voudrait croire que les Etats-Unis seront en mesure de renverser l'action turque et de rappeler l'embargo qui avait frappé Ankara de 1975 à 1978, à la suite de l'invasion du nord de Chypre par les troupes turques.

Le gouvernement chypriote compte sur une résolution ferme du Conseil de sécurité des Nations unies condamnant la proclamation de la « République turque du nord de Chypre ». Ce mercredi, le conseil des ministres se réunit pour étudier les mesures éventuelles qui pourraient être prises à l'encontre de l'Etat indépendant chypriote turc. Les observateurs, à Nicosie, estiment que l'action des Chypriotes turcs ne manquera pas de détériorer les relations entre la Grèce et la Turquie. Ils relèvent le danger de double Enosis, c'est-à-dire le rattachement d'une partie de l'île à la Turquie et, de l'autre, à la Grèce, ce qui mettrait un terme à l'indépendance chypriote.

DIMITRI ANDRÉOU.

● *Protestation des étudiants chypriotes en France.* — Le Mouvement des étudiants chypriotes en France proteste contre la *« proclamation d'un pseudo-Etat soi-disant indépendant, qui est en fait le résultat d'un plan arrêté par la Turquie depuis des dizaines d'années »*. Il devait organiser une manifestation silencieuse devant l'ambassade de Turquie ce mercredi 16 novembre après-midi et prépare une autre manifestation lundi 21 novembre à 13 heures.

Athènes met implicitement en cause les connivences entre Ankara et Washington

De notre envoyé spécial

Athènes. — Le rebondissement de la crise chypriote va sans doute accroître les tensions en Méditerranée orientale et, en tout cas, empoisonner les rapports entre Athènes, d'une part, Ankara et Washington, de l'autre. En effet le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, paraît persuadé que les Etats-Unis et la Turquie ne sont pas étrangers à la proclamation unilatérale d'un Etat indépendant turc à Chypre.

Que pense-t-il de la « surprise » exprimée par ses deux alliés atlantiques devant l'initiative prise par M. Raul Denktash ? Au cours d'un bref entretien qu'il nous a accordé mardi soir, M. Papandréou a répondu sèchement : *« Je ne crois nullement à la sincérité des dirigeants d'Ankara. Quant à celle des Etats-Unis, elle est possible, mais en l'occurrence improbable. »*

Le premier ministre ne s'attendait visiblement pas à ce *« coup de poignard »* — selon les termes de l'un de ses collaborateurs — à un moment où il croyait pouvoir normaliser les rapports avec Ankara et Washington. L'accord renouvelant le bail des bases américaines jusqu'en 1988 a été ratifié par le Parlement le 7 novembre dernier. L'entrée en fonctions, jeudi 24 novembre, d'un gouvernement civil en Turquie, semblait de bon augure dans la mesure où l'équipe de M. Turgut Uzal était décidée à s'atteler à l'assainissement de la situation économique.

Lundi soir, M. Papandréou paraissait radieux. Au cours d'un banquet donné en l'honneur de quelque cent cinquante parlementaires étrangers invités aux célébrations du dixième anniversaire du soulèvement des étudiants de Polytechnique, qui avait ouvert la voie à l'effondrement de la dictature militaire en juillet 1974, le premier ministre avait prononcé un discours rassurant et optimiste, imprégné de sa conviction que la Grèce pouvait contribuer à la détente internationale. Il n'avait pas évoqué, même indirectement, le contentieux chypriote ou ses démêlés avec les Etats-Unis.

Mardi soir, le climat a changé du tout au tout. M. Papandréou, le visage fermé, a eu du mal à se frayer un chemin à travers une foule de milliers de manifestants vociférants, qui, après avoir sillonné tout l'après-midi les principales artères de la capitale, a assiégé le grand hôtel athénien dans lequel il assistait à une réception. Le premier ministre a été accueilli aux cris de *« Reagan, assassin ! »*, *« Le peuple l'exige : la Grèce hors de l'OTAN »*, *« A bas la partition ! »* et, enfin, *« Vive Chypre, Etat uni et indépendant »*. Aux drapeaux grecs se mêlaient des étendards rouges, indiquant que les communistes étaient nombreux à répondre à l'appel lancé par l'Union générale des étudiants grecs.

M. Florakis, le secrétaire général du P.C., qui assistait à la réception, disait, à qui voulait bien l'entendre, que son parti avait l'intention de mobiliser ses troupes contre l' *« agression américaine »*. Il ajoutait : *« Le gouvernement a cru apaiser Washington en renouvelant le bail des bases, mais les Américains sont insatiables : ils entendent maintenant saper la stabilité du gouvernement Papandréou et intégrer Chypre dans la stratégie militaire de l'OTAN en Méditerranée orientale. Il faut avoir le courage de se retirer de l'alliance atlantique. »*

Fermeté...

M. Panayotis Canelopoulos, ancien premier ministre, et l'un des chefs de file de la droite, affirmait, pour sa part, que *« tous les Grecs de toute obédience se devaient de soutenir le gouvernement dans l'épreuve que lui infligent les Turcs »*, et la presse athénienne dénonçait, ce mercredi matin, avec une rare unanimité, le « coup de force » de Denktash et de ses « protecteurs d'Ankara ».

Pour préserver l'élan d'unité nationale, le gouvernement a évité de mettre en cause explicitement les Etats-Unis, bien qu'il soit persuadé — assure-t-on dans les milieux bien informés — que Washington est *« de connivence avec Ankara »*. *« Les Turcs,* nous disait une haute personnalité proche des milieux officiels, *n'auraient jamais osé reconnaître le pseudo-Etat indépendant à Chypre s'ils n'avaient pas obtenu au préalable l'accord de l'administration Reagan. L'Amérique, nous le savons, n'a jamais été favorable au rétablissement de l'unité et de l'indépendance de l'Etat chypriote, car celui-ci est résolu de demeurer dans le camp des pays non alignés. En outre, la crise actuelle permet à Washington d'exercer une pression permanente sur notre gouvernement, voire de lui faire perdre sa crédibilité aux yeux de l'opinion grecque. »*

Le gouvernement a opté pour la fermeté. A l'issue des délibérations qui ont eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi, il a décidé de rejeter la proposition de Londres tendant à instaurer des consultations entre la Grèce, la Turquie et la Grande-Bretagne (cogarantes de l'indépendance de Chypre aux termes des traités de Zurich et de Londres conclus en 1959), tout autant que l'offre de M. Denktash d'ouvrir des négociations entre *« deux Etats indépendants »*. *« Les deux projets,* explique-t-on, *constituent des pièges dans lesquels on voudrait enfermer la Grèce. De telles tractations ne peuvent en effet que déboucher sur une formule prétendument confédérale qui ferait des Grecs de Chypre les otages de la Turquie et de l'OTAN. »*

... et impuissance

La Grèce continuera donc à exiger que le conflit soit résolu sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, qui avait été chargé — avec le consentement des puissances concernées — d'une mission de conciliation entre le président (grec) de l'Etat chypriote, M. Kyprianou, et M. Denktash, en sa seule qualité de chef de la communauté turque de l'île. Il n'est pas question pour Athènes que les deux hommes engagent le dialogue d'égal à égal. Des émissaires de haut rang partent ce mercredi dans diverses capitales occidentales pour expliquer la position du gouvernement et solliciter l'appui en particulier, des pays membres de la C.E.E et de l'OTAN. *« Nous aurons ainsi l'occasion de compter nos amis et nos véritables alliés »*, a déclaré M. Papandréou.

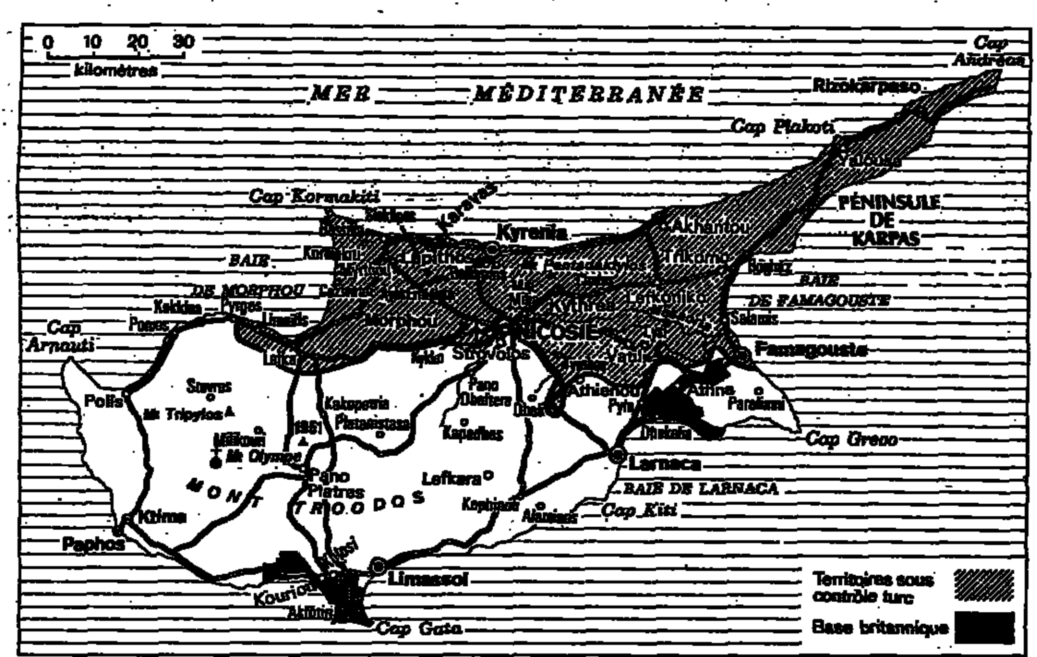
Les responsables grecs ne cachent pas, néanmoins, leur scepticisme quant à l'efficacité de ces démarches et même de l'éventuelle adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution favorable à leur thèse. L'envoi à Chypre de renforts militaires a été envisagé, mais là encore sans grande conviction. Que pourrait faire le contingent grec face aux forces d'Ankara, dont les effectifs actuels sur l'île s'élèvent déjà à plus de vingt-cinq mille hommes ?

Au sentiment d'impuissance s'ajoute l'inquiétude sur les conséquences que pourrait avoir la crise sur la conjoncture intérieure. La solidarité de l'opposition de droite est, de toute évidence, tactique et provisoire. La droite n'a cessé, ces derniers mois, de reprocher au gouvernement une politique étrangère qui lui aliène ses *« alliés naturels »*, en particulier les Etats-Unis. Elle soulignait, sans doute à juste titre, que la campagne menée contre l'installation des euromissiles américains dès la fin de cette année, que le soutien accordé aux mouvements pacifistes, que les efforts déployés en faveur de la dénucléarisation des Balkans, etc., n'auraient d'autre effet que d'exaspérer les États-Unis et les autres membres de l'alliance atlantique.

L'engagement catégorique pris publiquement, il y a une dizaine de jours, par M. Papandréou de *« ne jamais plus renouveler le bail des bases »* l'a sans doute servi au sein d'une opinion réputée largement anti-américaine, et a coupé l'herbe sous les pieds du parti communiste, qui lui reprochait sa « complaisance » à l'égard de Washington. Mais cette déclaration retentissante n'a pas manqué de réjouir ses adversaires de droite, qui se sont mis à espérer que les États-Unis s'appliqueraient, dès lors, à favoriser la défaite du PASOK.

Si les amis de M. Papandréou devaient essuyer un échec aux élections du Parlement européen en juin prochain, il n'est pas exclu que des élections anticipées soient tenues en Grèce avant la fin de 1984. D'où l'ampleur de l'enjeu de la crise chypriote et l'embarras d'un gouvernement qui doit, désormais, faire front simultanément aux pressions extérieures et intérieures. Ce mercredi encore, des manifestants se répandaient par milliers dans les rues d'Athènes pour exiger une rupture de l'alliance atlantique et des mesures concrètes contre les « agresseurs turcs » avant même la marche prévue jeudi pour célébrer le dixième anniversaire du soulèvement de Polytechnique.

ÉRIC ROULEAU.



Annexée par la Grande-Bretagne en 1914, Chypre est devenue indépendante en 1960 avec Mgr Makarios comme premier président. Le 13 février 1975, les Turcs proclamaient un Etat fédéré dans la zone qu'ils occupaient depuis 1974, au nord de la ligne Kokkina-Famagouste. Cette ligne de démarcation passe au centre de Nicosie. L'île n'est éloignée que de 65 kilomètres de la côte turque et de 85 kilomètres de la Syrie. Elle a été jadis colonisée par les Grecs, puis administrée pendant près de trois siècles par les Turcs. Cent cinquante mille Chypriotes turcs vivent dans la partie nord de l'île (40 % du territoire), occupée par l'armée turque depuis 1974. Les Chypriotes grecs sont au nombre de cinq cent mille environ.

Ankara a reconnu aussitôt le nouvel Etat

Il aura fallu peu de temps aux dirigeants d'Ankara pour se remettre de la *« surprise »* que leur avait causée la proclamation, le mardi 15 novembre au matin, de l'indépendance de la République turque de Chypre du Nord. Dans l'après-midi, le Conseil national de sécurité rassemblant les chefs d'état-major des trois armes se réunissait à Ankara sous la présidence du général Evren, puis le gouvernement et le ministre des affaires étrangères, M. Ilter Turkmen, annonçaient la décision d'Ankara de reconnaître la République des *« frères chypriotes »*.

En réalité, la « surprise » d'Ankara dans la matinée ne pouvait être que feinte. Les préparatifs à cette déclaration d'indépendance étaient engagés dans le nord de l'île depuis la mi-octobre. Un drapeau avait notamment été choisi, semblable au drapeau turc mais avec en plus une barre jaune à côté du croissant et de l'étoile. Il est impensable que ces préparatifs aient pu avoir lieu sans l'accord des forces armées turques, qui maintiennent vingt-cinq mille hommes dans le nord de Chypre. La date choisie, après les élections turques mais avant que les militaires du Conseil national de sécurité d'Ankara ne passent la main, le 24 novembre, à un gouvernement civil dirigé par M. Ozal, n'est pas non plus le fait du hasard, en dépit des dénégations du ministre turc des affaires étrangères, qui déclarait mardi : *« Nous ne sommes pas responsables du moment choisi. »*

M. Turkmen a rappelé ce qui reste la position officielle de la Turquie : *« Nous avons toujours soutenu une solution pacifique et juste par le moyen des pourparlers intercommunautaires. »* Ankara a cependant toujours fait porter à la partie chypriote grecque la responsabilité de l'échec de ces pourparlers. C'est auprès des militaires d'Ankara que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avaient protesté contre une éventuelle déclaration d'indépendance de l'Etat fédéré, alors que la rumeur l'annonçait.

M. Turkmen a également déclaré que la Turquie continuerait de soutenir la mission du secrétaire général des Nations unies. *« L'indépendance ne signifie pas nécessairement que l'île restera divisée éternellement »* ni que les Chypriotes turcs refusent de s'unir à un autre Etat au sein d'une fédération, a-t-il ajouté. Il a estimé que la Turquie, n'étant pas responsable de cette déclaration d'indépendance, ne pouvait être la cible des reproches ni des représailles de la communauté internationale.

Il n'en reste pas moins que M. Turgut Ozal, qui a besoin du soutien occidental pour mener à bien sa politique économique, héritera à son entrée en fonctions d'une situation qui complique les rapports de la Turquie avec Washington et la Communauté européenne, sans parler de ses relations toujours tendues avec son voisin grec.

EUROPE

LA PROCLAMATION DE LA « RÉPUBLIQUE TURQUE DU NORD DE CHYPRE »

Un quart de siècle d'instabilité

Dans l'histoire récente de Chypre, l'année 1955 marque un tournant avec le déclenchement de la guérilla du mouvement EOKA du général Georges Grivas favorable à l'Enosis, le rattachement à la Grèce. Cette guérilla fera quelque quatre cents morts en quatre ans.

1955 : l'EOKA déclenche la lutte pour l'Enosis contre les autorités britanniques et la communauté chypriote turque. Londres déclare l'état d'urgence. Les Chypriotes turcs demandent la partition de l'île en deux zones.

1956 : Mgr Makarios, chef spirituel de la communauté grecque, est contraint à l'exil en Grèce.

1959 : la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie s'entendent pour garantir en commun l'indépendance de Chypre.

1960 : Chypre accède à l'indépendance. Mgr Makarios, rentré d'exil, en devient le premier président.

1963 : des violences entre communautés éclatent quand Mgr Makarios se propose de modifier la Constitution en faveur de la communauté grecque. L'EOKA-B succède à l'EOKA et relance la lutte pour l'Enosis, qui fera quelque trois cents morts. La paix revient après médiation de Londres, Athènes et Ankara.

1964 : après une nouvelle vague de violences intercommunautaires, les Nations unies envoient une force de maintien de la paix de sept mille hommes. Des troupes turques et grecques s'infiltrent dans l'île. L'aviation turque lance des raids qui font une centaine de morts chez les Chypriotes grecs. Le général Grivas devient le commandant de la garde nationale chypriote grecque.

1967 : les violences à Chypre et la menace d'une invasion turque mènent la Grèce et la Turquie au bord de la guerre. Les Chypriotes grecs mettent sur pied leur propre administration dans les zones qu'ils contrôlent. Nicosie est divisée en zones grecque et turque.

1974 : les pourparlers intercommunautaires engagés en 1968 reprennent à la suite de la mort du général Grivas. Mgr Makarios cherche à évincer des officiers de la garde nationale, qui le renversent. Il s'exile à Londres. L'ancien dirigeant de l'EOKAM, M. Nicos Sampson, devient président. La Turquie envahit le nord de Chypre. Un cessez-le-feu intervient le 23 juillet. M. Sampson donne sa démission. Après une brève présidence de M. Clèridès, Mgr Makarios redevient chef de l'Etat.

1975 : les Chypriotes turcs proclament un « Etat fédéré » dans la partie occupée par les troupes turques. L'Assemblée générale des Nations unies demande le retrait des troupes turques de l'île.

1977 : Mgr Makarios meurt. Il est remplacé par le président de la Chambre des représentants, M. Spyros Kyprianou.

15 NOVEMBRE 1983 : après avoir interrompu les pourparlers intercommunautaires de Vienne, qui se poursuivaient tant bien que mal chaque année, et de nouvelles propositions de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, M. Denktash proclame une « République turque du nord de Chypre ».

M. RAUF DENKTASH
La logique de la partition

M. Rauf Denktash, chef de la communauté chypriote turque de Chypre, avait instauré en 1975 un « Etat fédéré » sur le territoire occupé par l'armée d'Ankara, au nord de l'île. Le 13 février 1975, il était nommé président de cet « Etat fédéré », reconnu seulement par la Turquie, et, après les élections de juin 1981, était reconduit dans ses fonctions.

Né en 1924 à Paphos, au sud de l'île, M. Rauf Denktash, fils de magistrat, est admis au barreau de Londres en 1947. En 1949, il accède au poste de procureur général adjoint de la colonie de Chypre. En 1960, à l'indépendance, il est élu président de la Chambre communale chypriote turque.

Après la crise de Noël 1963, marquée par le départ des Chypriotes turcs du gouvernement central, M. Denktash, déclaré *persona non grata* par le gouvernement de Mgr Makarios, se retire à Ankara.

En 1968, cette mesure d'interdiction de séjour étant levée, M. Denktash rentre à Chypre. La même année commencent les négociations intercommunautaires dans lesquelles il représente la communauté turque. En février 1973, il devient vice-président de la République de Chypre.

Après l'invasion du nord de l'île par les troupes turques, pendant l'été 1974, il proclame l'« Etat fédéré turc de Chypre ». En dépit des accords conclus sous l'égide de l'ONU en février 1977 avec le président Makarios, puis en mai 1979 avec le président Kiprianou, M. Denktash avait refusé de participer aux pourparlers intercommunautaires qui auraient dû reprendre en mai dernier. La proclamation de la République turque du nord de Chypre est l'aboutissement logique de sa vie politique.

LES FORCES AMÉRICAINES

Les Etats-Unis disposent en Grèce de quatre bases principales et d'une douzaine d'installations auxiliaires. Environ quatre mille soldats y sont stationnés. Les quatre bases sont Hellenikon (près de l'aéroport d'Athènes), Nea-Makri (à 60 kilomètres au nord-est d'Athènes), Heraklion (au centre de la Crète) et Suda-Bay (au nord-ouest de la Crète).

Un dispositif comparable est établi en Turquie, avec sept bases et cinq mille hommes. Les stations d'écoute de Pirinclik et Sinop sont en outre chargées de surveiller l'U.R.S.S.

En Méditerranée, la VIe flotte dispose en permanence d'au moins quarante navires, parmi lesquels deux porte-avions. Enfin, mille six cents « marines » sont actuellement au Liban.

Le courant hostile aux Etats-Unis se développe en Grèce

Athènes. – Coïncidant avec la proclamation d'un Etat chypriote turc indépendant, l'assassinat mardi du chef de la mission navale américaine et de son chauffeur plonge les Grecs dans une perplexité mêlée d'inquiétude. En effet, nombreux sont ceux qui se demandent si ce meurtre ne s'inscrit pas dans une tentative de déstabilisation politique, alors que se précise le risque d'une nouvelle tension avec la Turquie, doublée d'une menace de crise dans les relations avec Washington.

Le gouvernement Papandréou et l'immense majorité des Grecs dénoncent l'assassinat du capitaine de vaisseau américain, mais cet acte de terrorisme ne surprend pas outre mesure. Ces dernières semaines, la presse grecque a publié des informations faisant redouter une opération du style « camion suicide de Beyrouth » ou un attentat particulièrement spectaculaire.

Les services américains se trouvaient en état d'alerte, et des mesures exceptionnelles de sécurité avaient été prises autour des bases, dont les entrées étaient protégées par de nombreuses chicanes. D'autre part, la police grecque avait renforcé la surveillance des immeubles fréquentés par des civils et militaires américains. Ces derniers sont cependant trop nombreux et trop dispersés dans la région d'Athènes pour pouvoir être protégés efficacement.

De notre correspondant

L'assassinat de l'attaché naval survient également au moment où les diverses manifestations marquant le dixième anniversaire de la révolte des étudiants, le 16 novembre 1973, soulignent la force du courant anti-américain qui n'est, toutefois, pas nouveau. L'année dernière a été ponctuée d'explosions à la Citibank, dans les jardins de l'ambassade américaine, dans des hangars de la base aérienne d'Ellenniko, et cinq bombes ont salué la visite du général Rogers à Athènes, sans parler des voitures appartenant à des Américains qui ont été endommagées ou incendiées.

Polémique autour des bases américaines

Depuis le début de l'année, de nombreuses manifestations ont eu lieu devant les bases américaines alors que des réunions de protestation contre le déploiement des euromissiles ont été organisées dans tout le pays. La visite prévue au Phalère, en juillet dernier, de trois bateaux de guerre américains, a été annulée tandis que celle de deux bâtiments de guerre soviétiques au Pirée, au mois d'octobre, a été l'occasion de festivités. Enfin, il apparaît que, en braquant leurs projecteurs sur Grenade, l'Amérique centrale et le Liban, la radio et la télévision contrôlées par le pouvoir socialiste, ainsi que par les journaux proches du gouvernement, n'ont pas contribué à améliorer un climat aussi peu favorable aux Etats-Unis.

Si après un marathon diplomatique qui mit les nerfs des Grecs à rude épreuve, le Parlement a ratifié le nouvel accord sur ce maintien des bases américaines pour une durée théorique de cinq ans, la gauche ne s'est pas démobilisée et les communistes réclament un référendum. Ainsi le clivage politique et idéologique devient-il de plus en plus net. Les Grecs se trouvent partagés entre les défenseurs des positions soviétiques sur la sécurité européenne et les partisans d'une solidarité totale avec le camp occidental.

Dans ce climat politique morose, l'assassinat de l'attaché naval américain va poser la question des responsabilités. Elle restera vraisemblablement sans réponse, comme ce fut le cas avec Richard Welch, le représentant de la C.I.A., assassiné en 1975. Les deux meurtres ont été revendiqués par une « organisation révolutionnaire du 17 novembre ». La police connaît divers groupes terroristes fortement structurés, équipés et financés par des pays étrangers, mais elle n'est pas en mesure de les contrôler.

MARC MARCEAU.

Pologne

Manifestation à Gdansk en faveur du Père Jankowski

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, le mardi 15 novembre, à Gdansk, pour soutenir le père Henryk Jankowski, aumônier des chantiers navals et ami de M. Lech Walesa, au moment où celui-ci était convoqué devant le parquet de cette ville. Le père Jankowski a été interrogé puis relâché. Une quarantaine de journalistes occidentaux qui couvraient l'événement ont été interpellés pendant environ une heure par la police. A Wroclaw, M. Bronislaw Geremek, un des principaux anciens conseillers de Solidarité, a lui aussi été interpellé pendant six heures.

Les autorités ont, d'autre part, laissé entendre, mardi, qu'elles seraient disposées à libérer les dirigeants de Solidarité et du KOR (Comité d'autodéfense sociale) actuellement emprisonnés, si les clandestins du syndicat décidaient d'abandonner leurs activités.

Les accusés du KOR en mal de procès

Les inculpés du KOR attendent dans leur prison. L'acte d'accusation est prêt. Le pouvoir, qui semble plus fort que jamais depuis des années, n'a plus qu'à frapper : mais il hésite, multiplie les déclarations, contradictoires ou ambiguës, au point qu'on ne sait plus si ce procès « exemplaire », aura jamais lieu.

Dès l'été dernier, deux des inculpés au moins, Jacek Kuron et Adam Michnik, les plus connus, se sont vu proposer la liberté… de l'exil. Ils ont refusé. A la fin octobre, M. Urban, porte-parole du gouvernement, a renouvelé cette proposition. M. Kuron fait savoir par l'intermédiaire de son fils qu'il refuse toujours un marché que M. Lech Walesa trouve « répugnant ». L'un des fondateurs du KOR, à qui son très grand âge et sa renommée valent l'impunité, le professeur Edward Lipinski, parle de « stupidité politique et d'impudence sans borne » (le compliment s'adresse à M. Urban) et s'écrie : « Comment peut-on condamner quelqu'un à renier sa patrie ? »

On en est là. Il est tentant de voir dans ce dernier épisode d'une longue histoire un aveu de faiblesse de la part du pouvoir, et un encouragement pour ceux qui lui résistent. On peut avancer diverses explications : le prix Nobel de la paix de M. Lech Walesa, le désir d'accélérer la levée des sanctions économiques, l'inquiétude peut-être devant le mécontentement d'une population gavée de propagande, et uniquement de cela – il a déjà fallu réintroduire le rationnement du beurre, de fortes hausses de prix sont à nouveau attendues en janvier.

Le plus sûr est de s'en tenir à deux certitudes établies : les prisonniers sont en prison (même si M. Kuron, malade, a été transféré à l'hôpital du ministère de l'intérieur). L'« instruction » du procès, une instruction interminable, puisque ses origines remontent à… 1977, est close, et un acte d'accusation en bonne et due forme, daté du 27 septembre, leur a été remis.

C'est un texte étrange, dont les copies viennent de parvenir à Paris, car s'il contient de lourdes charges (« activités ayant pour but de renverser par la force le régime socialiste, d'affaiblir la capacité de défense de la République populaire de Pologne par la rupture de son alliance avec l'Union soviétique »), il peut aussi apparaître comme le meilleur des hommages dont aient pu rêver les fondateurs du KOR.

On y apprend, entre autres, que les accusés entendaient, au moment où ils ont fondé leur organisation « lutter contre les répressions exercées pour des motifs politiques, d'opinion, de confession et de race, et apporter leur aide aux personnes persécutées pour ces motifs ». Que leur objectif à long terme était « la démocratie parlementaire, comprise comme un système fondé sur un large développement du mouvement autogestionnaire, indépendant du parti et de l'Etat ». Que les décisions du KOR étaient prises au cours de réunions « auxquelles participaient tous les membres de l'union », après « discussion et vote ». Que, dès 1979, les accusés ont « exigé le respect du droit de se grouper en structures syndicales indépendantes et du droit de grève ». Que, après la naissance de Solidarité, M. Kuron prônait l'« entente » et affirmait ne pas vouloir l'« aventure » (cela, écrit le procureur, pour mieux atteindre ses objectifs politiques).

L'acte d'accusation comprend aussi une liste des articles des accusés parus dans des publications « dites indépendantes, c'est-à-dire qui échappent à la censure » ou à l'étranger. Le colonel Kubala, procureur général militaire, reproche aussi aux accusés d'avoir mené « l'ironie ou le paradoxe », de s'être servis de l'« apparence de la vérité ou de l'érudition », ou même de « faux », et aussi d'avoir manifesté de l'« arrogance » et « manqué de respect » aux personnes représentant les autorités de l'Etat (polonais) et d'Etats amis.

Les accusés – Jacek Kuron, Adam Michnik, Henryk Wujec et Zbigniew Romaszewski – sont passibles, au titre de l'article 128 du code pénal, de peines allant de un à dix ans de prison.

Espagne

MADRID RÉAGIT VIVEMENT AU MAINTIEN EN DÉTENTION EN FRANCE DE QUATRE POLICIERS ESPAGNOLS

Madrid (*A.F.P.*). – Le maintien en détention de quatre policiers espagnols, décidé, le lundi 14 novembre, par la justice française, a provoqué l'indignation et un profond malaise tant au ministère espagnol de l'intérieur que dans la presse madrilène (*le Monde* du 16 novembre).

Les milieux autorisés du ministère de l'intérieur ont qualifié de « *maladroites* » les déclarations du directeur général de la sûreté, M. Rafael Vera, qui avait laissé prévoir, samedi, une rapide remise en liberté des quatre policiers arrêtés en France le 18 octobre.

« *La justice française a refusé aux policiers ce qu'elle accorde aux Etarras* (membres de l'organisation indépendantiste basque ETA) », affirme, de son côté, le journal centriste *Diaro 16*, dans un éditorial intitulé : « Les GEOS (Groupes spéciaux d'opération) victimes de la France. »

« *Le rejet* (par la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Pau) *de la demande de remise en liberté des quatre policiers est l'une des preuves les plus scandaleuses de la double mesure utilisée par la France pour traiter les terroristes de l'ETA et les fonctionnaires du régime démocratique que l'ETA veut détruire* », écrit *Diaro 16*.

« *Il est clair que, entre l'ETA et l'Espagne, la justice française fait davantage confiance à l'ETA* », ajoute ce quotidien, qui se demande « *si le gouvernement espagnol va agir une fois pour toutes contre la permanente agression des mauvais voisins du Nord* ».

DIPLOMATIE

L'agence Tass juge « absolument inacceptable » la proposition américaine sur les euromissiles

L'arrivée des missiles de croisière américains sur la base britannique de Greenham-Common s'est poursuivie le mardi 15 novembre par le déchargement de plusieurs caisses, dont certaines contenaient huit ogives nucléaires, selon l'agence Press Association. Les manifestations se sont poursuivies également, entraînant devant la Chambre des communes l'arrestation temporaire de quelque trois cents personnes. A Manchester, le ministre britannique de la défense, M. Heseltine, a été aspergé de peinture rouge par des manifestants qui criaient : « *Plutôt rouge que mort !* »

A Moscou, l'agence Tass a rejeté, dans un nouveau commentaire publié mardi soir, la dernière proposition américaine sur les euromissiles (*le Monde* du 16 novembre). Pour M. Bogatchev, cette proposition se ramène à l'ancienne « *formule intermédiaire* » de M. Reagan, laquelle est « *absolument inacceptable* » par l'U.R.S.S. Le commentateur note encore que, en prenant en compte les fusées soviétiques stationnées en Asie, Washington cherche « *à désarmer l'U.R.S.S. dans des régions qui n'ont aucun rapport avec l'objet des négociations* ». On sait pourtant que M. Andropov s'était dit d'accord pour ne pas transférer vers l'Est des SS-20 et pour geler son arsenal asiatique.

Une séance de trente-cinq minutes

A Genève, la séance de travail des négociateurs sur les armements à portée intermédiaire (F.N.I.) mardi n'a duré que trente-cinq minutes, contre environ deux heures habituellement (nos dernières éditions du 16 novembre). Un rendez-vous a néanmoins été pris pour jeudi matin.

Une source diplomatique citée par l'A.F.P. révèle que, après avoir refusé de fixer un programme de travail jusqu'à la fin décembre, comme le suggérait son partenaire américain, le négociateur soviétique, M. Kvitsinski, a d'abord accepté d'établir un calendrier de rencontres de semaine en semaine, mais que, plus récemment, les rendez-vous ne sont plus fixés qu'à la fin de chaque séance.

Les contacts soviéto-américains se poursuivent néanmoins. M. Gromyko a reçu mardi, à Moscou, M. Hartman, l'ambassadeur des Etats-Unis en U.R.S.S., pour une conversation « *sur les relations soviéto-américaines et sur certains aspects de la situation internationale actuelle* », indique l'agence Tass.

« Le pire guvernement »

Le même jour, le présidium du Soviet suprême a adressé un message à M. Reagan à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, le 16 novembre 1933. Il affirme « *se guider fermement encore aujourd'hui que le principe* » établi à l'époque, à savoir que « *la différence fondamentale de régime socio-économique (...) n'est pas un obstacle à des relations normales entre Etats* ». Cela n'a pas empêché M. Arbatov, porte-parole soviétique habituel au sujet des relations avec Washington, d'affirmer à l'agence japonaise Kyodo que le gouvernement de M. Reagan est « *le pire gouvernement américain des cinquante dernières années* ».

M. Gremetz d'accord avec le S.P.D.

Un débat houleux sur le problème des euromissiles s'est ouvert mardi à Strasbourg au Parlement européen. Les socialistes français se sont désolidarisés des autres partis socialistes des Dix et ont rejeté le projet déposé par ces partis d'un moratoire de six mois sur le déploiement des missiles américains. Les socialistes italiens étaient absents du débat.

Enfin, à Bonn, M. Gremetz, responsable du P.C.F pour les relations internationales, a affirmé, mardi, à l'issue d'une rencontre avec le porte-parole du S.P.D. allemand, M. Voigt, que les deux partis sont d'accord pour inclure les armes nucléaires françaises et britanniques dans les négociations de Genève. M. Gremetz, qui a rencontré également un représentant des Verts, devait avoir ce mercredi un entretien à Düsseldorf avec les dirigeants du parti communiste ouest-allemand, le D.K.P. – (*A.F.P., Tass.*)

Le pacifisme, saboteur de la dissuasion

(*Suite de la première page.*)

L'itinéraire qu'il trace de cette génération perdue est tout à fait pertinent : prise de conscience tardive du nazisme en raison du silence organisé ambiant, refus d'Auschwitz et de se retrouver un jour dans le rôle de « bourreau », anti-colonialiste et anti-américanisme exacerbés par la guerre du Vietnam et, finalement, « vertige » de l'atome en vertu duquel « *hors du nucléaire, tout se supporte* ». Ainsi, l'Allemagne occidentale part-elle lentement à la dérive, loin de Hitler mais toujours plus près de Moscou, puisque les démocraties ont eu l'aveuglement de croire que la division d'un pays peut être éternelle et que la damnation des pères peut s'étendre impunément au-delà de la troisième génération. Ce que Glucksman résume ainsi : « *En privant les Allemands du droit de se défendre, nous leur évitons de se demander s'ils le doivent (...) Une génération s'est choisie marginale outre-Rhin, en se découvrant paria dans l'Occident moral. Tandis que l'U.R.S.S. offre de la blanchir, le silence démocratique ne propose rien qui puisse (...) interdire qu'on prétexte des camps d'hier pour laisser ceux d'aujourd'hui s'étendre.* »

Outre cette analyse du pacifisme allemand – le pacifisme américain, d'une autre nature, n'est pas non plus épargné dans la « lettre » adressée aux évêques américains – le livre de Glucksman nous propose une grande tentative de réflexion philosophique sur l'époque nucléaire et la dissuasion qui n'est rien d'autre que « *l'antenne de ceux qui ne s'entendent pas* ».

Glucksman pense, non sans raison, qu'il est urgent que les civils entrent dans le raisonnement nucléaire puisque nous sommes tous, même sans le savoir, des hommes nucléaires. En abandonnant ce champ de responsabilité aux militaires et aux techniciens, en fermant nos yeux pour ne pas voir ce qui est, nous avons tous, d'une certaine manière, contribué au développement du pacifisme, ce grand saboteur de la dissuasion qui s'alimente à un sentiment d'impuissance-panique. Glucksman ne l'écrit pas, mais il y a dans cette vague quelque chose d'obscurantiste, un peu comme dans les grandes peurs de l'an mil.

C'est sans doute pourquoi *la Force du vertige* s'ouvre par un long monologue de la fusée-Glucksman. Pendant cinquante pages, cette fusée fatale, mais combien lucide – ne l'est-elle justement pas trop pour le monde qui l'a enfantée ? – va vanter ses charmes sulfureux qui devraient nous conduire à la sagesse. « *Je suis dangereuse, certes,* nous dit-elle, *mais un risque peut comporter utilité (...) Je prohibe une violence extrême, j'introduis à la sagesse (...) Grace à moi, la nécessité d'une paix se manifeste continûment (...) Tenez-moi pour la sagesse d'un temps sans sagesse (...) Rendez à vous-même l'hommage de vos carnages. Je ne suis qu'un long tube. Je m'affiche inséparablement flèche et cible. Je colle aux plus grandes puissances d'ici-bas l'estampille de l'impuissance.* »

Glucksman, avec le ton haché, caustique, froidement enragé qu'on lui connaît, aborde bien d'autres thèmes encore, mais critiquer un livre ne consiste pas à le résumer ; tout au plus à donner envie, ou non, de le lire. Il faut lire celui-là, même s'il peut paraître difficile. Il faut y entrer comme dans un monde insoupçonné mais tout proche, le prendre et le reprendre, le méditer et ne pas prendre prétexte des provocations de Glucksman pour ne pas ouvrir les yeux. Car Glucksman ne se paye pas de fariboles. Les questions qu'il soulève pèsent lourd ; ses réponses aussi. Notamment celle-ci, qui en fera bondir plus d'un : « *Comprenez que je préfère risquer succomber avec un enfant que j'aime dans un échange de Pershing et de SS-20, plutôt que de l'imaginer entraîner vers quelque Sibérie planétaire. Votre calcul différent est votre droit, mais loin des leçons de morale (...) Univers vitrifié et planète concentrationnaire, confronté à deux immoralités absolues, le sujet moral n'est pas sommé de choisir, mais d'abord de s'astreindre à compter jusqu'à deux.* »

JACQUES AMALRIC.

★ *La Force du vertige*, par André Glucksmann ; Grasset éditeur, 332 pages ; 79 francs.

La visite du président finlandais à Paris

M. MITTERRAND SE MONTRE PESSIMISTE SUR LES POURPARLERS DE GENÈVE

DIPLOMATIE

La visite du président finlandais à Paris

M. MITTERRAND SE MONTRE PESSIMISTE SUR LES POURPARLERS DE GENÈVE

M. Mauno Koïvisto, président de la République de Finlande, qui est arrivé le mardi 15 novembre à Paris pour une visite officielle de trois jours (*le Monde* du 16 novembre), a déposé, ce mercredi matin, une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu à l'Arc de triomphe, avant d'être reçu à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac, maire de Paris.

Il devait avoir, dans l'après-midi, un second tête-à-tête avec M. Mitterrand, après celui qui a réuni les deux chefs d'Etat mardi, puis participer aux entretiens élargis à l'ensemble des deux délégations, avant d'assister à un dîner offert en son honneur par M. Mauroy à l'hôtel Matignon. Jeudi, le président finlandais visitera notamment, à Toulouse, les usines de la SNIAS, avant de regagner directement Helsinki.

Le premier entretien que M. Koïvisto a eu, mardi après-midi, à l'Elysée avec M. Mitterrand a été essentiellement consacré aux relations Est-Ouest. Il a, notamment, donné l'occasion au chef de l'Etat finlandais de préciser sa conception d'une éventuelle zone dénucléarisée en Europe du Nord.

M. Mitterrand, de son côté, a rappelé à son hôte la position française sur la question des euromissiles et les raisons pour lesquelles Paris refuse de voir prise en compte dans les négociations américano-soviétiques de Genève sa propre force de dissuasion.

À l'occasion des toasts portés par les deux chefs d'Etat à la fin du dîner officiel, mardi soir à l'Elysée, M. Mitterrand s'est montré pessimiste sur l'avenir de ces pourparlers de Genève :

« *En Europe se joue l'affrontement des deux plus grandes puissances, se déroule un âpre débat dont le point actuel ne laisse pas augurer qu'on puisse espérer, dans les jours et les semaines qui viennent, une solution heureuse, c'est-à-dire un accord de désarmement*, a-t-il déclaré. (...) *Dans cette affaire européenne, il faut retrouver les chances d'un dialogue. (...) Ce conflit ajoute à l'aigu des autres problèmes, et on peut se demander si quelque solution pourrait être trouvée, ici ou là, tant que le point central n'aura pas été abordé franchement par les deux principaux partenaires.* »

● *Dixième Biennale de la langue française.* — Cette manifestation s'est ouverte mardi 15 novembre à Lisbonne sur le thème « Le français, langue de communication », sous la présidence de M. Senghor, ancien président du Sénégal. Plusieurs centaines de militants de la francophonie venus de France, de Suisse romande, de Wallonie, du Val-d'Aoste, du Québec, des pays du Maghreb et d'Afrique noire doivent participer pendant huit jours à ces assises. — (*A.F.P.*)

M. CHEYSSON A CANBERRA

Nos ventes d'uranium à la France sont liées aux discussions sur les essais nucléaires français

nous déclare le premier ministre australien

M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, devait rencontrer ce mercredi 16 novembre, à Canberra — au cours d'une tournée qui l'a mené en Nouvelle-Zélande et en Australie avant de le conduire en Indonésie, — le premier ministre travailliste australien M. Bob Hawke.

De notre envoyé spécial

Canberra. — Dans l'antichambre du premier ministre que vient de quitter M. Kissinger, une superbe photographie d'*Australia II* sous spinnaker — le 12 mètres JI vainqueur de la Coupe de l'America — attend d'être accrochée. Symbole de la réussite pour cet ancien avocat des syndicats au visage buriné, qui est au zénith des sondages d'opinion, huit mois après son arrivée au pouvoir, malgré un niveau de chômage et d'inflation supérieur à la moyenne de l'O.C.D.E.

L'Europe est bien loin. De son entrevue avec M. Cheysson, M. Hawke n'attend donc pas grand-chose. « *Nous parlerons*, dit-il à quelques journalistes français, *du développement des événements en Nouvelle-Calédonie, de l'Indochine et des essais nucléaires dans le Pacifique.* » Pas question en revanche de parler de projets concrets comme celui de l'Airbus A-320, dans lequel les Australiens pourraient prendre une participation de 3 à 5 % ; non plus que des méfaits de la politique agricole de la C.E.E. « *Nos ministres ont déjà exprimé notre inquiétude, qui est considérable* », affirme pourtant M. Hawke, qui rappelle le processus en cours : « *Nous avons été exclus de notre marché traditionnel en Europe. Ensuite les exportations subventionnées de la Communauté européenne ont eu un impact sur les autres marchés.* » Enfin, la réaction américaine — vente de farine à l'Egypte — pourrait avoir des répercussions pour tous les exportateurs. Manière de dire que quand les grands se battent les petits risquent d'en faire les frais.

Les ventes d'uranium à E.D.F. — 300 tonnes par an — sont suspendues jusqu'en octobre 1984 aux conversations sur les essais nucléaires français dans le Pacifique. « *Je n'ai pas suggéré l'abrogation de nos contrats. Mais nous devons progresser dans nos discussions.* »

M. Bob Hawke, qui vient d'obtenir, avec huit voix de majorité — malgré l'hostilité de l'aile gauche de son parti, — un feu vert de son Parlement pour l'exploitation de l'uranium de la mine d'Olympic Dam à Roxby Downs en Australie du Sud — une mine qui contient des réserves exceptionnelles de cuivre et d'uranium, mais aussi d'or et d'argent, — reconnaît que son pays aura « *de considérables capacités d'exportation en 1990* » et sait bien que la France est un de ses meilleurs clients potentiels. D'où l'espoir de lever les obstacles « *à un accord commercial* ». Pas question, en revanche, de transformer les matières premières comme l'avait proposé Paris à son prédécesseur : « *Nous n'envisageons nullement la construction d'une usine d'enrichissement.* »

L'Asie-Pacifique

Discret sur ses relations avec les Etats-Unis (« *ceux-ci n'essayent pas d'influencer notre politique budgétaire, et le passage du budget de la défense de 3 % à 4 % de notre P.N.B. est notre propre décision et priorité* »), le « premier » australien est plus prolixe lorsqu'il parle de la région Asie-Pacifique. « *L'avenir de l'Australie*, dit-il, *est lié à cette région, tant en matière économique qu'en matière politique et de défense.* » D'où la volonté d'avoir avec tous les pays « *des relations stables et constructives* ». Avec le Japon, bien sûr, dont « *les importations sont aussi importantes que celles de nos quatre autres principaux partenaires, et qui représente une source très significative d'exportations* ». Mais il faut que la structure des échanges se modifie : « *Les matières premières resteront importantes, mais nous cherchons à pénétrer le secteur industriel du marché japonais.* »

Avec les pays de l'ASEAN aussi, voire avec la Chine (« *Nous aidons les Chinois dans les secteurs minier et agricole et faisons partie d'un consortium chargé de développer le pétrole offshore* »), le Vietnam et le Kampuchéa, vis-à-vis duquel l'Australie utilise ses bonnes relations régionales pour « *tenter de sortir de l'impasse* ».

« *Cette zone Asie-Pacifique est la partie du monde dont la croissance économique est la plus rapide et nous devons tirer un large bénéfice d'une contribution de plus en plus importante au développement de la région* », conclut M. Hawke. Allez vous étonner après cela que les cartes du monde vendues à Sidney placent ce membre du Commonwealth au centre, tandis que le vieille Europe y apparaît bien excentrée.

BRUNO DETHOMAS.

ASIE

Voyage à travers la résistance afghane

III. — *Pacification ou soviétisation ?*

par OLIVIER ROY

Dans deux précédents articles, Olivier Roy, chercheur au C.N.R.S., a décrit les relations entre la population et la résistance afghanes, ainsi que les différents courants qui traversent cette dernière (*le Monde* des 15 et 16 novembre).

Dès l'invasion de décembre 1979, il était clair que l'armée soviétique n'était pas faite pour lutter contre une résistance essentiellement paysanne. Son premier objectif fut la neutralisation du régime communiste de Hafizullah Amin, et non la reconquête des campagnes. Les Soviétiques s'attendaient à de simples soulèvements sporadiques condamnés à dépérir. De toute façon, l'armée soviétique, lourde, blindée, centralisée, est conçue pour une bataille frontale continue, non pour la contre-guérilla.

Mille exemples confirment l'inadaptation de cette armée et la dégradation du moral des troupes. Les pilotes restent à bonne altitude quand ils s'attendent à rencontrer des mitrailleuses, d'efficacité pourtant douteuse. Les soldats sont peu combatifs, hésitent à quitter leurs véhicules blindés ; ils font du marché noir, échangent cartouches et même fusils contre du haschisch et de la nourriture. La toxicomanie augmente et l'héroïne, fournie par les mêmes laboratoires des zones tribales qui inondent désormais le Pakistan (et partant les U.S.A.), vient de faire son apparition. S'il y a peu de véritables prisonniers de guerre, au sens des conventions de Genève, et peu de déserteurs motivés politiquement, on assiste à la multiplication d'abandons de postes et de captures occasionnelles de soldats un peu perdus, souvent toxicomanes et dont personne ne veut, ni la résistance, ni les Occidentaux, ni la Croix-Rouge, ni, on peut le supposer, le gouvernement soviétique.

L'armée soviétique a certes fait des progrès depuis trois ans : emploi des troupes héliportées, mobilité accrue, importance moindre des blindés, embuscades de nuit, etc. Mais ces progrès tactiques ne comptent guère dans la conduite générale de la guerre. Ils résultent parfois de l'application d'un simple bon sens qui semblait faire défaut depuis trois ans : c'est seulement au printemps dernier que les convois du Panjshir, destinés à la résistance, qui passaient à moins de 2 kilomètres de la plus forte base soviétique (Bagram), se sont faits bombarder à partir de cette base. Mais les massacres réguliers de villageois et les bombardements aveugles ne suffisent pas à définir une stratégie.

Après les grandes opérations de 1981-1982, dont le Panjshir a surtout fait les frais, l'activité strictement militaire a plutôt diminué en 1983. L'arrivée de M. Andropov au pouvoir a confirmé une tendance déjà perceptible : ce n'est pas l'armée qui mène la guerre (mais l'a-t-elle jamais menée ?), c'est le K.G.B. Les Soviétiques veulent neutraliser la résistance par l'action politique, et cette action comporte deux volets : la soviétisation à long terme et la participation à court terme. La soviétisation consiste à intégrer dans le mode de vie soviétique les éléments déjà déculturés de la société afghane, tout en annexant de fait le pays. La pacification consiste à neutraliser un par un les groupes combattants en les divisant et en les amenant à déposer les armes, et cela en jouant sur les structures traditionnelles de la société afghane.

Les dépêches de Moscou

La soviétisation s'opère par l'intermédiaire du parti communiste et des organisations satellites : mouvements de jeunes, de femmes, de syndicats... Les jeunes sont envoyés (parfois dès douze ans) en stage de plus ou moins longue durée en U.R.S.S. (vingt-cinq mille Afghans s'y trouveraient à l'heure actuelle). Le marxisme, obligatoire, est enseigné trois heures par semaine dans toutes les facultés de Kaboul. Formes d'organisations, terminologie, voire vêtements, sont directement empruntés au « grand frère ».

Cette propagande ne touche qu'une petite frange de la jeunesse citadine déculturée, qui adhère au marxisme plus par fascination pour une modernité à portée de sa bourse que par conviction idéologique. Plus inquiétante est l'intégration à l'U.R.S.S. L'autorité apparente dans les ministères revient aux hauts fonctionnaires afghans, mais les postes-clés sont tenus par des Russes (les Soviétiques musulmans restent subalternes, sauf pour la culture).

Toutes les questions militaires, politiques et économiques sont traitées directement par Moscou. Conduite de la guerre, diplomatie, nominations des ministres : les dépêches de Moscou décident de tout (car il semble que depuis le départ de Safrontshouk, il n'y ait plus de « proconsul » soviétique à Kaboul). L'intégration économique est bien en cours : tout le gaz part pour l'U.R.S.S., un deuxième pont sur l'Amou-Daria est en construction, l'accord pour la création d'un réseau ferré est signé et ce qui reste de mines et d'usines est directement supervisé par les Soviétiques.

Les questions culturelles sont, en revanche, « sous-traitées » à la République soviétique d'Ouzbékistan. M. Azimov, directeur de l'Académie des sciences de Tachkent, vient deux fois par mois à Kaboul pour superviser la vie de l'académie sœur afghane. Le professeur Osmanov, un Ouzbek soviétique, spécialiste de littérature pachtoune, dirige le département d'ouzbek du ministère afghan de l'éducation. Et il semble que les Ouzbeks soviétiques fassent tout pour garder le maximum d'étudiants afghans à Tachkent malgré les répugnances de Moscou.

Mais si l'intégration politique et économique progresse lentement, la soviétisation n'atteint pas les campagnes. Le parti communiste est exsangue et déchiré, les organisations dites de masse sont fantomatiques, excepté le Front de la patrie et les miliciens, lesquels précisément ne relèvent pas d'une politique de soviétisation mais de pacification.

Un seul service fonctionne correctement dans l'appareil d'Etat afghan : c'est le *Khad* (services d'information de l'Etat). Copié sur le K.G.B. et géré par lui, le Khad, dirigé par le docteur Najibullah, a son réseau propre dans tout le pays et agit aussi par l'intermédiaire du département des affaires tribales du ministère des tribus et des nationalités.

Tradition coloniale

Les membres du Khad travaillent dans les régions dont ils sont originaires, en faisant jouer à plein les solidarités ethniques, tribales et familiales. La technique est simple : on renforce la segmentation traditionnelle de la société afghane en groupes de solidarités antagoniques pour diviser la résistance. On négocie ensuite des cessez-le-feu avec des groupes armés locaux que l'on retourne contre les voisins, sans exiger d'eux la moindre allégeance idéologique. Ces groupes, au début secrètement ralliés, constituent ensuite des unités de miliciens (« patriotes » dans le langage du régime) armés par le gouvernement. Lorsque la place est nette, on réintroduit progressivement l'appareil d'Etat.

Pour que ces groupes gardent leur cohésion, puisqu'il ne s'agit jamais d'un ralliement idéologique, ils doivent rester encadrés par leurs notables traditionnels et se battre sur place. Les notables sont donc regroupés dans le Front de la patrie (*Jébhé-yé padarwatan*) qui distribue prébendes et sinécures selon la plus sûre tradition coloniale britannique.

L'utilisation des notables est d'autant plus nécessaire que ni l'armée soviétique ni le K.G.B. n'ont de corps d'officiers des affaires indigènes. Le parti et l'armée afghanes sont également bien incapables de fournir un encadrement motivé aux milices ralliées. Les rares officiers soviétiques parlant couramment le persan ou le pachto ne quittent pas les états-majors provinciaux, et les officiers soviétiques d'origine musulmane sont maintenus dans des rôles subalternes, par manque de fiabilité. Mais ce renforcement du rôle des notables a un inconvénient majeur : l'abandon de toute référence à la réforme agraire, à l'alphabétisation, à la libération des femmes et à la promotion des jeunes. C'est en cela que la pacification s'oppose à la soviétisation. Le Khad, donc le K.G.B., fait le contraire de ce qu'est supposé faire un parti communiste.

L'autre inconvénient est que la segmentation accrue de la société peut se retourner contre ses auteurs. Ce qui fait l'autorité d'un notable, c'est son réseau de clientèle, forcément opposé à un autre. Le ralliement d'un groupe va donc renforcer l'adhésion à la résistance du groupe rival.

Enfin, les ralliements sont toujours réversibles. Une unité de miliciens, se battant sur son terrain et encadrée par ses notables, reste profondément ancrée dans la société traditionnelle. Cette réversibilité est notée par les journalistes soviétiques eux-mêmes : *l'Etoile rouge* du 29 juillet dernier, qui racontait le ralliement d'un chef du Hezbi-islami d'Hekmatyar à Mirbatchabot près de Kaboul (l'histoire est authentique, il s'agit probablement du commandant Malang), s'inquiétait de la fragilité d'un tel revirement.

Les limites de la pacification apparaissent donc vite, malgré des succès locaux dans la périphérie des grandes villes et le long des axes (comme la région de Pul-i-Khumri). Mais la faiblesse de l'armée gouvernementale et la répugnance des Soviétiques à quitter leurs abris laissent les miliciens à découvert. Ils se battent en général bien, mieux que l'armée, jusqu'à ce qu'ils aient le dos au mur. Mais ils repassent alors avec armes et bagages dans la résistance, comme on l'a vu récemment autour de la base gouvernementale de Khost avec le changement de camp des clans miliciens Mandozay et Ismaelkheyl, lors des violentes offensives moudjahidin de l'été. Pour les maintenir dans le camp soviétique, il faudrait leur donner un encadrement mieux motivé idéologiquement et les couvrir militairement en cas d'attaques. On retrouve ici les deux faiblesses de l'armée soviétique en Afghanistan : l'absence de courroies de transmission locales et le manque d'effectifs, trop statiques de surcroît.

L'impact de l'islam

Les Soviétiques perçoivent la société afghane, à l'instar des Britanniques au dix-neuvième siècle, comme une société tribale. Leur politique coloniale est bien adaptée pour obtenir le ralliement de petits groupes, mais échoue à détacher des ensembles plus grands. C'est qu'ils négligent l'impact de l'islam qui fournit aux cadres islamistes de la résistance une idéologie politique capable de dépasser tant bien que mal la segmentation de la société traditionnelle. C'est pourquoi le cessez-le-feu entre les Soviétiques et le commandant Massoud dans le Panjshir n'a jamais rien eu d'un ralliement, comme l'ont cru et espéré les Soviétiques. C'est qu'ici on n'a plus affaire à un notable, mais à un chef politique capable d'opérer des replis tactiques, qui pense le problème de la guerre plus globalement et qui s'appuie sur un parti et non sur un groupe de solidarité. Les résistants afghans ne sont plus les Basmatchis du Turkestan soviétique des années 20.

Le rôle de glacis qu'a toujours joué l'Afghanistan pour les Russes, la politique constante d'intégration du pays à l'U.R.S.S. et la terminologie utilisée par les Soviétiques (l'Afghanistan est un pays « *en marche vers le socialisme* », ce qui le place juste après les pays du bloc socialiste, avant le Nicaragua, l'Angola et l'Ethiopie), tout cela ne laisse guère de doute sur la volonté de l'U.R.S.S. de ne pas quitter le pays. En ce sens, le bruit entretenu autour des négociations de Genève est dérisoire. Mais l'opiniâtreté de la résistance afghane, son dynamisme politique autant que militaire et le rejet viscéral du système soviétique par toute la population, montrent suffisamment que l'Afghanistan sera un cas de figure différent du Turkestan, de la Mongolie et de la Pologne. L'empire s'étend, mais plus il s'étend plus il devient fragile. Malgré tous ceux qui aimeraient classer l'affaire, on n'a pas fini de parler de l'Afghanistan.

FIN

BIBLIOGRAPHIE

« La cité des murmures. L'enjeu afghan »

de Jean-Christophe Victor

Depuis la prise du pouvoir par les communistes à Kaboul, en avril 1978, et l'entrée des troupes soviétiques, en décembre 1979, aucun livre n'avait analysé tous les aspects (sociologiques, historiques, politiques, militaires et géopolitiques) du problème afghan. Ce vide est maintenant rempli avec la publication de *la Cité des murmures. L'enjeu afghan*, de Jean Christophe Victor (1). L'auteur, ancien attaché culturel à l'ambassade de France à Kaboul et qui est retourné clandestinement en Afghanistan au cours des trois dernières années, fait partie de ces observateurs (2) pris d'amitié pour l'Afghanistan et « *ses peuples* », dont « *l'esprit d'indépendance est l'un des traits permanents* ». « *Ses peuples* », car l'Afghanistan est formé d'une « *superposition d'ethnies* » de sorte que le sentiment de groupe « *est plus fort que le nationalisme* », dont la naissance ne date, selon Jean-Christophe Victor, que de l'entrée des troupes soviétiques.

Partant de là, il veut témoigner mais aussi expliquer et prendre position. Il le fait avec franchise et clarté. Il a l'irremplaçable expérience acquise sur le terrain, doublée d'un travail de chercheur s'appuyant sur une formation d'ethnologue qui porte intérêt à la géopolitique. Ce n'est pas seulement par parti pris qu'il n'a pu enquêter à Kaboul ou à Moscou.

Jean-Christhophe Victor n'épargne ni le roi Zaher Shah, qui perdit son trône en 1973 non parce qu'il était isolé mais parce qu'il « *était trop et mal entouré* », « *ni la monarchie républicaine* » de Daoud, porté au pouvoir par des officiers formés en U.R.S.S. qui l'écarteront en 1978. Car, malgré l'esprit de réforme qui l'anima initialement, Daoud s'était aliéné la population et avait laissé se creuser l'écart entre la capitale et les provinces. C'est lui aussi — cela est souvent perdu de vue — qui engagea politiquement l'U.R.S.S. en Afghanistan, rappelle l'auteur.

Mais il est fondé à dire que « *le coup d'Etat* » qui marqua l'arrivée des communistes au pouvoir a été l'initiative « *des seuls Afghans* ». L'entreprise, observe-t-il aussi, a été jugée prématurée à Moscou, qui a cependant comme on sait, emboîté le pas...

L'auteur souligne à quel point les maladresses grossières (en matière de réforme agraire et d'éducation, notamment) et surtout la répression aveugle ont isolé du pays réel les trois gouvernements successifs (Taraki, Amin, Karmal), mais, n'ayant pas enquêté auprès d'eux, il ne s'attarde pas à décrire par le menu leurs politiques. L'exposé souffre quelque peu de jugements rapides (« *la politique égalitariste, donc simplificatrice* » de l'une des factions du parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.C.) ; les conflits de personnes entre dirigeants de ses deux factions sont « *sans importance ni utilité* ») ou de raccourcis abrupts (sur les circonstances de la mort de Taraki, par exemple : « *Amin vient de faire abattre Taraki* »). Il est plus précis, voire convaincant, en revanche, lorsqu'il évoque les hypothèses qui ont conduit à l'intervention militaire soviétique. Sans doute est-ce parce que le jeu du Kremlin apparaît à l'auteur plus important que ce qui se déroule derrière la « *pathétique façade* » du régime de Kaboul. Aussi suit-on avec intérêt ce qu'il avance sur les raisons (volonté de l'U.R.S.S. de ne pas « *perdre un vieil investissement* ») de l'intervention soviétique, sans doute décidée après l'assassinat de Taraki à son retour du sommet des pays non alignés et d'une escale chaleureuse à Moscou, en septembre 1979, assassinat qui fut un « *échec* » pour les Soviétiques. Selon Jean-Christophe Victor, les causes de cette intervention ont été « *défensives* », même si celle-ci entraîne d'importantes conséquences « *offensives* » de nature stratégique.

Passant en revue les principaux courants de la résistance contre les « *infidèles* » (communistes) et l'occupant soviétique, l'auteur explique l'attachement porté par les maquisards à des « *hommes du passé* » et à l'islam, sans néanmoins accorder beaucoup de place aux mouvements dits « *islamiques* ». Mais il appelle de ses vœux l'unité de la résistance « *pour demain* » et la formation d'un G.P.R.A. (« *gouvernement provisoire de la République afghane* ») — car « *des Afghans seuls* » dépend le retrait des troupes étrangères — dont la majorité des réfugiés font dépendre leur retour.

En observateur engagé — auprès des Afghans — et qui a enquêté à Washington, Jean-Christophe Victor estime que les Américains perdent une occasion de manifester leur solidarité avec la résistance. Il affirme même que les Etats-Unis n'ont toujours pas de politique afghane. L'Europe, quand à elle, se montre « *silencieuse et absente* », et M. Mitterrand perd lui aussi une occasion de prononcer son « *discours de Phnom-Penh* » ! L'attitude des mouvements islamiques et non alignés est jugée avec une égale sévérité.

Restituant, complétant et éclairant les informations pas toujours très sûres sur le drame afghan et son enjeu, *la Cité des murmures* répond à beaucoup de questions — même si Jean-Christophe Victor formule aussi parfois des interrogations — et devrait intéresser un large public. L'ouvrage contient en outre, en annexe, d'utiles « *repères* » historiques, socio-politiques, bibliographiques et cartographiques.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Ed. J.-C. Lattès. 88 F.
(2) La plupart des « afghanophiles » français apportent leur contribution à la revue *les Nouvelles d'Afghanistan*, B.P. 254 75524 Paris-Cedex 11.

Afghanistan

LES RÉSISTANTS AURAIENT SUBI DE LOURDES PERTES LORS D'UNE ATTAQUE AÉRIENNE

Birmanie

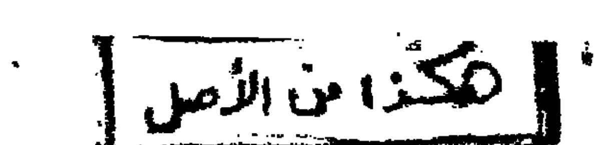
Après l'enlèvement de deux Français

L'ARMÉE BIRMANE LANCERAIT UNE OFFENSIVE CONTRE LES INSURGÉS KARENS

Beyr…

Les violences r…

(Suite de la prem…)



PROCHE-ORIENT

Afghanistan

LES RÉSISTANTS AURAIENT SUBI DE LOURDES PERTES LORS D'UNE ATTAQUE AÉRIENNE

Islamabad *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — De cinquante à quatre-vingts résistants, surpris en terrain découvert, ont été tués, le 8 novembre, au cours d'une attaque par des hélicoptères et des Mig des forces soviéto-afghanes, dans la région de Shomali, au nord de Kaboul, a-t-on appris, mardi 15 novembre, de source diplomatique occidentale.

C'est le plus grave revers militaire de la résistance dans cette région depuis le lancement d'opérations de nettoyage il y a deux mois. L'une de ces opérations, rappelle-t-on, aurait fait plusieurs centaines de victimes civiles dans le village d'Istalef.

Les mêmes sources occidentales indiquent d'autre part que plus de trois cents maquisards regroupés en unités mobiles ayant à leur tête l'un des chefs de la résistance intérieure de la vallée du Panshir, C.-M. Masoud, sont arrivés dans la plaine de Shomali.

Birmanie

Après l'enlèvement de deux Français

L'ARMÉE BIRMANE LANCERAIT UNE OFFENSIVE CONTRE LES INSURGÉS KARENS

Selon des informations parvenues ce mercredi 16 novembre à Bangkok, les forces birmanes ont lancé une opération de ratissage contre les insurgés karens qui ont enlevé, le 18 octobre, un couple de Français, M. et Mme Bossu, sur le site d'une cimenterie construite par une firme française, à 150 kilomètres à l'est de Rangoun. Fuyant devant les militaires, plusieurs centaines de civils karens se dirigeraient actuellement vers la frontière thaïlandaise.

Les insurgés karens ont adressé un ultimatum au gouvernement français exigeant, en échange de la libération de M. et Mme Bossu, que la France cesse toute aide au gouvernement birman et l'ouverture, d'ici au 2 décembre, de négociations entre eux et les autorités françaises à ce sujet. Les chefs des rebelles paraissent toutefois soucieux d'éviter que cette affaire n'aboutisse à une fin tragique. C'est dans cet esprit qu'ils ont notamment laissé leurs otages communiquer avec l'extérieur et faire ainsi savoir qu'ils étaient en bonne santé (*le Monde* du 11 novembre).

Cinq semaines après l'enlèvement, et la situation n'ayant pas progressé, les insurgés karens auraient cependant fait savoir aux autorités françaises que *« le temps pressait »* et réclamé que des *« propositions concrètes »* leur soient faites pour parvenir à une libération des otages. M. Bossu aurait lui-même, rapporte l'A.F.P. à Bangkok, adressé, le 10 novembre, une lettre à l'ambassadeur de France en Thaïlande, demandant que les exigences de ses ravisseurs soient satisfaites.

A Paris, les membres de la famille de M. et Mme Bossu s'inquiètent de plus en plus du sort de ces derniers et s'impatientent du peu d'informations qui leur sont données sur les démarches en cours. Le frère de l'ingénieur enlevé, M. Pierre Bossu, a notamment déclaré que rien ne lui permettait *« d'avoir confiance et d'être convaincu de la compétence du Quai d'Orsay pour obtenir une libération rapide »* des deux otages. Ces propos ont fait, mardi, l'objet de la mise au point suivante du ministère des relations extérieures : *« Les déclarations excessives qu'ont pu susciter l'inquiétude et l'émotion compréhensibles des familles ne nous détourneront pas de notre manière d'agir habituelle. Nous poursuivrons nos efforts dans la discrétion, qui, comme le montre l'expérience, est la condition de l'efficacité. »*

● *Prison à vie pour l'ancien chef de la sécurité birmane.* — Le général en retraite Tin Oo, ancien chef des services de sécurité en Birmanie et longtemps considéré comme le successeur désigné de l'ancien président Ne Win, a été condamné, le lundi 14 novembre, à la prison à vie pour corruption et détournement de fonds publics. Il avait perdu toutes ses fonctions officielles au mois de mai dernier. — *(A.F.P., Reuter.)*

Liban

Beyrouth voit dans la reprise des bombardements l'annonce d'un conflit israélo-syrien

De notre correspondant

Beyrouth. — Les bombardements de Beyrouth, essentiellement du secteur chrétien, ont repris ce mercredi matin 16 novembre, pour la troisième journée consécutive, alors que se poursuit après une pause de quelques heures l'offensive contre le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, et le dernier bastion tenu par les forces qui lui sont loyales : Tripoli et le camp attenant de Baddaoui.

Sur cette toile de fond, les spéculations fiévreuses sur le risque d'une guerre imminente syro-israélienne circulent à nouveau à Beyrouth avec de plus en plus d'insistance. Elles sont étayées notamment par les propos du chef de l'Etat hébreu, M. Herzog, en visite à Washington, qui a déclaré que son pays *« était la seule force de dissuasion capable d'arrêter la progression des Syriens au Liban »*, ajoutant : *« M. Assad est en train de jouer gros ; il veut dominer complètement le mouvement palestinien, et, apparemment, il va y réussir ; il veut aussi mettre un terme à toute forme d'indépendance libanaise, ou même à toute possibilité d'indépendance »*.

On craint ici que les maigres progrès enregistrés au congrès du dialogue libanais de Genève ne soient compromis par l'escalade militaire de ces jours-ci. Déjà les médias chrétiens accusent les milices druzes de M. Walid Joumblatt de rompre la trêve militaire en bombardant la capitale, et le quartier est en particulier. Pour sa part, le P.S.P., le parti du dirigeant druze, accuse les forces libanaises chrétiennes d'avoir, par un communiqué catégorique — tandis que M. Pierre Gemayel faisait des déclarations dubitatives — torpillé l'ébauche d'accord difficilement dégagée à Genève.

Les causes de la dégradation de la situation sont si confuses que les interprétations contradictoires s'entrecroisent. On prête par exemple à la Syrie l'intention de faire tourner court le début d'accord de Genève, et de faire pression sur le parti chrétien pour qu'il revienne sur sa position négative à l'égard des premiers résultats du dialogue national. On entend aussi soutenir que l'escalade est un appel du pied aux Américains pour les amener à intervenir militairement et à lancer une opération limitée permettant à Damas de faire machine arrière sans perdre la face, ou encore qu'il s'agit d'une démonstration à l'adresse des partis chrétiens pour leur faire toucher du doigt que les Etats-Unis n'interviendront pas, quelle que soit la gravité de la situation.

Autre explication : la Syrie cherche à *« couvrir »* son opération anti-Arafat de Tripoli, d'une part sur le plan international, en détournant l'attention vers Beyrouth où l'Occident est engagé par le biais de la force multinationale ; d'autre part sur la plan arabe en attaquant des zones chrétiennes en même temps que les derniers réduits palestiniens loyalistes.

La bataille de Tripoli a repris en force mardi à l'aube, puis, après une accalmie nocturne, ce mercredi matin. Encerclé de toutes parts, le camp de Baddaoui a subi un déluge d'obus, et l'on y a dénombré en une seule journée soixante-dix morts et cinquante blessés. Au total, depuis le début de l'offensive de la Syrie et de ses alliés contre les *« arafatistes »*, le nombre des victimes, combattants et civils, dépasse cinq cents morts et mille blessés dans la ville de Tripoli et les camps palestiniens. L'immeuble où résidait dernièrement M. Arafat à Tripoli, au quartier Zahriyé, a été touché par des éclats de deux obus tombés à proximité. Mais le chef de l'O.L.P. ne s'y trouvait pas à ce moment-là. Les assaillants ont progressé de quelques centaines de mètres et ont atteint le camp de Baddaoui par le nord, où ils ont occupé un poste du C.L.A.P., qui fait fonction de police palestinienne. Dans Tripoli assiégée, M. Arafat a des alliés solides chez des intégristes musulmans, qui comptent environ trois mille combattants. Lui-même disposerait à l'intérieur de la ville d'un nombre à peu près égal de fedayin.

A Beyrouth, c'est subitement et par intermittence, aux heures de grande affluence surtout, que les obus s'abattent de façon absolument imprévisible. Ainsi, ce mercredi matin, à 8 heures, au moment où les employés se rendaient à leurs bureaux, plusieurs quartiers du secteur chrétien ont été bombardés : Achrafieh, Sin el Fil, Hazmieh, Jisr el Bacha, Mkallès. Dans la panique, les embouteillages sont devenus encore plus inextricables. Les obus sont tombés en trois temps : le matin, à midi, et en milieu d'après-midi, et ont fait mardi quatre morts et vingt-huit blessés. Les écoles ont été fermées, quelques établissements ayant été touchés.

Le rétablissement du rationnement du courant électrique, une nouvelle annulation du vol d'Air France, ont contribué à entretenir la tension et la psychose de l'imminence de nouveaux et graves événements dans la capitale libanaise.

LUCIEN GEORGE.

Les violences redoublent

(Suite de la première page.)

Dans la nuit de mardi, M. Abou Jihad, chef militaire de l'O.L.P. et bras droit de M. Yasser Arafat, avait déclaré que des forces combinées de l'A.L.P. (armée de libération de la Palestine sous contrôle syrien) et des éléments des « forces spéciales » syriennes se dirigeaient vers le camp de Baddaoui, le long de la route côtière proche du camp de Nahr el Bared, passé aux mains des dissidents la semaine passée. Selon M. Abou Jihad, la Syrie a concentré autour de Tripoli une division de fantassins, une brigade spéciale de parachutistes, 154 pièces d'artillerie, 90 lance-roquettes, tandis que les Libyens disposent d'une brigade dotée de pièces d'artillerie.

● A DAMAS, le commandement commun du F.P.L.P. de M. Habache et du F.D.P.L.P. de M. Hawatmeh a condamné la violation de l'accord de cessez-le-feu qui avait mis fin mercredi aux « combats fratricides » et a réclamé « l'arrêt immédiat » de l'offensive déclenchée contre Baddaoui.

● A PARIS, un envoyé spécial de M. Yasser Arafat a remis mardi au premier secrétaire du parti socialiste français, M. Lionel Jospin, un message du président du comité exécutif de l'O.L.P. le remerciant *« pour les prises de positions du P.S. à propos du Liban et de l'agression syrienne contre l'O.L.P. »*. Dans une interview recueillie dimanche soir et diffusée mardi par France-Inter, M. Arafat avait affirmé que la France pouvait jouer un *« rôle extrêmement important dans la crise du Proche-Orient »*. Il avait indiqué à ce propos qu'il avait reçu un message de M. Mitterrand, sans toutefois en révélé le contenu.

Syrie

SELON UN RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL

Les violations des droits de l'homme se comptent par milliers

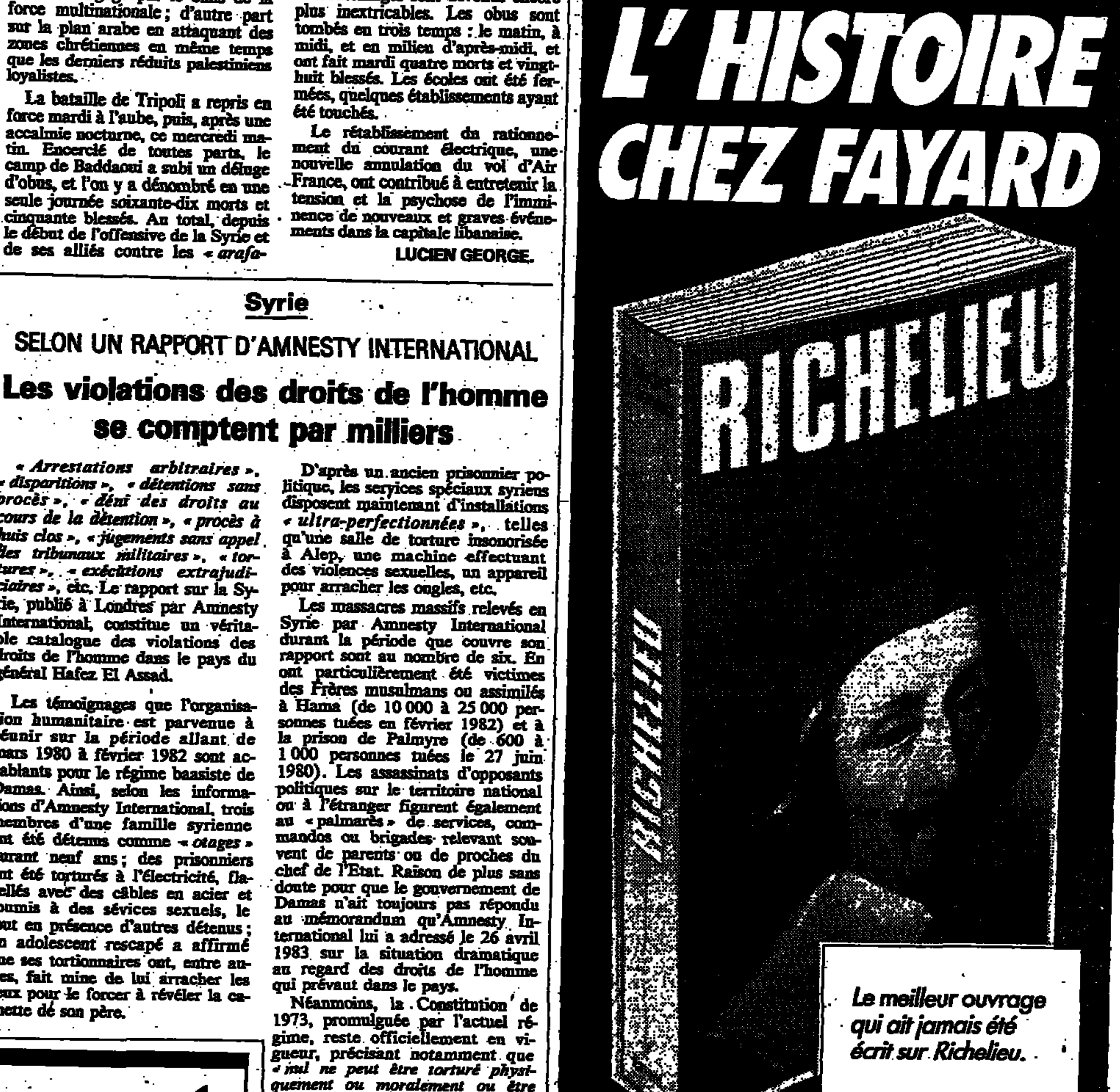
« Arrestations arbitraires », « disparitions », « détentions sans procès », « déni des droits au cours de la détention », « procès à huis clos », « jugements sans appel des tribunaux militaires », « tortures », « exécutions extrajudiciaires », etc. Le rapport sur la Syrie, publié à Londres par Amnesty International, constitue un véritable catalogue des violations des droits de l'homme dans le pays du général Hafez El Assad.

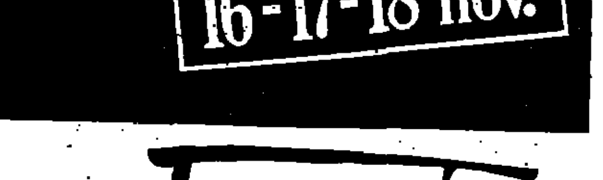
Les témoignages que l'organisation humanitaire est parvenue à réunir sur la période allant de mars 1980 à février 1982 sont accablants pour le régime baasiste de Damas. Ainsi, selon les informations d'Amnesty International, trois membres d'une famille syrienne ont été détenus comme *« otages »* durant neuf ans ; des prisonniers ont été torturés à l'électricité, flagellés avec des câbles en acier et soumis à des sévices sexuels, le tout en présence d'autres détenus ; un adolescent rescapé a affirmé que ses tortionnaires ont, entre autres, fait mine de lui arracher les yeux pour le forcer à révéler la cachette de son père.

D'après un ancien prisonnier politique, les services spéciaux syriens disposent maintenant d'installations *« ultra-perfectionnées »*, telles qu'une salle de torture insonorisée à Alep, une machine effectuant des violences sexuelles, un appareil pour arracher les ongles, etc.

Les massacres massifs relevés en Syrie par Amnesty International durant la période que couvre son rapport sont au nombre de six. En ont particulièrement été victimes des Frères musulmans ou assimilés à Hama (de 10 000 à 25 000 personnes tuées en février 1982) et à la prison de Palmyre (de 600 à 1 000 personnes tuées le 27 juin 1980). Les assassinats d'opposants politiques sur le territoire national ou à l'étranger figurent également au « palmarès » de services, commandos ou brigades relevant souvent de parents ou de proches du chef de l'Etat. Raison de plus sans doute pour que le gouvernement de Damas n'ait toujours pas répondu au mémorandum qu'Amnesty International lui a adressé le 26 avril 1983 sur la situation dramatique au regard des droits de l'homme qui prévaut dans le pays.

Néanmoins, la Constitution de 1973, promulguée par l'actuel régime, reste officiellement en vigueur, précisant notamment que *« nul ne peut être torturé physiquement ou moralement ou être traité d'une façon dégradante... »*. Amnesty International demande simplement à Damas d'appliquer la loi suprême qu'il a lui-même édictée.





AFRIQUE

Angola

DIX-SEPT EUROPÉENS ENLEVÉS PAR L'UNITA

Dans un communiqué publié mardi 15 novembre, à Paris, l'UNITA a annoncé avoir fait prisonniers cinq ressortissants britanniques et douze portugais, le dimanche 13 novembre, dans la région de Cazombo (province de Moxico dans le centre-est angolais). Le mouvement de M. Jonas Savimbi déclare que ces enlèvements ont été effectués *« dans le cadre de la deuxième grande offensive généralisée contre l'occupation soviéto-cubaine »* et que la province de Moxico a été *« pratiquement libérée excepté les villes de Luena et Luau »*. Les prisonniers seraient des techniciens.

Haute-Volta

ARRESTATION DE DIRIGEANTS DE L'ANCIEN RÉGIME

Une quinzaine de personnalités de l'ancien régime ont été arrêtées par les nouvelles autorités voltaïques, a-t-on appris de source proche des familles. Il s'agit notamment de MM. Maurice Yameogo et Sayé Zerbo, anciens présidents, ainsi que de MM. Gérard Kango Ouedraogo, ancien premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale ; Joseph Ouedraogo, ancien président de l'Assemblée nationale ; Joseph Conombo, ancien premier ministre ; Moussa Kargougou, ancien ministre des affaires étrangères, et de quatre autres ministres (MM. Ali Lankoanda, éducation ; Mahamoudou Ouedraogo, travaux publics ; Konate Douamba, éducation, et Paley Issa Welte, développement rural). La plupart de ces personnalités étaient déjà en résidence surveillée.

D'autre part, le commandant Jean-Baptiste Ligani, ministre de la défense et chef d'état-major général, a annoncé lundi 14 novembre à Accra (Ghana), au cours d'une visite à son homologue ghanéen, le général Arnold Quainoo, que les forces armées voltaïques assureraient la défense de leur voisin en cas d'agression. Ces propos s'inscrivent dans le processus de rapprochement entre les deux Etats. Au début du mois, le Ghana et la Haute-Volta avaient organisé des manœuvres militaires communes. – *(A.F.P., Reuter.)*

République Sud-Africaine

DÉMISSION DU MINISTRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Pretoria *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. – M. Fanie Botha, soixante et un ans, ministre de la main-d'œuvre et deuxième personnalité dans la hiérarchie du gouvernement, a annoncé, mardi 15 novembre, sa démission, qui a été acceptée *« à regret »* par le premier ministre.

Le *Sunday Express* avait accusé, dans un article paru le week-end dernier, M. Botha d'avoir promis en 1979, alors qu'il détenait le portefeuille des mines, d'accorder une licence de prospection de diamants à un ancien ami contre une enveloppe de 210 000 dollars. M. Botha avait réfuté ces allégations.

● *L'ONU hostile à la nouvelle Constitution.* – L'Assemblé générale de l'ONU a adopté, mardi 15 novembre, par 141 voix contre 7 abstentions, une résolution récusant toute validité au référendum organisé le 2 novembre dernier en République Sud-Africaine, visant à associer de façon partielle et séparée les métis et les Indiens à l'exercice du pouvoir. Les électeurs blancs, seuls à être consultés, avaient approuvé par près de 60 % le référendum constitutionnel. L'Assemblée générale de l'ONU a déclaré que ces propositions constitutionnelles, qui privent la majorité noire *« de ses droits fondamentaux »*, sont contraires aux principes de la charte des Nations unies et estime que les résultats du référendum n'ont aucune validité. – *(A.F.P.)*

● *Assassinat d'un missionnaire au Zimbabwe.* – Un missionnaire autrichien appartenant à l'ordre des maristes, le Frère Mathias Sutterluety, a été tué, jeudi 10 novembre, après avoir été enlevé par un groupe de rebelles, dans la province du Matabeleland (au sud-est du pays), a annoncé, samedi 12 novembre, le gouvernement de Harare. Le Frère Sutterluety, qui était au Zimbabwe depuis 1963, est le troisième Blanc assassiné au Zimbabwe en huit jours. Un fermier blanc avait été tué le 5 novembre, et un second le 7 novembre. Au cours des vingt derniers mois, plus de trente fermiers et mineurs blancs et au moins une centaine de civils noirs ont été tués par des rebelles au Matabeleland. – *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

DEVANT L'ASSEMBLÉE DE L'O.E.A.

Le groupe de Contadora tente de relancer la négociation en Amérique centrale

A Washington, le groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama, Venezuela) tente de mettre à profit la réunion de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) pour accélérer une solution diplomatique de la crise en Amérique centrale.

« La négociation doit presser le pas », a déclaré, mardi 15 novembre devant l'assemblée générale de l'O.E.A., le ministre mexicain des affaires étrangères, M. Bernardo Sepulveda. *« Maintenant, plus que jamais*, a-t-il dit, *les faits et les actions doivent correspondre aux mots et aux intentions. »*

Le ministre a, par ailleurs, évoqué les événements de Grenade – *« une pratique que nous croyions disparue »*, – qui, selon lui, *« ont démontré que sans négociations politiques surgit la violence et l'usage de la force »*. *« Grenade ne doit en aucun cas être un précédent »*, a-t-il affirmé.

L'initiative du groupe de Contadora, lancée en janvier, bénéficie de l'appui de tous les pays latino-américains. Le soutien des Etats-Unis aux travaux du groupe a également été réaffirmé, lundi, par le secrétaire d'Etat adjoint, M. Kenneth Dam, qui a estimé qu'ils étaient *« responsables et appropriés »*.

Le groupe de Contadora a mis au point, en septembre 1983 à Cancun (Mexique), un document en vingt et un points approuvé par les cinq pays d'Amérique centrale, comprenant en particulier le principe de non-intervention, la réduction des forces militaires, le retrait des conseillers militaires étrangers et la réconciliation politique. Le groupe devrait présenter aux cinq pays d'Amérique centrale concernés un projet qui, selon le ministre mexicain, jettera les bases *« pour l'élaboration d'instruments juridiques consacrant les droits et les devoirs des Etats et leur permettant une coexistence respectueuse »*.

● *A la Grenade*, un gouvernement provisoire a été officiellement mis en place mardi 15 novembre. Il doit demeurer en fonctions jusqu'à l'organisation d'élections dans un délai de six à douze mois. Le conseil provisoire de neuf membres doit être dirigé par M. Alister McIntyre, actuellement secrétaire général adjoint de la CNUCED. Celui-ci était absent mardi. Le conseil doit instituer un tribunal spécial qui examinera la situation de la centaine de Grenadins actuellement incarcérés, notamment les membres du conseil révolutionnaire soupçonnés d'avoir joué un rôle dans l'assassinat de l'ancien premier ministre Maurice Bishop le 19 octobre dernier. Les quatre mille trois cents soldats américains encore présents dans l'île continuent à rechercher une trentaine de « Cubains » qui seraient toujours dans les montagnes, ont indiqué mardi les responsables américains.

Etats-Unis

L'AMENDEMENT CONSTITUTIONNEL SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES EST UNE FOIS DE PLUS REPOUSSÉ

Washington *(A.F.P.)*. – La Chambre des représentants a repoussé, le mardi 15 novembre, un amendement à la Constitution consacrant l'égalité des droits (ERA) entre les hommes et les femmes, qui fait l'objet de débats depuis une dizaine d'années aux Etats-Unis. Le texte n'a obtenu que 278 voix contre 147, soit 6 de moins que la majorité des deux tiers requise pour un amendement constitutionnel. L'ERA, qui stipule simplement que *« l'égalité des droits ne sera pas déniée ou limitée en raison du sexe »* de la personne intéressée, avait été adopté par le Congrès en 1972. Pour entrer en vigueur, il devait toutefois être ratifié par les trois quarts des Etats, et il manquait l'approbation de trois Etats lorsque le délai limite pour la ratification est venu à expiration l'an dernier.

Le vote sur l'ERA avait été réintroduit mardi par le speaker (président) démocrate de la Chambre des représentants, M. Thomas O'Neill, qui a eu recours à une procédure limitant la durée des débats. Le président Reagan est depuis toujours opposé à l'ERA. Il affirme qu'il n'est pas hostile au principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, mais il ne voit pas l'utilité de l'inscrire dans la Constitution. L'ERA pourra à nouveau faire l'objet d'un vote à la Chambre l'an prochain.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● DÉMISSION DU MINISTRE *DU TRAVAIL.* – M. Ramiro Barrenchea, ministre du travail, a démissionné mardi 15 novembre de son poste pour devenir leader du groupe communiste au Parlement. Il a été remplacé par M. Horst Grebe, également membre du parti communiste. Le gouvernement de M. Siles Zuazo comprend un autre communiste, M. Carlos Carvajal, ministre des mines et de la métallurgie. D'autre part, le directeur du bureau de la Lufthansa à La Paz a été enlevé, mardi, par des inconnus. – *(Reuter.)*

Brésil

● LE PRESIDENT FIGUEIREDO EN VOYAGE DANS CINQ PAYS D'AFRIQUE. – Pour la première fois depuis l'indépendance du Brésil, un président brésilien effectue un voyage officiel en Afrique. Le général Figueiredo a entamé, le lundi 14 novembre, un périple qui doit le conduire au Nigéria, en Guinée-Bissau, au Sénégal, en Algérie et au Cap-Vert. L'Afrique est aujourd'hui la seconde priorité de la diplomatie brésilienne. – *(Reuter.)*

Cuba

● LES DÉPENSES MILITAIRES EN HAUSSE. – Le commandant en chef des forces armées cubaines, M. Raul Castro, a déclaré, mardi 15 novembre, que son pays allait accroître ses dépenses militaires pour affronter l' *« agression américaine »*. Il a précisé que des fortifications allaient être construites autour des principales villes du pays. – *(A.P.)*

La Grenade

● M. COARD NIE TOUTE RESPONSABILITÉ DANS L'ASSASSINAT DE MAURICE BISHOP. – M. Bernard Coard, l'ancien vice-premier ministre grenadin, nie toute participation aux événements qui ont abouti à l'assassinat de Maurice Bishop, premier ministre de la Grenade, le 19 octobre. Détenu à la prison de Richmond Hill, près de Saint-George's. Il a affirmé, mardi 15 novembre, que les accusations dont il faisait l'objet *« étaient injustes »*. La rivalité opposant le vice-premier ministre et Maurice Bishop s'était aggravée dans les jours qui ont précédé la mort de ce dernier. L'affrontement avait éclaté le 14 octobre, peu après le retour du premier ministre d'un voyage en Hongrie, en Tchécoslovaquie et à Cuba. M. Coard avait alors réussi, avec l'aide de l'armée, à faire assigner M. Bishop à résidence. – *(A.F.P.)*

Japon

● TROIS AVIONS SOVIÉTIQUES VIOLENT L'ESPACE AÉRIEN. – Trois bombardiers soviétiques ont violé l'espace aérien japonais mardi matin 15 novembre lors d'un vol entre la partie extrême-orientale de l'U.R.S.S. et la mer de Chine, annonce l'Agence de défense japonaise. Selon l'agence, les bombardiers, deux TU-16 et un TU-95, volaient avec sept autres avions militaires lorsqu'ils se sont introduits dans l'espace aérien japonais durant environ quatre-vingt-dix secondes. Dix-huit chasseurs japonais ont décollé immédiatement pour faire des signaux d'avertissements aux appareils soviétiques qui se sont séparés en trois groupes pour s'éloigner. – *(A.F.P.)*

R.F.A.

● SAISIE D'UN ORDINATEUR AMÉRICAIN DESTINÉ A L'U.R.S.S. – M. John Walker, haut fonctionnaire du département américain du Trésor, a révélé au *New York Times* que les autorités ouest-allemandes avaient saisi, vendredi 11 novembre, un ordinateur américain très sophistiqué, un VAX.11-782 de la firme Digital Equipment, quelques minutes avant qu'il ne quitte le port de Hambourg pour l'U.R.S.S. via la Suède. Cet ordinateur, qui peut avoir des applications militaires, ne peut normalement pas être exporté vers les pays de l'Est. Il avait été livré par une compagnie basée à New-York, dont le nom n'a pas été rendu public, à l'une de ses filiales en Afrique du Sud puis transporté à Hambourg.

Vietnam

● PRISONNIERS AU VIETNAM. – L'Union des écrivains de France, alertée par Amnesty International, dénonce *« les conditions inhumaines et la détention injustifiée du poète vietnamien Bui Hoang Cam par les autorités d'Hanoï »*. Arrêté le 20 août 1982, il est notamment accusé d'avoir entretenu des relations culturelles avec des étrangers de passage au Vietnam. De même, l'Union des écrivains de France s'alarme et proteste énergiquement contre les conditions de détention du philosophe Tran Duc Thao.

Le Monde

politique

Camarade sourire

Porte-parole du parti communiste et, à ce titre, responsable de la communication à la direction de ce parti, M. Pierre Juquin a présenté au comité central un rapport sur ce sujet. *« Toute pensée,* dit-il notamment dans ce rapport, *doit passer, même au niveau où elle se forme, par cet intermédiaire : la communication. »*

M. Juquin a donné une illustration de ce principe en s'adressant, mardi, aux journalistes. *« Georges Valbon,* a-t-il dit, *a pris sa décision il y a quelques jours. Il nous l'a fait connaître. Il serait absurde de penser qu'il ne l'ait pas fait. »* Ainsi, la pensée de M. Valbon a, enfin, été rendue publique, par M. Juquin, « au niveau où elle s'était formée ». Nul n'en doutait, à vrai dire, et les affirmations de M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., sur le caractère *« personnel »* de la décision du président de Charbonnages de France, avaient été prises pour ce qu'elles étaient : la marque d'une volonté d'éviter que cette démission ne prenne, à l'approche du sommet P.S.-P.C.F., une dimension que les communistes ne souhaitaient pas lui donner.

Cette volonté s'est exprimée, aussi, à l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat sur les crédits de l'industrie, puisque les communistes ont non seulement voté ces crédits, mais accepté l'objectif d'une production annuelle de charbon de 18 millions de tonnes, loin des 30 millions de tonnes que, en 1981, la gauche disait possibles. Bien sûr, s'il existait une ligne budgétaire particulière pour l'aide à la production charbonnière, les députés communistes ne l'auraient pas votée, a indiqué M. André Lajoinie, président de leur groupe, après la réunion hebdomadaire de celui-ci. Mais puisqu'il n'en existe pas...

M. Valbon était en désaccord avec le niveau des aides prévu par le budget. Ce n'était pas nouveau. Il aurait pu partir plus tôt, mais il avait pensé, avec les communistes, qu'il valait la peine de négocier. En vain. M. Valbon n'appliquera donc pas une politique contraire à celle pour laquelle il avait été nommé. Les mineurs et les habitants du Nord-Pas-de-Calais sauront que ce n'est pas un communiste qui programme la fermeture des puits. Après tout, les élus socialistes, nombreux dans la région, connaissent bien la question. Si cela chante à l'un d'entre eux, qu'il n'hésite pas !

C'est net et cela ne veut pas dire plus que cela ne dit. Les communistes, a répété M. Juquin, sont au gouvernement pour que la France trouve une issue *« nationale »,* non *« reaganienne »* ni *« thatchérienne »,* à la crise. C'est bien ce que proposait M. François Mitterrand et ce que prévoit l'accord P.S.-P.C.F. du 23 juin 1981 ; c'est toujours, selon les communistes, ce que recherche le gouvernement. La preuve ? La droite ne cesse de l'attaquer et ne trouve rien de bon dans tout ce qu'il fait.

Pour qu'il n'y ait pas de doute, M. Juquin, très en verve « communicative », a expliqué qu'il n'y a pas un *« monsieur sourire au gouvernement »* et un *« camarade grimace place du Colonel-Fabien ».*

Donc, le départ de M. Valbon n'est pas un *« coup »* du *« camarade grimace »,* pas plus que les déclarations de M. Charles Fiterman – reprises par M. Juquin – sur le fait que *« nous ne sommes pas en 1977 »* n'est un geste de *« monsieur sourire ».* D'ailleurs, pour que ce soit tout à fait clair, M. Juquin l'a répété aux membres du comité central : *« On dit qu'une succession est ouverte : c'est faux. Tout simplement. »*

Attention aux pièges de la communication ! A force d'entendre M. Juquin dire que c'est faux, on va finir par croire que c'est vrai.

Quant aux socialistes, le porte-parole du P.C.F. les aura prévenus : il n'y a pas de désaccord majeur entre les deux partis sur la politique étrangère. Tout au plus une toute petite différence, puisque les communistes pensent que, dès lors que l'on décompte les armes nucléaires existant sur le continent européen, il faut y inclure celles que possède la France. C'est vraiment peu de chose.

La politique du P.C.F., « communiqué » par M. Juquin, c'est *« camarade sourire ».*

PATRICK JARREAU.

LA RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

Bombarder le parti communiste, c'est ouvrir la route au reaganisme en France

déclare M. Juquin

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, a introduit les débats du comité central du P.C.F. (1) réuni lundi 14 et mardi 15 septembre, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), avec un rapport sur *« la communication et la propagande du parti dans les conditions d'aujourd'hui ».* M. Juquin a expliqué que la droite, *« tout en prenant en compte les particularités de la France (...), fait son plein aux « pompes à idées » américaines et britanniques ».* Il a longuement insisté sur la *« pression idéologique américaine »,* qui, a-t-il dit, *« s'exerce de bien* [des] *façons dans les pays capitalistes ».*

Selon M. Juquin, *« la droite a récupéré (...), dans certains pays, les désillusions causées par des politiques social-démocrates »,* tandis que *« par les effets conjuguées de difficultés objectives et du déferlement de la guerre idéologique les pays socialistes ont perdu »,* aux yeux de beaucoup de travailleurs, *« une grande part de leur pouvoir de conviction ».* En France, a-t-il expliqué, l'opposition tente *« de suractiver les traditions de la droite « populiste » : bonapartisme, boulangisme, poujadisme, et même racisme ».*

M. Juquin a ajouté : *« La France n'est ni la Grande-Bretagne ni les Etats-Unis. En 1981, elle est parvenue à se frayer des possibilités nouvelles. La gauche y est unie au gouvernement, où elle n'est jamais restée aussi longtemps. L'une de ses composantes y est un parti communiste sérieux, actif, constructif. Le mouvement syndical y possède des traditions et des moyens. Dans notre pays, face à l'assaut de la droite, l'heure de la contre-offensive a sonné (...).*

» La France souffre. Mais elle bénéficie aujourd'hui, grâce à la gauche, de l'un des taux de chômage les plus bas d'Europe, bien qu'il reste beaucoup trop élevé. Elle possède l'un des systèmes de protection sociale les plus avancés du monde. Les salariés y détiennent des acquis légaux importants. Le secteur public peut y jouer un rôle dynamique. Il importe que les Français ne laissent pas détruire cette richesse. Il importe qu'ils utilisent à fond ces avantages pour marcher vers une issue nationale.

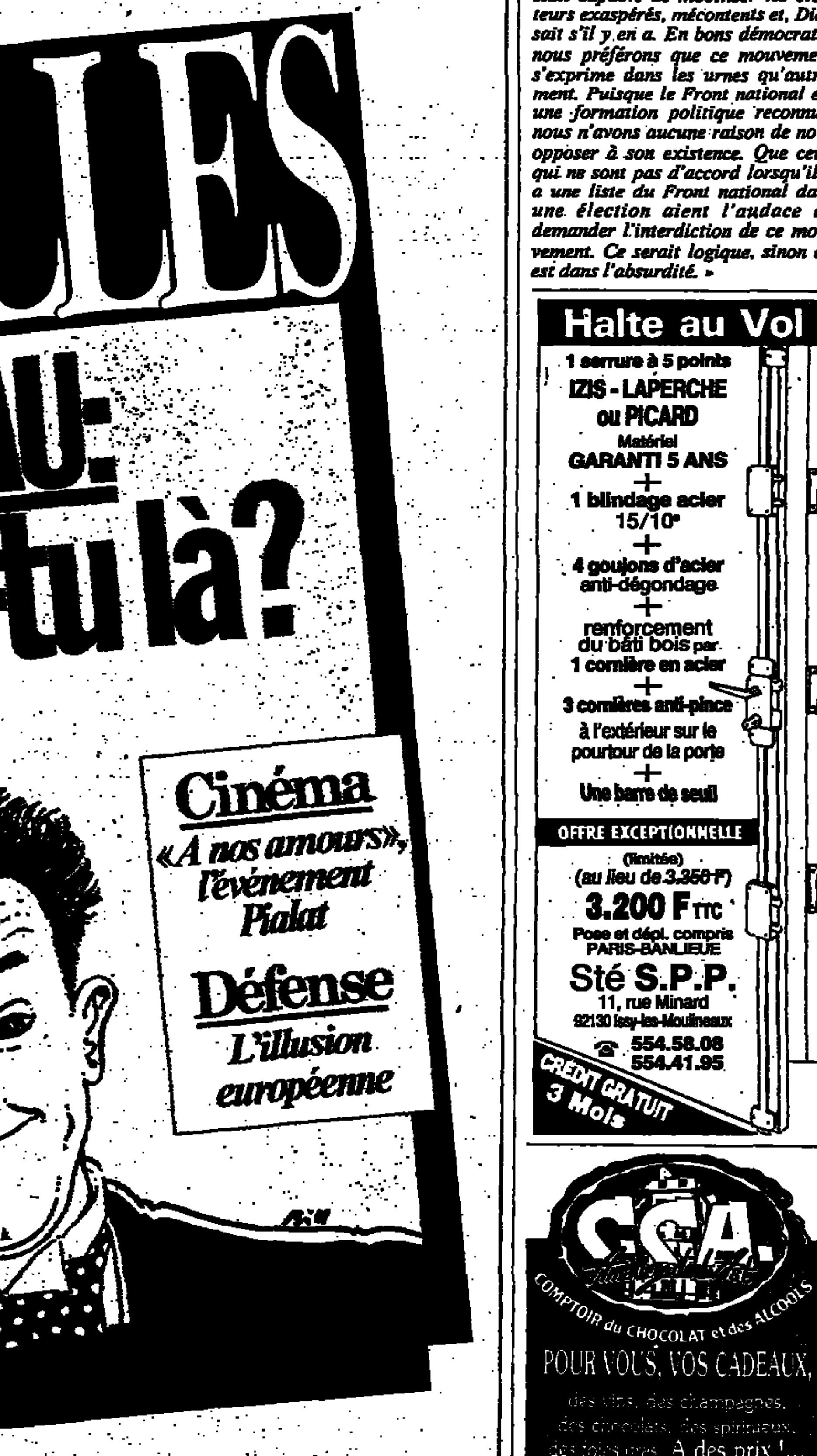
» Il ne suffit pas de montrer aux Français les réalités d'une aventure de droite. Il est encore beaucoup plus important d'agir pour progresser vers la solution des problèmes de la France et de ses habitants. »

« Notre parti, a déclaré M. Juquin, *respecte sans défaillance l'accord signé avec le parti socialiste. Il se consacre à surmonter les difficultés de l'héritage et de la situation. Il prend des initiatives sur le terrain économique et social, pour la paix, pour l'union et pour la réussite de la gauche, pour le rassemblement des Français. L'expérience a montré qu'un parti communiste français influent et actif est indispensable pour que le mouvement populaire avance. Cela dérange les adversaires de l'union de la gauche et de sa réussite. Voilà pourquoi ils tentent en ce moment d'affaiblir, d'isoler, de discréditer notre parti. De cet anticommunisme, la droite tire le plus grand profit. C'est une pièce maîtresse de son plan de bataille. Car pour réussir son opération de reconquête, de revanche et de régression, elle a besoin que la gauche soit affaiblie et disloquée, et le mouvement ouvrier, chez nous comme dans d'autres pays, désorienté, démoralisé, déstructuré. Bombarder le parti communiste, c'est ouvrir la route au reaganisme en France. »*

Le porte-parole du P.C.F. a traité, ensuite, des problèmes nouveaux que posent, dans ce contexte, les moyens de communication modernes. *« Nous nous trouvons,* a-t-il dit, *du point de vue de notre communication, à un moment de transition. Nous avons régressé dans certaines pratiques de communication, patiemment construites depuis la fondation de notre parti : il faut les réactiver dans un esprit nouveau. Nous n'avons par encore appréhendé la plupart des nouvelles techniques de communication : il nous faut les assimiler. Nous n'avons pas encore mis tous les communistes en état d'appliquer et d'exprimer dans le concret notre stratégie sous tous ses aspects : il nous faut les y aider. »*

(Dessin de PLANTU.)

(1) Les secrétaires fédéraux non membres de cette instance avaient été conviés à cette réunion.



Après l'élection d'Aulnay-sous-Bois

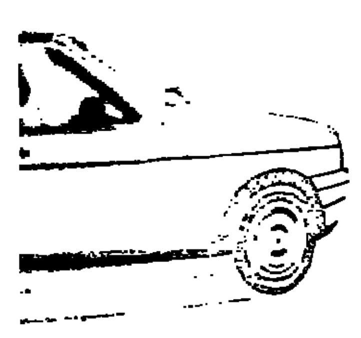
M. MARCHAIS ET LE BUREAU 33

Dans *l'Humanité* du mercredi 16 novembre, M. François Asensi, premier secrétaire de la fédération communiste de Seine-Saint-Denis, député, membre du conseil municipal d'Aulnay-sous-Bois, écrit notamment, à propos du commentaire du *Monde* daté du même jour sur les déclarations faites le 13 novembre par M. Georges Marchais : *« En évoquant les résultats du bureau 33 à Aulnay-sous-Bois, Georges Marchais n'a fait que constater ce que d'autres avaient pu vérifier : le score de la gauche dans ce secteur était parmi les meilleurs pour la municipalité sortante puisque, comparé au premier tour de mars dernier, elle réalisait un très bon résultat et il était dès lors normal de contester la fraude.*

» Il est cependant vrai qu'au deuxième tour la participation est sensiblement moins importante qu'en mars dans le même bureau, mais il serait simpliste de tirer des conclusions sans une étude sérieuse du comportement des électeurs entre les deux tours.

» Quant au fait que vingt-quatre personnes avaient voté dans ce bureau, alors qu'elles avaient quitté la commune, je ferai observer que plusieurs centaines d'électeurs et d'électrices ayant quitté la commune, mais étant toujours inscrits à Aulnay, ont voté les 6 et 13 novembre. Je ne vois rien qui ne soit conforme à la loi. »

● *M. Labbé : le Front national mobilise les électeurs exaspérés.* – M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, évoquant mardi 15 novembre l'élection municipale d'Aulnay-sous-Bois, a estimé que les résultats reflétaient *« plus une défaite de la majorité qu'une victoire de l'opposition ».* Il a admis que *« par ses positions extrêmes, le Front national était capable de mobiliser les électeurs exaspérés, mécontents et, Dieu sait s'il y en a. En bons démocrates nous préférons que ce mouvement s'exprime dans les urnes qu'autrement. Puisque le Front national est une formation politique reconnue, nous n'avons aucune raison de nous opposer à son existence. Que ceux qui ne sont pas d'accord lorsqu'il y a une liste du Front national dans une élection aient l'audace de demander l'interdiction de ce mouvement. Ce serait logique, sinon on est dans l'absurdité. »*



POLITIQUE

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les communistes adoptent l'objectif d'une production annuelle de 18 millions de tonnes de charbon

L'Assemblée nationale a examiné et adopté, mardi 15 et mercredi 16 novembre, les crédits du ministère de l'industrie et de la recherche et ceux du secrétariat d'Etat à l'énergie. L'ensemble de ces crédits s'élève à 40,852 milliards de francs.

La politique industrielle avait donné lieu à un débat, le 11 octobre, à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 13 octobre), débat dont les grandes lignes se sont retrouvées dans l'examen des crédits de l'industrie.

A propos de l'énergie, la relance du débat sur la politique charbonnière, entre le P.C. et le gouvernement, a éclipsé toute autre considération. L'opposition a laissé face à face les deux protagonistes, non sans ironiser sur l'abandon des objectifs définis par le gouvernement en 1981.

M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat a rappelé que, dès le mois d'avril, M. François Mitterrand avait indiqué qu'un « *choix* » s'imposait et il a souligné que « *cette orientation n'a pas été contestée* ». Puis le secrétaire d'Etat a affirmé : « *Il nous appartient (...) de donner (...) un avenir (...) à Charbonnages de France, qui doit définir un projet d'entreprise à dimension nationale et internationale (...) ; un avenir aux régions minières, dans lesquelles toute fermeture de puits devra être compensée, dans une démarche concertée, par l'attribution de tous les moyens nécessaires à la reconstitution d'un tissu industriel, plus prometteur et moins soumis aux contraintes d'un sous-sol national, dont personne ne peut nier les limites.* » M. Auroux a évoqué, à ce propos, la « *formidable mutation technologique* » en cours. « *N'est-elle pas*, a-t-il demandé, *l'occasion extraordinaire d'accueillir les premières réalisations de cette nouvelle ère industrielle ?* (...) *Nous proposons aux mineurs de la faire, d'abord, pour eux et avec eux.* »

Le secrétaire d'Etat à l'énergie a conclu en rappelant les crédits prévus par son budget dans le domaine charbonnier, notamment ceux qui sont « *nécessaires pour la mise en route de la centrale de Gardanne* », ainsi que la contribution annuelle de 325 millions de francs, destinée à la réindustrialisation des bassins miniers.

M. Joseph Legrand (P.C., Pas-de-Calais) a, lui aussi, rappelé les engagements pris par la majorité en matière de politique charbonnière : « *La gauche en France*, a précisé M. Legrand, *prenait acte de la place de cette énergie dans l'approvisionnement de notre pays, lors du débat de l'automne 1981.* » Le député du Pas-de-Calais a ajouté : « *Cette décision a pour nous une valeur d'engagement politique. Son esprit ne peut qu'être respecté. (...) Le fait que la subvention ne soit pas revalorisée ne nous apparaît pas conforme aux engagements pris, et c'est pourquoi nous ne l'acceptons pas.* »

Néanmoins, M. Legrand a ajouté : « *Nous estimons que, pour préserver l'avenir, préparer les conditions de mise en œuvre de la relance, notre objectif devrait être de maintenir une aide équivalente à celle de l'an passé, en vue de produire autour de dix-huit millions de tonnes. Alors que nous risquons de descendre au-dessous de seize millions de tonnes, et de perdre huit à dix mille emplois, les importations demeureront, encore, d'un niveau équivalent.* »

La position des députés du P.S., à propos de la politique charbonnière, a été exprimée notamment par M. Jean-Pierre Kucheida (P.S., Pas-de-Calais), maire de Liévin. M. Kucheida a d'abord rappelé « *la dette de la nation vis-à-vis de ceux qui ont permis, par deux fois, le renouveau économique national. (...) Notre région*, a-t-il dit, *mérite cette solidarité nationale, tant réclamée pendant vingt ans.* » Le député du Pas-de-Calais a ajouté : « *Nous faisons confiance à M. François Mitterrand et nous savons que les engagements seront tenus : une ligne nouvelle de 325 millions de francs est consacrée à la reconversion des zones minières ; elle sera maintenue pour une durée de cinq ans au moins. Pour réindustrialiser le Pas-de-Calais, il conviendrait que, chaque année, une grande entreprise nationale s'y implante.* »

Une démission « oubliée »

La démission de M. Georges Valbon, président de Charbonnages de France, était une décision tellement « *personnelle* » qu'elle est déjà oubliée. A écouter les députés communistes, qui, lors de la discussion à l'Assemblée nationale, des crédits de l'énergie, n'ont pas cité une fois le nom du président démissionnaire, le désaccord sur la politique charbonnière ne suscite que des « *réserves* », dans un budget qui comporte, par ailleurs, des « *priorités positives* ».

Ces « *réserves* » ont empêché d'autant moins les députés communistes de voter ce budget qu'ils acceptent maintenant que la production de charbon soit limitée à 18 millions de tonnes.

Les choses sont donc claires. Pour M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, l'« *acte politique essentiel* », *c'est le vote du budget.* Le départ de M. Valbon n'est plus que le départ d'un président ; ce n'est pas le premier, ni le dernier.

Pour M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, les choses sont tout aussi nettes, mais en sens inverse. Après la démission de M. Valbon, le P.S. et le P.C.F. ressemblent, a-t-il dit dans les couloirs de l'Assemblée, « *à un couple qui cherche à divorcer et où chacun accumule le maximum de preuves contre l'autre* ». « *Cela ne conduira pas forcément*, a-t-il indiqué, *à une rupture, mais chacun se donne des armes.* » Pour M. Labbé, cette « *manœuvre* » s'inscrit dans le cadre de la « *double pression* » qu'exercent le P.C.F. et le P.S. avant leur rencontre au sommet.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F., avait autant de mal que M. Labbé à « *oublier* » le départ de M. Valbon. Pour le député des Bouches-du-Rhône, « *les communistes ne font rien au hasard* ». « *C'est un pas supplémentaire*, a-t-il dit, *dans le processus de critique, ce que M. Jospin a appelé le* « grand *écart* ». Selon M. Gaudin, la démission de M. Valbon est, pour les communistes, une façon de dire aux socialistes qu'ils peuvent, d'un jour à l'autre, quitter le gouvernement.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., affirmait à propos des élections municipales perdues par le P.C.F. : « *S'il n'y avait pas eu à refaire ces élections, il n'y aurait pas eu à les perdre.* » Le départ de M. Valbon pose sans doute un problème du même ordre : parce qu'il aura fallu l'oublier un jour, il faudra peut-être s'en souvenir plus tard.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

PRÉCISION. — Dans l'article publié dans *le Monde* du 16 novembre, nous écrivions que « *M. Georges Valbon était le président-directeur général démissionnaire des Charbonnages de France* ». M. Valbon était président du conseil d'administration et non pas P.-D.G. de cette entreprise nationale.

● *Crédits de la consommation.* — L'Assemblée nationale a adopté, mardi 15 novembre, les crédits du secrétariat d'Etat à la consommation. Ces crédits, intégrés dans ceux du ministère de l'économie, des finances et du budget, s'élèvent à 321,15 millions de francs, en progression de 16,4 % par rapport à 1983.

LE PROJET DE RÉFORME DE LA PRESSE MOBILISE LA GAUCHE ET LA DROITE

Sommets

« *Projet contre projet* », avait souhaité M. Jospin. Pour l'heure, ce sera plutôt, entre la majorité et l'opposition, sommet contre sommet. L'annonce, par M. Jean-Claude Gaudin, d'une prochaine réunion des dirigeants de l'opposition, a d'abord, dans l'esprit de celle-ci, une vertu symbolique : faire pièce au sommet P.C.-P.S. qui se prépare dans un contexte difficile ; la discorde chez les uns fera mieux apparaître la concorde chez les autres.

Au-delà, l'opposition place *autant d'espoirs dans la bataille* qui va se livrer sur la presse qu'elle n'en avait nourris sur la « querelle » scolaire : un bon terrain de mobilisation, croit-elle, et surtout une autre occasion de se parer des vertus de défenseur des libertés. Bref, elle mise sur un nouveau bouillonnement de nature à nuire à l'image du pouvoir. C'est précisément la crainte d'un tel remue-ménage qui explique les réserves d'un certain nombre de responsables de la majorité face à un projet que M. Mauroy a eu du mal à faire admettre.

Les adversaires du principe même d'une offensive du gouvernement avaient fait observer qu'il serait difficile, dans une matière aussi délicate, de trouver le point d'équilibre qui placerait sans équivoque la gauche dans le camp des défenseurs de la liberté. L'exemple de l'école privée montre combien il est difficile de maîtriser un débat public sur un sujet aussi sensible, chacun ayant sa propre conception des libertés. Une autre objection consistait à dire que, quelle que soit le contenu du texte, il ne *sera pas suffisant*, les problèmes de la presse étant autant, sinon plus, économiques que politiques.

Le premier ministre a finalement obtenu gain de cause en faisant prévaloir des considérations d'opportunité politique. Las de diriger un gouvernement sur la défensive, il importait à M. Mauroy de montrer à l'opinion de gauche que, malgré la crise, le changement continue. Au moment où la cohésion de la majorité est mise à l'épreuve, voilà une occasion offerte à celle-ci de se ressouder, qui plus est sur un terrain considéré par les socialistes et par les communistes comme décisif, celui de l'idéologie. Le risque est alors que les militants ne fassent la fine bouche ou jugent le compromis trop tiède, comme c'est le cas dans l'affaire scolaire.

Il reste que la future « loi Mauroy » consacrera aussi l'échec de deux ans d'atermoiements et de recherches de compromis, essentiellement d'origine élyséenne, avec le « trust » qu'il s'agit auourd'hui de maîtriser.

J.-M. C.

Dans l'opposition

M. CLAUDE LABBÉ (R.P.R.) : le statut de la presse serait un corset

A l'issue de la réunion du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, M. Claude Labbé a confirmé qu'une réunion commune des responsables du R.P.R. et de l'U.D.F., en présence de MM. Chirac et Lecanuet, se tiendrait vers la mi-décembre après que sera connu le projet gouvernemental concernant la presse écrite. Il répondait ainsi à une initiative de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. M. Labbé a ajouté : « *L'idée même d'un statut de la presse est mauvaise car qui dit statut dit forcément corset. Les projets du gouvernement apparaissent davantage dirigés contre un groupe que vers la véritable sauvegarde du pluralisme et de la liberté de la presse. Si le gouvernement veut s'attaquer à ce qu'il appelle les trusts, il doit s'attaquer à l'ensemble du problème, c'est-à-dire aux trusts que sont l'agence Havas ou les Messageries. Parler des problèmes de la presse, c'est également aborder la question de l'existence à côté de la télévision et des radios d'Etat, des télés et radios privées.* »

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., estime que « *le pouvoir actuel se caractérise par le désir systématique de tout contrôler* ».

Selon M. Raymond Barre, « *le gouvernement n'entend rien moins que de contrôler la presse et de l'enserrer dans les tentacules de la pieuvre rose* ».

M. Alain Peyrefitte, député R.P.R. de Seine-et-Marne, ancien ministre de l'information, s'est déclaré favorable à une « loi anti-trusts », afin de « *démanteler le trust d'Etat sur la télévision et la radio sur lequel la gauche a mis la main* ». Il a fait observer que 95 % des foyers français regardent la télévision, que 91 % écoutent la radio et que 20 % seulement lisent les journaux. « *Maintenir ce monopole de l'audiovisuel est une plaisanterie.* » Il a ajouté que « *l'Etat exerçait un quasi-monopole sur la publicité d'Etat et favorisait les journaux proches du gouvernement* ».

Pour M. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris, « *le gouvernement, effrayé par ses défaites et ses désillusions, tente d'empêcher l'opposition de s'exprimer* ».

Selon les comités d'action républicaine, « *MM. Defferre et Hersant savent très bien gagner de l'argent en entretenant des journaux d'opinions différentes. Empêcher cette souplesse, c'est manifester un esprit primaire qui risque de conduire à la disparition de nombreux titres de province* ».

L'intergroupe parlementaire pour « *le respect de l'objectivité et du pluralisme de l'information* », que préside M. Jacques Baumel (R.P.R., Hauts-de-Seine), proteste « *contre le projet du gouvernement, discriminatoire et restrictif, qui, sous prétexte de s'attaquer à certains journaux qui déplaisent au pouvoir, porte gravement atteinte à l'indépendance de l'information, garantie essentielle d'un régime de démocratie libérale* ».

M. Philippe Malaud, président du C.N.I.P., dénonce l'intention du gouvernement d'« *assujettir la presse aux pouvoirs politique et syndical* » et de « *céder à la panique électorale* ».

M. Jean-Maxime Lévêque, président d'UNIR, rappelle que « *le succès d'un journal dépend du libre choix des lecteurs* » et craint que « *la liberté de penser ne soit maintenant menacée* ».

Dans la majorité

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de communication, a déclaré que le seul objectif du gouvernement est d'« *assurer le droit du lecteur au lieu de laisser s'imposer le droit du plus fort. Les dispositions prévues ne peuvent en aucun cas heurter les consciences, mais elles peuvent contredire certains intérêts* ».

M. Louis Mermaz, député de l'Isère (P.S.), président de l'Assemblée nationale, assure que « *la loi anti-trusts permettra aux journalistes d'écrire dans le journal qu'ils souhaitent des choses qu'ils pensent sans être obligés de s'autocensurer ou de se taire* ».

M. Georges Sarre, député de Paris (P.S.), salue « *l'avancée démocratique que constitue le retour à la volonté du Conseil national de la Résistance* ». Il ajoute : « *Il est scandaleux de voir la droite défendre les concentrations abusives et les monopoles de presse. C'est une nouvelle marque de son cynisme, de sa volonté de maintenir sa propriété sur une large partie de la presse.* »

LES TRAVAUX DU SÉNAT

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La gauche refuse d'avaliser un texte qu'elle jugé dénaturé

L'ensemble du projet de loi sur l'enseignement supérieur, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, a été approuvé mardi 15 novembre, au Sénat, par 203 voix contre 106 (P.C., P.S. et M.R.G.). Se sont abstenus six sénateurs : MM. Jacques Habert (non-inscr., Français de l'étranger), Josy Moinet (gauche dém., Charente-Maritime) et quatre R.I. (MM. Michel d'Aillières, Sarthe ; Jean Bénard Mousseaux, Indre ; Guy Cabanel, Isère, et Roland du Luart, Sarthe).

Avant d'en arriver au vote final, la Haute Assemblée avait continué d'examiner les articles et d'apporter de substantielles modifications au texte issu des délibérations de l'Assemblée nationale (*le Monde* des 28 et 29 octobre et des 10 et 11 novembre).

● A l'article 45 (pouvoirs de crise), qui permet au ministre de prendre les mesures imposées par les circonstances, le Sénat, sur la proposition de M. Paul Séramy (Un. centr., Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, ne retient pas, dans le dispositif, la consultation ou l'information du conseil national de l'enseignement et de la recherche ni celles du directeur ou du président.

● Après avoir adopté — à l'unanimité — une nouvelle rédaction de l'aticle 23, qui énumère les « *composantes des universités* », le Sénat supprime l'article 47 qui introduit la notion de « *communauté universitaire* » et fait référence aux « *usagers* » du service public de l'enseignement supérieur. A l'article 48 (droits et devoirs des usagers), le Sénat suit le souhait de sa commission qui fait dépendre l'attribution de locaux dans le cadre de la liberté d'information et d'expansion des conditions fixées par « *le président de l'université* ».

● Le Sénat supprime ensuite l'article additionnel 51 A introduit par l'Assemblée nationale qui, définissant les droits des personnels, précise le droit à une formation initiale et continue.

● La nouvelle rédaction de l'article 51 (recrutement des personnels) établie par la commission, et approuvée, pose une condition supplémentaire au recrutement par contrat à durée déterminée de personnels enseignants, en exigeant qu'ils exercent « *parallèlement et à titre principal* » une activité professionnelle rémunérée. Il est, malgré tout, prévu une exception pour les enseignants associés ou invités.

● L'article 53, qui énumère les fonctions des enseignants-chercheurs pose le principe de l'obligation de résidence et de présence et officialise l'institution du tutorat, est supprimé.

● Dans un premier temps, la commission avait rétabli la consultation des étudiants (supprimée par les députés) pour l'évaluation des activités des enseignants (art. 54). Finalement, elle y renonce.

● Malgré l'avis défavorable de *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, qui l'estime « *superfétatoire* », un amendement de l'Union centriste introduit un article additionnel qui pose l'existence de deux corps d'enseignants des universités, institue une habilitation pour diriger des recherches, et l'intégration des maîtres-assistants docteurs d'Etat dans le corps des professeurs.

● A l'article 58, la rédaction retenue par le Sénat confie au ministre le pouvoir de nommer le secrétaire général et refuse le cumul des fonctions d'agent comptable et de celles de chef des services financiers.

● Après avoir supprimé l'article 61, qui institue dans chaque département un comité départemental de coordination des formations supérieures, le Sénat refuse de suivre le groupe R.I. qui ne souhaitait pas que soit créé un conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (art. 63), *mais il* approuve une nouvelle rédaction de l'article qui prévoit la publicité du rapport annuel de ce conseil.

Après une seconde délibération sur les quelques articles dont les nouvelles rédactions avaient soulevé des difficultés lors de l'examen en séance, M. Marcel Lucotte (R.I., Saône-et-Loire) fait part de l'insatisfaction que suscitent tant le débat que le texte élaboré, rendu « *moins dangereux* », dit-il, par les amendements adoptés. Il relève l'impossibilité qu'il y avait, à ses yeux, de « *limiter les dégâts* » et de « *mettre sur pied un texte neuf et original* ». Cette opinion est confirmée par M. Pierre Louvot (R.I., Haute-Saône), qui estime que « *nulle chirurgie, nulle orthopédie, n'était capable de (...) réparer l'irréparable* ». En revanche, pour M. Gouteyron, le texte issu des travaux du Sénat devrait — dans la mesure notamment où il distingue une fausse « sélection-élimination » t une vraie « sélection-orientation » — servir de référence pour les années à venir, ce que confirme, au nom de l'Union centriste, M. Adolphe Chauvin (Val-d'Oise).

Après que M. Michel Durafour (Loire) eut regretté la non-prise en compte par le gouvernement d'amendements de conciliation présentés par ses collègues de la Gauche démocratique, Mme Danielle Bidard (Seine-Saint-Denis), MM. Franck Sérusclat (Rhône) et Stéphane Bonduel (Charente-Maritime), respectivement au nom du P.C., du P.S. et du M.R.G., condamnent le texte sénatorial et indiquent — comme le propose M. Schwartzenberg — qu'ils voteront contre.

LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

M. Etienne Dailly souhaite l'exonération des droits de succession pour l'outil de travail

Intervenir à temps, quand une entreprise est en difficulté, pour tenter d'éviter sa fermeture : tout le monde ne peut qu'être d'accord avec cet objectif. La preuve : dès 1975, la commission sur la réforme de l'entreprise, que présidait M. Pierre Sudreau, s'était efforcée, de mettre au point un dispositif législatif le permettant. En 1979, le gouvernement d'alors avait préparé un *ensemble de projets de loi allant* dans ce sens ; les aléas politiques n'avaient pas permis qu'ils fussent adoptés avant mai 1981. M. Robert Badinter a donc remis le dossier en chantier et, lui aussi, proposé une réforme en quatre volets : la prévention, les syndics et administrateurs judiciaires, les procédures judiciaires, les tribunaux de commerce (*le Monde* des 18 novembre 1982 et 9 juin 1983).

Le premier texte, déjà adopté, en première lecture, par l'Assemblée nationale (*le Monde* des 6, 7, et 8 juillet 1983), n'est pas fondamentalement différent du projet préparé par M. Alain Peyrefitte lorsqu'il *était ministre de la justice. Tout le* monde en convient. Le Sénat, qui en a commencé la discussion le mardi 15 novembre, s'est donc montré très coopératif avec M. Badinter. La majorité sénatoriale est même prête à être plus libérale que l'opposition à l'Assemblée nationale. Ainsi, M. Arthur Moulin (R.P.R., Nord), rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, ne s'est pas opposé, à la différence des députés R.P.R. et U.D.F., même s'il demande que ses membres soient tenus au secret professionnel.

M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne) a demandé que, d'ici à la deuxième lecture, deux types de dispositions soient ajoutés : l'exonération des droits de succession pour l'outil de travail, comme cela a déjà été fait pour l'impôt sur les grandes fortunes, et la non-prise en compte, pendant un an ou deux, des conséquences, fiscales et législatives, du franchissement des seuils réglementaires dans le nombre d'emplois en cas d'embauche.

Dans la discussion des articles, M. Dailly a obtenu, contre l'avis du gouvernement, la suppression de la possibilité ouverte, par ce projet, aux S.A.R.L. de ne procéder que progressivement à l'augmentation de capital rendue obligatoire. En revanche, une partie de la majorité *sénatoriale, alliée à la gauche*, a refusé d'imposer, comme M. Dailly le souhaitait, une obligation trimestrielle d'information du conseil d'administration des sociétés anonymes par leur président.

THIERRY BRÉHIER.

Echange de magistrats entre cours d'appel et tribunaux de commerce

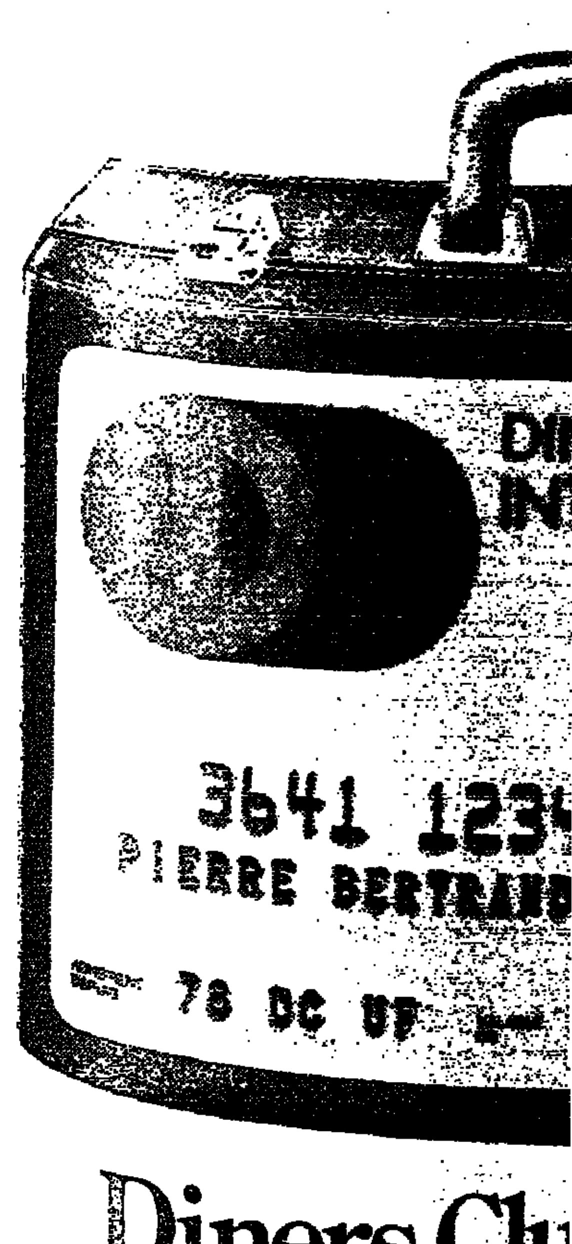
M. Robert Badinter a tenu, au Sénat, à mettre les choses au point sur les projets gouvernementaux de réforme des tribunaux de commerce.

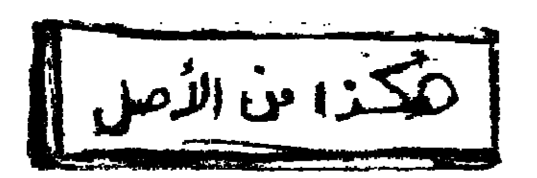
« *Il n'était pas, il n'a jamais été dans les intentions du gouvernement de supprimer les tribunaux de commerce* », a-t-il affirmé avec force. Et le ministre de la justice a ajouté : « *Il n'est pas dans les intentions du gouvernement de supprimer l'élection du président du tribunal de commerce par ses pairs.* » Celui-ci restera donc « *un magistrat consulaire élu* ». Il ne sera pas, non plus, « *porté atteinte à la désignation par la voie électorale des magistrats consulaires par les commerçants* ». Simplement, il convient, pour M. Badinter, d'« *élargir* » le corps électoral.

Le ministre de la justice a, expliqué que la réforme en cours va donner plus de pouvoir aux juridictions commerciales, tout en soulignant que les problèmes des entreprises en difficulté ne concernent pas seulement les commerçants mais aussi l'Etat, « *souvent principal créancier* », et les salariés.

D'où le projet du gouvernement : devraient siéger dans les chambres commerciales des cour d'appel, « *qui auront à prendre des décisions fondées sur des considérations économiques autant que juridiques, des conseillers à la cours d'appel, en service extraordinaire, à l'image de ceux que compte le Conseil d'Etat* ». « *Ces conseillers*, a expliqué le garde des sceaux, *seront choisis parmi les anciens présidents ou présidents des chambres des tribunaux de commerce* ».

Inversement, dans les chambres des tribunaux de commerce « *qui auront à connaître des entreprises en difficulté, et celles-là seulement* », a souligné M. Badinter, siégera, à côté des deux juges consulaires, un magistrat professionnel « *qui apportera le concours d'une compétence juridique indiscutable et témoignera, par sa présence, de la diversité des intérêts jugés* ».





LA PRESSE A DROITE

Dans l'opposition

M. CLAUDE LABBÉ (R.P.R.): le statut de la presse serait un corset.

EXCLUSIVITÉ DINERS

votre Carte Personnelle hors Zone Franc

Paris, Rome, Tokyo, Moscou, Rio, New York, Pékin, Nairobi... Vos affaires ne connaissent pas de frontières. Elles ne sauraient s'accommoder d'une quelconque restriction de vos libertés. C'est pourquoi, dans le cadre de la législation actuelle sur le contrôle des changes, le Diners Club a inauguré un nouveau service.

Un service basé sur la simplicité et la souplesse, pour vous permettre d'utiliser votre carte personnelle Diners, sans restriction aucune, dans le monde entier.

Pour étendre l'utilisation de votre carte personnelle Diners aux 150 pays qui accueillent le Diners Club, il suffit d'une simple signature de votre entreprise. Cette dernière s'engage à régler toutes vos dépenses de voyages d'affaires hors zone Franc, et seulement celles-ci. Ces dépenses lui sont alors directement facturées. Vous pouvez ainsi bénéficier de tous les services offerts par le Diners Club aux hommes d'affaires, sans avoir recours à une nouvelle carte.

C'est votre carte personnelle, celle que vous utilisez habituellement en France et dans les pays de la zone Franc, qui vous tient lieu de moyen de paiement universel. Pas de complications inutiles, tant pour vous-même que pour votre entreprise.

Autre avantage : ce nouveau service du Diners Club ne coûte que 100 Francs, soit moins de la moitié du prix d'une carte "société".

L'extension de votre carte personnelle au monde entier, c'est votre liberté retrouvée. En toute souplesse. En toute sécurité.

Pour tous renseignements appelez 24 heures sur 24 au : (1) 723.78.05



Diners Club: n... offrons plus.

18, rue François I...

POLITIQUE

A ces messieurs de la gauche

(Suite de la première page.)

Je sais bien que le peuple est un souverain oublieux et qu'il châtie légèrement les gouvernants aveugles ou indécis qui ont attiré sur lui le malheur. Se souvient-on des hommes qui nous menèrent à la défaite de 1940 et à l'humiliation ruineuse de l'occupation ? Les noms de Daladier, Flandin, Bonnet, Sarraut — et *j'en oublie volontairement* — auraient dû trouver leur place dans une cantilène des désastres de la France. Ils ne lèvent plus guère de souvenirs. Il est vrai que leur incapacité à décider s'alimentait à un régime si diffus et si mouvant que les responsabilités s'en trouvaient diluées et les fautes dissimulées.

Sans peur et sans complexe

Il n'en va pas de même pour vous. Rien n'entrave votre action que les faits et la réalité. Vous pouvez tout, aussi serez-vous responsables de tout. La grande affaire sur laquelle vous serez jugés sera votre capacité à préserver la liberté en Europe, puisque la France est la seule puissance continentale à pouvoir élever la voix sans peur et sans complexe. Que vous le vouliez ou non, que d'autres le déplorent ou non, cette voix qui parle au nom de la France, c'est la vôtre.

D'abord, il ne faut pas oublier que la sécurité d'un pays est dans la sûreté de ses alliances. Une alliance, c'est la fraternité d'armes dans le pire et non pas seulement le partage vorace du meilleur. Ne vous y trompez pas, pour cela aussi, l'installation en Europe des fusées Pershing-2 est un test majeur. Il est comparable, non à Munich, où les choses étaient pratiquement jouées, mais à l'occupation de la Rhénanie par Hitler. Il sera suivi d'autres échéances, car la liberté, comme la vie, est toujours remise en cause. Mais c'est dans la première intimidation que l'agresseur impose sa volonté à sa future proie, ensuite celle-ci ne fait que se débattre et appeler au secours. Quant à dire qu'en l'occurrence cette affaire ne nous concerne pas directement, c'est peut-être une habileté diplomatique, mais cela relève plus sûrement de la tactique suicidaire des Curiaces. Soyez sûrs que l'Union soviétique tentera de procéder par étapes pour faire tomber l'Europe dans sa zone d'influence.

Déjà, certains de nos voisins, dont les opinions publiques sont agitées par des courants pacifistes plus ou moins encadrés par les communistes et suscités par la hantise de la survie, laissent percer leur inquiétude sous des déclarations péremptoires. Le jour aproche où, tentés, menacés, affolés, ils chercheront dans la fermeté de la France *le point d'ancrage de leur politique*. Leur répondrons-nous que cela ne nous regarde pas ?

Pour cette heure décisive où la liberté sera en balance et où des regards inquiets se tourneront vers nous, est-ce trop demander aux partis nationaux de se mettre d'accord sur les nécessités de notre défense ? Le président de la République a affirmé sa décision, mais le respect et la confiance que peuvent inspirer les démocraties prennent aussi appui sur la cohésion du peuple et la certitude de la continuité d'une politique.

La puissance démobilisatrice de la lâcheté

Reste la position de la section française du parti communiste internationaliste, pour lequel la *« pax sovietica »* est un credo imposé. Il est toujours difficile d'admettre que des hommes puissent admirer un système dont l'idéologie nie la dignité de l'homme, dont la politique est fondée sur le mensonge et dont les rouages sont la police et les camps. Le pays qui braque sur l'Europe des milliers d'ogives nucléaires, qui se livre à l'extermination du peuple afghan, qui oppresse le peuple polonais, diffame Walesa, ou qui abat froidement un avion civil, peut-il prétendre chanter des hymnes à la paix ? Il est vrai que nous encourageons ces horreurs en détournant le regard tout en nous félicitant secrètement de la résistance désespérée de quelques Justes.

Tout cela serait fascinant à force d'absurdité, si l'Histoire ne nous enseignait pas l'attraction aveuglante de la force et la puissance démobilisatrice de la lâcheté.

Quoi qu'il en soit, c'est ainsi. Il vous faut en tenir compte dans notre stratégie de défense, et je puis vous assurer que votre alliance électorale avec le P.C. ne pèsera pas lourd en face de la réalité qui va vous heurter de plein fouet. Certes, le double langage des communistes commence à vous irriter, mais vous vous en accommodez en croyant que la fausseté de leur position les obligera à céder. Détrompez-vous, ils s'en accommodent mieux que vous, car ils ont le temps pour eux et le rapport des forces dans le monde est en leur faveur.

Il vous faudra sortir de vos ambiguïtés, *car il me paraît bien* présomptueux de vouloir rassembler notre peuple en cautionnant quotidiennement le mensonge.

Si nous acceptions de nous réconcilier sur l'essentiel et de présenter un front uni pour la défense de la France et de l'Europe, peut-être écarterions nous la menace. Il nous serait loisible alors de retrouver nos chères querelles internes et de supporter que l'alternance partisane maintienne la France dans l'état semi-dépressif d'une démocratie trop heureuse. Mais nous aurions évité le pire : la servitude.

MARIE-FRANCE GARAUD.

LES ATTENTATS EN GUADELOUPE

Un processus de « corsification »

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — Vingt-quatre heures après avoir commis une nouvelle vague d'attentats à Pointe-à-Pitre et dans la région de Basse-Terre, les poseurs de bombes n'ont toujours pas revendiqué leurs actes. Les enquêteurs savent toutefois que les explosifs employés et les méthodes utilisées sont les mêmes que précédemment et que, cette fois, deux des animateurs de la station de radio R.C.I., dont les locaux ont été détruits, ont eu un contact physique avec plusieurs membres d'un « commando » qui, le visage dissimulé par une cagoule, les avaient menacés avant de déposer leurs bombes.

Dans les milieux politiques, ces attentats ont provoqué une levée de boucliers. De tout côté on dénonce la violence, mais on ne s'associe pas pour l'organisation de manifestations communes. Le grand rassemblement et la marche silencieuse qui ont été organisés mardi matin 15 novembre par les élus de l'opposition départementaliste illustrent parfaitement l'état d'esprit des appareils politiques guadeloupéens.

Lentement mais sûrement, sans qu'on y prenne garde, la Guadeloupe s'est engagée dans un processus de « corsification » et de banalisation du terrorisme. Après la campagne politique menée contre la fermeture de l'usine de Beauport et pour la sauvegarde de l'industrie sucrière, l'inquiétude générale contre la montée de la délinquance et de la criminalité, les problèmes de l'immigration et leurs conséquences (bagarres entre communautés haïtienne et dominicaine), les protestations véhémentes ou les accords de principe contre ou pour l'intervention américaine dans l'île voisine de la Grenade, la Guadeloupe se retrouve encore une fois à l'épreuve des bombes, plus dangereuses que d'habitude, car, pour la première fois, la population est touchée directement dans sa chair, dans ses biens et dans sa liberté de travail (plusieurs entreprises ont dû, en effet, mettre leur personnel en chômage technique).

Alors, cette population s'interroge aujourd'hui sur la signification de ces actes terroristes. Les premières réactions sont venues, comme d'habitude, des élus politiques, des organisations professionnelles et syndicales. Tous ont dénoncé la violence et réclamé du gouvernement plus de fermeté. A Paris, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, a fait écho en déclarant que le gouvernement va *« donner des instructions afin que ceux qui ont l'intention de nuire soient mis à l'ombre »*.

La riposte de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qui a dépêché sur place des renforts de gendarmerie et cinq fonctionnaires de la direction centrale de la police judiciaire, n'a pas empêché Mme Lucette Michaux-Chevry (mod.), présidente du conseil général, et les élus de l'opposition d'appeler les Guadéloupéens à se rassembler pour une marche pacifique contre la violence dans les rues de Basse-Terre, chef-lieu du département. Pour ce faire, le conseil régional du patronat guadeloupéen, antenne du C.N.P.F., les chambres de commerce et d'industrie de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre, avaient invité les chefs d'entreprise et les commerçants à fermer leurs portes et baisser leurs rideaux.

Deux à trois mille personnes seulement ont alors répondu à l'appel des organisateurs, un chiffre bien modeste si l'on considère que dans leur majorité ces manifestants étaient le personnel des entreprises touchées par les attentats, et les enfants des écoles. Cette manifestation n'a pas été à la mesure de l'émotion suscitée par ces événements dans le département. Les organisateurs de la manifestation ont d'ailleurs évité de faire passer le défilé devant le monument aux morts de la place principale de Basse-Terre, le Champ-d'Arbaud, où les attendaient, pour une minute de silence, le commissaire de la République, M. Robert Miguet, M. Jérôme Cléry, maire communiste de la ville, et quelques élus de gauche, qui avaient, pour la circonstance, décidé de s'unir à la manifestation.

Prenant seule la parole, Mme Michaux-Cheury a exhorté la population à réagir dans le calme, à résister à la peur. Ainsi, le déroulement même de cette manifestation a-t-il donné l'impression d'une tentative de récupération politique personnelle. Seules les organisations nationalistes n'ont pas crié au loup et ont observé le silence, ne condamnant ni n'approuvant ces attentats. On estime généralement qu'elles attendent de voir en action les forces d'intervention dépêchées sur place, pour s'empresser alors de dénoncer ce qu'elles considèrent comme un *« processus de répression en Guadeloupe »*.

Il se confirme ainsi que, en Guadeloupe, les clivages et les intérêts politiques résistent aussi bien aux difficultés économiques qu'aux bombes, alors que pourtant chacun, dans ses déclarations d'intention, appelle au consensus politique.

ERIC RENÉ.

Le Monde

société

INSÉCURITÉ ET PRÉVENTION

M. Bonnemaison et les maires de bonne volonté

Installé le 21 juillet et présidé par le premier ministre, le Conseil national de prévention de la délinquance (C.N.P.D.) réunit sa seconde séance plénière ce mercredi 16 novembre. MM. Robert Badinter, ministre de la justice, et Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, y assistent. Son vice-président et animateur, M. Gilbert Bonnemaison, a fait de la prévention son combat depuis l'été 1982, lorsqu'il prit la tête de la commission des maires sur la sécurité dans les villes.

« Ils sont comme des poules devant un couteau. » Sa rondeur apparente, faite de lenteur calculée et de réserve matoise, ne doit pas faire illusion. Militant de longue date, depuis qu'à quinze ans il adhérait à la S.F.I.O., M. Bonnemaison, député (P.S.) de Seine-Saint-Denis et maire d'Epinay-sur-Seine, a aussi parfois la phrase assassine. Les *« poules »*, en l'occurrence, sont ces élus que déstabilisent les passions nées de l'insécurité réelle ou supposée. Ceux qui ne savent comment enrayer celle-ci concrètement et voient dans la prévention une idée généreuse mais abstraite. Pourquoi le cacher ? Ces élus existent aussi à gauche. M. Bonnemaison pense qu'ils se trompent.

Il a sa méthode personnelle. Pour comprendre, il faut avoir vu cet ambassadeur de la prévention, lors de tournées en province, parler devant des magistrats, des policiers ou des hauts fonctionnaires. Il s'attache patiemment à démonter les arguments simplistes, à réfuter ces *« n'y a qu'à » — « construire des prisons », « renvoyer les immigrés », « condamner les criminels », « mettre au pas les jeunes »* — qui font florès, bref, à convaincre que le réalisme est de son côté et l'utopie chez les tenants de *« l'exploitation démagogique du filon insécuritaire »*.

Récemment, lors d'une réunion de travail à Toulouse, la remarque doucereuse d'un fonctionnaire, s'inquiétant de ce que le travail d'intérêt général, cette peine de substitution désormais pévue par le code pénal, puisse, *« quoique généreuse, être une promenade de santé qui laisse la part belle à la délinquance »*, piqua au vif M. Bonnemaison. *« Non, ce n'est pas de la générosité, mais une mission d'intérêt public ! Oui, la peine de substitution est une sanction ; oui, l'acte délinquant ne doit pas rester gratuit ; mais pourquoi voulez-vous que l'exécution d'une sanction rende le coupable plus mauvais ? Pourquoi faudrait-il absolument qu'il aille dans une prison surpeuplée apprendre tout ce que l'on ne devrait pas savoir : l'adresse du recéleur, le crochetage d'une serrure, le tatouage qui le marque à vie, etc. ? Pourquoi la sanction devrait-elle avilir l'homme ? »*

Une cage d'escalier

Même colère contenue, à Bordeaux, devant une promotion d'auditeurs de justice de l'École nationale de la magistrature. *« Comment peut-on se contenter de voir les problèmes depuis une salle d'audience ou un cabinet d'instruction ? Il est nécessaire de connaître la réalité du monde carcéral, de savoir, par exemple, qu'un détenu peut aujourd'hui sortir de Fleury-Mérogis, à 23 heures, avec seulement un ticket de métro en poche. Comment s'étonner alors de la récidive ?... Des képis et des prisons, cela ne suffit pas à résoudre les problèmes ! »*

Autre refrain favori, le recel, insuffisamment poursuivi en l'état actuel de la législation : *« Y aurait-il tant d'acteurs de la petite et moyenne délinquance si l'on s'en prenait systématiquement à ses profiteurs, aux réseaux commerciaux qui en vivent ? La prison sera encore longtemps nécessaire : ne serait-ce pas au recéleur d'y aller plutôt qu'aux vingt jeunes démunis qu'il a appâtés en leur proposant un moyen factice de s'en sortir ? »* Ou encore, l'appel aux volontés locales, à l'échelle humaine : *« Ni le gouvernement ni le préfet ne peuvent analyser réellement la vie des quartiers d'une ville, encore moins les problèmes d'une rue, ou pire ce qui se passe dans la cage d'escalier. Il faut donc rassembler toutes les initiatives dispersées, cloisonnées, autour d'une même table... Aucune administration prise isolément, ne peut seule apprécier le climat de la cage d'escalier, là où, souvent ça commence ! »*

Telle est la logique des conseils de prévention et tel est le credo de M. Bonnemaison, en un domaine où peu de responsables politiques s'avancent sans hésitation ni opportunisme. Ce « fils du peuple » de cinquante-trois ans — un père gardien d'usine, une mère femme de service, lui-même dessinateur industriel après plusieurs *« petits métiers »*, — a, sous des dehors de colosse tranquille, une indéniable force de conviction. S'il n'est pas œcuménique — le P.S. est né en 1971 à Epinay dont il est maire depuis 1967, — il n'en est pas moins convaincu que *« si l'on parle concret »*, règles de vie sociale et bonne gestion d'une ville, l'accord est possible au-delà des *« logiques partisanes »*. Aussi, à Bordeaux, lors d'un réunion de travail, n'était-ce pas M. Bonnemaison, mais le maire R.P.R., M. Jacques Chaban-Delmas, qui rappelait que *« la prévention, c'est d'abord le logement, l'emploi, le sport, les musées, les activités créatrices pour les enfants »... « Les délinquants ne cherchent pas la couleur politique du maire »*, a coutume de dire M. Bonnemaison.

Délinquance et politique

Cet « appel républicain » aux maires de bonne volonté pourrait faire sourire s'il ne se concrétisait déjà par des résultats. Trois mois et demi après son installation, le C.N.P.D. a mis en place un dispositif national qui est appelé à s'étendre. Quarante et une villes ont des « conseils communaux de prévention », quatre-vingt-cinq des « instances de concertation », soit au total cent vingt-six sur les huit cent soixante-cinq villes de plus de neuf mille habitants. Dix-huit villes pilotes, de toutes couleurs politiques, ont été rapidement désignées. Depuis le mois d'octobre, le conseil national finance à parité les projets proposés par leurs conseils communaux (lire par ailleurs). Rien à voir avec des vitrines de la prévention ; il s'agit de prouver concrètement la viabilité de la démarche de prévention. Dès janvier 1984, sur la foi d'un premier bilan, le nombre de villes pilotes sera étendu. *« Nous sommes obligés de réussir, et vite »*, répète M. Bonnemaison.

Le défi est donc lancé : l'espoir d'une dynamique rationnelle face au simplisme extrémiste, à l'intolérance. Toutefois, une réussite complète supposerait que les administrations, les pouvoirs publics et les responsables politiques fassent totalement leur cette politique. Ce n'est pas toujours le cas. Le programme prioritaire du IX[e] Plan, destiné à *« améliorer la justice et la sécurité »*, s'il mentionne *« les instances locales de prévention »*, oublie dans son dispositif, l'existence du Conseil national de prévention de la délinquance. Pas de quoi émouvoir M. Bonnemaison, lui qui se vante de *« toujours voir à moitié pleine une bouteille à moitié vide »*...

EDWY PLENEL.

« Non aux « Cayenne » municipaux ! »

Les initiatives financées par le Conseil national de prévention de la délinquance (C.N.P.D.) dans dix-huit villes-pilotes sont fort diverses : aménagement d'aires de loisir pour les jeunes, alphabétisation des seize-vingt-cinq ans, aide aux femmes seules, formation professionnelle de jeunes détenus, bureau d'aide aux victimes, centre social pour des nomades, soutien pédagogique dans les collèges, lutte contre l'absentéisme scolaire, voyages d'enfants immigrés en Algérie, sécurité des personnes âgées...

A Bordeaux, une *« cellule réparations »* associera des jeunes ayant commis des agressions sur des personnes âgées à des travaux chez celles-ci : *« Il s'agit de les valoriser*, explique M[me] Simone Noailles, adjointe aux affaires sociales, *tout en leur faisant prendre conscience des dégâts moraux de leurs agressions. »* A Epinal, un plan d'action vise à revaloriser l'image de la Z.U.P. Ses thèmes : *« L'autre dans la ville »* et *« Être différent dans la ville. »* A Montreuil-sous-Bois, une campagne d'information est lancée *« contre la banalisation du recel »*.

Deux institutions sont particulièrement concernées. La justice, avec les peines de substitution qui l'obligent à s'associer aux municipalités. Elles supposent une information préalable des habitants, le choix d'emplois valorisants — *« Non aux « Cayenne » municipaux ! »*, dit M. Bonnemaison — et une participation des juges de l'application des peines. La police, ensuite, avec la généralisation de la bureautique dans les commissariats des villes-pilotes. Elle permet d'alléger la « paperasserie » qu'entraînent les procédures administratives et judiciaires, de rendre plus fiable la connaissance statistique de la délinquance et d'accroître la disponibilité des personnels. De plus, l'îlotage — un gardien de la paix, à pied, présent durablement dans un espace urbain — continue d'être amélioré : afin d'unifier leurs méthodes de travail, cinq cents policiers îlotiers auront fait, en 1983, un stage de formation. — E.P.

EN BREF

Fausses factures de Marseille... à Paris

M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, est chargé de deux informations ouvertes par le parquet pour *« faux et usage de faux, escroquerie, abus de biens sociaux, corruption active et passive de fonctionnaires, complicité et recel »*, et liées à l'affaire des fausses factures de Marseille. Ce rebondissement fait suite à l'envoi à Paris d'une série de documents par le juge d'instruction marseillais, Mlle Marie-Chantal Coux, chargée de l'affaire. Trois sociétés sont impliquées : la société fictive « BOG », dirigée à Nice par M. Julien Zemour, inspecteur central des impôts niçois déjà incarcéré, la société « SIAVIT » à Ivry-sur-Seine, dirigée par M. Roger Sentenac, inculpé à Marseille en novembre 1982 et la société Interplan à Paris.

Ces nouveaux documents concernent des majorations de factures dans des fournitures de matériel à cinquante-six hôpitaux dont huit à Paris et six dans la région parisienne et la construction d'immeubles municipaux et de stations-services dans quatre villes de la banlieue parisienne dont les élus communistes ont été inculpés de corruption, l'été dernier (*le Monde* du 15 septembre).

Accalmie à la cour d'assises de Paris

Commencé dans la tension la plus extrême avec la mise en cause de M. André Giresse, président de la cour d'assises de Paris, à qui l'on reproche de *« manipuler les jurés »* (*le Monde* du 16 novembre), le procès d'Hamid Mazouz, accusé d'un double meurtre, s'est achevé paradoxalement dans une quasi-jovialité, mardi 15 novembre. Cette juridiction a finalement condamné Mazouz à vingt ans de réclusion criminelle.

Hamid Mazouz n'avait pas été vraiment logique avec lui-même. Alors qu'il paraissait vouloir bloquer la marche de la justice en récusant ses avocats d'origine, il s'est finalement comporté, l'incident passé, en accusé ordinaire, acceptant la discussion des charges, posant ses questions aux témoins et, pour finir, plaidant lui-même sa cause durant une demi-heure. Arrivé la veille tout chargé de bruit et de fureur, Hamid Mazouz est reparti tout à fait enjoué après avoir lancé à l'avocat général un *« salut, papy ! »* qui méritait le détour.

La réforme hospitalière est blâmée au Sénat

Le Sénat examine, jeudi 17 novembre, le projet de loi portant réforme hospitalière, déjà adopté en première lecture par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 12 octobre). Ce projet, qui renforce le pouvoir de la tutelle sur le fonctionnement des hôpitaux et institue des « départements » dont les responsables seront élus, fait l'objet des plus vives critiques de la part de la commission sénatoriale des affaires sociales que préside M. Jean-Pierre Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), et de son rapporteur, M. Jean Chérioux (R.P.R., Paris).

Le texte, tel qu'il a été adopté par les députés, est rejeté dans sa quasi-totalité parce que, écrit le rapporteur, il s'agit d'un projet *« pernicieux »* qui porte atteinte à l'autorité médicale et garrotte l'hôpital, notamment par les contraintes financières accrues que les pouvoirs de tutelle seront en mesure d'imposer aux établissements.

La commission proposera aux sénateurs d'adopter plusieurs modifications de fond au projet.

Le dernier wagon

Le 343 ne partait qu'à 22 h 27. Mais c'était déjà l'aventure, et ils arrivèrent à la gare en avance, dans la soirée du lundi 14 novembre. Quatre futurs de la Légion et leur sergent recruteur qui devait les accompagner jusqu'à l'état-major d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), où ils devaient passer des tests d'incorporation. Pour faire connaissance, ils se mirent à boire comme des légionnaires en bordée. Le caporal-chef Joseph Logel, quarante ans, ne les en empêcha pas. Au contraire.

Sur le quai de la gare Saint-Jean de Bordeaux, Habib Grimzi porte sa valise. Il monte dans un compartiment. Il est seul. Les autres se sentent forts comme un corps d'élite. Le train part. Ils sont ivres. Violents et virils. Ils bousculent les passagers dans le couloir ; le premier ennemi en vue, c'est l'Arabe qui regarde le paysage dans la nuit. Ils entrent ; ils l'injurient, ils le frappent, ils l'humilient. Le caporal-chef dort, il a bu avec « ses petits gars » qui déjà veulent se montrer de quoi ils sont capables.

Coups de tête et coups de poing. Personne ne bouge. Habib non plus : il saigne. Le contrôleur, alerté, s'interpose. Il porte un uniforme qui fait lâcher leur proie aux imbéciles. Sous sa protection, Habib est emmené dans le dernier wagon. Mais les deux plus ivres, les deux plus costauds, le poursuivent, le persécutent à nouveau jusqu'à ce qu'il tombe sous leurs coups.

Un troisième s'affole : l'Arabe est étendu sans connaissance. Ils ouvrent la porte du wagon, le train file à toute vitesse, ils jettent Habib dans le vent et dans le froid. On retrouvera le lendemain son corps sur le ballast entre Castelsarrasin et La Villedieu (Tarn-et-Garonne).

Enselmo El Viro-Vidal, vingt-deux ans, Xavier Blondel, vingt-quatre ans, Alain Kerberiou, vingt et un ans, et leur caporal-chef sont arrêtés en gare de Toulouse. Marc Béani, vingt ans, que l'air frais a un peu dessoulé, était descendu à Montauban et reparti vers Bordeaux. Il est aussi arrêté. Habib Grimzi était né à Oran. Il avait vingt-deux ans.

● *Les toxicomanes du Pérou.* — Le docteur Gabriel Nahas, directeur de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), chargé d'une enquête sur la toxicomanie au Pérou, financée par la fondation Cousteau, prépare un rapport sur l'intoxication à la pâte de coca dans ce pays. Il y signale également, comme nous l'avons fait dans *le Monde* du 15 novembre, des cas de cingulotomie à Lima. M. Nahas, qui condamne ce type d'intervention chirurgicale, a informé les instances internationales.

● *L'instruction sur la tuerie d'Avignon.* — Jean Roussel père, qui avait été écroué pour détention d'armes dans l'enquête sur la tuerie d'Avignon (sept morts), dans la nuit du 5 au 6 août, vient de voir son inculpation initiale modifiée en complicité de hold-up.

SOCIÉTÉ

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LOTERIE NATIONALE

Le 7 novembre 1933, le gros lot s'abat sur Tarascon

De notre envoyé spécial

Tarascon. – La multiplication des tombolas privées et l'évasion des fonds vers les loteries étrangères amenèrent le gouvernement, en 1933, à décider la création d'une Loterie nationale. Le tirage de la première tranche eu lieu le 7 novembre 1933 au Trocadéro, dans une atmosphère de fête populaire. Le gros lot de 5 millions de francs fut gagné par un coiffeur de Tarascon, M. Bonhoure. Le tirage du cinquantième anniversaire, qui sera le deux mille cinq cent quatre-vingt-sixième, aura lieu le 16 novembre dans cette même ville de Tarascon.

La femme-enfant au bonnet phrygien des premières affiches avait plu au jeune immigré italien, Albin Bin, surnommé « Binbin ». S'il avait quitté sans regret son pays, l'apprentissage dès onze ans, un père antifasciste mis à la retraite d'office, il en avait gardé, pourtant, un goût très fort pour le jeu et pour ces loteries qui florissaient déjà en Italie. Le gros lot de 5 millions de francs de ce premier tirage en France ne pouvait, en 1933, laisser insensible ce jeune garçon coiffeur de Tarascon, payé 800 F par mois.

Pour la somme de 100 F, « Binbin » acheta donc un billet. M. Bonhoure, son patron, qui s'était finalement laissé convaincre, le chargeant d'en acheter un second. Le percepteur, les mains tendues, lui laissa le choix entre les deux billets, dont le numéro 18411 série H. Le gagnant. « J'ai tapé le mauvais », dit aujourd'hui M. Bin en riant. Et les mille bêtises que, gagnant, il n'aurait pas manqué de faire le consolent : « Aujourd'hui, dit-il, je serais peut-être mort. »

La casquette de M. Bonhoure

M. Bonhoure, lui, vécut bien, lâchant la coiffure et profitant sagement de ses rentes. Mais il n'était pas ingrat et légua le salon, entièrement rénové, à son ouvrier. « M. Bonhoure, dit Albin, était très brave, et il a fait ma situation. J'avais le plus beau salon de la région avec des fauteuils américains. » Aucune aigreur chez lui pour l'accueil triomphal que M. Bonhoure reçut à Paris, « dans sa belle bagnole », une Amilcar, ou pour ce « petit Trianon » où son ex-patron le recevait chaque lundi. A peine une once de regrets pour ces voyages qu'il aurait aimé faire et que l'autre ne fit pas, une fidélité en somme à toute épreuve.

Lorsque, cette année encore, il se rendit, le Jour des morts, sur la tombe de sa première femme, Albin Bin s'arrêta un instant devant le caveau de la famille Bonhoure : « Alors Paul, ça va ? lui murmura-t-il. On va bientôt se retrouver. »

Albin, à soixante-quinze ans, se souvient de chaque détail de leur histoire. Lui, au 60, rue des Halles, et son patron au 63 ; le percepteur qui, le 7 novembre 1933, à 10 heures du soir, venait annoncer la nouvelle ; la rue déjà endormie, « en l'absence de télévision » ; Albin en pyjama dans la rue et la fête sur le cours au Café du commerce devenu le tabac Le Rallye. M. Bonhoure, abasourdi, hésitait à payer le champagne : « Si ce n'est pas vrai, lançait-il au percepteur, c'est toi qui payes. »

Il a conservé précieusement de cette scène une « méchante » photo : « Là, dit-il, c'est M. Bonhoure avec sa casquette, sa dame et le fils Bonhoure. Ici, les deux autres ouvriers, Novi, que j'ai perdu de vue, et Charles, qui est mort. » Soudain, il s'immobilise : « Lui aussi est mort, lui également, il ne reste pas grand monde... »

Albin, lui, est bien vivant. Joueur et fier de l'être : « Vous, les Nordiques, vous êtes des bons à rien, dit-il en riant. Vous ne comprenez jamais rien au jeu. Vous ne gagnez jamais. » Rien n'échappe à sa boulimie : du club du troisième âge avec la belotte et les boules, au café pour le loto, le tiercé, et naturellement cette loterie nationale pour qui il a « un petit penchant ». Des mises toujours raisonnables, des gains, depuis, toujours dérisoires. « Je joue doucement », concède-t-il. La roue a tourné sagement pour ce joueur « un peu conservateur », qui ne regrette aujourd'hui qu'une chose : les enfants qu'il n'a pas eus. « Je me suis remarié avec elle, dit-il devant sa deuxième femme qui acquiesce, que pour sa fille, que j'aime comme ma fille. Sinon, j'avais des propositions plus intéressantes. »

Le jour tombe rue des Halles où « Binbin » a toujours vécu. La compagnie d'assurances, simplement, a remplacé la boulangerie d'avant-guerre, la Société générale a un peu repoussé le bar de la Civette et le salon ex-Bonhoure a changé de trottoir. « Je mettrai la cravate, dit-il, pour le tirage du 16 novembre. » La municipalité de Tarascon et la loterie nationale ont souhaité sa présence, lui qui « fut l'instrument du destin de ce désormais célèbre 7 novembre ». Cela lui vaudra un baiser d'Annie Cordy. Il n'aura pas tout perdu, le malheureux M. Bin.

NICOLAS BEAU.

De nouveaux contrats sociaux

(Suite de la première page.)

Personne ne peut prédire ce que sera l'organisation de la société. Du moins peut-on débattre sur des orientations politiques d'ensemble, sur la manière de reconstruire des institutions plus vivantes entre l'individu et l'Etat. Quelques grandes questions sont retenues :

1) **Nouveaux équilibres entre la vie de travail et la vie hors travail.** – On constate que le travail rémunéré occupe une place moins exclusive dans l'existence mais qu'il concerne une partie plus importante de la population avec l'augmentation de la proportion des femmes dites « actives ». Le chômage est tel aujourd'hui que grandit le risque d'éviction de l'économie d'une part croissante de personnes. Soutenant les idées que M. Michel Albert défendait dans *le Pari français*, les auteurs estiment qu'il faut permettre à chacun de choisir entre plus ou moins de travail rémunéré, et que tout ce qui pourra être fait pour favoriser le travail à temps partiel des hommes sera une contribution importante aux évolutions en cours.

Il est important d'agir conjointement sur la qualité de la vie de travail et de la vie hors travail. L'ouvrier doit trouver sa place comme acteur social, et non plus seulement comme vendeur de sa force de travail. L'introduction des nouvelles techniques dans l'entreprise pourrait être l'occasion de développer un nouveau contrat social à travers des négociations globales.

Il faut refuser le clivage entre le monde de la nécessité, qui serait celui du travail aliéné, et le monde de la liberté un peu vide, qui serait celui du loisir. Pour l'avenir, « *le problème ne sera peut-être pas principalement de produire plus de richesses mais de permettre à chacun d'avoir des activités qui assurent son insertion sociale et son développememl personnel, que ce soit dans son travail rémunéré ou dans sa vie hors travail* », cette dernière devant être enrichie dès le départ par une évolution de l'école et par un aménagement de l'espace.

Sphères marchandes et non marchandes

2) **Nouveaux rapports entre l'économie formelle et l'autoproduction.** – Comme l'osmose entre le travail et le non-travail se répand, il est nécessaire de comprendre les relations complexes qui existent entre les économies marchandes et non marchandes. Il est de plus en plus dangereux de couper en tranches la vie des « agents économiques ». Pour de nombreuses raisons (temps disponible, stagnation ou baisse du pouvoir d'achat, besoin de création), les individus ont tendance à produire plus eux-mêmes ce dont ils ont besoin (cuisines en kit, développement du bricolage, etc.). Alvin Toffler avait inventé un mot pour caractériser ce phénomène de production-consommation individuelle : le « prosumérisme ».

Demain, on pourrait envisager que les ateliers de quartier se multiplient avec des équipements et des conseillers. De même, dans le domaine social, on imaginerait volontiers que des services soient pris en charge par les utilisateurs, comme cela a commencé à très faible dose ici et là (crèches, gardes d'enfants, aides ménagères, tâches d'animation, aide aux personnes âgées, protection de l'environnement). Il faudrait, pour une généralisation, d'autres normes de gestion publique et, donc, là aussi, de nouveaux contrats sociaux. Seules certaines corporations sclérosées empêchent d'aller de l'avant en ce sens.

3) **Recherche d'équilibres originaux entre le renouveau d'une vie économique sociale et culturelle locale et les forces de l'économie nationale et mondiale.** – Ces « contrats sociaux » – là passent par le rapprochement du lieu de travail et de l'habitat, la dispersion des unités de production, rendus plus faciles par le développement des techniques nouvelles. Mais il ne faudrait pas se faire trop d'illusions. Comme le disait Bernard Cathelat au dernier colloque de Futuribles, « *nous vivons dans une société qui va vers une double culture : macrosociale, internationale, véhiculée par les médias, et microlocale, microethnique, microreligieuse* ».

4) **L'« invention démocratique »** suppose que l'on mette en place des procédures permettant d'éviter l'opposition entre les institutions sclérosées et des individus ou des groupes irresponsables. Par exemple, l'insertion des jeunes dans la vie scolaire, professionnelle, suppose aussi que l'école et l'entreprise s'adaptent à la venue des jeunes, qu'on reconnaisse qu'ils sont porteurs de nouveaux modes de vie possibles et de responsabilités.

Comme l'écrivait récemment Gérard Mendel (3), « *le repliement* (sur soi) *est dû à l'impossibilité de participer à la société actuelle sans se perdre comme individu* ». C'est là le défi grandiose qui nous est proposé. Notre époque recèle un formidable potentiel d'énergie, d'imagination, d'intelligence, mais les institutions, qui devraient être le canal d'expression de ces forces, sont de plus en plus inadaptées. A la traîne derrière l'évolution des mentalités, laquelle s'essouffle elle-même derrière la marche forcenée des techniques. Ces trois mondes se suivent à la queue leu leu au lieu de s'interpénétrer. Ils ne tournent pas à la même vitesse. Beaucoup du désarroi d'aujourd'hui vient de là. Rien de plus urgent que d'inventer un différentiel, c'est-à-dire d'élaborer de nouveaux « contrats sociaux ».

PIERRE DROUIN.

(3) *Cinquante-quatre millions d'individus sans appartenance*, Robert Laffont, 1983.

SPORTS

BASKET-BALL

CHALLANS SURPREND EN COUPE DE FRANCE

Les matches retour des quarts de finale de la Coupe de France de basket-ball ont été marqués, mardi 15 novembre, par la surprenante qualification de l'équipe de Challans. Les Vendéens, qui n'avaient que trois points d'avance après le match aller, se sont imposés nettement à Lyon (105 à 88). Dans leur salle, le Stade français et Villeurbanne ont obtenu facilement leur qualification en battant respectivement Caen (91 à 76) et Vichy (110 à 80). Le quatrième qualifié pour les demi-finales (7 février et 13 mars) sera connu le mardi 22 novembre. Limoges s'est assuré un avantage de six points (80 à 74) sur Monaco avant le match retour.

FOOTBALL. – *Pour le compte de la dix-huitième journée du championnat de France, Lens a battu Toulon par 5 buts à 1 et Laval s'est imposé devant Brest par 2 buts à 1, mardi 15 novembre.*

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

Des universitaires demandent au chef de l'État de « corriger » le projet de réforme du supérieur

Alors que les sénateurs ont terminé, mardi 15 novembre, l'examen du projet de loi sur l'enseignement supérieur, cinquante-cinq professeurs des universités adressent un appel au président de la République pour *« que soient corrigées (...) les dispositions et les déviations »* qu'ils jugent de nature à entraîner *« une dégradation profonde et irrémédiable de l'université »*. Les signataires, dont beaucoup se réclament de la gauche, expliquent dans ce texte, que nous publions ci-dessous, les raisons de leur appel.

Les signataires :

« Considèrent que la nécessaire démocratisation de l'enseignement supérieur commande l'ouverture des universités *« à toutes celles et à tous ceux qui en ont la volonté et la capacité »*. Mais ils estiment que cette démocratisation serait un leurre si les étudiants ne recevaient dans leurs universités que des enseignements insuffisants et sans débouchés réels.

» Demandent donc que soit affirmée, avec le droit pour tout bachelier d'obtenir une place dans l'enseignement supérieur, la possibilité pour les universités de diversifier leurs formations et d'orienter les étudiants, selon des procédures variables avec les disciplines et les filières concernées, en considération des aptitudes des candidats, des capacités d'accueil des établissements et des débouchés professionnels prévisibles.

» Considèrent que les tâches nouvelles imposées aux universités par les besoins de notre époque ne doivent leur retirer ni le droit, ni le temps, ni les moyens d'assumer leurs deux autres missions essentielles, qui sont de recherche et de culture. Car il serait désastreux pour le développement comme pour la liberté de la formation, de la recherche et de la culture, que ces trois formes d'activité de l'esprit soient éclatées et distribuées entre institutions radicalement distinctes et rapidement divergentes.

» Demandent donc très spécialement que des liens organiques, au niveau des structures, des programmes et des échanges, soient maintenus ou rétablis entre les universités, les écoles et les grands organismes de recherche tels que le Centre national de la recherche scientifique.

» Considèrent que les universités ont pour finalité d'*« élever le niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation et des individus qui la composent »* et qu'elles ne pourront le faire que si leur corps enseignant est lui-même d'un haut niveau scientifique, culturel et professionnel. Ils estiment que le maintien de ce niveau exige l'évaluation périodique des mérites de chacun, comme c'est le cas dans les organismes publics de recherche, et, de surcroît, un recrutement régulier de jeunes chercheurs et enseignants.

» Demandent que le projet de loi affirme clairement les responsabilités propres à chacun des corps définis par le gouvernement et que le statut en préparation prévoie des possibilités effectives de promotion pour tous ceux – et ils sont nombreux – qui en ont la capacité, selon un calendrier de création de postes de professeurs défini par une loi-programme et suivant des procédures correspondant aux normes internationales de la profession. Ils insistent pour que le projet de statut soit élaboré au grand jour avec le concours d'une commission composée de personnalités incontestées, commission fonctionnant selon des procédures transparentes. Dans l'immédiat, ils demandent le retrait pur et simple du décret du 16 septembre 1983, texte humiliant et largement inapplicable.

Considèrent que *« l'université doit demeurer indépendante de toute emprise politique, économique, religieuse, idéologique ou syndicale* et qu'elle doit tendre à l'*« objectivité du savoir »* comme au respect de la *« diversité des opinions »*.

Demandent donc que « les universitaires demeurent majoritaires dans les conseils de leurs établissements ; qu'ils y soient désignés en leur qualité propre et non à raison de leurs appartenances politiques, économiques, religieuses, idéologiques ou syndicales, comme y invite le scrutin de liste ; qu'ils y soient élus, conformément aux principes du droit commun électoral, par le collège de ceux qui appartiennent au même corps et que les règles du jeu démocratique demeurent dans les universités ce qu'elles sont dans le reste de la nation ».

(*) Les phrases entre guillemets sont empruntées au texte du projet de loi sur l'enseignement supérieur.

Voici la liste des signataires :

MM. Anatole Abragam, physicien ; Henri Bartoli, économiste (Paris-I) ; Etienne Baulieu, biochimiste (faculté de médecine de Bicêtre) ; Jacques-Emile Blamont, Hubert Brochier, économistes (Paris-I) ; Henri Cartan, mathématicien ; Raymond Castaing, physicien ; Pierre Chambon, biochimiste (Strasbourg) ; Gustave Choquet, mathématicien ; Cohen-Tannoudji, physicien (Collège de France) ; Alain Connes, mathématicien (directeur de recherche au C.N.R.S.) ; Yves Coppens, préhistorien, (Collège de France) ; Michel Demazure, mathématicien (Ecole polytechnique) ; Paul Didier, juriste (Paris-II) ; Georges Duby, historien (Collège de France) ; Maurice Duverger, politologue (Paris-I) ; Jacques Ellul, histoire du droit (Bordeaux-I) ; Charles Fehrenbach, astronome ; Jean Gaudemet, histoire du droit (Paris-II) ; Paul Germain, mécanique (École polytechnique) ; Mmes Marianne Grumberg-Manago, biochimiste (directeur de recherche au C.N.R.S.) ; Françoise Héritier, anthropologiste ; MM. Paul Jacquinot, physicien ; François Jacob, prix Nobel, (Collège de France) ; Wladimir Jankelevitch, philosophe (Sorbonne) ; Alfred Jost, physiologiste (Collège de France) ; Edgar Lederer, biochimiste ; Jacques Le Goff, historien (directeur d'études à l'E.H.E.S.S.) ; Jean Leray (Collège de France) ; Claude Lévi-Strauss, anthropologue (Collège de France) ; André Lichnerowicz, mathématicien (Collège de France) ; André Lwoff, biologiste ; Gérard Lyon-Caen, juriste (Paris-I) ; Paul Mandel, biologie humaine ; André Maréchal, physicien ; Louis Michel, physicien (directeur d'études à l'I.H.E.S.S.) ; Paul Milliez, professeur de médecine ; André Miquel, professeur d'arabe (Collège de France) ; François Morel, physiologiste (Collège de France) ; Louis Neel, physicien ; Nicolet, historien (Paris-II) ; Philippe Nozière, physicien (Collège de France) ; Jean-Claude Pecker, astrophysicien (Collège de France) ; Francis Perrin, physicien ; Jean Pouilloux, archéologue ; Jean Rivero, juriste (Paris-II) ; Evry Schatzman, astrophysicien (directeur de recherche au C.N.R.S.) ; Laurent Schwartz, mathématicien (Ecole polytechnique) ; Pierre-Henri Teitgen, juriste (Paris-I) ; René Thom, mathématicien ; Jacqueline Thomas, linguiste (directeur de recherche au C.N.R.S.) ; Jacques Tits, mathématicien (Collège de France) ; Alain Touraine, sociologue (directeur de recherche à l'I.H.E.S.S.) ; Jean-Pierre Vernant, historien (Collège de France) ; Pierre Vidal-Naquet, historien (directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études).

MÉDECINE

CORRESPONDANCE

LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE D'ÉTUDE DE LA REPRODUCTION DE MARSEILLE

A propos de l'article sur les mères de remplacement, intitulé « Les apprentis sorciers » (le Monde *du 22 octobre), le docteur S. Geller, président du Centre d'exploration fonctionnelle et d'étude de la reproduction (CEFER) de Marseille, nous écrit :*

Je vous prie de bien vouloir préciser que le CEFER de Marseille est un organisme à but non lucratif, type loi de 1901 (déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône du 21 juin 1973, *J.O.* du 5 juillet 1973), ayant pour but en particulier *« l'organisation et la gestion d'un centre de conservation du sperme humain destiné à des besoins scientifiques et thérapeutiques »*.

Comme toutes les banques de sperme à l'étranger, le CEFER accepte de verser aux donneurs une indemnité forfaitaire (100 F actuellement) pour les dédommager du temps perdu et des contraintes entraînées par ce don. Cette approche, adoptée provisoirement par le CEFER dans l'attente d'un texte de loi, semble bien avoir été prise en compte par le projet de législation en cours dans ce domaine (rapport n° 450, annexe au procès-verbal de la séance du 5 juin 1979, art. 2) et qui est toujours en discussion.

SCIENCES

400 000 kilomètres en mer pour le « Jean-Charcot »

De notre envoyée spéciale

Toulon. – Le navire de recherches *Jean-Charcot* quitte Toulon, vendredi 18 novembre, pour un tour du monde qui ne s'achèvera qu'au milieu de 1987. Il faut probablement remonter aux grands explorateurs du XVIIIe siècle pour trouver un bateau français qui ait fait, dans le passé, un tel périple : 400 000 kilomètres sans revenir en métropole.

Le tour du monde du *Jean-Charcot* est le résultat d'une longue concertation entre le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), le PIRO (Programme interdisciplinaire de recherche en océanographie), qui coordonne la recherche dans les universités et dans les laboratoires du C.N.R.S., le Muséum national d'histoire naturelle, l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer, les Instituts de physique du globe de Paris et de Strasbourg, le Comité d'études pétrolières marines, l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes.

Le *Jean-Charcot* sera à Suez le 25 novembre. Il étudiera la vallée axiale de la mer Rouge et du golfe de Tadjoura. Et surtout il fera, grâce à son Seabeam (un sondeur multifaisceau à pinceau étroit), le levé bathymétrique détaillé des fonds marins de Djedda à Djibouti puis à Colombo (Sri-Lanka) pour le compte d'un consortium international qui veut poser, sur ce parcours, un câble téléphonique sous-marin.

Le 8 janvier 1984 commencera la première grande campagne qui sera consacrée à l'étude géophysique de l'ouest de l'océan Indien, en particulier du point triple de Rodriguez (une île située à l'est de la Réunion près de laquelle trois dorsales océaniques se rencontrent (1).

Viendront ensuite, du 12 février au 22 mars, la recherche de sorties hydrothermales dans la dorsale de l'île d'Amsterdam (dans le sud-ouest de l'Océan Indien) ; du 5 au 31 mai, l'étude des phénomènes volcaniques et hydrothermaux ainsi que celle de la subduction (la plongée d'une plaque sous sa voisine) dans les mers de Célèbes et de Banda.

Trois campagnes auront lieu ensuite autour du Japon. La première, dénommée « Kaiko » (fossé en japonais), aura pour but de faire en juin et juillet le levé bathymétrique détaillé – grâce au Seabeam – du fossé du Japon. En 1985, en effet aura lieu l'étude *in situ* de ce fossé par des équipes franco-japonaises qui y plongeront à bord du petit sous-marin français SM 97. Ce sous-marin, qui est en construction pourra descendre à la profondeur de 6 000 mètres, ce qui lui permettra d'explorer 97 % des fonds océaniques.

Le *Jean-Charcot* ira ensuite autour des Philippines pour des études géophysiques, géologiques et sédimentologiques, puis dans le nord-est du Pacifique sur la zone connue pour être riche en nodules polymétalliques. Le *Jean-Charcot* restera dans le Pacifique pour des recherches de biologie d'environnement, de géologie et de géophysique.

YVONNE REBEYROL.

(1) Les dorsales sous-marines sont des chaînes de montagnes dans la zone axiale desquelles se met en place la nouvelle croûte océanique.

CARNET

Décès

MAURICE CORNETTE

M. Maurice Cornette, député R.P.R. de la 12e circonscription du Nord, est mort mardi 15 novembre, à Lille. Il était âgé de soixante-six ans.

[Né le 26 octobre 1916 à Ghyvelde, dans le Nord, médecin vétérinaire à Bergues depuis 1943, suppléant de M. Jules Houcke, élu député de la 12e circonscription en 1962, M. Cornette avait été, à son tour, élu à l'Assemblée nationale en 1967, et constamment réélu depuis. Il était membre du comité central de l'U.D.R., puis du R.P.R. – où il avait particulièrement en charge les dossiers agricoles – depuis 1967. Il présidait la fédération R.P.R. du Nord, mais avait dû laisser, depuis plusieurs semaines, cette charge à M. Arthur Moulin, sénateur, maire d'Avesnes-sur-Helpe, désigné président par intérim.

M. Cornette sera remplacé à l'Assemblée nationale par M. Georges Paccou, maire (R.P.R.) d'Arneke depuis 1959. Né le 1er mai 1924 à Merckeghem (Nord), M. Paccou est agent d'assurances. Il est conseiller général du canton de Cassel depuis 1955.]

– M. et Mme Pierre Boucheny
ont la douleur de faire part du décès, le 10 novembre 1983, à l'âge de soixante-sept ans, de leur frère et beau-frère,

Louis BOUCHENY,
ingénieur général des mines,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
président
de l'Association des anciens élèves
du collège Stanislas,

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Augustin, 46, boulevard Malesherbes, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu le même jour, vers 15 heures, au cimetière communal d'Ivry-sur-Seine (métro Mairie-d'Ivry) dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil d'administration,
La direction,
La communauté éducative,
L'association des parents d'élèves de Stanislas,
L'association des anciens élèves,

ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Louis BOUCHENY,

ingénieur général des mines,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
président
de l'Association des anciens élèves
du collège Stanislas,

survenu le jeudi 10 novembre 1983, en son domicile, 10, rue Pelouze, Paris-8e, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Augustin, 46, boulevard Malesherbes, Paris-8e.

22, rue Notre-Dame-des-Champs,
75279 Paris Cedex 06.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marguerite CHARAGEAT,

chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'instruction publique,
chevalier du Mérite agricole,
lauréat de l'Institut de France,
membre de l'Académie d'Arras,
conservateur honoraire
des musées nationaux,

survenu à Paris le 14 novembre 1983, dans sa quatre-vingt-dixième année.

De la part de,

Mme et M. Lafon
sa sœur et son beau-frère,
Ses nièces et neveux,
Des familles Billet, Louradour, Dreuillet, Bachelet, Prud'homme,
De son filleul,
M. et Mme Dominique Baratte.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, 75007 Paris, le lundi 21 novembre 1983, à 13 h 45, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

21, rue Soufflot,
75005 Paris.

– Mme Alice Deschandol, son épouse,
M. et Mme Daniel Deschandol
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Deschandol
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Deschandol
et leurs enfants,
Mme veuve Léon Leconte,
Ses enfants et petits-enfants,
Mlles Germaine, Andrée et Suzanne Deschandol,
Mme veuve Foucret,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 10 novembre 1983, dans sa *soixante-seizième année*, de

M. Eugène DESCHANDOL,
Croix de guerre,
ancien président directeur général
et fondateur de T.A.S.
président d'honneur de Deschandol S.A.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre 1983, à 11 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul de Paris, 5, rue de Belzunce, 75010 Paris (rue La Fayette) suivi de l'inhumation à l'ancien cimetière de Clichy (92).

– Mme Emmanuel Fauré-Fremiet,
M. et Mme Jacques Doniol-Valcroze,
M. et Mme Daniel Jouasset,
Les familles Doniol-Valcroze, Fauré, Cazalis-Sorel, Salmon, Delaunay,
L'association des Amis de Gabriel Fauré,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Philippe FAURÉ-FREMIET,

survenu à Louveciennes le 15 novembre.

Les obsèques auront lieu le vendredi 18 novembre 1983, à 9 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

« Je veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient avec moi. »
Jean XVIII, v. 24.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Alfred Godefroy,

M. et Mme Paul Godefroy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Godefroy
et leur fille,
M. et Mme Etienne Godefroy,
M. et Mme Serge Vandenbrouck
et leur fille,
Mlle Marie-Laure Godefroy,
Mlle Gisèle Godefroy,
M. et Mme Pierre Monnier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlles Josette et Marie-Aimée Monnier,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred GODEFROY,
H.E.C.,
ancien administrateur principal
auprès de la Commission
des Communautés européennes,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin,

enlevé subitement à leur affection, à Bruxelles, le 9 novembre 1983, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 18 novembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de la Cambre à Bruxelles, et l'inhumation aura lieu à Saou (Drôme) le mardi 22 novembre, à 15 heures.

Selon la volonté du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs.

Belgique – 1338 Lasne.
Clos du Bois d'Aywiers, 10.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri LAOUST,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France,

survenu le 12 novembre 1983 à Aix-en-Provence.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part des familles Laoust, Ambrosini et parentes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Parc Van Loo D1,
13090 Aix-en-Provence.

– Mme Alfred Loewenguth,
Evelyne, Alain, Martine, Jean-Luc,
Mme Louise Chevalier-Loewenguth,
M. et Mme Roger Loewenguth,
François-Yves, Claire, Dominique
et leurs enfants,
Les familles Chauveton et Legris,
ont la grande douleur de faire part de la disparition de

Alfred LOEWENGUTH,

chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres.

L'incinération aura lieu le jeudi 17 novembre 1983, à 11 h 30, au cimetière intercommunal des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, 93430 Villetaneuse.

Ni fleurs, ni couronnes.
Selon les vœux d'Alfred Loewenguth, les dons seront distribués aux enfants handicapés.
5 *bis*, rue Henri-Thirard,
94240 L'Hay-les-Roses.

Le Quatuor Loewenguth,
Roger Loewenguth,
Philippe Langlois,
Jacques Borsarello,
L'Association des Orchestres de Jeunes Alfred Loewenguth,
Les Amis de la Musique de Chambre,
Le Festival de l'Orangerie de Sceaux,
Les Samedis Musicaux de Sceaux,
Tous ses élèves, disciples et amis, ont la douleur de faire part du décès de leur cher ami,

Alfred LOEWENGUTH

– Mme Georges Marescaux,
M. Denis Marescaux,
Mlle Sylvette Marescaux
son épouse, fils et fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges MARESCAUX,
maître assistant à l'université de Paris-I,

survenu le 13 *novembre*, dans sa cinquante-cinquième année.
L'inhumation a eu lieu le 16 novembre, dans l'intimité familiale, au cimetière du Père Lachaise.

– Mme Marie-Claude Vitali-Dietschy,
son épouse,
Ses enfants, Lisa, Vincent et Marina,
M. et Mme Paul Vitali,
ses parents,
Mme Camille Dietschy, sa belle-mère,
M. et Mme Louis Vitali
et leurs enfants,
M. André Braconnier,
Mme *Jeanne Netzer*,
Mme Denise Braconnier,
Mme Françoise Parvillers,
ses oncles et tantes,
M. et Mme Michel Dietschy
et leurs enfants,
M. Pierre Dietschy,
ses beaux-frères et belle-sœur,
Les familles Stefani, Orsoni, Zuccherelli, de Corse et de Marseille,
Les familles Picard, Fortin, Dietschy,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre André VITALI,

survenu à Blois à l'âge de quarante-quatre ans, le lundi 14 novembre.

Les obsèques auront lieu le vendredi 18 novembre 1983, à 10 h 30, en l'église de Soings-en-Sologne.

Remerciements sur registres.

26, rue de la Garenne,
41000 Blois.
41230 Soings-en-Sologne.

Anniversaires

– Pour le vingtième anniversaire de la mort de

Jacques FELDMANN,

son souvenir est rappelé à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le quatrième anniversaire de la disparition de

Catherine TROCARD,

que ses amis aient une pensée pour elle en union avec la messe dite à son intention.

Grenoble, 17 novembre 1983.

Avis de messes

– On nous prie d'annoncer la messe *dite à la mémoire de*

Mireille AUXIÈTRE,
pianiste,

décédée le 3 septembre 1983.

Eglise Saint-Roch, dimanche 27 novembre 1983, 11 h 45.

Messes anniversaires

– L'Association Les Ailes brisées vous prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer le samedi 19 novembre 1983, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'Aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité*

Communications diverses

– Les Francs-Comtois à Paris organisent leur déjeuner de rentrée, le dimanche 20 novembre, à 12 h 30, au Bayern (place du Châtelet). Inscription 31, avenue René-Coty, 75014 Paris (327-54-74).

– Les journées interdiocésaines du service d'entraide des prêtres de la maison Marie-Thérèse et des maisons de repos et de retraite pour les prêtres auront lieu

vendredi 18 *novembre*,
samedi 19, de 10 h 30 à 19 heures,
dimanche 20, de 10 h 30 à 18 heures,
à la maison diocésaine, 8, rue de La Ville-l'Evêque, 75008 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 19 novembre, à 13 h 30, salle Louis-Liard, Mme Eveline Dutertre : « Scudéry dramaturge : un précurseur méconnu du classicisme ».

Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 19 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mme Geneviève Even-Granboulan : « Action et raison ».

Dîners débats

– Le groupe Assurances des anciens Sciences-Po organise un dîner-débat animé par Mme Yvette Chassagne, présidente de l'U.A.P., ayant pour thème « Aujourd'hui l'assureur ».

Ce dîner-débat aura lieu mardi 22 novembre 1983, à 19 h 30, dans les salons Concorde du Concorde La Fayette (niveau 7 du Palais des congrès).

Renseignements et inscriptions : groupe « Assurances » des anciens Sciences-Po, 187, boulevard Saint-Germain, Paris-7e. Tél. : 548-91-62.

TOURISME

M. CARRAZ VEUT SAUVER LE TOURING-CLUB DE FRANCE

M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat au tourisme, a réaffirmé, mardi soir 15 novembre, sa volonté de « *sauver le Touring-Club de France* », dont il a regretté de n'avoir pu éviter la liquidation (*le Monde* daté 30-31 octobre). « *Il ne s'agit pas*, a-t-il précisé, *de débiter en tranches cette vieille maison qui peut se rajeunir et retrouver une nouvelle place.* » « *Une fois connus les résultats du diagnostic financier en cours*, a-t-il ajouté, *j'espère que les partenaires pressentis pourront participer à la constitution d'un nouveau groupe qui respectera qelques principes de base (réelle vie associative, image de marque commune) et qui permettra le réemploi du maximum de salariés licenciés* », (*le Monde* du 11 novembre).

Prochainement, une « table ronde » réunira des associations de tourisme pour étudier dans quelle mesure elles pourraient participer au redressement du T.C.F. Des contacts ont déjà été établis avec Villages Vacances Familles (V.V.F.).

LETTRES

Mort de l'écrivain Marc Bernard

Sur la pointe des pieds

L'écrivain Marc Bernard est mort le mardi 15 novembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La première pensée qui vient, c'est : les voilà, où que ce soit, réunis ! Depuis 1971, année de la mort de sa femme, Else, Marc Bernard semblait ailleurs, en sursis. Un sursis à peine endeuillé, tant le souvenir du bonheur continuait d'irradier sa vie et sa prose. *La Mort de la bien-aimée* (1972) restera son meilleur livre et le bréviaire de tous ceux qui pleurent l'être d'une vie. La simplicité du cœur fait de ces miracles.

Mener sa vie et son œuvre avec une telle discrétion naturelle, cela ne s'apprend pas. C'est affaire de destin. Marc Bernard est né avec le siècle à Nîmes. Dans *les Marionnettes* (1977), *il racontera le petit peuple* de sa ville natale, ses drôles de mystères. Il le fera aussi dans une pièce insolite, *Le Carafon*, jouée en 1962 au Théâtre en Rond par l'inquiétante Sylvie.

Ce qu'il n'a pas dit, c'est la dureté d'une enfance de pauvre. Orphelin de père à neuf ans et de mère à treize ans, Marc Bernard a exercé divers métiers manuels avant d'entrer au Conservatoire d'art dramatique de Marseille. Deux chocs ont décidé de sa vie : la rencontre d'Henri Barbusse, qui lui a confié en 1929 la critique littéraire de l'hebdomadaire *Monde*, animé, entre autres, par Thomas Mann et Maxime Gorki ; la découverte des surréalistes qui ont inspiré son premier roman, *Zig-zag* (1929). Les livres suivants auront une facture plus classique, et même dépouillée : *Anny* (prix Interalliés 1934) et *Pareils à des enfants* (Goncourt 1942).

Mais l'événement majeur de sa vie date de 1940. C'est la rencontre, au musée du Louvre, d'Else Reichmann, juive autrichienne, docteur ès lettres de l'université de Vienne, qui fuit l'Anschluss et s'apprête à gagner l'Amérique. Ils ne se quitteront plus, jusqu'à ce que la maladie emporte Else, en 1971.

Après *la Mort de la bien-aimée*, Marc Bernard est revenu, dans *Au-delà de l'absence* (1976), sur l'éblouissement de tous les instants qu'a été son amour, notamment aux Baléares, sa deuxième patrie après Nîmes. A chaque livre, sa prose devenait un peu plus économe, sans rien perdre de sa chaleur ensoleillée. Ni l'homme ni l'écrivain ne pouvaient plus se reconnaître dans notre époque d'impudicité et de fanfaronnade. Il disparaît comme il a vécu, aimé et écrit : sur la pointe des pieds.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

هكذا من الأصل

ETTRES

Mort de l'écrivain Marc Bernard

ur la pointe des pieds

L'écrivain Marc Bernard est mort le mardi 15 novembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Miracle économique !

BILITT - Lits superposés. Conifère massif non traité. Sommier à lattes. Barrières de protection. 1 échelle. Couchage 80×195 cm. (hors literie). **590F**

STEN - Étagères sapin massif non traité. H 110×P 31×L 89 cm. Croisillon galvanisé. Étagère à bouteilles. La combinaison présentée **206F**

TED - Table murale. Structure en tube d'acier laqué époxy. 60×45 cm. Plusieurs coloris. **95F**

STRAJK - Table roulante. Structure en tube d'acier chromé. 2 plateaux laqués blanc. Vernis incolore. Poche à journaux en coton. 50×44 cm. **220F**

BONBONNIÈRE - Verre. **32F** **19,75F**

DIANA **340F** Fauteuil pin massif naturel ou glacis brun noyer. Vernis incolore. L 64×P 63×H 70 cm.

TED - Chaise pliante. Plusieurs coloris. **59F**

SMEDVIK Table pin massif naturel. Vernis incolore. 120×75×H 73 cm. **595F**

ALTA - Meuble stéréo. Aggloméré plaqué pin naturel. Vernis incolore. 1 étagère réglable et 2 étagères fixes avec perforations pour séparations-disques. L 60×P 45×H 63 cm. (hors accessoires). **240F**

195F **ÖGLA** Chaise bistrot. Polypropylène laqué noir.

Appeler ça un miracle, nous on veut bien. C'est surtout à l'austérité, à l'inflation, à la crise que nous refusons de croire. Pour vous en convaincre, nous avons publié un catalogue. Gratuit. Avec 188 pages où vous découvrirez nos prix noir sur blanc. Nous vous les garantissons un an. Vous verrez d'ailleurs qu'ils n'ont pratiquement pas bougé depuis cette fameuse crise. Et que certains (et là, c'est un miracle!) ont même réussi à baisser.

Vous aller voir que ce miracle est en réalité une idée toute simple: nous avons un peu partout dans le monde une multitude de fournisseurs. Nous les avons sélectionnés sur des critères de qualité et de prix. Et nous leur achetons les meubles en très grande quantité.

A voir les choses en grand, les prix deviennent tout petits, sur tous nos meubles. Car en plus, nous les achetons en pièces détachées. C'est vrai, on vous fait travailler un peu. Mais sans trop vous fatiguer, car les montages sont enfantins.

Serrez la vis, le bénéfice est pour vous.

Si vous ne croyez pas encore aux miracles, venez faire un tour chez IKEA!

IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD
SORTIE AIRE DE LISSES TEL. (6) 497.65.65.
Lun., Mar., Mer., Ven.: 11-20 h - Jeu.: 11-22 h
Sam.: 9-20 h - Dim.: 11-19 h.
RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS



IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL
BOBIGNY 2 - TEL. (1) 832.92.95
(à 5 mn de la Porte de Pantin)
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu. et Ven.: 11-22 h
Samedi: 9-20 h

IKEA LYON. CENTRE COMMERCIAL
DU GRAND VIRE. VAULX-EN-VELIN

Ils sont fous ces Suédois

Le Monde DE NOVEMBRE EST PARU

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Vienne sur Seine

D'une élégance alliant la beauté des étoffes à la simplicité désinvolte des formes, la mode autrichienne s'internationalise sans perdre pour autant ses racines terriennes.

La mode parisienne actuelle emprunte nombre d'éléments à celle de Vienne ou de Salzbourg : vestes gansées, jupes imprimées en lainages sourds à grands châles assortis, costumes pour homme à vestes boutonnée haut pied de col. Manteau du hobereau chasseur enfin : ce loden dont la forme « saint Hubert » comporte un pli creux dans le dos et des emmanchures en ailerons, détachées sous le bras pour mieux ajuster le tir. Sa popularité rejoint celle du jean grâce à son excellent rapport qualité-prix. La consécration, pour la mode autrichienne, c'est l'exposition, au Metropolitan Museum of Art de New-York, des costumes de la dynastie des Habsbourg, qui repartent ainsi pour un nouveau tour de valse. Si les couleurs de base des lodens restent fidèles au vert, au gris et au noir, les fabricants de tissus ont affiné l'aspect et diversifié les teintures : bleu Salzbourg, vert sapin, rouge vineux et vermillon, utilisés aussi en superbes capes rondes, pèlerines et ponchos, parfois double face.

A côté des dirndls, jupes froncées sur bande de taille du costume paysan, en imprimés jacquard de mélanges de laine ou lin et coton, les grandes jupes de velours côtelé et de drap de laine de **Resi Hammerer**, une des couturières les plus créatives de Vienne, sont ornées d'applications de cuir. Elles trouvent une bonne audience en France par leur originalité intemporelle, à des prix oscillant entre 800 F et 1 700 F. Leurs harmonies forestières sont aussi fonctionnelles en battue qu'autour du feu de cheminée.

Les vestes de laine foulée de **Josef Hofer**, littéralement « bouillies » après tricotage géant en couleurs vives, à gros boutons de métal, sont gansées en tons contrastés. Les gilets, traités de même façon, s'ouvrent sur des chemisiers à col tuyauté et empiècement d'épaule, souvent brodés. On peut leur préférer les cardigans jacquard à petits dessins de cœurs et de fleurs.

Tostmann Trachten se spécialise en ensembles habillés inspirés des costumes régionaux, à corselet, jupe longue et tablier, que portent les dames autrichiennes au Festival de Salzbourg, en brocarts, taffetas changeants tissés à la main, mis à la mode au début du dix-neuvième siècle.

Parmi la vingtaine de points de vente autrichiens en France, **Mettez** (16-18, boulevard Malesherbes, à Paris) concentre les panoplies de chasse pour elle et lui, avec les feutres de Franz Bittner (autour de 300 F). Les capes de **Resi Hammerer** côtoient les lodens classiques de **Schneider** et de **Salko**, ainsi que les pantalons et knickers d'**Elch Jagd**. Accessoires vedettes : les grands châles et les sacs à bandoulière.

NATHALIE MONT-SERVAN.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 18 NOVEMBRE

« Musée de la serrure, hôtel de Marle », 12 h 15, 1, rue de la Perle, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Saint-Girons, (Caisse nationale des monuments historiques).

« Maison de Balzac », 14 h 30, 47, rue Raynouard (Art et promenades).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

20 h 15, 11 *bis*, rue Keppler, « Faut-il croire à la réincarnation ? », (entrée libre), (Loge unie des théosophes).

EN BREF

FONDATION DE FRANCE

PRIX DU LIVRE POUR LA JEUNESSE. — Le jury du Livre pour la jeunesse de la Fondation de France présidé par Mme François Chandernagor, maître des requêtes au Conseil d'État, écrivain, a décerné ses trois prix : albums, récits et documentaires. Série albums : *Il pleut...*, par Peter Spier, éditions l'École des loisirs, 48 francs. Série contes, récits, romans : *les Contes de la folie Méricourt*, texte de Pierre Gripari, images de Claude Lapointe, éditions Grasset « Jeunesse », 120 francs. Série documentaires : *le Plaisir des mots*, dictionnaire poétique illustré par Georges Jean, éditions Gallimard, collection « Découverte cadet », 68 francs.

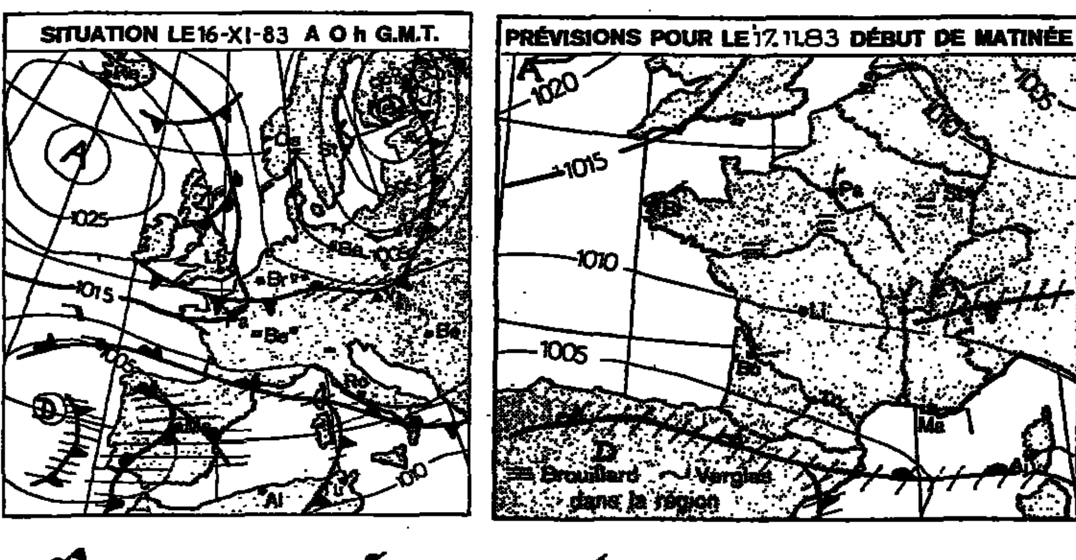
EXPOSITIONS

PHOTOGRAPHIES PEINTES. — Elizabeth Lennard, jeune Américaine d'origine autrichienne, expose du 17 novembre au 31 décembre au Forum des Halles (porte Rambuteau, niveau jardin). Ses photographies peintes ont pour thème les ruines de Sicile ou la fin d'une civilisation, les ruines modernes de New-York, le mur de Berlin ou la dissection d'une ville, et les paysages urbains et suburbains de Paris. Deux films d'Elizabeth Lennard — « Contes de Grimm » et « Mardi gras » — sont diffusés en permanence.

PHOTOGRAPHIE

AIDE A LA PREMIÈRE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE. — L'association Paris audiovisuel accorde sa cinquième aide à la première exposition photographique. Cette initiative permet à de jeunes photographes professionnels n'ayant jamais exposé de présenter leur travail au public. Il leur suffit d'adresser, avant le 9 décembre, un dossier contenant une note biographique et une vingtaine de photographies, sur un thème de leur choix, à Paris audiovisuel, 44, rue du Colisée, 75008 Paris. Tél. : 359-00-80.

MÉTÉOROLOGIE



Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 16 novembre à 0 heure et le jeudi 17 novembre à minuit.

L'anticyclone situé au nord-ouest de l'Irlande dirige sur la France des masses d'air froid humide, mais plus doux que ces derniers jours ; d'autre part, la dépression centrée sur la péninsule ibérique provoque des remontées d'air doux et très humide sur les régions méditerranéennes.

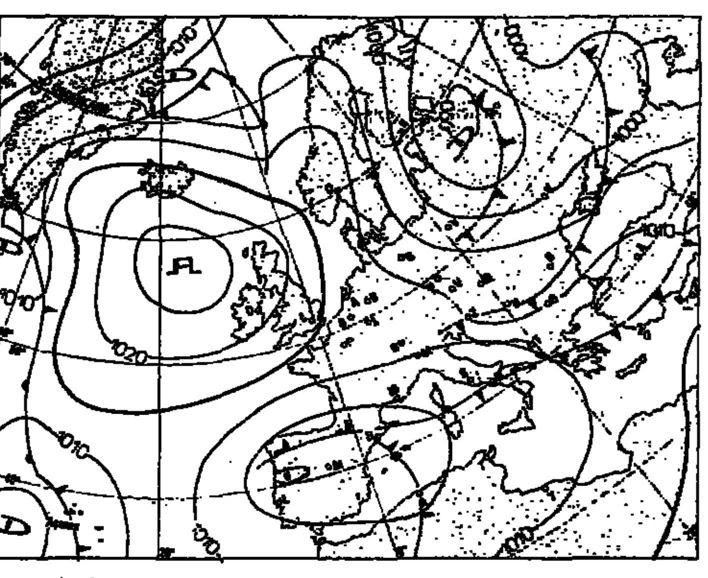
Jeudi, du sud de la Garonne au sud du Massif Central et au sud des Alpes, le temps sera très nuageux à couvert avec quelques petites pluies, plus importantes du Midi-Pyrénées au sud du Massif Central et au golfe du Lion. Sur les autres régions, un temps gris et brumeux prédominera le matin, et dans la journée quelques éclaircies se développeront au sud de la Seine ; elles seront plus fréquentes sur les pays de Loire. Quelques faibles chutes de neige pourront être observées à basse altitude sur le nord du Massif Central et le nord des Alpes. Les températures minimales voisines de 0 à – 3° dans le Centre et le Nord-Est seront légèrement positives ailleurs ; l'après-midi, les maxima atteindront 5 à 14° du Nord au Sud.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 16 novembre à 7 heures : 1 014,2 millibars, soit 760,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16 novembre) : Ajaccio, 16 et 11 ; Biarritz, 18 et 8 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Bourges, 7 et – 5 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 6 et 3 ; Cherbourg, 7 et 7 ; Clermont-Ferrand, 5 et 1 ; Dijon, 4 et – 5 ; Grenoble, 6 et 3 ; Lille, 4 et 1 ; Lyon, 4 et 0 ; Marseille-Marignane, 11 et 3 ; Nancy, 4 et – 1 ; Nantes, 6 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 5 et 2 ; Pau, 17 et 4 ; Perpignan, 12 et 10 ; Rennes, 8 et – 1 ; Strasbourg, 3 et 0 ; Tours, 5 et – 3 ; Toulouse, 14 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés ; Amsterdam, 9 et 2 ; Athènes, 19 et 13 ; Berlin, 2 et 1 ; Bonn, – 1 et – 1 ; Bruxelles, 2 et 3 ; Le Caire, 27 et 18 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 7 et 1 ; Dakar, 29 et 24 ; Djerba, 26 et 15 ; Genève, 2 et 1 ; Jérusalem, 17 et 7 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 7 et 5 ; Luxembourg, 1 et – 1 ; Madrid, 13 et 11 ; Moscou, 0 et – 5 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, 8 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 9 ; Rome, 13 et 5 ; Stockholm, 4 et – 1 ; Tozeur, 25 et 13 ; Tunis, 23 et 11.

PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

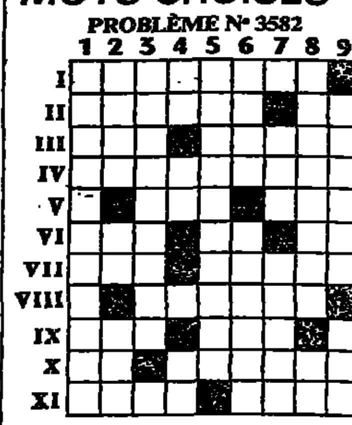


(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3582





HORIZONTALEMENT

I. Certains en font tout un plat, d'autres ne peuvent pas les voir en peinture. — II. S'il n'eut pas la conscience très nette, il eut du moins les mains propres. Tour de champ. — III. Langue polonaise. Agent de la compression des corps. — IV. Tête de canard. — V. Possessif. L'œil américain. — VI. Mauvaise plantation ou riche produit de culture. Patron bigourdan. Suite alphabétique. — VII. Plaisir du bridge ou du palais. Dans la lampe ou au-dessus du lampiste. — VIII. Bien qu'il ne soit pas de la classe d'un « lupin », c'est un excellent monte-en-l'air. — IX. En France. Pièce de jeu. — X. Raccourci pour un court... circuit. Rétablit dans ses fonctions. — XI. Bien que tributaire d'une forte taille, il était condamné à rester petit. Prince asiate.

VERTICALEMENT

1. Feuilles des quatre saisons. — 2. Accompagne son frère partout où il va. Porteur d'eau homonyme d'un autre porteur d'eau. Bugle au pays des galoubets. — 3. Une telle signature est très répandue. — 4. Signe l'engagement précoce d'un volontaire. Personnel. Sigle prisé du cocardier. — 5. Vieil air universellement connu, mais toujours à la mode. — 6. Émettre un écho des forêts. Petite, elle a Strasbourg pour capitale. — 7. Gavroche y trouve là un cheveu. Partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée. — 8. Mots croisés en relief. Note. — 9. Chez elle, ce sont les poulets qui cuisinent. Ne fait donc pas la fine bouche.

Solution du problème n° 3581

Horizontalement

I. Imprimeur (*cf.* « œil »). — II. Néron. Une. — III. Studios. — IV. Tiret. Tri. — V. Ici. Ira. — VI. Tut. Ancre. — VII. Ul. Ut. Hue !. — VIII. Terrines. — IX. Eue. Veste. — X. Usines. Ro. — XI. Rêne. Sien.

Verticalement

1. Instituteur. — 2. Méticuleuse. — 3. Prurit. Rein. — 4. Rôde. Ur. Ne. — 5. Initiative. — 6. RN. Ness. — 7. Eustaches. — 8. Un. Rustre. — 9. Révisée. Eon. GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 novembre :

DES DÉCRETS

• Portant publication des amendements aux annexes 1 et 3 de l'accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (A.T.P.), fait à Genève le 1er septembre 1970, entrés en vigueur en 1981-1983.

• Portant publication de l'échange de lettres entre la France et la Grande-Bretagne relatif aux échanges d'informations en cas de situations d'urgence ayant des conséquences radiologiques, signé à Londres le 18 juillet 1983.

هكذا من الأصل

LA DÉFENSE :
Le « monstre » ingouvernable
(Lire pages 24 et 25.)

PARIS :
Sous neufs pour une ville propre
(Lire page 28.)

SOIRÉE :
Au gai Piano-zinc
(Lire page 30.)

Une semaine avec... L'ILE-DE-FRANCE

Le Monde

LES ATOUTS DU MIEUX-VIVRE

ON craignait le pire : une ville, ou plus exactement une agglomération, peut-elle être créée dans le secret des bureaux de la haute administration ? Car il s'agit bien de cela. Ceux qui se sont penchés sur la conception d'une Ile-de-France moderne, à l'urbanisme organisé, étaient des grands commis de l'Etat. C'étaient les débuts de la V[e] République ; décentralisation était presque un gros mot.

Aujourd'hui, on commence à respirer. S'il reste beaucoup à faire pour améliorer l'ordinaire des dix millions d'habitants de l'Ile-de-France, on peut rendre justice aux pères bâtisseurs de la région parisienne : admettons qu'ils n'ont pas trop raté leur coup.

Profitant d'un effort financier exceptionnel de l'Etat, ils ont dessiné routes et autoroutes, réseaux ferrés et aéroports. Les grandes infrastructures ne manquent pas, cela n'est pas négligeable. Pourtant, et curieusement, les concepteurs ont choisi Paris pour point d'appui de leur compas : comme jadis Notre-Dame a marqué le point de départ des routes nationales, l'ensemble des voies nouvelles, les lignes de transport en commun, toute la région s'organise autour de son centre.

Pour oublier les années 60

Mais, paradoxalement, on avait « oublié » Paris dans les schémas d'aménagement. La capitale devait se débrouiller seule, pensait-on. Du même coup, alors que la grande banlieue se développait assez harmonieusement autour de nouveaux centres — les cinq villes nouvelles et quelques pôles d'équilibre, — elle était livrée, non sans remous, à la férocité des affairistes et se vidait de sa substance, de ses habitants et de ses espaces de loisirs.

Il reste que les préoccupations des habitants, telles du moins que les imaginait l'administration, ont reçu des réponses et conditionnent toute nouvelle décision. L'Ile-de-France ne bénéficie-t-elle pas d'un des plus beaux métros du monde, urbain et régional ? Ne conduit-on pas dans les villes nouvelles les expériences les plus intéressantes de vie collective et, après de nombreuses bavures, d'architecture plus recherchée ? Ne vient-on pas de créer ici, comme en province, un parc naturel régional dans la vallée de Chevreuse et de décider d'une vraie politique de la forêt ?

Pourtant, certains efforts n'ont pas été engagés assez tôt, voire pas engagés du tout. Est-il admissible que Paris et la proche banlieue, en raison du prix prohibitif des logements, soient devenus inaccessibles à la grande majorité ? Cela n'est peut-être pas le plus grave lorsqu'on sait que plus de huit cent mille logements dans toute la région sont recensés *« inconfortables »*, ce qui veut dire, en clair, inhabitables pour des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Que dire encore des banlieues dégradées, baptisées pudiquement *« îlots sensibles »*, où vivent, en deçà de la décence, les plus démunis de nos concitoyens ? Faute de temps, de volonté ou d'argent, on n'a pu encore venir à bout de l'immense effort de justice qui permettrait d'oublier définitivement la ville malheureuse des années 60.

OLIVIER SCHMITT.

Un schéma d'aménagement taillé très grand...

« **C***ETTE banlieue parisienne, on ne sait pas ce que c'est ! C'est un merdier ! Delouvrier, il faut mettre de l'ordre dans tout cela !* » L'ancien patron du district se souvient, devant nous, du ton pris par le général de Gaulle, ce 7 août 1961, pour l'inciter à prendre en main le destin des alentours de la capitale.

Vingt-deux ans plus tard, on a oublié : Paris bien équipé, plein comme un œuf, tout-puissant au conseil général de la Seine ; un boulevard périphérique encore en gros pointillés, un métro proche de la saturation, deux bouts d'autoroutes vers l'ouest et le sud, des zones de pavillons des années 20 ; des Sarcelles en chantier ; la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne ; une population de huit millions d'habitants qui menace de doubler avant la fin du siècle.

Paul Delouvrier a relu les mémoires d'Haussmann avant d'accepter d'être le délégué général du district qu'on va créer. A l'époque, personne ne parle encore de la réforme administrative qui verra la création, en 1966, de nouveaux départements. L'actuel président du parc de La Villette revoit Roger Frey, ministre de l'intérieur, obligé d'admettre devant le général qu'il y aurait un département dominé par les communistes, la Seine-Saint-Denis.

« Et alors, qu'est-ce que ça peut nous faire ?, grogne de Gaulle. *Ils vont vivre cinquante ans, cent ans, et puis quoi ? Vous croyez qu'ils vont descendre de Saint-Denis pour aller à la Bastille ? Elle est prise, Frey, il est trop tard !... »*

« L'Etat était absent de la banlieue, raconte Paul Delouvrier ; *Nanterre avait quatre-vingt mille habitants et le commissariat de police était à Levallois. »*



(Dessin de JY.)

Homme de décision et d'autorité, grand commis apprécié des présidents successifs de la V[e] République, direct et chaleureux sur le terrain comme il venait de le montrer avec panache en Algérie, le délégué visitait son territoire le dimanche dans une Studebaker décapotable. *« Les gosses venaient la voir, et on parlait. »*

La région parisienne n'existait pas dans les structures administratives. L'INSEE ne faisait pas de projections de population au-delà de quelques années. Il fallait commencer par les études. Il y avait bien un plan d'aménagement — le Padog — qui désignait une limite d'urbanisation à ne pas dépasser : *« Chaque fois qu'on me présentait un paquet de cinq cents logements, il était au-delà des limites du Padog. Pourtant il y avait encore de l'espace à l'intérieur, mais les promoteurs allaient construire à la campagne. L'exemple de Sarcelles avait frappé. »* En suivant les lignes de chemin de fer et les grandes routes, on aurait pu tracer la carte « fatale » de l'urbanisation, en toile d'araignée, en doigts de gant, avec remplissage par la suite.

Même en essayant de freiner la croissance, les besoins d'espace allaient augmenter. L'idée d'un urbanisme volontaire, fondé sur trois axes forts, pour éviter la croissance en tache d'huile, est venue d'abord. Plus tard, celle de créer des villes nouvelles.

« Les mots gouvernent les hommes qui font les choses : villes nouvelles, c'était le mot-clé ; j'y tenais, de préférence à centres urbains. Nous allions en avoir besoin pour convaincre toutes sortes de gens, à commencer par le ministère des finances », dit l'inspecteur général.

Le schéma directeur est publié en 1965. Un blocage administratif du prix des terrains nécessaires à la construction des villes nouvelles (44 000 hectares) a été opéré par surprise : des motards partirent au même moment vers les mairies concernées ; les documents portaient, comme à l'armée, « hypothèse n° 4 » pour décourager les indiscrets... La spéculation ne jouera pas sur ces terrains-là.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 22.)

TRANSPORTS

La note salée du confort

« **A***PRÈS tout, moi aussi j'ai payé le R.E.R. !* » Entendue dans les salons de Carpentras comme dans les fermes de la Creuse, cette charge venimeuse conclut généralement une discussion ardente tendant à prouver que *« la province paie pour Paris »*.

Pourtant, l'exemple choisi pour illustrer la démonstration n'est certainement pas le meilleur. En matière d'infrastructures de transports, la capitale et sa région ne bénéficient guère de privilèges.

Prenons le cas de la R.A.T.P. Cette année, elle aura investi 2,7 milliards de francs à quatre titres :

— Extension des réseaux (R.E.R., interconnexion, prolongements de lignes urbaines, construction d'ateliers), soit 625 millions de francs ;

— Modernisation des réseaux, opérations de confort et de productivité : 370 millions de francs ;

— Gros entretien et renouvellement des installations : 650 millions de francs ;

— Achat de matériel roulant : 1 milliard de francs.

Le financement de toutes ces dépenses a été assuré de trois manières : le « programme spécial », l'autofinancement et l'emprunt. C'est évidemment le « programme spécial » — couvrant les investissements d'infrastructure prévus au titre I — qui prête le plus à malentendu lorsqu'on parle discrimination entre Paris et province.

Mais sous une appellation peut-être maladroite se cache une réalité fort simple : comme en province, l'Etat et la région subventionnent chacun 30 % de la dépense. C'est au niveau des 40 % restants que se situe une différence qui n'est guère favorable à Paris : alors que, dans le cas des métros de Lyon ou de Marseille, les collectivités locales ont pris à leur charge cette part de l'investissement, la R.A.T.P. doit, elle, se débrouiller pour trouver ses financements. En l'occurrence, elle se voit offrir des prêts spéciaux garantis par la région Ile-de-France à environ deux points au-dessous des taux du marché. En gros, on peut donc dire que ces 40 % d'investissements d'infrastructures sont payés par le contribuable en province et par l'usager à Paris.

La capitale constitue à cet égard une exception non seulement française mais mondiale : *« Quand je dis à mes collègues américains que la construction du R.E.R. figure à mon bilan, ils ouvrent des yeux ronds »*, dit M. Philippe Essig, directeur général de la R.A.T.P. Une situation peu enviable, car elle n'est pas sans conséquence sur l'équilibre financier de la Régie : relativement faible il y a une quinzaine d'années, son endettement atteint aujourd'hui 12 milliards de francs et les remboursements d'emprunts (550 millions de francs en 1983) accaparent plus de la moitié de la capacité d'autofinancement de l'entreprise. Et pour la seule présente année, elle a dû encore accroître sa dette de 1,8 milliard de francs.

La modification de ce mécanisme de financement est à l'ordre du jour depuis plusieurs années. Une loi votée en 1976 a même prévu une reprise du système des transports parisiens par la région. Mais l'article le stipulant expressément n'est jamais entré en application. Il avait d'ailleurs soulevé de farouches oppositions dans les milieux politiques régionaux, qui voyaient dans cette disposition, avant tout, une volonté de l'Etat de se désengager de ses responsabilités à l'égard de la capitale.

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy s'est donc attaqué au problème que n'avait pu, ou su, résoudre celui de M. Raymond Barre. Annoncée périodiquement depuis 1981, et autant de fois ajournée, la réforme des transports parisiens vient d'être une nouvelle fois renvoyée *sine die*, ainsi qu'on l'a appris lors de la discussion à l'Assemblée nationale du budget des transports pour 1984. Elle bute évidemment sur le refus de la région d'assumer un « héritage » financier aussi lourd, d'autant que celle-ci demeure dans l'ignorance des ressources qui lui seront dévolues lors de la décentralisation. Quelle que soit la future autorité tutélaire, la Régie souhaite, en tout cas, une nouvelle clé de répartition de la charge des investissements.

— Les infrastructures et les opérations lourdes seraient assurées, comme en province et à l'étranger, par des financements extérieurs à l'entreprise ;

— Le renouvellement et l'entretien du matériel seraient payés par autofinancement ;

— Les améliorations de productivité et de confort, qui ont un effet positif sur le compte d'exploitation, seraient à la charge de la Régie.

Le cas de la desserte aérienne est probablement encore plus typique du peu d'empressement de l'Etat à favoriser « sa » capitale. Aéroport de Paris est un établissement public autonome (comme d'ailleurs la R.A.T.P.) ayant pour tâche, en vertu d'une ordonnance de 1945, d'aménager, d'exploiter et de développer l'ensemble des installations de transport aérien civil ayant leur centre dans la région parisienne.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 23.)

(Publicité)

R.A.T.P. : LES VOIES D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT

Une entreprise nationale, une vocation régionale, une ambition internationale

CHAQUE jour, la R.A.T.P. assure plus de sept millions de voyages. Pour répondre à cette demande, qui est croissante, l'entreprise a développé un important potentiel.

Depuis deux ans, un effort particulier de croissance et d'amélioration des services rendus a été accompli. Cet effort et le renouvellement de l'image de l'entreprise sont à l'origine d'un redressement du trafic (+ 6 %, soit 123 millions de voyages) et de meilleurs résultats financiers.

Le métro s'est accru depuis 1970 de 21 kilomètres, essentiellement en proche banlieue. Il s'étend aujourd'hui sur 192 kilomètres, demain sur 200 kilomètres. Trois mille cinq cents voitures modernes l'équipent, les dernières, datant des années 30, venant d'être retirées du service cette année. Trois cent quatre-vingt-dix escaliers mécaniques, contre quatre-vingt-sept en 1965, facilitent les déplacements des voyageurs. Le R.E.R.-R.A.T.P.-S.N.C.F. comprend 274 kilomètres, dont 103 exploités directement par la R.A.T.P. Demain, il s'étendra sur 450 kilomètres, et, depuis juin 1983, l'interconnexion au niveau de la ligne B (axe Nord-Sud), entre les sections R.A.T.P. au sud et S.N.C.F. au nord est devenue une réalité. Pour remplacer l'ancien matériel et faire face au trafic en progression régulière, cent cinquante nouvelles voitures ont été mises en service par la R.A.T.P., depuis 1980, et deux cent cinquante autres sont en commande.

Près de quatre mille autobus desservent Paris et la banlieue. Pour répondre aux nouveaux besoins, la R.A.T.P. aménage le réseau, principalement en moyenne banlieue, et passe des conventions d'association avec des sociétés privées de l'A.P.T.R. (1). Dans deux ans, un nouveau matériel, plus confortable, plus pratique, sera mis en service et remplacera progressivement l'autobus « standard ». Parallèlement, le parc se diversifie avec la mise en service de minibus et d'autobus articulés.

Outre cet indispensable accroissement du potentiel matériel, la R.A.T.P. a poursuivi, ces deux dernières années, une politique de développement mesuré de l'emploi rendu nécessaire par l'amélioration du service offert aux voyageurs et des conditions de travail du personnel. C'est ainsi que le nombre d'agents est passé de trente-six mille, en 1981 à environ trente-neuf mille aujourd'hui.

Les réseaux de la R.A.T.P. et le service offert s'inscrivent ainsi dans une perspective de priorité aux transports collectifs : ces deux dernières années, l'offre a augmenté de 7,3 %. Bien entendu, cette croissance s'accompagne d'une très grande rigueur de gestion : l'entreprise recherche le maximum d'efficacité dans l'emploi de ses ressources. Ainsi, une réflexion approfondie sur la productivité de l'entreprise est en cours, afin de dégager de nouveaux moyens de développement.

En 1983, le budget d'exploitation se monte à 12,3 milliards de francs, dont 52 % correspondent aux recettes directes du trafic et aux remboursements de pertes de recettes pour réductions tarifaires, et 9% à des recettes commerciales (publicité, etc.) diverses. Le solde est à la charge de l'Etat et des collectivités locales depuis que l'Etat a décidé, dès 1960, de verser une indemnité pour compenser son refus de laisser augmenter les tarifs conformément aux demandes de l'entreprise. Cette indemnité est ainsi devenue une ressource normale de la R.A.T.P. Depuis 1981, l'amélioration de la gestion, le bon pilotage des dépenses ainsi que la croissance du trafic ont conduit à la fin de chacune des années 1981 et 1982 à des excédents de 169 et 61 millions de francs après indemnité compensatrice, ce qui a rendu possible la limitation à 4 % de l'augmentation de l'indemnité compensatrice prévue pour 1984.

La R.A.T.P. continue de réaliser, avec 2,7 milliards de francs en 1983 et 2,9 milliards de francs en 1984, le plus fort taux d'investissement par habitant en région d'Ile-de-France dans le secteur des équipements publics.

Les efforts portent maintenant sur l'extension du réseau en banlieue à partir de moyens de surface diversifiés, la modernisation des installations et l'amélioration du confort et de la qualité du service. Mais le mode actuel de financement des investissements conduit à un endettement excessif de l'entreprise en raison d'une réduction continue des investissements subventionnés (12% des ressources totales d'investissement en 1983). Une réforme de ce financement est devenue indispensable.

Entreprise à vocation régionale, la R.A.T.P. est également une entreprise nationale en raison de l'importance économique et sociale de la région d'Ile-de-France dans le pays. Par ses commandes de matériels roulants, ferrés et routiers, ses travaux de génie civil, ses achats de matériel électrique et électronique, sans parler de ses activités de recherche, elle contribue directement à l'activité économique nationale. Sur le plan de l'emploi, chaque tranche de 100 millions de frais d'investissement représente quelque quatre cent cinquante à cinq cent cinquante emplois en année pleine pour les entreprises françaises.

Enfin, la R.A.T.P., par l'intermédiaire de sa filiale d'ingénierie SOFRETU (*Société française d'études et de réalisation de transports urbains*), a un rôle national mais surtout international en faisant bénéficier des villes françaises et étrangères de son expérience en matière de transports urbains. Elle enrichit celle-ci au bénéfice des réseaux dont elle a la charge. SOFRETU s'est également donné pour vocation d'être un « entraîneur » pour l'ensemble des secteurs économiques français concernés. Aussi constate-t-on *aujourd'hui que 1 million* de francs d'exportation d'ingénierie entraîne en moyenne plus de 8 millions de francs d'exportation de produits industriels. SOFRETU constitue ainsi pour la R.A.T.P. une véritable « vitrine » internationale.

(1) Association professionnelle des transports routiers de voyageurs.



Projet de réseau de sites propres pour la banlieue

Une stratégie pour aujourd'hui et pour demain

SI rien n'était entrepris pour adapter le réseau de transport des personnes aux nouveaux besoins qui se manifestent en région parisienne et pour augmenter son attractivité auprès des habitants, la part de la R.A.T.P. sur le marché des déplacements – 31,6 % aujourd'hui – régresserait d'un point et demi, d'ici à 1995, au profit de la voiture particulière.

Une telle éventualité ne peut être admise. Sur le plan social, elle compromettrait la mobilité des 40 % de la population qui ne disposent pas en permanence d'un moyen individuel de transport et entraînerait de nouvelles atteintes à la qualité de vie dans la ville. Sur le plan économique, elle serait source de nouveaux gaspillages et alourdirait, par la diminution des recettes, les charges supportées par la collectivité.

Aussi la R.A.T.P. a-t-elle orienté sa stratégie de développement vers une croissance du trafic de l'ordre de 2 % par an. L'évolution récente de ce trafic – trois points par an ces deux dernières années – est à cet égard encourageante. Il n'est pas certain cependant que cette « tendance portante » se maintienne seule, sans initiatives de l'entreprise. Elle est en effet contrariée par l'évolution géographique du peuplement et des activités dans la région et par les nouvelles formes d'organisation du travail.

Le nouveau marché du transport se déplace en banlieue

La population de l'Ile-de-France ne progresse plus que très lentement. Elle régresse même à Paris et dans les communes les plus proches de la capitale. C'est-à-dire précisément dans le secteur où la R.A.T.P. a développé la partie la plus maillée et la plus dense de son réseau. Trente années plus tôt, la R.A.T.P. était présente dans la totalité de la partie urbanisée de l'agglomération. Aujourd'hui, on peut estimer qu'elle n'en couvre plus que 75 %. C'est là une première distorsion entre l'offre et la demande de transport.

Une deuxième s'y ajoute : très maillé dans le centre, le réseau se caractérise par la prédominance des axes radiaux Paris-banlieue. Une telle structure s'est longtemps justifiée par la traditionnelle concentration des emplois dans le centre. Cette situation se modifie rapidement : Paris perd des emplois au profit de la zone extérieure, et cela aussi bien pour le secteur tertiaire que pour le secteur secondaire de l'économie.

C'est dire que la demande de transport se portera de plus en plus sur les déplacements de banlieue à banlieue. Même pour leur travail, 60 % des habitants de la banlieue ne se déplacent plus qu'en banlieue, tandis que 40 % doivent se rendre à Paris. Or, sur ce marché en expansion des déplacements internes à la banlieue, la part des transports collectifs n'est que de 13 %. Pour l'accroître, il faut à la fois adapter les réseaux et les rendre plus attractifs.

Créer des rocades régionales

Le réseau régional existe en grande partie avec le R.E.R. et les lignes banlieue de la S.N.C.F. Le handicap de ce réseau est d'être presque entièrement constitué de radiales. La desserte des différents pôles de banlieue est ainsi mal assurée.

Le projet à long terme de la R.A.T.P. est d'aboutir, au-delà d'une petite ceinture modernisée par l'amélioration de l'efficacité de la ligne d'autobus Petite Ceinture et l'implantation, dans la partie sud, du système ARAMIS, à la création de deux rocades : l'une desservant les communes limitrophes de Paris, située à environ 2 kilomètres, l'autre, située en moyenne banlieue, à environ 5 kilomètres, et suivant à peu près l'itinéraire de la R.N. 186.

L'originalité du réseau régional ainsi complété de rocades serait de n'être plus uniquement ferroviaire, au sens strict du terme. Il sera en majeure partie exploité par l'autobus, simple ou articulé, le trolleybus, le tramway ou des modes nouveaux comme ARAMIS.

Les projets actuels de ligne de tramway Saint-Denis - Bobigny ou de site propre à hauteur de la R.N. 186, dans le département du Val-de-Marne, s'inscrivent dans cette perspective.

Dans les interstices de ce réseau régional, découpé par les intersections des lignes radiales et de rocade, prendront place de petits réseaux locaux, desservis par autobus, dont les lignes auront soit une vocation de rabattement sur les lignes régionales, soit une vocation de desserte interne, les deux fonctions pouvant d'ailleurs, à cet échelon, être conciliées.

Ces projets impliquent une réorientation des investissements, par rapport aux années 70, caractérisée par la priorité aux infrastructures lourdes, vers des équipements plus légers, établis en surface, favorisant la circulation de modes plus souples, diversifiés, adaptés à la variété des besoins et aux contraintes locales de l'urbanisme.

Cette stratégie est celle du réalisme. Elle doit permettre la satisfaction des besoins à des coûts compatibles avec des moyens financiers plus mesurés qu'autrefois.

En contrepartie, elle remet à l'ordre du jour le problème du partage de la voirie entre l'automobile et les transports collectifs, mal résolu aujourd'hui. Le développement important des sites propres qu'elle suppose peut néanmoins être une source importante d'économies pour la collectivité : sait-on suffisamment que la congestion de la voirie obère aujourd'hui, chaque année, l'exploitation des autobus de quelque 400 millions de francs ?

Des solutions imaginatives pour les zones les moins denses

Aux limites du tissu urbain aggloméré se situent des zones peu denses, dont les habitants voient leurs possibilités de déplacement très limitées. Ils disposent rarement d'autre moyen que d'utiliser leur voiture. La desserte de ces zones exige la recherche de solutions originales, encore entièrement à définir. La ligne d'autobus classique, à horaire et itinéraire fixes, supposant un minimum de trafic, n'apporte pas de réponse. La R.A.T.P. a lancé des études visant à la mise sur pied, avec les collectivités locales concernées, de systèmes de transport très décentralisés, étroitement adaptés à la demande locale, organisés en coopération avec les communes ou le département. Le bus à la demande, le taxi collectif, l'utilisation collective de la voiture individuelle, peuvent constituer autant de solutions. Le rôle du transporteur peut être ici non d'exploitation directe, celle-ci relevant d'entreprises locales, mais de gestion et d'organisation.

Des transports collectifs d'accès facile et attrayants

Il existe toute une série de lacunes physiques ou psychologiques qui constituent autant de freins à une plus grande utilisation des transports en commun.

Il est encore possible de réaliser des progrès vers une plus grande simplicité d'usage. D'abord, l'information n'est pas toujours suffisante, surtout en ce qui concerne le réseau d'autobus, dont les cent cinquante lignes forment un ensemble touffu. Ce n'est pas un hasard si 1 % seulement les voyageurs correspondent d'une ligne à une autre au cours d'un voyage. De ce fait, les possibilités offertes par le réseau, notamment dans Paris, sont méconnues. La cartographie étant impuissante à rendre compte d'un réseau aussi complexe, la R.A.T.P. mettra l'année prochaine à la disposition du public, à titre expérimental, un indicateur électronique d'itinéraires capable de donner au voyageur les moyens de se déplacer en bus d'un point à un autre de Paris, avec indication des points de correspondance, de la durée des trajets, etc. (système SITU).

Il est également nécessaire de rendre plus uniformes les régimes de fonctionnement des divers réseaux. Les lacunes principales sont ici du côté du réseau d'autobus : les heures des premiers et derniers départs ne sont pas les mêmes partout ; les fréquences sont très variables d'une ligne à une autre, surtout en banlieue ; les services des jours ouvrables, du samedi, du dimanche et de soirée sont très hétérogènes.

Enfin, l'offre est, en banlieue, très disparate selon les secteurs. La R.A.T.P. a engagé une réflexion afin de garantir, pour chaque secteur de l'agglomération, des normes minimales, liées bien entendu aux caractéristiques du secteur, à même d'assurer aux populations une accessibilité normale aux différentes fonctions urbaines : administrations, loisirs, commerces, etc.

Enfin, la gamme des titres de transport doit faciliter l'accès aux réseaux et le passage de l'un à l'autre. La carte orange a constitué à cet égard un progrès décisif. Il faut aller plus loin. La R.A.T.P. proposera, en 1984, un abonnement permanent au paiement fractionné par prélèvement automatique. Un titre journalier viendra, vers 1986, compléter la gamme orange. Est également à l'étude le remplacement de la tarification par sections, complexe et contraignante, par une tarification zonale du type « orange ».

La R.A.T.P. s'attache enfin à promouvoir une meilleure continuité d'un mode de transport à un autre, tant par la signalétique que par des équipements diminuant la pénibilité des correspondances, particulièrement aux points d'échange métro-bus. Une action nouvelle est indispensable en matière de parcs de stationnement près de gares et des stations. En effet, il faut que l'automobiliste ait toutes les raisons de ne pas pénétrer dans la zone centrale encombrée. Pour cela, les parkings doivent faire partie de la chaîne de transport, et leur tarification doit être liée au système général, à la carte orange par exemple. Les parkings associés aux futurs terminus du métro de Villejuif et de Bobigny fonctionneront selon ce principe.

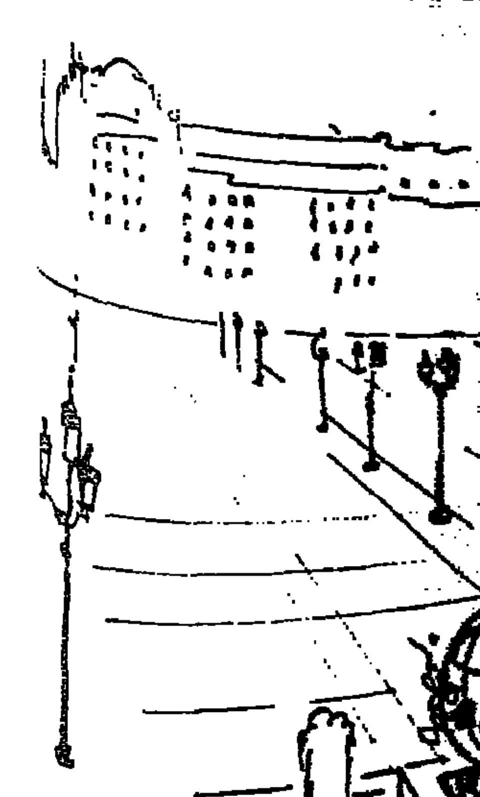
Cerner ce qui va changer

Il ne suffit pas qu'une stratégie de développement prenne en compte les tendances déjà perceptibles et reconnues. Elle doit envisager le futur. C'est vrai en matière de technologie : les décisions qui engagent l'avenir de l'entreprise doivent être prises dix, quinze, voire vingt années à l'avance. C'est vrai aussi en matière socio-économique, pour ne pas être surpris par les inévitables « ruptures » qui surviendront.

La stratégie de recherche de la R.A.T.P. se concrétise à travers un projet « réseau 2000 », qui répond au souci de préparer, dès les années 80, ce que pourra être le réseau adapté à l'environnement et aux besoins des habitants de l'Ile-de-France en l'an 2000. Il inclut les domaines de recherche se rapportant aux techniques de transport, mais aussi aux demandes potentielles des utilisateurs comme à celles des personnels de l'entreprise. Il prend aussi en considération les développements futurs des technologies de communication dans leur impact sur les modes de vie, le transport, l'entreprise.

Parallèlement à cette recherche multidisciplinaire mobilisant dans un esprit nouveau les chercheurs intérieurs et les partenaires de l'industrie et de l'Université, la recherche prospective technique est déjà commencée en ce qui concerne les futurs matériels TRAX (trottoir roulant accéléré), ARAMIS (système de transport léger et automatique) « autobus futur » (dont les premières voitures verront le jour fin 1985), « métro 2000 » (dont la contexture générale fait déjà l'objet d'hypothèses précises).

Tous ces projets concrétisent la dynamique de développement que se donne la R.A.T.P. pour toujours mieux adapter le service public dont elle a la charge.



هكذا من الأصل

VILLES NOUVELLES

L'architecture contre-ennui

MÊME Le Corbusier, à qui bien des gens ne prêteraient pas volontiers ce souci du plaisir urbain, se méfiait : *« Il ne faut pas qu'un jour l'on s'ennuie dans la ville. »* Les urbanistes et les architectes, les ingénieurs et les sociologues qui ont fabriqué les villes nouvelles depuis une dizaine d'années y ont pensé. Effrayés par la froideur des grands ensembles, la tête bardée d'images d'Italie, de béguinages flamands, de villes neuves de Hollande, de Finlande, ils ont voulu répondre à toutes les critiques. Tenter d'obtenir, dans un espace limité, un « *précipité* » de ville.

Pour savoir où en sont les villes nouvelles de l'Ile-de-France, où vivent près de six cent mille personnes, et si elles méritent déjà leur nom de ville, on peut regarder ce qu'elles ont fait de leur futur centre dix ou douze ans — c'est bref — après les premières pierres.

Il y a celles qui ont choisi pour l'instant le vide : Melun-Sénart, volontairement dispersée dans la campagne et les bois, discrète, sans éclat ; Saint-Quentin-en-Yvelines, pourtant déjà très peuplée, qui négocie avec un groupe privé le « *quartier de la gare* », que les communes refusent d'appeler « centre-ville ».

Le complexe du vide

Évry et Cergy-Pontoise ont vécu l'expérience contraire. Une préfecture (respectivement l'Essonne et le Val-d'Oise) a fondé la ville sur une réalité et un symbole : voulues par l'État pour ordonner la croissance urbaine de la région, elles recevaient un signe tangible de cette volonté. Plus ou moins vite, un fort équipement commercial — d'un seul bloc — a répondu à la présence administrative : à Cergy, c'est le classique volume incasable, habillé de brique, barbelé de parkings ; à Évry, au contraire, il a été intégré à un ensemble complexe de salles de spectacles et de sports. On était si fier de ce montage qu'on le baptisa bravement « Agora ». Entre ces deux pôles, l'administration et le commerce, on espérait tendre un arc, faire passer un courant en profitant aussi des foules déversées par les trains (la gare est la troisième pointe du triangle).

La peur du vide, née de l'observation attristée des grands ensembles de l'après-guerre, a conduit ici à l'excès inverse. Les villes nouvelles ont des centres complexes ; les bâtiments sont juxtaposés, imbriqués, superposés. A Évry, dans les « Passages », on trouve à la fois des boutiques sur un morceau de boulevard traditionnel (un peu court), un institut universitaire de technologie dont les classes ouvrent sur un passage public, de superbes ateliers pour l'Ecole supérieure de topométrie. Mais l'ensemble reste pour le moment un peu artificiel et coupé des cheminements. Sans doute le quartier de la Butte creuse, dont le chantier se termine entre la gare et l'Agora (logements, boutiques, et marché couvert), va-t-il compléter le carré et inviter à de nouveaux trajets ?

Composé des mêmes éléments, le centre de Cergy-Pontoise semble à la fois plus aéré et plus souplement articulé. Est-ce le système d'amples diagonales qui donne du jeu au quadrillage de base ? Est-ce la répartition des points forts (la gare, l'hôtel de ville, la préfecture, le centre commercial...) qui est mieux équilibrée ? L'ouverture prochaine d'un ensemble de trois cent quatre-vingts logements autour de plusieurs squares devrait donner sa logique au quartier.

Une logique que n'aura jamais le centre principal de Marne-la-Vallée, à Noisy-le-Grand ; l'hexagone tracé dans les plans d'urbanisme est resté complètement virtuel. Sur place, on ne discerne rien, sinon un espace qui s'échappe et fuit par toutes les perspectives. Les masses des immeubles de bureaux ou l'énorme Palacio (les logements de Bofill) se juxtaposent sans ordonner véritablement les lieux.

Les centres des villes nouvelles méritent de figurer dans les anthologies de l'urbanisme moderne pour avoir tenté de tout concilier : variété des services (restaurants, cinémas, patinoire, Sécurité sociale, dispensaire), diversité du spectacle visuel, protection contre la pluie, sécurité physique... Les voitures sont écartées, oubliées, avalées par les parkings géants. Selon les statistiques, on vient deux fois plus en voiture au centre d'Evry que dans la plus motorisée des villes de France, Clermont-Ferrand. Le principe des circulations séparées (ici on piétonne, là on se voiture) fonctionne bien partout, sauf sur les bords.

Personne n'a jamais su comment terminer une dalle, comment passer de l'espace privilégié, protégé, à l'espace banal. Et les dimensions de la voirie, généreusement calculées pour la voiture, créent des landes de bitume qu'aucune architecture ne peut effacer. Personne n'a jusqu'ici osé traiter comme de véritables « acropoles » ces morceaux de ville surélevés que les Anciens auraient peut-être entourés d'escaliers monumentaux. Mais nous avons des complexes...

Collectivement honteux des interminables façades grises picorées de fenêtres de certaines H.L.M. d'après-guerre, urbanistes et architectes ne nous épargnent plus aucune mimique, aucune pirouette pour faire sourire leurs contemporains. Les villes nouvelles sont le lieu préféré de cette fantaisie à la parade, de ce luxe de détails entrechoqués, de ce manque de simplicité pathologique. Il y a de bonnes choses dans ce florilège, dans cette revue des styles en vogue, les uns après les autres, depuis une dizaine d'années : le centre culturel et administratif de Vasconi et Pencreac'h à Cergy, ouvert sur une grande halle publique (blanc, bleu roi et vert pomme) ; les géométries savantes de l'école d'art de Buffi (marbre vert pâle), dans un genre si différent qu'il fait grincer le côtoiement... Et la brique des logements en cours d'achèvement est sympathique, mais c'est encore un nouveau matériau au catalogue.

A Evry, on s'en tient ces temps-ci au carrelage blanc, genre R.E.R., qui unifiera des architectures assez variées, face au béton soigné des « Passages ».

A Marne-la-Vallée, le souci de l'unité était tel qu'on avait imaginé d'imposer aux constructeurs une tonalité bleue ; cela a été fait, avec plus ou moins de bonheur, jusqu'à l'arrivée du béton rose de Bofill... Impossible de fixer le bleu.

Des monuments involontaires

La débauche de formes et de couleurs s'estompera peut-être avec le temps. Elle compense la trop grande jeunesse de ces bouts de ville qui veulent se faire plus mûrs qu'ils ne sont. On pense à une bibliothèque qui commencerait à l'âge de la B.D. Pas de classiques, pas même de nouveau roman. Sans parler du grec ou du latin.

En affectant d'être aimables mais d'abord fonctionnels, ces cœurs de ville sont très difficiles à lire : les monuments, les repères, manquent.

Même les préfectures, construites au temps encore récent du jacobinisme triomphant, se sont vite fait oublier. A Cergy, la pyramide inversée d'Henry Bernard est supplantée dans le paysage par une indigente tour qui clame alentour « E.D.F.-G.D.F. » en néon bleu. A Evry, on ne voit rien, et surtout pas la préfecture, grand paquebot ancré sur un lac, dans un parc de onze hectares. Plus hauts que le reste, émergent deux immeubles de bureaux très ordinaires ; et c'est la ridicule pergola de « France-Evry » (arcades blanches sur un miroir brun) qui sert de signal.

A Marne-la-Vallée enfin, l'accès par l'autoroute dans la ville est marqué par une épaisse tour de guet, rampe d'accès au parc de stationnement, due à l'architecte Jacques Kalisz. Sainte Bagnole, prenez garde... On ne va pas encore se promener dans les villes nouvelles pour le plaisir. Mais on ne s'y ennuie pas trop.

M. Ch.

Six copains dans la verdure

CHARLES, c'est le petit rouquin de dix ans, bavard comme une pie. Pierre, à six ans, n'a rien à envier au Kid de Charlot : il en a toute la gouaille. Aurélien, sept ans, se découvre parachutiste depuis que ses cheveux ont été coiffés en brosse. Les jumeaux Jean-Marie et Jean-Yves, du haut de leur onze ans, se veulent plus sérieux, mais s'énervent quand il s'agit d'essayer, de voler la parole à Charles. Quant à Bertrand, six ans, son silence cache mal son envie de jouer, sa seule préoccupation pour l'heure.

Ce sont tous des enfants de Cergy-Pontoise. Nés dans la ville nouvelle ou arrivés peu après leur naissance. Leurs parents sont psychanalyste, journaliste, bibliothécaire, infirmière, aide-soignante. A l'image de la clientèle cadre moyen de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Leur décor : des immeubles collectifs qui ne dépassent pas trois étages, des pavillons individuels entourés de jardins. Pour Charles, Pierre, Aurélien, Jean-Marie, Jean-Yves et Bertrand, le cri est unanime. Ce qui leur plaît à Cergy-Pontoise, *« c'est la verdure »*.

« Ici, il y a moins de pollution, plus de calme », commente Charles. *« Ici, il y a moins de voitures »*, explique Jean-Yves. Ici, c'est Cergy-Pontoise, là-bas, l'élément de comparaison, c'est la ville ancienne, classique, Paris. *« A Paris, il n'y a pas de bois, il n'y a que des trottoirs »*, fait remarquer Bertrand. Charles s'enflamme : *« Cergy, c'est la ville quatre étoiles. C'est écrit quand on arrive par la route. Il y a les étangs à la base de loisirs où on peut faire du cheval, du pédalo. »* Comment ne pas se laisser emporter lorsqu'on parle de cabanes dans le bois, de piques-niques, de fleurs, et, comme dans la « promenade imaginaire » de Charles, de *« la colline de la lavande, du grand et du petit bois de Cergy, des rives de l'Oise et des randonnées à cheval à la base de loisirs » ?*

A Cergy, on a les Trois Fontaines. Le mot est lancé : les Trois Fontaines, ce centre commercial d'une centaine de magasins qui satisfait pleinement le besoin de sensations, de foule, de lumières de ces enfants. Là encore, le cri est unanime : les jeux, les manèges, les magasins, *« c'est bien »*.

Quant aux écoles, *« je pense qu'à Paris les cours doivent être petites »*, réfléchit Jean-Marie, *« alors qu'à l'école des Châteaux »* poursuit-il, *chaque classe a son jardin »*. Seule fausse note dans ce concert de louanges : l'architecture de certaines maisons est diversement appréciée. Le quartier des Ponceaux, par exemple, de toutes les couleurs et de toutes les formes, est cloué au pilori en un clin d'œil : *« Les maisons sont déformées »*, explique Charles.

Paris ? C'est pour Pierre un voyage au long cours depuis les musées jusqu'aux zoos en passant par la tour Eiffel. La conversation est relancée : Paris-Cergy, Cergy-Paris. *« C'est mieux ici »*, s'entête Jean-Yves, qui se rappelle qu'en hiver il essaie, le plus artistiquement possible, de glisser sur les bassins verglacés des jardins de la préfecture.

Et puis un léger frisson traverse la salle : *« Il paraît qu'un jour on sera 200 000 à vivre ici »*, lance quelqu'un. Moment de silence. Et puis la sentence de Charles : *« Alors, ce jour-là, Cergy sera beaucoup plus grand que New-York ! »*.

JACQUELINE MEILLON.



Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

Un schéma d'aménagement taillé très grand...

(Suite de la page 19.)

Le schéma directeur a-t-il été appliqué ? Était-il volontariste ou seulement réaliste, fataliste ? Dans quel sens ont joué les circonstances ? A-t-on péché par excès ou par défaut ?

Révisé en baisse en 1969 et en 1975, publié officiellement en 1976, le SDAU fait l'objet d'une nouvelle demande de révision, depuis 1980 : les élus et surtout l'actuel président du conseil régional, Michel Giraud (R.P.R.), demandent notamment qu'on cesse de punir la région sur le plan économique et qu'on lui redonne les moyens de se battre pour l'emploi.

D'une certaine manière, l'aménagement du territoire, le déménagement au profit de la province, auraient trop bien réussi ! Les objectifs de contrôle de la croissance démographique aussi ont été magnifiquement respectés... car le schéma se fondait sur des extrapolations qui se sont révélées très exagérées quelques années plus tard : la natalité, le flux de l'immigration provinciale et même étrangère (vers 1974), se sont calmés pour diverses raisons, indépendantes de toute planification.

Le schéma était tracé pour accueillir un quasi-doublement de la population à la fin du siècle : on pense maintenant s'en tenir à douze millions d'habitants. Des projets qui ne pourraient en aucun cas être lancés aujourd'hui étaient sur les rails : le quartier d'affaires de la Défense, dont la masse excessive aurait dû être plus judicieusement répartie... Mais aussi les villes nouvelles, qui ont bénéficié, au moins au début, d'une sollicitude inégalée : achat de terrains (18 000 hectares), financement spécial des investissements, équipes nombreuses et qualifiées (une centaine de personnes par ville depuis quinze ans), orientation vers elles des entreprises qui tenaient à rester dans la région Ile-de-France.

Même si les promesses d'équipements lourds et « entraînants » (hôpitaux, universités) n'ont pas été tenues, l'effort d'organisation de la croissance a été réel : de 10 % des logements construits dans la région en 1974 (sur 115 000 logements), la part des villes nouvelles est passée en 1982 à 20 % d'un total devenu bien moindre (42 000 logements).

Même si elle n'est pas — sauf à Cergy-Pontoise — parallèle et égale au nombre de logements construits, la création d'emplois a suivi aussi. L'ennui est que les villes nouvelles (on avait parlé de 500 000 à 1 million d'habitants ; on vise aujourd'hui 200 000 personnes au maximum) sont arrivées trop tard. Et précisément juste après le boom immobilier. Comme par hasard, les ensembles de Parly II, près de Versailles (lancé avant la publication du SDAU), de Grigny II dans l'Essonne, ou des Ulis, les ont prises de vitesse. Les villes nouvelles sans le titre et sans les mêmes exigences que sont Créteil (Val-de-Marne) et Vélizy (Yvelines), grâce à d'influents maires R.P.R., ont poussé beaucoup plus vite que les « vraies ».

Assez efficace dans les opérations où l'État jouait à fond son rôle de créateur autoritaire, ne s'embarrassant pas trop d'avis locaux, le SDAU a péché, ailleurs, par indulgence. Il n'a pas pu éviter que, à la faveur des plans d'occupation des sols, les bourgs et les villages accueillent des lotissements et des constructions dispersés, au-delà des possibilités des moyens de transport existants. Les « *zones naturelles d'équilibre* », délimitées en 1975, ont été la réponse tardive à la colonisation des paysages ruraux.

Outil d'une époque d'administration puissante et d'aisance économique, le SDAU s'est inscrit sur le terrain en routes et en voies de communication nouvelles. Affirmée dès 1970, la « priorité aux transports en commun » n'a été traduite dans les faits qu'après une sourde mais efficace lutte du corps des ponts et chaussées, comme le rappelle le professeur Pierre Merlin, ancien président de l'université de Paris-VIII à Vincennes, et co-auteur du schéma. Bien que les investissements pour faire circuler un usager soient cinq à dix fois moins élevés s'il utilise un transport collectif, on a continué de privilégier la route jusqu'à la fin des années 70. Jusqu'en 1975, les crédits pour les transports en commun n'ont jamais dépassé le tiers du total.

De plus, les autoroutes radiales (vers le Nord et vers l'Est) ont été construites bien avant les rocades, et le fameux « périphérique de l'Ile-de-France », l'autoroute A 86, n'en est qu'au tiers de son parcours.

Le gros succès dont tout le monde se félicite aujourd'hui fit l'objet d'une âpre bataille interministérielle en octobre 1970 : la réalisation du tronçon central du R.E.R. (liaison Auber-Nation, raccordement de la ligne de Sceaux à Châtelet et prolongement vers la gare du Nord). On a peine à imaginer ce qui se serait passé sans cet investissement crucial. La crainte de nouvelles manifestations d'usagers inquiétait le gouvernement et aurait joué un rôle non négligeable dans la décision.

Aussi surprenant que cela puisse être dans un pays où l'on aime bien l'autocritique, les experts considèrent que l'application du SDAU mérite la mention assez bien. « *Nous avons été les moins mauvais dans une classe de cancres, même en comparant avec Londres ou Moscou* », estime Pierre Merlin. Rédigé quinze ans trop tard, le SDAU a tout de même eu l'esprit — et la chance — de voir trop grand : la démographie et l'économie générale ont devancé ses objectifs, et l'équipement actuel de la région est à peu près à la hauteur des besoins. « *S'il n'y avait pas eu cette planification,* estime Pierre Pommellet, actuel directeur de l'institut d'aménagement, *on aurait continué de déroger au Padog et on n'aurait rien créé : ni réserves foncières, ni villes nouvelles, ni politique des transports. On aurait construit, vers l'ouest, des dizaines de Parly II... Orgeval serait submergé.* »

Mais l'accalmie de la pression démographique et immobilière (trop calme, vraiment trop, diraient certains) ne doit pas masquer les problèmes qui demeurent. En pensant à équiper des banlieues lointaines, en aménageant des zones encore agricoles, les auteurs du schéma avaient un peu « laissé tomber » Paris, assez grand pour se débrouiller tout seul, et même la proche banlieue, là où les problèmes surgissent aujourd'hui.

Un Paris qui se dépeuple et s'embourgeoise très vite, une banlieue lointaine pour les cadres moyens, et la petite couronne pour ceux qui n'ont pas le choix, ce n'est pas l'image de l'Ile-de-France en l'an 2000 que l'on souhaite. Il est urgent d'y songer...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

La R.A.T.P. autour du monde

A Montréal, à Mexico, à Santiago-du-Chili, le métro ressemble à s'y méprendre à celui que les habitants d'Ile-de-France utilisent chaque jour. Oui, il plaît, le métro français, non seulement à un nombre croissant de Parisiens — ticket chic oblige — mais à beaucoup d'étrangers chez qui nous l'exportons.

Nous ou plutôt la Sofretu — en clair : société française d'études et de réalisation de transports urbains — filiale de la R.A.T.P. qui bénéficie de l'immense savoir-faire de la vieille Régie et en profite pour le diffuser à l'exportation.

« *Notre grande chance,* explique M. Maurice Ernst, P.-D.G. de la Sofretu, *c'est qu'à Paris la R.A.T.P. est chargée de la totalité des tâches de transporteur régional : études, lancement des appels d'offres, maîtrise d'ouvrage des constructions et responsabilité de l'exploitation. Ainsi, elle dispose de son propre service d'ingénierie et a les moyens de s'en servir pour d'autres villes.* »

A l'étranger, en effet, les sociétés d'exploitation du métro sont cantonnées à l'exploitation et ont donc un champ d'activité restreint, qui ne leur permet pas de s'ouvrir sur l'extérieur. La Sofretu, créée en avril 1961, a eu pour mission depuis cette date d'exporter le savoir-faire de la Régie.

A un personnel de deux cents personnes en permanence, dont les trois quarts sont détachés de la R.A.T.P., s'adjoignent selon les contrats de l'entreprise deux cents autres personnes également détachées de la Régie. La Sofretu a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 230 millions de francs dans un contexte économique difficile.

D'autant plus qu'après la période facile des années 60 — l'automobile triomphait et personne ne misait un sou sur les transports en commun — où la concurrence était inexistante, et après le choc pétrolier de 1973 qui a réveillé les ardeurs de nouveaux venus sur le marché, la Sofretu doit désormais se battre pour chaque centimètre de rail, chaque centimètre de banquette...

Après les succès des premiers jours viennent les marchés plus difficiles de Caracas et Rio. Puis l'Afrique prend le relais d'une Amérique latine bien équipée. Sofretu emporte la création d'une ligne du type R.E.R. au Caire, la première ligne du métro d'Alger et celle du métro de Lagos, capitale du Nigeria. Une aubaine qui permet d'espérer effacer le naufrage de Téhéran : la révolution islamique balaie en 1979 le shah d'Iran et le marché de 70 kilomètres du métro de la capitale enlevé par la Sofretu.

Depuis la société se diversifie techniquement et géographiquement pour éviter les accidents de ce type. Elle mène une action systématique pour pénétrer en Asie, qui est actuellement le plus grand marché avec les Etat-Unis, seconde cible privilégiée.

En Asie, il faut compter avec la concurrence très rude des Japonais et s'adapter à des états d'esprit bien différents de ceux du monde occidental. La Sofretu se joue lentement de ces difficultés et obtient un contrat de préétude pour le métro de Singapour, suivi d'autres pour Kaohsiung à Taiwan et Djakarta en Indonésie.

Aux Etat-Unis, la filiale de la R.A.T.P. prend la mauvaise habitude d'arriver seconde des appels d'offres. Cela lui permet tout de même de se faire connaître. Elle décroche en 1977 son premier contrat : le contrôle en usine de la fabrication du matériel roulant français du métro d'Atlanta (Georgie). Récemment, deux contrats ont été signés à New-York pour le contrôle du matériel roulant et l'étude du système de péage.

Les grands échecs de la société à l'étranger ont été subi à Sao-Paulo, Tunis, Bagdad ou encore Manille. Mais la Sofretu a plus d'une corde à son arc. Elle propose plusieurs types de transports à ses interlocuteurs : autobus, trolleybus, tramway et métro léger, métro automatique (VAL), métro urbain et régional.

Elle participe ainsi à la réalisation du tramway de Nantes et effectue des études de métro léger pour Abidjan, Rabat et Casablanca et des études d'autobus pour Recife, Dakar et Le Caire.

Son ambition : devenir le service d'ingénierie et développer l'action commerciale de tous les entrepreneurs de transports en France. Avec le poids des réalisations de Paris, Lille, Lyon et Marseille, elle est bien armée et le fera savoir.

O.S.

Transports : la note salée du confort

(Suite de la page 19.)

A ce titre au moins, Aéroport de Paris a donc des responsabilités particulières qui pourraient justifier une attention spéciale.

Or c'est exactement l'inverse qui se produit. L'Etat ne met pas un sou dans ces investissements. Il s'était, certes, laissé aller à quelques largesses lorsque la saturation d'Orly imposa la création d'un nouvel aéroport international, une entreprise colossale – le coût total de Roissy atteint à ce jour 4,3 milliards de francs – qui dépassait de loin les capacités de l'établissement public.

L'Etat offrit donc quelques prêts aidés ainsi que des dotations en capital (rémunérées à 5 % par le « bénéficiaire ») chichement mesurés : en 1973, l'une des années les plus lourdes pour Aéroport de Paris, qui vit ses investissements (536 millions de francs) égaler son chiffre d'affaires, la dotation de l'Etat ne dépassa pas 95 millions, soit 13,5 % des besoins en capital.

Par la suite, cette aide s'étiola avant de disparaître – depuis plusieurs années, Aéroport de Pais n'a même plus droit aux prêts F.D.E.S. Outre un autofinancement qui couvre une bonne moitié de ses besoins, il paie désormais son développement par appels au marché financier, principalement à l'étranger. A noter que les collectivités locales n'interviennent pas non plus dans le processus.

De ce fait, Aéroport de Paris a emprunté si massivement pour construire Roissy qu'il s'est trouvé un beau jour dans l'incapacité de faire face à ses obligations et qu'il a dû demander un moratoire de ses annuités d'emprunt F.D.E.S. Mise à genoux pour des années, l'entreprise vient tout juste de venir à bout de ces dettes.

Ses responsables ont donc de quoi être jaloux quand ils voient la sollicitude dont bénéficient les aéroports de province. A l'exception de Bâle-Mulhouse, qui vit sous le même statut que Paris, il suffit qu'un investissement se profile, et l'Etat apporte aussitôt son obole. Non pas, certes, pour ceux qui sont directement rentables, par exemples les aérogares, mais pour toutes les opérations « lourdes » nécessitées par le trafic ou la sécurité et qui ne sont généralement pas de bonnes affaires sur le plan financier, comme la construction, le renforcement ou l'extension des pistes.

En général, l'Etat prend à sa charge à peu près 20 % de la dépense, les chambres de commerce les deux tiers, et les collectivités locales le reste.

En revanche, on peut dire que les investissements de la S.N.C.F. en banlieue parisienne sont certainement privilégiés par rapport à ce qu'ils sont ailleurs. Comme la R.A.T.P., la S.N.C.F. bénéficie, en effet, pour toute extension ou amélioration de ses infrastructures en Ile-de-France, du « programme spécial » subventionné à 30 % par l'Etat et autant par la région.

Sur le reste de son réseau, en effet, la S.N.C.F. a dû jusqu'ici assumer seule le financement de ses investissements d'infrastructures, ce qui les met donc à la charge de l'usager (mais aussi, pourrait-on dire, à celle du contribuable à travers le déficit de la société).

Le « programme spécial », très variable en ampleur selon l'échelonnement des travaux (1 175 millions de francs en 1978, 260 millions en 1981), a permis ces dernières années d'aménager la ligne C du R.E.R. et de réaliser les dessertes d'Evry et de Cergy, en attendant Ermont-Invalides, Cergy-Puiseux et diverses interconnexions. Le réseau voyageurs de la S.N.C.F. en Ile-de-France s'est accru de 60 kilomètres ces six dernières années, pour atteindre 927 kilomètres. Comparé aux 24 0000 kilomètres du réseau national, il est peut-être surdimensionné par rapport à la superficie desservie, mais certainement pas au regard de la population concernée : 1,5 million de voyageurs empruntent quotidiennement ses lignes.

Les achats de matériel roulant pour la banlieue parisienne sont également favorisés financièrement. La S.N.C.F. les paie, en effet, en totalité sur son programme normal d'investissements, c'est-à-dire par des emprunts, alors que, pour moderniser son parc roulant dans les banlieues des grandes métropoles provinciales, elle demande généralement l'aide des collectivités locales concernées.

La région Nord-Pas-de-Calais, la première, a ainsi « avancé » à la S.N.C.F. l'argent nécessaire à l'acquisition de rames de banlieue modernes, alors que les 3,2 milliards de francs que représente l'achat des 640 éléments d'automotrice à deux niveaux pour la banlieue parisienne ne seront aucunement pris en compte par la région.

Les investissements en matériel de la S.N.C.F. pour la région Ile-de-France atteignent, bon an, mal an, 600 à 700 millions de francs ; ajoutés au programme spécial ils représentent 18 % à 20 % du montant total des investissements de la société nationale.

Enfin, la route n'est pas non plus traitée avec davantage de générosité en Ile-de-France qu'ailleurs. Avec quelque 300 kilomètres de voies rapides et 12 000 kilomètres de voies principales (dont 2 600 kilomètres contrôlés), on sait combien le réseau a peine à suffire à la tâche. En huit ans, de 1976 à 1983, près de 12 milliards auront été consacrés à l'agrandir et à l'aménager.

Mais, au cours de cette période, la part de l'Etat dans le financement aura sensiblement décru, passant, en francs courants, de 850 millions à moins de 700 millions (encore cette contribution s'est-elle stabilisée depuis 1982), tandis que la région aura vu passer la sienne de 450 millions à plus de 1 milliard. Ainsi la part relative de l'Etat a-t-elle baissé de 57,5 % à 37,3 %, tandis que celle de la région augmentait de 30,2 % à 54,9 %.

Les prochaines années marqueront un désengagement encore plus net de l'Etat, qui prévoit de n'attribuer aux routes d'Ile-de-France, pendant la période d'application du IX[e] Plan, que 450 à 550 millions de francs par an, selon qu'on prend en compte ou non l'apport éventuel du fonds spécial de grands travaux.

JAMES SARAZIN.

MÉTRO MOINS CHER A MARSEILLE

Pour l'usager marseillais des transports en commun le problème est simple : si on lui faisait payer le coût réel de son transport, il devrait débourser 7,60 F par trajet. Or on ne lui demande que 3,80 F sous forme d'un titre de transport tiré d'un carnet de six tickets qu'il paie 22,70 F. Mais, comme la ville supporte – sans aucune aide extérieure – l'intégralité du déficit de la Régie des transports marseillais. (R.T.M.), évalué à 400 millions de francs, c'est sous forme d'impôt local que le Marseillais devra participer au financement de ses transports.

Les recettes procurées par l'achat de titres de transport s'élèvent à 330 millions (48 %). Les 52 % qui restent sont payés grâce, d'une part, au versement représentatif de la taxe de transport (R.T.P.) exigée des chefs d'entreprise (calculée sur 1,5 % de la masse salariale), soit 220 millions de francs en 1983, et, d'autre part, par les impôts locaux.

Chaque Marseillais paie 450 F par an d'impôts pour son transport, mais l'ironie de la situation tient au fait que, en tant que contribuable, le Marseillais paie également pour éponger le déficit de la R.A.T.P. – J. C.

BANLIEUE-BANLIEUE

Les liaisons hasardeuses

LES dix millions d'habitants d'Ile-de-France effectuent chaque jour au moins dix-huit millions de déplacement dans l'agglomération parisienne autrement qu'à pied. Ils utilisent à plus de 50 % leurs automobiles pour des raisons essentiellement professionnelles ou scolaires.

Ces chiffres, déjà anciens puisqu'ils sont les résultats d'une enquête menée en 1976, devraient être prochainement actualisés par une enquête lancée le mois dernier par la direction régionale de l'équipement auprès de treize mille ménages de la région.

Si le chiffre global des déplacements ne devrait pas changer sensiblement, la nature de ces déplacements évoluerait, comme on a pu le constater dès le début des années 70 : les trajets de banlieue à banlieue (61 % en 1976) deviendraient encore plus nombreux.

Or, pour des raisons historiques et économiques, l'Ile-de-France est désormais bien armée pour les liaisons internes à la capitale et de la banlieue vers Paris, mais reste notoirement sous-équipée pour les liaisons de banlieue à banlieue.

Autant il est aisé de se rendre de l'ouest à l'est ou du sud au nord de l'agglomération, autant les trajets ouest-nord ou sud-est restent très délicats. Aussi l'Ile-de-France devra-t-elle connaître une nouvelle phase de l'aménagement régional qui fera porter l'effort d'investissement de la collectivité et des entreprises de transports sur les liaisons banlieue-banlieue.

Cette nouvelle phase devrait permettre de corriger les insuffisances des deux périodes qui l'ont précédée. La première, de 1900 à 1930, fut celle de la création du métro parisien et donc des transports Paris-Paris. La seconde, des années 30 à aujourd'hui, fut consacrée aux liaisons Paris-banlieue. Elle vit se tisser la toile des réseaux S.N.C.F. et connut plus récemment le prolongement des lignes de métro vers les communes voisines de la petite couronne, ainsi que la création, véritable révolution pour les usagers, des lignes du R.E.R. Ces liaisons, appuyées sur le développement et l'organisation économique de la région, étaient les plus immédiatement rentables et utiles.

Aujourd'hui, avec le dépeuplement du centre au profit des pôles de banlieue, grosses communes traditionnelles ou villes nouvelles, le réseau de transport est relativement inadapté. Si la fluidité du trafic banlieue ouest-est ou banlieue nord-sud est désormais mieux assurée par les interconnexions du R.E.R. et la création de gares de correspondance (Châtelet, en service, ou Saint-Michel, en cours d'aménagement), de nombreux points noirs demeurent auxquels le IX[e] Plan devrait apporter des solutions appropriées.

Du côté de la S.N.C.F., tout en privilégiant l'utilisation des structures existantes, un certain nombre de projets devraient voir le jour : raccordement de la banlieue nord-ouest (Argenteuil) à la ligne C du R.E.R. par le tronçon petite ceinture Auteuil-Pont Cardinet (mise en service en 1987), raccordement de la ligne Cergy-Pontoise-Saint-Lazare à la ligne A du R.E.R. Ainsi pourra-t-on, sans quitter son siège, relier Cergy à Torcy en 1986-1987.

En 1985 commenceront les travaux de la ligne D du R.E.R. (Ory-Chantilly-Creil) et de son aboutissement à la gare du Nord (mise en service en 1988), la ligne devant dans les années 90 être reliée au réseau sud-est. La ligne C devrait être prolongée jusqu'à la Défense et la réouverture du tronçon nord de la grande ceinture (Sartrouville-Val de Fontenay) est actuellement négociée entre l'Etat et la région dans le cadre des contrats de plan. Enfin seront réalisés des couloirs de correspondance mécanisés entre les gares de l'Est et du Nord et les gares de Lyon et d'Austerlitz.

Du côté de la R.A.T.P., on s'appuie sur la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France de 1980 pour inscrire en priorité la création d'une rocade de transports en sité propre sur la route nationale 186.

Deux sites sont en cours d'aménagement : au nord, la traversée de Colombes jusqu'à Gennevilliers et, au sud, une liaison Choisy-Vitry. Un troisième projet est très avancé pour relier Saint-Denis à Bobigny, en Seine-Saint-Denis.

Si le principe du site propre est accepté par tous, le choix de la technologie à employer sur ce dernier tronçon fait l'objet d'une polémique entre le conseil régional et la Régie. M. Jean-Pierre Fourcade, vice-président (U.D.F.) du conseil, chargé des transports, estime que *« la priorité doit être accordée à remettre en service la grande ceinture S.N.C.F. et, pour ce qui est de la liaison Saint-Denis-Bobigny, il faudrait recourir au trolleybus bi-mode (à alimentation électrique et à moteur à essence) plus maniable et moins coûteux »*.

M. Claude Quin, P.-D.G. de la Régie, n'est pas de cet avis : *« Le mode de transport le moins cher est incontestablement le tramway pour cette liaison. Le coût du trolleybus est peut-être de 22,30 francs par véhicule et par kilomètre contre 23,40 francs pour le tramway, mais le coût direct par place offerte et par kilomètre est de 0,14 franc pour le tramway contre 0,22 franc pour le trolley. Si l'on considère le coût direct par voyageur, les résultats de nos études donnent 1,40 franc pour le tramway, 1,80 franc pour l'autobus et 2 francs pour le trolleybus. Le tramway est donc irréfutablement la technique la moins coûteuse pour le compte d'exploitation de la Régie. »*

Un second argument vient renforcer le choix du tramway : il permettrait de relancer l'industrie française dans cette branche, Saint-Denis-Bobigny devenant la vitrine d'une technologie que l'industrie est prête à mettre en œuvre et la Régie à défendre à l'exportation.

La R.A.T.P. entend améliorer aussi le fonctionnement des autobus de la petite ceinture en créant des protections par site propre aux carrefours et en les dotant d'appareils électroniques de commande des feux afin qu'ils soient prioritaires.

Le projet Aramis sur les voies de la petite ceinture au sud de la capitale n'est pas abandonné. *« Il est très intéressant pour nous, en raison des possibilités qu'il nous offre de le « mailler » avec la liaison Montrouge-Bagneux et le 13[e] arrondissement »*, explique M. Banahzuck, directeur du marketing de la Régie.

La R.A.T.P. souhaite enfin renforcer son activité en zone urbaine peu dense – la zone 4 de la carte orange, – où elle est encore très peu représentée et où le marché se développe rapidement.

O. S.

Le logement dans sa traversée du désert

LE logement, la construction. Deux points noirs aussi bien économiques que sociaux. A cet égard, l'Ile-de-France est une région de contrastes, une région d'excès. Tous les problèmes que connaît l'ensemble de la France y trouvent leur expression la plus exacerbée.

Les grands ensembles y sont plus nombreux qu'ailleurs, les quartiers résidentiels les plus luxueux, et le contraste s'intensifie à mesure que l'on s'approche de l'épicentre de la région qu'est Paris. Paris, où, si l'on est pauvre, on est plus pauvre qu'ailleurs, où si l'on est riche, on est plus riche qu'ailleurs, Paris où les grands appartements sont plus grands et plus luxueux que dans n'importe quelle métropole régionale ; Paris où les petits logements sont plus exigus qu'ailleurs (24 m² pour une pièce en 1978, contre 27 m² pour la France entière), plus nombreux qu'en banlieue (59 %, contre 29 %). Paris, où les logements sont moins confortables qu'en banlieue (36,5 % des résidences principales ont le confort — w.-c., salle de bains, chauffage central, — contre 50,6 % en banlieue), où les logements sont anciens (plus des deux tiers datent d'avant 1949, contre 30 % en banlieue). Paris, où les prix de vente au mètre carré ont doublé de 1975 à 1980, où les loyers des appartements vides atteignent des sommets inaccessibles aux ménages de revenus modestes.

Rien d'étonnant que l'on observe depuis plusieurs décennies maintenant, un mouvement centripète constant vers la grande banlieue. En 1954, 39 % des 7,3 millions d'habitants de l'Ile-de-France étaient parisiens, et 23 % résidaient dans la grande couronne. En trente ans, la situation s'est inversée : 21,6 % des 10 millions d'habitants de la région résident à Paris et 39,6 %, dans la grande couronne. En chiffres absolus, la capitale *intra-muros* se dépeuple : de 1962 à 1982, elle a perdu 614 000 habitants.

Autre contraste : les deux tiers des Parisiens sont locataires, et les banlieusards, propriétaires, dans la même proportion. Enfin, les logements locatifs encore soumis à la loi de 1948, bien que diminuant chaque année (démolition, réhabilitation), restent à Paris trois fois plus nombreux que les H.L.M. locatives, alors qu'en banlieue cette proportion est inverse. On peut considérer que, à Paris même, ces logements, régis par la loi de 1948, constituent un parc de logements sociaux de fait.

Des prix dissuasifs

Rachetés essentiellement par des marchands de biens, ces immeubles, trop souvent retapés sans que les travaux de réelle mise en état du gros œuvre aient été effectués, sont alors revendus en copropriété. A Paris, le problème foncier, comme le problème du logement social, se confond avec celui du rachat par les organismes sociaux de ces immeubles de la loi de 1948. C'est un des moyens d'accroître le nombre des logements locatifs sociaux, seuls accessibles aux ménages de faibles revenus.

M. Jean Lemoine, président de l'Association des organismes d'H.L.M. de la région d'Ile-de-France (1), a estimé, dans une communication présentée en juin 1982 au comité économique et social de la région, que la loi du marché « *vide Paris de ce qui lui donne force et vie* », et qu'« *il est impératif, pour l'équilibre sociologique de Paris, de se donner pour objectif de maintenir un patrimoine locatif social qui soit au minimum de l'ordre de 20 % du patrimoine parisien et qui atteigne si possible le taux de 30 %, qu'il n'est pas illusoire de prétendre conserver pour la proche banlieue* ». Récemment, M. Roger Courbey, président du même comité économique et social, affirmait : « *Il est inadmissible de continuer à reporter sur la banlieue les catégories moyennes et défavorisées.* »

La crise du logement locatif dans Paris et dans sa proche banlieue ne cesse de croître depuis cinq ans, sans que pour autant l'accession à la propriété soit plus simple. Bien que stagnant depuis deux ans, les prix des logements neufs sont tout à fait dissuasifs (de 10 000 F à 16 000 F le mètre carré), et ceux des logements anciens, variables selon le quartier, l'état de l'immeuble, son environnement immédiat...

Sans un revenu mensuel d'environ 10 000 F, sans l'espoir d'une aide personnelle de logement substantielle et surtout sans un apport personnel important (représentant au moins 40 % du prix du logement), il est hasardeux d'envisager d'accéder à la propriété dans Paris ou dans la proche banlieue. L'étau, évidemment, se desserre au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre.

Emplois perdus

Ces difficultés, essentiellement financières, du logement en région parisienne se traduisent par une véritable crise économique du bâtiment. En 1982, le bâtiment en Ile-de-France, c'est 19 600 entreprises (dont 80 % sont artisanales) employant 234 500 salariés pour un chiffre d'affaires de 66 milliards de francs.

Près de la moitié de ce chiffre d'affaires (43,7 %) est réalisée en travaux sur les bâtiments existants, un tiers (32,8 %) grâce à la construction de bâtiments autres que des habitations (usines, commerces, bureaux, écoles, etc.), le reste (23,5 %) représentant la construction de logements neufs. La profession a perdu en 1982 7 500 emplois.

De 1978 à 1982, le nombre de logements mis annuellement en chantier est tombé de 58 600 à 43 200 (— 26,3 %), tandis que la baisse pour les autres types de constructions était de 11,4 %. Dans le même temps, la profession a perdu 18 500 emplois. Pour les sept premiers mois de 1983, on a mis en chantier 23 066 logements, contre 23 145 durant la même période de 1982 (— 0,3 %). Les chefs d'entreprise sont plus que pessimistes : une enquête réalisée en juin par la fédération parisienne du bâtiment auprès d'une centaine d'entreprises laisse prévoir, en 1983 et en 1984, une nouvelle réduction de 14 % des effectifs.

La situation du bâtiment, grave dans tout le pays, l'est encore plus en Ile-de-France, et le redémarrage de l'activité n'est pas en vue. Certes, le gouvernement a prévu le lancement, d'ici à juin 1984, de 3 000 logements « intermédiaires » (à loyer moyen) à Paris sur des terrains cédés par les administrations ou par les grandes entreprises publiques auxquels viendront s'ajouter 6 000 « fûts » locatifs aidés. En tout, 10 000 logements en deux ans. Certes, M. Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, a proposé et obtenu en janvier 1982 la création d'un fonds garantissant aux organismes financiers le remboursement des emprunts des accédants à la propriété. Tout cela est loin d'être suffisant.

Et, comme le logement, en Ile-de-France comme ailleurs, a toujours pour toile de fond la chose politique, cette dimension teinte fortement actions et revendications. Les plus hautes autorités locales — M. Chirac, M. Giraud — sont membres du R.P.R. et n'ont pas de mots assez durs pour flétrir la loi sur les rapports entre locataires et propriétaires, dite loi Quilliot, seule responsable à leur sens de l'aggravation de la crise du logement en région parisienne. L'arrivée de M. Paul Quilès, adversaire malheureux de M. Chirac aux dernières municipales, au ministère de l'urbanisme et du logement n'a que peu de chances de détendre l'atmosphère.

JOSÉE DOYÈRE.

La Défense : le « monstre »

OU trouve-t-on, rassemblés sur 742 hectares, plus d'un million de mètres carrés de bureaux, 50 000 employés, 19 000 places de parking, 12 000 logements, près de 60 000 résidents, un centre commercial parmi les plus grands du monde, 20 hectares de dalles piétonnes, 25 hectares de parcs paysagés, quelques œuvres d'art gigantesques ? Inutile d'en dire davantage, car la réponse est vraiment enfantine : « *A la Défense, une entreprise unique en son genre, l'opération d'urbanisme la plus compliquée qu'on ait inventée au monde* », affirme M. Jean-Paul Lacaze, l'actuel directeur de l'EPAD (Etablissement public pour l'aménagement de la Défense).

Pour mener à bien une opération d'une telle envergure, la puissance publique devait se doter d'un outil *ad hoc* aux pouvoirs et aux prérogatives fatalement très larges, et parfois exorbitantes du droit commun : ce fut l'EPAD, créé en 1958 pour une durée de trente ans.

Les trois dernières opérations (quartier Michelet, quartier du Parc et Tête-Défense) sont en bonne voie, ce qui permet à M. Lacaze d'affirmer : « *Au rythme actuel de travail, nous aurons terminé dans les délais.* » En 1988, l'ÉPAD devrait donc disparaître, sa mission d'aménagement terminée. Restera alors le problème épineux de la gestion du « monstre ». Il faudra bien que les parkings, les espaces publics et les locaux communs continuent d'être surveillés et entretenus, que les escaliers mécaniques, les systèmes d'alarme, de sécurité et de ventilation continuent de fonctionner, que l'animation du quartier soit assurée, que la dalle soit balayée.

Jusqu'ici, cet aspect de fonctionnement du quartier de la Défense a été pris en charge matériellement et financièrement par l'EPAD. Il lui en coûte actuellement 18 millions de francs par an, et son déficit d'exploitation pourrait atteindre quelque 70 millions de francs à l'horizon 1990.

Qui donc en 1988 prendra la relève ? « *La question doit être examinée dès maintenant* », explique M. Joseph Belmont, président du conseil d'administration de l'EPAD. « *A la fois parce que l'échéance est proche, et pour une question de principe : l'EPAD a une mission d'aménageur et non de gestionnaire*, ajoute M. Lacaze. *N'oublions pas que ce sont les sociétés acheteuses qui ont fait le succès de la Défense et que nous avons à leur égard le devoir de service après-vente.* »

Bien que l'ensemble de l'opération couvre 160 hectares des communes de Puteaux et Courbevoie (zone A, dite quartier d'affaires) et 580 hectares de la commune de Nanterre (zone B, dite quartier du Parc), les maires de ces trois communes ont du se contenter d'une vice-présidence au conseil d'administration de l'EPAD, où neuf membres sur dix-huit sont des représentants de l'Etat. « *On n'avait apparemment pas réfléchi à l'après-EPAD* », regrette M. Charles Ceccaldi-Raynaud, maire R.P.R. de Puteaux.

Plus tard, on imagina de confier la gestion à des ASA (associations syndicales autorisées), structures exhumées pour la circonstance des tréfonds du droit administratif, chargées de collecter et de gérer les budgets des parties communes. Jusqu'à présent trois ASA ont fonctionné tant bien que mal, et pour tout dire plutôt mal que bien.

Une des ASA a même tout récemment saisi le médiateur. L'idée d'une fédération des ASA est donc définitivement compromise. « *La solution d'une « commune unique de la Défense » n'est*

ingouvernable

pas plus envisageable. Pas question d'abandonner un seul mètre carré du territoire de Courbevoie », avertit sans nuances M. Charles Deprez, maire U.D.F.-P.R. de cette commune. Quant à la perspective de laisser chaque maire appliquer « chez lui » ses propres solutions, elle signifierait tout simplement la faillite du projet d'ensemble.

Il faudra donc inventer un organisme nouveau, *« trouver une solution hors du commun pour un quartier hors du commun »*, selon les termes du directeur de l'EPAD. *« Des négociations ont été engagées dans ce sens, mais elles avancent péniblement. Tous les partenaires affirment leur bonne volonté*, ajoute M. Joseph Belmont, *mais les hommes ne semblent pas réellement pressés d'aboutir. »* On les comprend mieux lorsque l'on sait que, tandis que l'EPAD continue de supporter le déficit d'exploitation, les communes de Courbevoie et de Puteaux ainsi que le département des Hauts-de-Seine perçoivent chacun, annuellement, sous forme d'impôts et de taxes levés à la Défense... quelque 200 millions de francs. Ce que l'on peut appeler une bonne affaire, ou encore, comme ose à peine le dire M. Lacaze, très soucieux de ne pas froisser ses interlocuteurs, *« une certaine forme d'enrichissement sans cause »*.

Des coups à prendre

M. Ceccaldi-Raynaud a une autre vision des choses. *« Certes*, dit-il, *je perçois aujourd'hui une taxe professionnelle confortable : environ 3 milliards de centimes. Elle me permet de faire une politique sociale pour tous les Putéoliens. Si je dois demain prendre en charge un tiers du déficit, cette taxe n'y suffira plus, et mes administrés les plus pauvres devront contribuer, par un impôt supplémentaire, au bon confort des grandes firmes multinationales installées à la Défense. »*

Le maire de Puteaux suggère dès lors une contribution plus importante des entreprises ou de l'Etat, ou peut-être encore du département, *« qui profite autant que nous de la Défense sans en subir aucun des inconvénients »*. Pour M. Ceccaldi-Raynaud, une seule chose est sûre : *« Dans cette affaire, il n'y a que des coups à prendre et des sous à donner. Alors, c'est vrai, je ne suis pas pressé. »*

Son de cloche un peu différent à Courbevoie : *« Depuis deux ans, j'attire l'attention de l'EPAD sur l'urgence de régler le problème*, affirme M. Charles Deprez, *mais pas à n'importe quelle condition. » « La contribution de chacun au futur organisme de gestion ne doit pas forcément être identique »*, estime le maire de Courbevoie, qui ajoute : *« Je n'entends pas abandonner tous mes pouvoirs de gestion, car j'ai bien l'intention de rester maître chez moi »*, et d'exclure, par exemple, de confier l'animation de son quartier à un organisme commun. La polémique se dessine... *« J'ai toujours joué le jeu de la Défense*, affirme à juste titre M. Deprez. *Mais si aucun accord n'est possible, je reprends mes billes »*, prévient-il sèchement.

Solution ou cul-de-sac ?

Voient-ils juste ceux qui affirment que *« les maires n'arriveront jamais à s'entendre »* ? A Nanterre, M. Yves Saudmont (P.C.F.) est plus confiant. Il faut dire qu'il n'est concerné que d'assez loin par la question, n'ayant d'intérêts qu'en zone B, à vocation majoritaire d'habitation. *« Nous avons toujours souhaité que l'opération soit globalisée, zones A et B confondues. Si elle doit l'être un jour, que ce soit au moins au bénéfice de Nanterre, qui n'a pas eu la plus belle part dans cette affaire. »* M. Saudmont verrait donc d'un bon œil cette solution qui lui permettrait de profiter un peu de la manne réservée à Courbevoie et à Puteaux. *« Je me demande bien ce que ces deux-là font de leur argent »*, conclut-il avec amertume.

Reste le conseil général des Hauts-de-Seine, qui se laissera sans doute volontiers oublier. Son président, M. Paul Graziani (R.P.R.), estime cependant qu'*« il est urgent de réfléchir à une solution définitive »*, mais demeure circonspect : *« Encore faut-il faire l'inventaire de ce qui devra être pris en charge. »*

« Si les négociations s'enlisaient, deux options resteraient ouvertes : ou bien le Parlement devrait légiférer et l'Etat faire acte d'autorité », explique M. Jean-Paul Lacaze, qui ne veut pas cependant se résoudre à imaginer une telle extrémité ; ou bien *« l'EPAD serait prorogé »*. *« En cas de nécessité, et notamment en cas de retard dans l'aménagement, ce ne serait pas une décision politique très difficile à prendre »*, confesse comme à regret M. Belmont. Cette perspective n'effraie pas non plus les maires de Courbevoie et de Nanterre. Quant au maire de Puteaux, il va plus loin : *« Pour l'instant, c'est l'EPAD qui paie, c'est bien ainsi, et tant mieux si cela doit durer. »*

FRANÇOIS ROLLIN.

Cent quartiers en habits de misère

POUR leurs habitants, ce sont des *« ghettos invivables »*. Pour l'administration, ce sont des grands ensembles remarquables en raison *« de leur isolement et de leur particularisme architectural et social et des difficultés de vie qui y sont concentrées »*. Ilot sensible, euphémisme à peine innocent, est l'étiquette que l'on a collée en 1980 à cent grands ensembles d'Ile-de-France, rassemblant quelque 100 000 logements, terriblement dégradés et objectivement invivables.

Relais des bidonvilles d'hier, construits à la hâte et aussitôt abîmés, ils sont le toit des miséreux d'aujourd'hui : une population de près de 500 000 personnes. Oubliés du gouvernement précédant le scrutin du 10 mai 1981 – à l'exception d'un programme restreint de 1978 baptisé « habitat et vie sociale », – il sont devenus l'un des chevaux de bataille du gouvernement de gauche après les événements souvent dramatiques des étés 1980 et 1981 dans les banlieues des grandes villes.

C'est M. Hubert Dubedout, ancien maire (P.S.) de Grenoble, qui, sur le terrain, mena d'abord l'offensive à la tête de la commission de développement social des quartiers dès l'automne 81. En Ile-de-France, à la même date, à l'initiative de M. Lucien Vochel, commissaire de la République, le conseil régional saisissait le dossier et arrêtait un programme : vingt-deux îlots sensibles étaient reconnus prioritaires et 20 millions de francs étaient inscrits au budget régional.

« Nous voulions mener, en concertation avec la commission nationale, une politique propre et de pointe », explique M. Raymond Lamontagne, nouveau maire (modéré) de Sarcelles et vice-président du conseil régional en charge du logement. *« Les îlots sensibles posent une foule de problèmes urgents que nous devions commencer de résoudre sans attendre les contrats de plan. Nous avons pu ainsi régler en 1982 les problèmes de la dégradation des constructions dans onze des vingt-deux îlots prioritaires de la région. Nous accompagnons la politique nationale des Palulos (prime à l'amélioration du logement social) en finançant 20 % des travaux et jusqu'à 30 % de ceux qui concernent les économies d'énergie. »*

Le conseil régional participe aussi au financement d'espaces verts et de petits équipements publics, notamment sportifs. Car la caractéristique majeure d'un îlot sensible, outre la dégradation des constructions, est bien le sous-équipement, voire l'absence totale d'équipements collectifs et l'isolement par rapport aux centres-villes.

Situés en marge des centres urbains, peu ou pas desservis par les transports en commun, ils sont devenus, dans l'indifférence, des verrues de pauvreté et de crasse. Les statistiques rassemblées par la préfecture de région, qui concernent 17 des 22 îlots sensibles, donnent de précieuses indications sur la population de ces grands ensembles.

L'âge moyen de cette population est de près de vingt-huit ans, de sept ans inférieure à celui de la population régionale. Près de 40 % des habitants ont moins de vingt ans. Près d'un tiers (31,6 %) de la population est d'origine étrangère, et ce sont les Maghrébins qui constituent le groupe le plus important.

« Cette concentration de la population étrangère n'est pas un problème en soi, indique M. Lamontagne, *mais elle fait partir la population française calme. Il ne reste souvent que les familles à problèmes. Par exemple, dans la ZUP Nord d'Argenteuil, les familles ordinaires sont peu à peu parties pour laisser la place à tous les mauvais payeurs que l'office d'H.L.M. a rassemblés là, français ou immigrés. Il y a ceux qui ne veulent pas payer et ceux qui ne peuvent pas payer, souvent des immigrés. »*

L'origine de cette population et son âge moyen influent sur le taux d'activité constaté dans les îlots sensibles : 39,3 % contre 48,6 % pour l'ensemble de la région. Le taux de chômage est de 50 % plus élevé : 11,6 % contre 7,3 %. Un chômeur sur trois a moins de vingt-cinq ans.

La qualification professionnelle est très faible : la moitié de la population de plus de dix-sept ans n'a aucun diplôme scolaire. Trois quarts des diplômés n'ont obtenu que le certificat d'études primaires ou un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.).

Aussi la préfecture coordonne-t-elle les services de l'Etat pour diriger vers les îlots sensibles une partie des crédits de formation professionnelle. Aussi, depuis deux ans, le conseil régional consacre-t-il, au total, près de 100 millions de francs chaque année à l'amélioration du cadre de vie dans ces ensembles, soit un peu moins que l'effort de l'Etat.

Dans cette période de difficultés financières, un premier pas a bien été réalisé. Mais une visite dans ces quartiers en pleine décrépitude permet de constater que les actions en cours restent très insuffisantes. Au rythme adopté aujourd'hui, il faudra au moins dix ans pour donner à ces quartiers une mine tout juste présentable. Est-ce un constat dont il faut se satisfaire ou ne faut-il pas plutôt décider aujourd'hui de réviser à la hausse les efforts entrepris ? La politique actuelle des grands chantiers menés par l'Etat laisse supposer, au regard des chiffres, que le prestige a pris le pas sur l'intérêt général. On aurait souhaité que ces deux domaines soient traités sur un pied d'égalité. Un mot creux ?

O. S.

les offres d'emplois Ile-de-France les offres d'emplois Ile-de-France les offres d'emplois Ile-de-France les offres

هكذا من الأصل

les offres d'emplois Ile-de-France les offres d'emplois Ile-de-France les offres d'emplois Ile-de-France les offres

Premiers en Bureautique.
Premiers en Informatique Distribuée.
Premiers en Informatique Bancaire.
Nous recherchons des leaders.

Vous êtes motivés par un constructeur qui se veut très en avant dans le domaine des technologies de pointe, et qui l'a prouvé. Avec un CA en augmentation régulière de 25 à 30 % par an, son rattachement à l'un des plus grands groupes français ne peut en outre que conforter cette position.

Jeunes ingénieurs
avec une première expérience informatique.

Chefs de projets — Ingénieurs systèmes
ayant à votre acquis de 3 à 10 ans d'expérience, pour le compte d'une SSCI ou d'un constructeur.

Managers
C'est bien le titre qui vous revient puisqu'avec plus de 10 ans d'expérience vous êtes à présent capables de piloter de grands projets informatiques.

Vous êtes intéressés par une fonction
Marketing, Produit, Recherche et Développement, Support Technique, Industrialisation.



Transac

N'hésitez pas à prendre contact avec
Michèle CORBINEAU — BULL TRANSAC - BP 92 — 91301 MASSY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour son SIÈGE SOCIAL à PARIS

UN CADRE TRANSPORT
30 ans minimum

- Négociations avec tous transporteurs (rail, route, mer).
- Mise au point et suivi des assurances pour ses produits et ceux de ses filiales.

Première expérience nécessaire avec bonne connaissance des problèmes douaniers. Anglais souhaité.

Envoyer c.v. + photo à RÉGIE-PRESSE sous n° 043.077 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
(PARIS-17e)
FILIALE D'IMPORTANTES COMPAGNIES D'ASSURANCE A FORME MUTUELLE
recherche
pour assister son Directeur Général

UN(E) JEUNE ATTACHÉ(E) DE DIRECTION ADMINISTRATIVE

Futur(e) Secrétaire Général, qui sera chargé(e) progressivement de la supervision de l'ensemble des fonctions :
- Administratives ;
- Comptables ;
- Sociales et fiscales.

Ainsi que de la constitution et du suivi de dossiers (SICAV, Fonds Communs de Placement...).

Pour postuler à ce poste, une formation supérieure est exigée (HEC, ESSEC..., DECS) ainsi qu'une première expérience réussie dans une fonction administrative à haut niveau.

Adresser c.v., photo et prét. sous n° T 043.084 M à :
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour son siège social à La Défense

AGENTS COMMERCIAUX
B.T.S. - BAC + 2

- Administration des ventes France + export.
- Utilisation de l'informatique.

Première expérience souhaitée.
Anglais indispensable.

Envoyer photo + C.V. à RÉGIE PRESSE sous n° T043 078 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Association recherche

GESTIONNAIRE

Maison de Retraite 80 lits, située région rurale 80 km de Paris.
- *Conventions collectives de 1951.*
- *Coeff. de départ 552.*
- Appartem. de fonction.
- Expér. demandée dans la gestion d'établissements sociaux similaires.

Adresser C.V. à :
RÉGIE PRESSE
Sous N° T043.110 M
85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE POPULAIRE DE LA RÉGION OUEST DE PARIS

VOUS
possédez 4 à 5 ans d'expérience en exploitation et êtes prêts à prendre la Direction d'une Agence.
A ce titre vous pouvez faire la preuve de vos compétences sur les plans :
- commercial (gérer et développer le portefeuille clientèle)
- technique (sens du risque)
- humain (gestion des hommes).

NOUS
recherchons
des professionnels
qui vous ressemblent pour accompagner notre développement sur les 5 départements de l'Ouest de Paris où nous sommes fortement implantés (80 agences).

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence A G à B P R O P
Direction des Relations Humaines - 9, avenue Newton
78183 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

PUBLICITÉS RÉUNIES

LE CARAVANIER, LE VAN et LE CAMPING CAR
recherche

2 JOURNALISTES RÉDACTEURS
plein temps, pour rubriques technique et divers.
Connaissances auto et photo (prise de vue) souhaitées.

Envoyer c.v. et prétentions (nécessaires) à EDIREGIE
B.P. 379, 75869 PARIS CEDEX 18.

Filiale de Société Internationale
Distribution de biens d'équipement
Siège banlieue Est
Centres Régionaux Lyon et Marseille
recherche

CADRE COMPTABLE
ayant acquis expérience de gestion informatisée pour seconder la Direction Générale.

Adresser C.V. à :
CONNELL SPIERS AND ASSOCIÉS
27, rue La Boétie, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ DE SERVICE EN FORTE EXPANSION
recherche URGENT

1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN
même débutant
Niveau grandes Ecoles ou équivalent

INTÉRESSÉ PAR PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT ASSISTÉ PAR ORDINATEUR
POUR CONCEPTION ET MISE EN PLACE DE SYSTÈME E.A.O.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
REGIS-PRESSE ss n° T 043.079 M
85 bis, rue Réaumur – 75002 PARIS.

Cabinet d'expertise comptable
recherche

STAGIAIRES
1re et 2e années

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
CONTROLE ET EXPERTISE.
41, rue Roubiot, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

LE SALON DE L'EMPLOI
DES JEUNES DIPLOMÉS

Aider les jeunes diplômés et ceux qui cherchent un emploi à mieux connaître les possibilités de carrière que leur offrent les entreprises.

Aider les entreprises à rencontrer leurs futurs candidats.

C'est l'objet du Salon de l'Emploi des jeunes diplômés organisé par Le Monde du 6 au 9 Mars 1984 au Palais des Congrès, dont Régie Presse assurera la commercialisation.

Pour toute demande d'information, s'adresser à :


régie presse
J. Degave - D. Le Dren
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Tél. 233.44.21 et 296.15.01

Le Monde
H. Guinaudeau
5, rue des Italiens, 75009 PARIS
Tél. 246.72.23

• INFORMATIQUE •
la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier.
Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?
Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....
Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

NETTOIEMENT ET ÉPURATION A PARIS

Sous neufs pour une ville propre

DEVINETTE : quelle est l'entreprise parisienne qui transporte et transforme chaque jour 3 500 tonnes de matières premières ainsi que 1 million de tonnes de liquide, qui réalise un chiffre annuel de 1,8 milliard de francs et occupe près de dix mille personnes ? Bien peu d'habitants de la capitale seraient capables de fournir la bonne réponse : les services de nettoiement et d'épuration. Telles sont pourtant les dimensions et les exigences du grand ménage quotidien de la capitale.

Les Parisiennes ont la réputation d'être pimpantes, mais elles consomment plus d'eau que n'importe quelle autre Française. Aussi chaque matin, en prenant leur bain, elles envoient aux égouts 1,2 million de tonnes d'effluents liquides. Chaque soir, elles versent dans leur poubelle 2 600 tonnes de déchets, et en toute saison, parce qu'elles peaufinent leur intérieur, elles cherchent à se débarrasser de milliers de vieux sommiers et de cuisinières démodées. En promenant leur chien — ces derniers sont plus nombreux à Paris que dans toute autre ville du monde, — elles laissent sur les trottoirs 20 tonnes par jour de souvenirs malodorants.

La nature elle-même donne du tintouin. Avec ses cent mille arbres d'alignement, Paris s'enorgueillit d'être une ville « verte ». Fort bien, mais l'automne venu, ces ornements laissent choir chaque jour 60 tonnes de feuilles mortes. La Seine, lors de ses crues, abandonne sur ses berges des limons. La neige qui fait la joie des gamins est aussi le cauchemar des nettoyeurs.

Paris n'est pas non plus une ville comme les autres : un million de banlieusards viennent y travailler et y déjeuner quotidiennement. Quant aux touristes, ils abondent en toute saison. Or si les Parisiens sont indisciplinés, ces « passagers » sont parfois bien négligents eux aussi. Les rappeler à l'ordre ? Il ne faut guère y songer. Seul de tous les maires de France, M. Chirac ne détient aucun pouvoir de police en matière de propreté. Et les agents de ville ont d'autres soucis que de surveiller les toutous ou de verbaliser les jeunes étrangers piqueniquant sur les marches de l'Opéra.

Bref, la toilette de la capitale n'est pas et ne sera jamais celle de Romorantin. Il faut donc y employer les grands moyens. Ceux qui sont mobilisés quotidiennement pour mener la guerre à la crasse ressemblent à une armée qui évoluerait sur deux niveaux différents. Il y a d'abord les sapeurs, invisibles, puisqu'ils combattent sous terre. Ce sont les neuf cents égoutiers avec leur casque blanc surmonté d'une lampe de mineur, leur combinaison bleue et leurs cuissardes. Des professionnels fiers de leur corporation et se succédant souvent de père en fils.

Par petites équipes, laissant un guetteur en surface pour prévenir en cas d'accident, ne craignant ni les rats ni l'obscurité, ils pataugent dans les 2 100 kilomètres de galeries d'égoûts qui doublent toutes les artères de Paris. Certaines courent à 60 mètres de la surface et toutes sont accessibles, ce qui est unique au monde. Telle fut en effet, il y a plus d'un siècle, la volonté d'Haussmann et de son ingénieur Belgrand. Chaque équipe a son canton qu'elle surveille et qu'elle entretient. Mais le travail consiste surtout à accélérer l'écoulement de ces mille ruisseaux qui emportent vers la station d'Achères 800 tonnes par jour de pollution. Avec ses bassins et ses champs d'épandage occupant deux mille hectares, l'usine d'épuration est la plus puissante du monde après Chicago.

En surface se déploie pendant ce temps l'équivalent d'une brigade mécanisée alignant sept mille lascars portant un uniforme vert, des gants spéciaux et des brodequins de sécurité. Ils conduisent et accompagnent douze cents véhicules allant de la moto ramasse-crottes à la benne lourde en passant par toute une gamme d'engins sophistiqués qui balayent, lavent, aspirent, récurent jusque dans les moindres recoins. Il y a quelques années, le nettoyage des artères parisiennes se faisait encore comme au siècle dernier. Les vieilles poubelles débordantes étaient ramassées par des prolétaires, presque des marginaux, étrangers pour les trois quarts, qui devaient déployer des efforts d'haltérophiles pour enfourner les ordures dans des bennes ferraillantes. Puis ils achevaient le travail au balai.

Un plan quinquennal, qui s'est étendu de 1979 à 1983, a modernisé et mécanisé ce labeur ingrat. Conteneurs roulants et hermétiques, bennes à levage automatique, engins de nettoyage des trottoirs, ont transformé le métier. Les éboueurs sont devenus des techniciens de la propreté qui font disparaître tout ce qui traîne dans la rue, décollent les affiches sauvages et même capturent les pigeons avec une efficacité remarquable.

Si on ne les remarque pas davantage, c'est que leurs ateliers — on en compte cent trente dans Paris — sont souterrains. Ces réduits, que l'on cachait parce qu'on en avait honte, ont été eux aussi modernisés. Parfaitement tenus, chauffés en hiver, ils comportent des vestiaires, des douches, une kitchenette, un réfectoire et un séchoir à linge pour les jours de pluie.

Tout ce que les éboueurs ramassent et qui ne disparaît pas dans les bouches d'égout est, dans l'heure qui suit, brûlé dans trois immenses usines d'incinération situées aux portes de la capitale à Saint-Ouen, Issy-les-Moulineaux et Ivry. Nouveau record : cette dernière est la plus grande unité d'incinération du monde. Elle tourne nuit et jour à l'instar des bataillons du nettoiement qui sont pratiquement « en ligne » vingt-quatre heures sur vingt-quatre et à longueur d'année.

La grande toilette de Paris coûte cher. Toutes opérations et tous services confondus, la facture 1983 se monte pour le fonctionnement et les investissements à plus de 1,8 milliard de francs. Et il faut sans cesse améliorer l'équipement. Ce qui est une affaire de très longue haleine. Le plan d'assainissement de Paris élaboré en 1930 n'est même pas achevé un demi-siècle plus tard. Restent encore à construire une cinquième « tranche » à l'usine d'Achères et un gros émissaire souterrain de 10 kilomètres.

Finalement sous une forme ou sous une autre, (taxe d'enlèvement des ordures, taxe de balayage, taxe d'assainissement), les contribuables parisiens versent environ 1 500 francs par an pour que leur ville soit propre : un peu plus de 4 francs par jour. Les tarifs de la femme de ménage municipale sont raisonnables.

Ils ne devraient pas augmenter de manière vertigineuse dans les années à venir. Les ordures sont une précieuse « matière secondaire ». Dans les usines d'incinération — qui sont gérées par E.D.F. — on en tire de la vapeur pour le chauffage urbain, de l'électricité, du mâchefers pour les routes, et des ferrailles. Cela permet d'économiser 200 millions de francs par an. Cette année, ce sera le tour du verre recueilli dans les conteneurs et traité dans une usine en cours de construction à Rungis. On espère encore vendre 20 000 tonnes de verre cassé et 20 millions de bouteilles par an.

Cette volonté de gratter sur la moindre dépense et de récurer Paris comme un sou neuf, le magazine *Actuel* s'en gaussait récemment en disant de Jacques Chirac : « *Il a l'esprit suisse.* » Après tout n'est-ce pas un compliment ?

MARC AMBROISE-RENDU.

FAUNE EN

Le faucon de

ENTRE béton et bitume, dans le moindre fourré, le plus petit bosquet, l'espace engazonné le plus timide, vit et se développe une faune discrète que l'on ne voit pas parce qu'on ne sait pas la voir. M. Pierre Nicolau-Guillaumet, maître assistant au Muséum d'histoire naturelle, a découvert un nid de mésanges dans un petit trou de platane à un mètre du sol, à un arrêt d'autobus situé près de la gare d'Austerlitz. L'anecdote est exemplaire.

Paris n'est donc pas peuplé que de chiens, de chats, de rats, de moineaux et de pigeons. La faune de la capitale et de sa proche banlieue est, comme le signale M. François de Beaufort, directeur du secrétariat de la faune et de la flore au Muséum d'histoire naturelle, « *opportuniste et capable de tirer la moindre possibilité du milieu* ». Partout donc, les bêtes se sont adaptées, et il n'est pas un seul quartier où elles soient absentes. Au rond-point des Champs-Elysées, on a trouvé une chouette hulotte ; des faucons crécerelles ont été observés au premier étage de la tour Eiffel, sur les tours des églises Saint-Eustache et Saint-Sulpice, dit-on au Fonds d'intervention pour les rapaces. « *On trouve à Paris et dans sa banlieue quatre-vingts espèces nicheuses* , précise M. Nicolau-Guillaumet. *Dès qu'il y a un buisson, ils sont là ; dans pratiquement toutes les avenues plantées de la capitale il y a des pies. On trouve aussi des pics, comme dans les grands bois. On peut voir des poules d'eau au parc Montsouris. Le coucou se reproduit au bois de Boulogne. La liste est longue.* »

L'urbanisation de la région parisienne n'a pas fait dévier les vols de migrateurs. Des eiders font souvent étape sur la pièce d'eau des Suisses, à Versailles. Tous les ans, on peut voir des cormorans sur les étangs de Saclay. Le survol de Paris à cent mètres de haut par une colonie de trois cents grues, il y a quelques années, reste toutefois exceptionnel par son ampleur. Le passage de cigognes est, lui aussi, très rare.

Certaines espèces du Paris de Zola et de Marcel Carné n'ont pu s'adapter à la révolution automobile. Les alouettes cochevis, qui trouvaient l'essentiel de leur nourriture dans le crottin des chevaux, ont été repoussées en banlieue. Avec l'extension du bitume, les hirondelles éprouvent des difficultés à trouver de la boue pour faire leur nid. Néanmoins, on signale encore une colonie d'hirondelles de fenêtre dans la cour du Louvre. Les fauvettes des roseaux ont quitté les Buttes-Chaumont. Les corbeaux freux ont abandonné leurs corbetières naguère établies vers le pont de Charenton. Le pigeon colombin lui-même est devenu rare.

D'autres espèces, en revanche, ont profité de la situation. Le pigeon ramier, si sauvage quand il porte le nom de palombe dans le Sud-Ouest, est devenu familier à Paris. Quelques-uns élisent même domicile dans les garde-manger sur les balcons ! Le tadorne, un canard migrateur qui tient un peu de l'oie, a tendance à devenir domestique sur le lac de Saint-Mandé. La tourterelle turque, partie des Balkans il y a une trentaine d'années, est aujourd'hui installée en banlieue pavillonnaire où son chant lancinant retentit à toute heure du jour et de la nuit. Plus inquiétante est l'installation

CAPITALE

Saint-Sulpice

à demeure de mouettes et de goélands. *« Ils ont envahi l'arrière-pays comme des rats, profitant du voisinage de l'homme »*, constate M. de Beaufort. C'est aussi le cas de l'étourneau (dont une petite colonie s'est établie dans le bois de Vincennes). Mais, comparé à des villes comme Clermont-Ferrand ou Perpignan, où on a observé des colonies de plusieurs centaines de milliers d'individus, Paris est encore relativement préservée.

A l'échelle de Paris, les bois de Boulogne et de Vincennes font figure de réserves africaines. M. Dominique Cleutjens, responsable d'un club C.P.N. (Connaissance et protection de la nature) (1), observe depuis cinq ans les mammifères du bois de Vincennes : *« Il y en a partout : des fouines, des mulots, des écureuils, des taupes, des hérissons, et même des belettes. »* En banlieue, on a signalé une hermine à Neuilly-sur-Seine ; une fouine à Vigneux, à Bagneux et à Brunoy ; un putois à Meudon. Des renards, la nuit, viennent faire les poubelles.

Certains mammifères ont disparu. Qui se rappelle encore, par exemple, que le bois de Boulogne a abrité un troupeau de daims avant-guerre ? *« Rien n'empêcherait de recommencer avec cette espèce ou avec une autre,* suggère M. de Beaufort. *La capacité des animaux de s'installer dans un secteur comme la région parisienne est presque infinie. »* Un exemple ? Un petit troupeau de kangourous wallabies, échappé d'on ne sait où, vit déjà en liberté vers Rambouillet...

FRANCIS GOUGE.

(1) Les clubs C.P.N. renseignent le public, organisent des sorties et font des projections dans les écoles. On peut joindre M. Cleutjens au 374-43-58.

HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

Barbelés à promoteurs

PREMIER du genre en Ile-de-France, le parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse va être mis en place en 1984. Il constitue un périmètre protégé dans un secteur très menacé.

Le parc naturel de Chevreuse s'étendra du massif forestier de Rambouillet aux limites de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, sur une superficie totale de 28 000 hectares, avec une population de 38 000 habitants, répartie sur une vingtaine de communes. La région de Chevreuse est marquée par une alternance de vallées sinueuses, telle celle de la Remarde et de l'Yvette, de plateaux agricoles, de bois et de forêts, d'un grand nombre d'édifices de valeur tels que les châteaux de Breteuil et de Dampierre, l'abbaye de Port-Royal, l'église Notre-Dame de la Roche, la mairie du Mesnil-Saint-Denis. L'ensemble constitue un patrimoine naturel, historique et culturel d'une exceptionnelle richesse. Un patrimoine demeuré presque intact qui méritait la plus haute des protections : l'établissement d'un parc naturel régional.

Cette idée simple, lancée par le Dr Claude Dumond, maire de Dampierre, aura pourtant mis dix ans pour aboutir. Dix années au cours desquelles les communes du secteur se sont groupées, organisées, puis se sont efforcées de convaincre les assemblées territoriales et les administrations disposant de moyens financiers (1).

Aujourd'hui, elles touchent au but. Le conseil général des Yvelines et le conseil général de l'Ile-de-France ont approuvé les statuts du syndicat mixte de gestion, les modalités de financement et surtout la charte constitutive du parc qui fixe les objectifs principaux : protéger le patrimoine et l'aménager ; ouvrir la vallée au public ; assurer les activités artisanales, voire industrielles ; maîtriser l'urbanisation ; organiser l'occupation des sols ainsi que les transports.

La constitution du parc a d'abord répondu à des besoins défensifs. L'extension géographique de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, les tentatives des promoteurs immobiliers, les manœuvres des aménageurs pour ouvrir une route ou une carrière, représentaient autant de menaces qu'il fallait écarter. Toutefois la charte n'exclut pas la création de petites activités économiques, tout comme elle encourage celles ayant trait à l'agriculture et à l'exploitation forestière. De même, le développement du tourisme n'est pas refusé mais envisagé autrement. En un mot, les instigateurs du projet entendent maîtriser leur environnement.

Reste à savoir si ces élus accepteront de puiser dans leurs réserves financières, surtout dans le contexte de la décentralisation. Les maires vont avoir d'importantes responsabilités vis-à-vis de leur patrimoine. Comment useront-ils des pouvoirs importants dont ils disposent ? M. Jean-Pierre Courtiau, inspecteur des sites à la direction régionale de l'architecture et de l'environnement, explique : *« Il faut accroître la sensibilisation des élus à ces problèmes, c'est-à-dire les mettre au courant des projets qui visent leurs communes, les conseiller, les informer des moyens qui leur sont proposés et, enfin, éventuellement, les mettre en garde ».*

Déjà, d'ailleurs, une menace se précise : l'administration de l'équipement a l'intention d'écorner le périmètre protégé en y faisant passer l'autoroute A 12 (déviation de Trappes et de Coignères). Le très beau vallon de Bellepane, à l'ouest de Dampierre, risque de prendre là un coup mortel. Le défendre pourrait être la première grande bataille des responsables du parc naturel.

PATRICK DÉSAVIE.

(1) Deux communes ont refusé leur inclusion dans le parc : Rochefort-en-Yvelines, situé en périphérie et Saint-Forget-les-Sablons, complètement enclavé dans le parc. D'autres, en revanche, s'apprêtent à demander leur intégration : Saint-Arnoult-en-Yvelines, Ponthévrard et Prunay-sous-Ablis.

ALERTE !

Les forêts piétinées

DES sangliers en maraude à 15 kilomètres de Paris, est-ce possible ? Oui. L'an dernier, trois battues ont été organisées au bois Notre-Dame (Val-de-Marne) pour mettre un terme aux déprédations commises par ces animaux – ils allaient la nuit labourer de leurs boutoirs un terrain de football ! Vingt trois ont été tués, sur une troupe évaluée à cent cinquante têtes. Même si les loups ne rôdent plus aux portes de Paris depuis deux siècles, l'animal fétiche d'Obélix, symbole de la forêt gauloise, est encore bien vivant en Ile-de-France.

C'est que, en dépit de sa surpopulation (20 % des Français concentrés sur 2,2 % du territoire national), l'Ile-de-France possède un patrimoine forestier honorable : pour 22 % sa surface est restée boisée. Ce taux est à peine inférieur à la moyenne nationale (25 %), alors que l'urbanisation y est plus forte que partout ailleurs et que l'exploitation agricole, bénéficiant de terres riches comme la Brie ou la plaine de France, y est particulièrement intensive.

Ce petit miracle s'explique aisément : depuis le Moyen Age, les forêts d'Ile-de-France ont servi de lieux de détente. D'abord, pour les rois de France, qui s'y réservaient le plaisir exclusif de la chasse au cerf ou au loup. Ce sont eux qui ont mis en réserve de vastes massifs comme Fontainebleau, Rambouillet ou Saint-Germain, qui ont sauvé les bois les plus proches de Paris comme Vincennes, Boulogne et Versailles, eux enfin qui ont fait aménager ces forêts « royales » – aujourd'hui domaniales – en établissant un rigoureux quadrillage de chemins larges et droits pour permettre à la cour de suivre les chasses et offrir des lignes de tir.

Dix millions de visiteurs

Les forêts domaniales de la région parisienne, aujourd'hui, ne jouent pratiquement plus ce rôle – on ne chasse plus à courre qu'à Fontainebleau et à Rambouillet, et au tir que dans des conditions très strictement limitées. Mais les forêts privées, qui représentent les deux tiers de la surface boisée en Ile-de-France (190 000 hectares sur 270 000) (1), servent encore pour la plupart de réserves de chasse. Parmi les quelque cent mille propriétaires qui se partagent ce patrimoine – dont neuf cents seulement possèdent plus de 25 hectares d'un seul tenant, – bien peu ont pour souci principal l'exploitation du bois.

La forêt d'Ile-de-France, qu'elle soit publique ou privée, est donc essentiellement une forêt de loisirs, un immense terrain de jeux offert aux chasseurs et aux promeneurs du dimanche. Mais ce terrain est inégalement réparti, et surtout inégalement accessible au public. Entre les Yvelines, dont le taux de boisement est de 28 %, et la Seine-Saint-Denis, qui n'a que 6 % de son territoire couvert de forêt, la marge est grande (2). D'autre part, seul un tiers des bois (les 77 000 hectares gérés par l'Office national des forêts) est systématiquement ouvert au public. *« La quasi-totalité des Parisiens viennent chez nous »*, observe M. Gérard Tendron, chef du centre O.N.F. de Fontainebleau. Pour des forestiers habitués à gérer en fonction de l'exploitation du bois, c'est là une tâche nouvelle... et qui n'est pas de tout repos.

Rien qu'en forêt de Fontainebleau, où l'on pratique comme partout la marche, la cueillette des champignons, mais aussi l'équitation et surtout l'escalade, on reçoit bon an mal an quelque dix millions de visiteurs par an – plus de deux cent cinquante mille en même temps certains jours de mai ! Au total, les forêts gérées par l'O.N.F. en Ile-de-France reçoivent plus de cent millions de visiteurs par an, soit plus que l'ensemble des cinémas, théâtres et musées de la région ! En une douzaine d'années, selon une enquête menée de mai 1979 à février 1980, la fréquentation des forêts d'Ile-de-France a plus que doublé, et même triplé dans les forêts domaniales.

Cet afflux, évidemment, ne va pas sans difficulté pour les forestiers. Il faut équiper la forêt pour l'accueil du public tout en assurant sinon la rentabilité, du moins sa survie. *« On en vient à planter des pelouses ! »*, note avec une pointe d'amertume M. Jean-Pierre Larrival, directeur régional adjoint de l'O.N.F. Dans un premier temps, en effet, il a fallu aménager des *« abcès de fixation »*, c'est-à-dire sacrifier des parcelles pour en sauver d'autres. On a créé des parcs de stationnement, des aires de pique-nique et de détente, on a défriché pour aménager des terrains de jeux. Aujourd'hui, la mode est aux *« équipements linéaires »* (sentiers de découverte, allées cavalières, voire pistes cyclables) pour mieux répartir au contraire la charge des visiteurs. On s'est aperçu en effet que les promeneurs s'écartent peu des chemins balisés et qu'il est donc possible de leur faire traverser même des zones sensibles sans dommage pour la végétation. L'abcès de fixation, en revanche, devient vite un *no man's land* surpiétiné, où toute régénération naturelle – et même artificielle – de la forêt est compromise.

Destructions

L'afflux de visiteurs se traduit aussi par des dégâts de toutes sortes. Dans le massif de Fontainebleau, les promeneurs et pique-niqueurs abandonnent chaque année 6 000 mètres cubes de détritus. Ils détruisent en moyenne six cents cadenas, deux cents barrières et cinquante corbeilles de propreté, sans compter les branches cassées, les jeunes plants arrachés ou piétinés. Des vrais vandales... Pour surveiller ses massifs, l'O.N.F. emploie beaucoup plus de personnel en Ile-de-France qu'ailleurs : en moyenne un agent pour 500 hectares au lieu d'un pour 1 000 dans les autres régions. *« La gestion des forêts domaniales coûte beaucoup plus cher en Ile-de-France »*, souligne M. Roland Eliard, chef du service régional d'aménagement forestier (S.R.A.F.) au ministère de l'agriculture. *« A elle seule, l'Ile-de-France consomme la moitié des crédits nationaux consacrés à l'accueil du public en forêt. »*

En contrepartie, la production forestière est relativement faible. En 1983, la forêt d'Ile-de-France soumise au régime forestier n'a fourni que 160 000 mètres cubes de bois (dont 40 % sont restés invendus). Globalement, on évalue sa production à 1 % du bois français pour une surface boisée représentant 2 % du territoire. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que son exploitation soit lourdement déficitaire : pour 30 millions de francs de recettes en 1982 (vente du bois, droits de chasse et concessions diverses), la forêt publique d'Ile-de-France a coûté trois fois plus. Le coût de l'accueil du public, évalué à 40 millions de francs, est financé à 60 % par l'Etat, 18 % par la région, 22 % par les départements et les autres collectivités territoriales.

Malgré ce bilan, l'Etat et la région – par l'intermédiaire de l'Agence des espaces verts – continuent à acquérir de nouvelles surfaces boisées, au rythme moyen d'environ 1 000 hectares par an. L'acquisition d'espaces verts par la puissance publique est, en effet, le seul moyen de sauver ce qui reste de la forêt en Ile-de-France, tout en la mettant à la disposition de ses habitants. Depuis 1966, c'est-à-dire depuis qu'a pu être mise en œuvre la circulaire de M. Edgard Pisani (1964), alors ministre de l'agriculture, la forêt publique a gagné 15 000 hectares en région parisienne, soit une augmentation de 25 %. La région seule, entre 1977 et 1983, a dépensé 88 millions de francs pour acquérir ou aménager ses 4 500 hectares actuels. Elle se propose d'en acquérir encore 2 300.

Les forestiers procèdent en outre à un rajeunissement général du patrimoine que l'on avait laissé vieillir pour des raisons économiques (en forêt privée) ou écologiques (en forêt domaniale). Non seulement le domaine public s'agrandit, mais il se bonifie grâce à une politique systématique de conversion des taillis en futaie – avec priorité au chêne – et de régénération des parcelles de bois vieilli sur pied. La région Ile-de-France, depuis une douzaine d'années, est activement engagée dans la reconquête de son patrimoine forestier.

ROGER CANS.

(1) Les forêts publiques se répartissent comme suit : Etat (domaines) : 70 000 hectares ; région (Agence des espaces verts) : 4 500 hectares ; départements : 1 400 hectares ; communes : 1 800 hectares ; établissements publics : 900 hectares.

(2) Pour les autres départements, les taux de boisement sont de 23 % (Essonne), 21,3 % (Seine-et-Marne), 17 % (Val-d'Oise), 14 % (Hauts-de-Seine), 11 % (Val-de-Marne).

Une semaine avec... L'ILE-DE-FRANCE

SOIRÉE

Au gai Piano-zinc

AU début de la rue des Blancs-Manteaux, presque à l'angle de la rue du Temple, s'est ouvert, il y a un petit nombre d'années, un de ces endroits dont on estime généralement qu'il ne faut pas parler, et surtout dans la presse, sous peine d'y attirer un public excessif, indésirable, ou susceptible, en tout cas, d'en altérer la fraîcheur.

Le Piano-zinc est à égale distance du Centre Pompidou, des Archives nationales et du Bazar de l'Hôtel de Ville. Cela peut aider à le définir : du premier, il a l'animation et la « créativité » brouillonne ; du second, il a la fonction conservatrice, perpétuant de vieilles ou plus récentes chansons de toutes langues et une tradition, un esprit qu'on imagine avoir été celui de Saint-Germain-des-Prés, avant que la mode n'en ait raison ; du Bazar, enfin, il a le foisonnement hétéroclite, où le meilleur côtoie le pire, sans que ce pire gêne le meilleur, et sans que ce meilleur rende pour autant méprisable le pire.

Le Piano-zinc est de clientèle et d'accueil plutôt homosexuels, mais ces gens-là sont parfois d'une coupable tolérance, et l'on y rencontre presque autant de dames et de messieurs qui s'aiment entre eux par catégorie, que de dames et de messieurs susceptibles de s'aimer quoique de sexes différents. Il y a trois étages, moins périlleux qu'encombrés par le va-et-vient des habitués et d'inconfortables stations, car il faut bien trouver de la place : les trois étages, dont deux en caves, sont exactement minuscules.

Le rez-de-chaussée, à moitié occupé par un bar, dont nous ne sommes pas sûr qu'il soit couvert de zinc, sert avec raison de bar, au sens nocturne du terme, mais aussi de bistrot, au sens diurne, car le Piano-zinc ouvre en fin d'après-midi. Le deuxième sous-sol, lui aussi à moitié occupé par un bar, ce qui répond à sa fonction, est décoré de photographies ironiquement surannées : il est tenu par un Allemand moustachu, non dépourvu d'accent, et qui manie avec un certain humour sa prestance de Prussien.

Mais le cœur, le panneau central de ce triptyque de zinc, c'est la salle du premier sous-sol, où il n'est pas nécessaire d'être un pilier de bar pour trouver son assise. Encore les tabourets, ces instruments symboliques des civilisations de la nuit, y sont-ils rarement accessibles, tant le petit monde du Piano-zinc, amis ou amants, clients ou compagnons d'infortune, de fortune ou de chorale, y est dense. On ne danse pas à cet étage, le zinc y occupe la plus petite surface envisageable. Le piano, qui en est à la fois l'épithète et l'attribut, se dresse, pas vraiment majestueux, sur un embryon d'estrade.

Ici, qui veut chanter chante, soutenu par un accompagnateur à la patience sans limite, par un micro qui amplifie sans faire de tri, et par un public d'excellente composition et de franche sérénité. Le pire et le meilleur, selon les jours et les humeurs. Ce sont des amateurs, comme on dit, sortis du public, ou de derrière le zinc, c'est-à-dire un peu plus professionnalisés que ne le laisse croire le jeu de l'établissement. C'est quelquefois très beau et très simple et quelquefois très drôle. En tout cas la spontanéité sans prétention manifeste qui caractérise le Piano-zinc (le tout pour des prix de consommation extrêmement modiques) est de celle qu'on aimerait davantage trouver dans ces « cafés-théâtres » où l'on se targue souvent un peu trop vite de professionnalisme.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Fermé à 2 heures.

BON BEC...

Une toque pour l'homme aux clés d'or

LE célèbre *Institutional Investor*, dans son classement annuel des cinquante plus grands palaces du monde, classe, cette année, le Bristol au seizième rang. Avec un score de 77,5 sur 100. Si l'on considère que c'est la première fois que le palace du faubourg Saint-Honoré figure dans cette liste et, surtout, la première fois au monde que, d'emblée, un palace y figure dans les vingt premiers, c'est là un succès considérable. Un exemble, aussi.

Qu'est-ce qu'un palace ? Autre chose, même, qu'un hôtel de luxe, aujourd'hui, pour la France. Un « aspirateur à devises » ! Une « exportation à domicile » ! Si l'on songe que la clientèle du Bristol (et probablement des autres palaces parisiens) s'établit à 90 % d'étrangers, on conçoit que son directeur s'élève contre le blocage des prix. Avec la même somme qu'il y a dix ans, explique-t-il, un Américain peut aujourd'hui, proportionnellement, passer huit jours au lieu de cinq ! Mais ces huit jours, à moi et finalement au personnel, rapportent moins que les cinq jours d'hier...

∴

C'est que l'exploitation d'un palace, artisanale dans son quotidien rapport avec la clientèle, est aujourd'hui, de l'intérieur, une redoutable machinerie exigeant de considérables investissements. Hypolite Jamet, qui bâtit le Bristol en 1924, aimait à répéter : *« L'hôtelier est un homme de détails. »* Grand monsieur de l'hôtellerie, il y veilla singulièrement, installant un restaurant dans un ravissant petit ovale boisé qui fut un petit théâtre au XVIIIe siècle, sous l'éclat diffus d'une verrière travaillée à la feuille d'or ; dénichant quelque vingt-trois chandeliers de Baccarat pour illuminer le hall ; ornant sa maison de meubles et bibelots, pièces de collection souvent acquises au musée du Louvre.

Il fallut poursuivre son œuvre par de grands travaux, possibles seulement par l'injection d'énormes capitaux. Cela n'explique-t-il pas que, comme quasiment tous les palaces parisiens, le Bristol soit aujourd'hui étranger ?

Mais, si je puis dire, d'âme restée française, et cela se voit dans le restaurant d'été, inauguré cette année, ouvrant sur d'admirables jardins « à la française » ; dans la piscine (et son sauna), la plus jolie et la plus insolite de Paris ; dans la nouvelle résidence et dans le bar animé par Michel Le Régent, avec, le soir, son pianiste en smoking blanc...

∴

On mange bien au Bristol. On mange généralement bien dans les grands hôtels aujourd'hui, et l'accusation de Léon Daudet, qui traitait plaisamment la cuisine de palace de *« vomi de chiens riches »*, n'est plus de mise.

Ils y ont du mérite, car les Français n'ont pas encore pris l'habitude de venir dîner à l'hôtel, et les clients étrangers desdits hôtels ont tant de tentations extérieures qu'ils ne savent plus, le soir, où donner de la fourchette. Quant aux déjeuners — les Anglo-Saxons surtout, qui les confondent avec le breakfast, — ils ne visent pas aux recherches gourmandes.

C'est pour inciter les Parisiens à venir dîner à l'hôtel que quelques-uns de ceux-ci ont ouvert leur restaurant directement sur la rue (comme le *George V* avec *Les Princes*, le *Meurice*, le *Grand Hôtel*). Mais revenons aux palaces. On y mange bien, souvent même très bien, et ils y ont du mérite.

L'an dernier, l'Académie des chroniqueurs de la table avait à classer les restaurants d'hôtels pour le Bottin-Gourmand. C'est l'Hôtel Bristol qui remporta la palme. Grâce au cuisinier, le chef Émile Tabourdiau, et à ses créations subtiles (une poire pochée pour accompagner une salade de haddock et d'esturgeon fumés, des grenouilles grillotées avec la salade de filets de canard tiède, une crème de poireaux bien moutardée pour farcir des rougets, les choux frisés pour escorter l'escalope de foie gras, les piccata de veau aux raisins secs, une crème de pistache pour l'émincé d'agneau, etc.). Ce qui ne l'empêche point, de temps en temps, de proposer des plats « vieille France ». Les étrangers « honnête homme » gardent la nostalgie d'une *french cooking* où les pommes soufflées se dorent comme des souvenirs de poésie !

∴

Pour escorter cette cuisine jusqu'à l'appétit, un personnel de salle d'une urbanité d'autrefois, sous la houlette d'un homme connaissant son Tout-Paris sur le bout de la fourchette : Robert Chauland.

Il n'en faut pas plus pour attirer les Parisiens en un restaurant d'hôtel. Mais il ne fallait pas moins pour animer tout cela qu'un homme de métier, un grand directeur, un homme à la fois de tradition et d'enthousiasme : M. Raymond Marcelin. La médaille de vermeil de la Ville de Paris vient de l'en récompenser. Avec lui, le Bristol a le vent en poupe... Et rentrent les devises !

ROBERT J. COURTINE.

PLEIN AIR

Avec Thibaud de Champagne

LA hiérarchie des comtes de Champagne le place en sixième position. Mais on l'appelle aussi Thibaud IV de Provins, ou Thibaud le Posthume, car il est né en 1201 quelques mois après la mort de son père. Preuve de la supériorité de l'art sur la force, c'est lui, Thibaud (dit aussi « le chansonnier »), qui a laissé le souvenir le plus marquant parce qu'il aimait la musique, parce qu'il avait rapporté des croisades ses fameuses roses de Provins... et parce qu'il a érigé la ville en commune dès 1230.

Il faut parfois des prétextes pour sortir des habitudes. Thibaud de Champagne en est un excellent. Même si son nom reste attaché à l'histoire de Provins plutôt qu'à celle de la Seine-et-Marne, il constitue le point de départ idéal pour une promenade à l'est de Paris. Un week-end à contre-courant des migrations hebdomadaires, à la découverte d'un département qui n'est pas seulement la campagne de la capitale.

De Paris à Troyes, le circuit proposé comprend une vingtaine d'arrêts. Il faut donc choisir en se laissant guider par l'intuition.

Le nord, d'abord : Champs-sur-Marne, ancienne propriété de la Pompadour et théâtre des rencontres franco-africaines du général Guermantes, pour partir à la recherche du temps perdu, ou Ferrières, berceau des Rothschild. Cet étonnant pastiche du style Renaissance italienne a été construit au milieu du siècle dernier, à l'initiative du fondateur de la branche française, le baron James.

A moins d'une demi-heure de Paris en voiture, le visiteur se trouve plongé dans une atmosphère très particulière, mélange de rigueur britannique élégante et d'exubérance italienne. Le parc, à lui seul, avec ses essences rares, représente un motif de promenade. Malgré ses moyens limités, la chancellerie des universités, à laquelle Guy de Rothschild l'a donné récemment, essaie d'entretenir l'ensemble au mieux. Se promener dans les salons de Ferrières, c'est se donner un instant l'illusion de la richesse et de la puissance.

C'est aussi transporter dans le temps l'histoire des grandes familles. Comme le font la plupart des visiteurs, qui pensent sans doute à un autre magnat en s'arrêtant devant les initiales J.R. gravées sur les boiseries...

Plus au nord, il y a Meaux. La Marne, un centre-ville ancien, et, sur les hauteurs, des quartiers H.L.M. « réhabilités ». Difficile de négliger la vieille cathédrale gothique marquée à jamais par le souvenir de Bossuet. Dire que les voûtes de l'édifice résonnent encore des sermons de l'Aigle de Meaux ne relève plus vraiment du cliché éculé. Depuis un an, le Festival de Meaux ressuscite les grands moments de la cité. Comme à Moret-sur-Loing et au Lude, les habitants se transforment en gueux, en chevaliers ou en soldats pour évoquer l'histoire de leur ville. Et c'est bien sûr Bossuet qui sert de pivot au spectacle du palais épiscopal.

Comme d'autres régions, la Brie a sa Venise. Sur le Grand Morin, Crécy-la-Chapelle illustre à la perfection ces paysages d'Ile-de-France qu'on imagine immuables. Pierre Mac Orlan, qui s'était installé dans la région, appréciait la douceur du site. Plus que l'église du douzième siècle, à laquelle la commune doit son nom, il aimait les vieilles maisons du bord de l'eau, le quai des Tanneries, l'ancien moulin de la Vallée. « *C'est un paysage délicieux*, écrivait-il. *Il retient l'homme, qu'il soit à pied ou en voiture ; combien de fois ai-je entendu ma femme me dire en touchant ma main posée sur le volant : « Regarde ». Alors, je rangeais ma voiture en dehors de la route, entre les arbres... et je regardais.* »

Si cette balade seine-et-marnaise sur la route Thibaud-de-Champagne nécessite un moyen de transport, il faut aimer la marche pour découvrir les richesses architecturales.

A Provins, la ville haute se visite à pied. Là aussi un choix s'impose. Car les vieux remparts — dont une partie vient de s'écrouler cette année — abritent de nombreux bâtiments historiques. Un conseil au touriste pressé : montez à la tour César. Du haut de ce donjon médiéval planté au sommet du promontoire, on découvre un paysage superbe : demeures anciennes avec leur jardin clos au premier plan et campagne vallonnée au loin.

Provins, c'est le passé. Une ville qui vit dans le souvenir de l'époque où elle abritait les grandes foires de Champagne. Chaque coin de rue est un point de repère historique. Et chaque porche permet des découvertes. Il suffit parfois de pousser une porte...

Pour les amateurs de mystère et d'ésotérisme, il y a les souterrains. Cinq kilomètres de galeries, dont l'origine demeure inexpliquée. On parle, bien sûr, des Templiers. Des francs-maçons qui se réunirent dans leur chambre de réflexion au dix-huitième siècle. Mais ils ne furent que des occupants temporaires. Ceux qui ont creusé les galeries sous la rue Saint-Thibaud et la rue d'Enfer n'ont laissé aucun témoignage.

Dernière étape sur la route de Paris : Vaux-le-Vicomte, qui mérite mieux qu'un survol rapide. Il faudrait une journée au moins pour s'émerveiller devant le château qui a causé la perte de Nicolas Fouquet et inspiré Versailles, les jardins à la française de Le Nôtre, les intérieurs de Le Brun ainsi que les créations récentes, comme le Musée des équipages, propriété privée de Patrice de Vogüé, qui l'a conçu et utilise toutes les ficelles de l'imagination pour continuer à faire vivre ce qui est l'un des chefs-d'œuvre architecturaux français. D'ici quelques mois, M. de Vogüé ouvrira le premier étage du château, l'étage Nicolas Fouquet. Une initiative qu'il aimerait pouvoir faire coïncider avec son rêve secret : la réhabilitation du surintendant.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

★ Restaurant Le Gonfalon, 2, rue de l'Eglise, Germigny-Lévêque. (Tél. : 025-29-29, Mme Colubi.)

★ Hôtel de la Sirène, 34, rue du Général-Leclerc, Meaux. (Tél. : 434-07-80, M. Doussineau.)

★ Restaurant Aux vieux remparts, rue Couverte, Provins. (Tél. : 400-02-89, M. Esquerre.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

La sortie du film « A nos amours »

Au nom du père et de la fille



PARCE que tous ses films se ressemblent, à eux seuls et à aucun autre, parce que cette singularité même, pour le moment, est à la fois la limite et la garantie de l'œuvre qu'il construit, Maurice Pialat est comme le frère de François Truffaut.

Un frère ennemi, bien sûr, qui déplace dans son univers des masses de réel, quand l'obsession de Truffaut relève d'une fantaisie onirique. Et qui détestera que l'on ose avancer une telle parenté. Mais avec A nos amours, *Pialat rejoint définitivement la famille des élus, ce petit groupe constitué naguère en mafia et désigné alors sous le nom de Nouvelle Vague.*

Plus âgé (il est né en 1925) que Truffaut (1932) et Godard (1930), il signe son premier long métrage, l'Enfance nue, *en 1967, alors que* les 400 Coups *datent de 1959 et* A bout de souffle, *de 1960. Il ne va réaliser que six films en quinze ans, dont un pour la télévision,* la Maison des bois.

Nous ne vieillirons pas ensemble *(1972, avec Jean Yanne et Marlène Jobert) est un succès commercial.* Passe ton bac d'abord *(1979) est une sorte de relance. Avec* Loulou, *sélectionné au festival de Cannes en 1980, il trouve enfin des moyens financiers conséquents et il n'a plus l'impression d'en être perpétuellement à son premier film.*

Pourtant, on le sent bien, c'est Suzanne, *rebaptisé* A nos amours, *qui en termine avec les années difficiles, et aussi le complexe de l'incompris. Le scénario, écrit avec Arlette Langmann, sa coéquipière habituelle, a été refusé par les gens (tant pis pour eux) qui sont censés aider les auteurs en leur octroyant une « avance sur recettes ». Mais les entretiens accordés par Pialat le montrent plus détendu, plus heureux.*

A la manière de Godard, il obtient des acteurs les plus grands efforts, et cette exigence commune, d'où naissent parfois des conflits, se retrouve à l'écran. Ici, Sandrine Bonnaire, une comédienne de dix-sept ans, une découverte, illumine le film. Pialat interprète le père de l'héroïne. Il y a entre eux une si belle connivence qu'elle met en doute la réputation du cinéaste, une réputation de violence, de sale caractère.

Vers la fin de A nos amours, *le père, qui avait quitté les siens, débarque impromptu dans un dîner familial et assène crûment des vérités. C'est une scène où Pialat règle ses comptes avec la calomnie, les compromissions, l'hypocrisie, demande à chacun de choisir son camp. Quant à lui, le père, l'artiste, trop honnête pour être poli, il est libre, et il veut bien assumer, solitaire, son rôle de révélateur.*

Cl. D.

Les théorèmes de Maurice Pialat

Passe ton bac d'abord *et* A nos amours *racontent une histoire d'adolescents en plein désarroi. Y a-t-il un rapport entre les deux ?*

— A l'origine des deux, il y a un scénario identique, dont on devait tirer un film qui ne s'est pas tourné. L'histoire d'*A nos amours* est antérieure à *Passe ton bac*, elle a été écrite dans les années 60 et sensiblement modifiée, puisqu' il s'agit d'un film des années 80.

— *Au début, Suzanne et une amie jouent* On ne badine pas avec l'amour. *C'est un symbole ?*

— L'idée est venue du décor de la colonie de vacances, la fontaine, les grilles. C'est ça qui m'a fait penser à Musset. Je n'ai pas développé la scène comme je le voulais, et d'abord je l'imaginais dans le corps du film. Là, en ouverture, elle prend un sens trop appuyé. Ensuite, j'ai eu envie de tourner toute la pièce — avec des coupures... De reconstituer la vie de ces hobereaux... On s'emballe, on a un film sous la main, et il faut quémander, attendre l'argent de l'éducation nationale. J'ai laissé tomber. J'ai fait cette scène aussi, pour couper court aux jugements habituels quand une comédienne tient son premier rôle : « Elle joue son personnage. » Bon, elle joue Camille. C'est amusant de penser qu'une fille d'origine populaire est capable d'interpréter cette couventine gourmée. Ni elle ni Perdican ne sont romantiques. Au-delà du langage, je les trouve très terre à terre.

— *Qui est Suzanne ?*

— La clef du personnage de Suzanne est cette phrase qu'elle dit : « *J'ai peur d'avoir le cœur sec.* » Elle a seize ans au début, son incertitude est normale. Mais le film se passe sur deux ans et, à la fin, elle n'a pas changé, on peut s'inquiéter. Après tout, c'est une question de rencontre. Elle a besoin de rencontrer un homme qui lui dise « je t'aime » et qui lui ait prouvé, déjà, qu'il l'aime. Sandrine Bonnaire prétend qu'elle ne ressemble pas à Suzanne. Elle ne ment pas, elle ne se rend pas compte. Elle possède cette sorte d'égoïsme tranquille des enfants, cette faculté aussi de s'abstraire, brusquement. Le moment où elle vit le plus, c'est quand elle joue. Elle ne joue pas intérieur, elle lance son texte. Quand elle a fini, elle se retire...

» En tous cas, le film ne présente pas d'archétype. On ne parle pas de l'« adolescence », du « marasme des jeunes ». Je ne sais pas s'il existe beaucoup de filles comme Suzanne, je ne crois pas aux statistiques. Quant au marasme, l'histoire est autobiographique, la scénariste Arlette Langmann s'est racontée.

» Si je tournais le film maintenant, je changerais peut-être de milieu. Le père ne serait plus fourreur, mais chirurgien, ou architecte. Des métiers-bateau au cinéma. Il n'y aurait pas grand-chose de changé, peut-être un peu moins de vulgarité... Quoique...

— *Vous racontez des histoires « terre à terre » et d'une grande violence.*

— Ce n'est pas un parti pris. Je ne tourne peut-être pas assez, je n'ai pas assez l'occasion de me défouler. Et puis, je laisse une grande liberté aux acteurs, et ils y vont... Évelyne Kerr, la mère, elle a mis toute la gomme. Je ne lui en demandais pas tant. Elle n'était pas censée taper sur Suzanne. Les scènes de violence familiales ont été tournées à la suite. Évelyne Kerr souffrait, sans doute, de ne pas avoir eu grand-chose à faire jusque-là. Elle a pris les choses en main et donné son dynamisme au tournage. C'est-à-dire que, jusque-là, tout se passait bien, mais tiède. Et l'attitude d'Évelyne Kerr a stimulé les énergies. A la fin, à la scène du repas, je ne m'attendais pas à ce qu'elle me gifle, à ce qu'elle m'oblige à sortir. Je ne voulais pas m'en aller, j'ai bien été obligé.

» C'est un transfert, elle avait envie de me taper dessus, et comme j'étais en admiration devant elle, j'étais le punching-ball idéal.

» Je ne suis pas tellement à l'aise en acteur. Surtout dans mon propre film. Je flotte, je suis à côté de mes pompes. On a besoin de quelqu'un qui observe. Pas seulement le public des techniciens. Quelqu'un qui marque son approbation ou sa désapprobation. S'il manque, on sent le vide. On ne sait pas s'il faut reprendre. On se rend compte si on est mauvais, mais parfois, aux rushes, ça ne se voit pas, surtout chez les comédiens qui ont des moyens physiques : la prestance, la voix. Le cinéma est un art en surface.

— *Vous improvisez beaucoup ?*

— Je me plie mal aux plans de travail rigoureux, je m'en accommode par force. Je n'improvise pas, pas tellement. Je ne change pas les scènes prévues. Il s'agirait plutôt d'une évolution. Ça entraîne une grande consommation de pellicule. Les champions sportifs, ils n'atteignent pas leur but du premier coup. Mais arrive le moment où ils plafonnent. Comment savoir si on ne fera pas mieux ? Quand un plan est réussi, je le garde tel quel. C'est presque une affaire de superstition... J'aimerais tourner différemment. Si je tournais plus souvent, je perdrais moins de temps. On est là sur le plateau, sept ou huit heures de suite, on est là pour faire de son mieux. Je répète beaucoup la technique, mais pas le jeu.

» Je suis devenu plus calme. Avant, quand un comédien me posait une question, je coupais court, je disais « moteur ». Aujourd'hui, je les écoute par politesse. De toute façon, ils ont le scénario, ils sont informés de ce qui se passe, je ne fais pas de cachotteries, sauf accidentellement.

— *Vous préparez d'autres films sur l'adolescence ?*

— J'ai plusieurs projets. J'espère ne pas être spécialisé dans les histoires d'adolescents. Je ne fantasme pas sur les jeunes filles. J'ai tourné ce scénario parce qu'il était écrit et que je le trouvais toujours bon. On a changé de sujet pendant la préparation. On avait pensé à ce fait divers qui date de 1972 : deux auto-stoppeuses ont tué le type qui les avait prises en voiture. La violence encore, et où on ne l'attend pas. Je prépare *le Soleil de Satan*, et j'écris un film, très long, six ou sept heures, il s'appellera *Ruptures*.

» Ce sera un règlement de comptes. Il y aura la reprise de thèmes que j'ai déjà traités, mais ils le seront différemment. Ce sera un film sur la froideur et l'indifférence, cette attitude qui passe pour de la force, et qui est une faiblesse. Un film sur la peur du cœur sec, sur cette phrase : « C'est pas mon problème ». On pourrait s'en servir comme titre, en dérision. L'histoire se passera dans les milieux du spectacle. On parle bien de ce qu'on connaît bien. J'ai eu la chance, ou la malchance, pendant dix ans, de faire d'autres métiers, mais, pour l'instant, c'est le monde du spectacle qui m'intéresse. J'écris l'histoire depuis des années, c'est rare que j'écrive si longtemps. Depuis que j'ai commencé, certaines personnes visées ont évolué, se sont dégradées. Ce qui leur arrive est plus cruel que mon scénario. Le sujet est là : il n'y a pas de compte à régler si on a la force d'attendre. La fameuse expression « la vengeance est un plat qui se mange froid » est dépassée. Ce n'est même plus que le plat soit refroidi, il n'y a plus de plat. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

La faute de Suzanne

ON fait la connaissance de Suzanne dans le rôle d'une autre : elle répète *On ne badine pas avec l'amour*. En même temps c'est l'été, elle rayonne ; les regards du désir masculin se croisent sur sa fraîcheur. Le premier homme à l'attirer vers lui est son frère (1).

Deux autres garçons nous sont présentés, qui accompagneront de loin en loin l'évolution de Suzanne. L'un est Michel, un ami du frère. Pour le moment, il est un peu condescendant, elle est trop jeune. L'autre s'appelle Luc, il a l'âge de Suzanne, beauté fragile, inachevée. Elle le repousse.

Pendant une bonne partie du film, on croit savoir de quelle adolescence Pialat nous parle : celle de *Passe ton bac d'abord*. Suzanne a seize ans de nos jours ; elle dit : « *J'ai les boules* », « *c'était super quand il m'a embrassée* », « *tu rigoles mais c'est pas marrant tu vois* ». Suzanne couche avec qui bon lui semble, ce n'est pas un problème.

Femme, elle n'est qu'une gamine qui pleure, qui en a marre, qui fait des confidences, et n'arrive pas à imaginer que ses parents aient eu une vie avant de se rencontrer. Enfant, encore toute ronde, elle a des répliques d'adulte, et le dortoir de la colonie de vacances, puis les mises en garde familiales, sont pour le moins anachroniques. Femme, enfant, le visage de Sandrine Bonnaire reflète savamment l'ambiguïté.

D'un côté la vie sexuelle de Suzanne (« *il n'y a qu'avec un mec que je suis heureuse* »), de l'autre le désespoir de n'être pas amoureuse (« *souvent je me dis que ça n'arrivera jamais* »). Elle dit avoir aimé Luc, comment la croire ?

Le voisinage douloureux de la précocité et de l'immaturité est un des thèmes de *A nos amours*. En exposant le cas de Suzanne, Pialat apporte cependant des éléments qui poussent le personnage dans une autre direction, plus complexe. Car dès qu'il apparaît dans le rôle du père, voix douce et stature imposante, réconfortante, le cinéaste-acteur attire le film à lui. On ne sait pas si sa force centrifuge est due à l'importance que lui donne le scénario, ou si c'est le contraire.

Le père est fourreur, et l'appartement, superbe idée de décor où la caméra peut glisser à son aise, abrite également l'atelier. Le père, omniprésent, va être « omniabsent » à partir du moment où le frère annonce : « *Papa nous a quittés* ». L'absence n'est pas directement montrée. Mais elle est si dense que le film lui-même s'en ressent, ne recommence à émouvoir que lorsque le père intervient de nouveau dans la vie de sa fille, gentiment cruel.

Suzanne était prévenue de ce départ. Pialat aborde en gros plan un dialogue entre lui et la jeune fille, séquence serrée, sublime, où la complicité culmine, s'exprime enfin.

Quand le rempart du père s'effondre, le frère et la mère excluent peu à peu Suzanne, ils tombent sur elle à bras raccourcis. L'abri vole en éclats, il n'y a plus de maison ; il est mort, le théâtre habituel parents-enfants, qui attendrit les tierces personnes.

Suzanne fait souffrir sa mère, Suzanne est coupable. Coupable aux yeux de sa mère, puisqu'elle mène, sans se marier, une vie de dépravée ; coupable aux yeux de son frère (« *j'aime beaucoup ma sœur, mais je protégerai toujours ma mère* »). Le drame de Suzanne est qu'elle se *sent* coupable.

Pour qu'elle aime un homme, il faudrait, elle le dit, qu'il plaise à son père. Luc ? Ce qui est arrivé, ou n'est pas arrivé, « *c'est de ma faute, je ne savais pas ce que je faisais* ». Et elle ne quittera pas celui qu'elle épouse lorsque Luc vient enfin lui dire « *je t'aime* », parce que « *c'est la seule personne qui me rende calme* », et « *je ne peux pas toujours faire du mal aux autres.* » Elle est incapable d'aimer, ce serait de sa faute.

Suzanne reproche à sa mère de l'avoir mise au monde. Le film suggère que la responsabilité, dans le malheur de Suzanne, revient au père. Pialat n'explique pas en quoi. Comme si ce thème-là le dépassait, avait débordé en cours de tournage, et qu'il l'avait accepté à son insu.

Le cinéma de Pialat est ainsi, constitué de moments. Il raconte une histoire mais celle-ci ne transporte pas le spectateur le long d'un fil apparent. Le récit est sous-jacent, ce n'est pas un cinéma romanesque. Pas de sociologie non plus. Libre à chacun de s'identifier aux personnages, suivant les générations, mais le cinéaste ne rabote pas la réalité pour en tirer des lois générales.

A nos amours, film réaliste, propose des êtres particuliers dont la « raison sociale », soigneusement mise au point, a été gommée. L'art de Pialat consiste à susciter, et à capter, toutes les informations psychologiques qu'un acteur peut apporter à un individu de fiction, afin que chaque image puisse ensuite vivre sa vie, et dévoiler des mystères inédits.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Dominique Besnehard, qui s'occupe ordinairement des castings sur les tournages, interprète magistralement le rôle du frère pervers. Non moins impressionnants sont le jeune assistant réalisateur Cyril Collard (Jean-Pierre) et Jacques Fieschi, critique de cinéma, ici transformé en intellectuel pédant.



« La mélodie est le point de départ, qu'elle reste souveraine. »

L'Opéra

Lorsque Rolf Liebermann a quitté l'Opéra de Paris, on savait qu'il laissait à ses successeurs un cadeau d'importance, un cadeau luxueux, encombrant, coûteux... Depuis 1975, date de la commande, le monde musical attend avec impatience qu'on ouvre le paquet. Dans quelques jours, le 28 novembre, on saura à quoi s'en tenir, encore qu'il soit bien téméraire d'espérer juger en une soirée le fruit de huit années de travail. Comme toujours en pareil cas, l'avenir aura le dernier mot, et ce qui apparaît aujourd'hui comme une « immense machine » – quatre heures de musique, cent vingt musiciens, cent cinquante choristes – sur un sujet « impossible » : la vie de saint François d'Assise, sera peut-être demain un ouvrage du répertoire, une manière de *Parsifal* du vingtième siècle.

Toutefois, à la différence de Wagner, musicien de théâtre consommé qui s'accordait le privilège de clore sa carrière avec un « Festival scénique sacré » presque dépourvu d'action, Olivier Messiaen se trouve à bien des égards dans la même situation que César Franck, qui, à soixante ans passés, écrivit, sans aucune expérience de la scène, deux opéras qui n'ajoutèrent rien à sa gloire et laissèrent perplexes ses disciples les plus ardents.

Le chant de

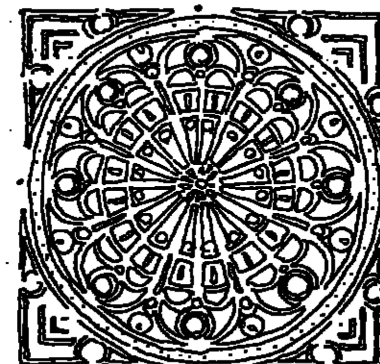
UN praticable à gauche, et un praticable à droite, qui débordent sur la scène et approchent tant les rangs réservés au public qu'il faudra bien considérer comme « places mortes » toute une série de sièges. D'un côté, on voit sept flûtistes, dont trois au piccolo, sept clarinettistes (toutes clarinettes mélangées), trois hautboïstes, un cor anglais, trois bassonistes et un contrebasson. La passerelle latérale de droite, bien symétrique, est, celle-là, encombrée de tous ces claviers qu'a toujours adorés Olivier Messiaen. Il a fait le plein : xylophone, xylorimba, marimbas, vibraphone, glockenspiel, et ne parlons pas des cuivres : ils sont tellement nombreux, en plus des trompettistes rituels, qu'on a mis les trombones, les trois tubas et les six cors dans les loges d'avant-scène. Côté cour, côté jardin, ça déborde. Ces instruments « visibles » sont ceux qu'affectionne le plus le compositeur, bois, cuivres, claviers, sans compter les ondes Martenot...

Ce n'est pas la seule marque de fabrique, mais on reconnaît tout de suite à cela que « c'est du Messiaen » : depuis 1934, où il les a utilisées – après Honegger précurseur dans *Jeanne au bûcher*. – Olivier Messiaen a écrit et récrit pour les ondes Martenot. Son unique concession à l'électricité.

N'allez pas croire que c'est tout : la fosse est remplie des cordes et des accessoires au grand complet de la percussion – gamelan gigantesque, – des tempelblocks à la grosse caisse en passant par le recoreco et, the last but not the least, les machines à vent et à sable (éoliphone, géophone).

Arrive Seiji Ozawa, sac de sport en bandoulière contenant une partition qui pèse des kilos, chaussures de jogging, tunique blanche à col droit, sourire imperturbable de perpétuel adolescent un peu farceur. Arrivent les chanteurs. En tête, dans le rôle titre, José Van Dam : en plus de sa voix, de sa résistance à toute épreuve (il chantera dans sept des huit tableaux, soit au total une heure et demie), en plus de ses qualités humaines évidentes – José Van Dam a le physique de l'emploi. Une tête de peinture du quatorzième siècle, un visage serein, des yeux clairs, ce sourire réservé qui convient à l'illustration de la vertu.

Saint François d'Assise aimait bien les bonnes choses : à moitié



« Ce que tu ne vois pas, sauras-tu en rêver ? »

provençal par sa mère, il fut un joyeux jongleur avant d'être touché par la grâce. Mais chut : ce côté-là – toute la légende du troubadour qui ne s'en faisait pas – a été gommé par le compositeur. Auteur de son propre livret, Olivier Messiaen a lu certainement la littérature autour de saint François (biographies-fleuves, exégèses tous azimuts romancées ou non). Cependant, il s'est inspiré seulement de deux textes anonymes de l'époque : les *Fioretti* et les *Considérations sur les stigmates*, et des écrits de saint François.

Pas de petites histoires... ni de sainte Claire. Il n'a voulu traiter que de ce qui était « *merveilleux, religieux et coloré de chants d'oiseaux* ».

Humble, pauvre, chaste comme le Christ dont il a reçu les exacts stigmates : tel on verra José Van Dam, pris dans une affaire uniquement intérieure. Ne pas s'attendre à des rebondissements dramatiques : le baiser au lépreux, les apparitions de l'ange, la scène de la stigmatisation figurée grâce à des rayons lasers traçant de leurs lumières une croix de plus en plus grande, constitueront la seule part spectaculaire. « *Je n'aime pas les objets* », dit Olivier Messiaen.

Dès les répétitions, entamées en septembre, les chanteurs ont pris l'habitude de se déplacer comme les Frères d'un couvent calme : mains jointes, yeux souvent baissés, ou le regard tourné vers Dieu. Comme ils ne portent pas encore la bure et le capuchon, cela produit un effet d'étrange lenteur.

Ce matin-là où les musiciens n'en finissaient pas de trouver leurs places possibles, José Van Dam s'est inquiété : « *Pas question de relever le capuchon*, a-t-il dit, *je viens de chanter un Faust avec un bonnet sur les oreilles; c'est impossible : on ne s'entend pas.* » Et le metteur en scène, Sandro Sequi, de vite rassurer le compositeur. (Messiaen aura été présent tout du long, de la première à la dernière séance.)

« *On ne s'entend pas* » : la phrase est revenue souvent aux oreilles de Seiji Ozawa, quand ce n'était pas « *on ne vous voit pas assez bien* ». Une fois, c'est l'ondiste du deuxième balcon qui se penche au-dessus du vide, demandant au chef d'élargir encore ses gestes, pourtant extrêmement amples. Une autre fois, le corniste enfermé dans la loge du dessous se plaint de ne pas savoir ce qui se passe dans les pupitres voisins. Et quand débarque le chœur, cent cinquante personnes au fond du plateau, l'équation prend des allures d'impossibilité (Olivier Messiaen a souvent parlé du « *charme des impossibilités* »...). Ozawa, quoi qu'il arrive, garde le sourire. « *On va arranger ça* », répète-t-il, consolant, à ceux qui souffrent. L'étonnant, c'est que ça finit par aller bien, justement. La bonne humeur, dansante, d'Ozawa semble contagieuse. Toute en vigueur calme, en précision enjouée, son énergie impressionnante électrise. Nous l'avons vu dans ce boudoir tendu de gris perle et meublé de petits fauteuils et guéridons couleur rose saumon pâle, loge d'honneur si « délicate » réservée aux chefs d'orchestre : évidemment pas son genre. Il revient là « *épuisé* », les bras encombrés de la machine à café qu'il a achetée pour les répétitions (« *I am the coffee man here* »). Et il se remet à rire. « *Je crois*, dit-il, *que Messiaen est amoureux de saint François, jusqu'à se prendre pour lui. Il n'a pas pensé « opéra » : c'est un drame musical, une pièce religieuse. Cela pourrait se donner dans une église. D'ailleurs, le décor sera ça : une église.* » « *Moi, j'aime bien* », ajoute-t-il, faisant savoir tout de suite qu'il se sent plus proche du François d'avant la conversion... « *Mais*, précise-t-il, *j'ai vécu dans une atmosphère chrétienne : mon père était bouddhiste, ma mère catholique. L'évêque de Tokyo me demande deux fois par an de faire des concerts dans sa cathédrale pour collecter de l'argent. Je connais tout cela. J'ai la foi. Pas de problème. Je pense qu'il en va de Messiaen comme de Mozart : comme si quelqu'un, là-haut, ailleurs, s'était servi de lui pour faire entendre des harmonies, des couleurs.* »

Ceux qui s'attendent à voir *Moïse et Aaron* risquent d'être surpris. Ici, on ne sort pas de ce qui se passe dans la tête de François, c'est-à-dire du rêve d'oiseaux de Messiaen. Cent musiciens pour jouer, par instants, un seul oiseau! Il y a presque trop de sons si l'on n'est pas entraîné à tout reconnaître, à écouter. Ozawa raconte encore : « *J'ai déjà dirigé* les Oiseaux exotiques, Chronochromie, Turangalîla. *C'était dur. Cette fois, c'est exactement pareil, mais tout est multiplié au moins par dix, et il me faut indiquer simultanément jusqu'à trois tempos différents. Pour les musiciens aussi, cela exige beaucoup de concentration. Mais c'est fantastique, c'est comme créer une œuvre de la taille de* Falstaff, *avec le compositeur vivant à ses côtés. Sa femme, Yvonne Loriod, est là; elle sait tout par cœur, elle peut tout jouer. Elle m'aide. Il m'arrive de demander à Messiaen des changements. Dès la première répétition, au printemps dernier, j'ai pris le sixième tableau beaucoup plus vite, mon assistant – qui, en fait, a été proposé par Messiaen lui-même – était affolé : je me suis retourné vers le Maître, et je lui ai demandé : « Comme ça, vous aimez, n'est-ce pas ? » Il était d'accord ! Pour d'autres choses, il y a eu de longues discussions...* »

On l'imagine sans peine, à voir la complexité des répétitions, et avec quelle scrupuleuse attention le Maître suit tout, jusqu'au plus infime des détails, doublé dans cette tâche – précédé, suivi, épaulé, appuyé –

Christiane Eda-Pierre au ciel et aux anges

« *J'AI de la chance*, répète Christiane Eda-Pierre. *Ma partie est sublime, très légère à l'orchestre. Les instruments se glissent à peine sous ma voix.* » Même ce matin où le rhume guette, Christiane Eda-Pierre n'exprime que jubilation. On la savait d'humeur indéfectiblement allègre, cette Antillaise qui, en 1968, fit ses débuts au Palais-Garnier dans *Lucie de Lammermoor*, cette soprano colorature, triomphante dans Mozart; on avait entendu parler de sa déjà légendaire simplicité; à commencer par ceux et celles qui la côtoient au Conservatoire où elle a choisi d'enseigner. « *Elle aime ça, les gens, et rire et parler.* »

Aujourd'hui, malgré cette hantise de la grippe, malgré le trac (« *multiplié par cent dès qu'il s'agit d'une création* »), malgré « la galère » (« *des répétitions à n'en plus finir, et, côté solfège et rythmique, c'est redoutable : Olivier Messiaen exige une lenteur à laquelle on n'est pas habitué* ») – elle parle ainsi, droit au but – malgré tout cela donc, elle donne carrément l'impression d'être au ciel, déjà.

Seule femme appelée à tenir un rôle, elle sera l'Ange. Cet Ange dont Messiaen a trouvé le thème musical en écoutant les oiseaux de l'île des Pins, en Nouvelle-Calédonie – « *à vingt-neuf heures d'avion une île où le sable est blanc, la mer violette, où les feuilles des arbres sont rouges et les pigeons verts* », dit-il. Au printemps passé, Christiane Eda-Pierre chantait, pour une création également, la diabolique Erzsebet – sorte de Barbe-Bleue hongroise, perverse, sanguinaire, mise en musique par Charles Chaynes et en scène par Michael Lonsdale – et la voilà « à l'autre pôle » : « *Un personnage de douceur*, dit-elle. *Olivier Messiaen a écrit pour une tessiture de soprano moyenne, il ne veut pas que la voix éclate. Pas de mièvrerie, mais jamais d'aigu vraiment, ni de forte. Rien à voir avec le bel canto.*

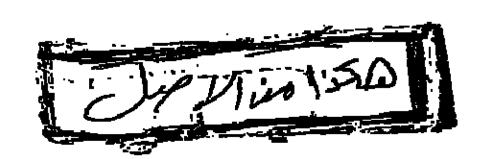
» *Si je n'étais pas croyante, je ne sais pas si j'y arriverais, car ici pas question de « jouer ». Mais j'ai une foi très profonde, alors je la ferai « passer » en espérant que le public pourra accueillir, ou plutôt recueillir. Il s'agit de l'ange musicien.* » Elle sourit et continue : « *Il « annonce », il vient dire des choses évidentes, rassurer le lépreux, houspiller un moine trop préoccupé de ses sous, en se moquant un peu. L'ange ne manque pas d'humour, mais comme ceux de son espèce en principe, il n'a pas de sexe. Ainsi, je me sens sur scène complètement asexuée, extatique. C'est bizarre.*

» *Il me faut être très calme, sereine : cela nécessite un contrôle de soi-même, au plus profond. Pour les gestes, les attitudes, j'ai regardé des bas-reliefs d'églises, des images pieuses; des peintures. Ce qui m'amuse surtout, c'est d'avoir des ailes – des ailes quinticolores, comme les papillons de la Guyane !*

» *Deux ailes déployées et divisées en bandes verticales de couleurs différentes : rouge, bleu, noir, jaune-bleu, jaune-vert... et, au centre de l'aile, une énorme pastille bleue.* » Messiaen indique expressément que l'ensemble doit faire penser à « *deux harpes, ou à deux jeux de tuyaux d'orgue* » : il décrit là méticuleusement *l'Annonciation* de Fra Angelico qui se trouve à Florence, au musée Saint-Marc.

Quand la coiffeuse vient la chercher pour essayer la perruque longue, blonde et bouclée de l'ange, plus son auréole, Christiane Eda-Pierre ajoute, ravie : « *J'aurai aussi un sacré maquillage. Je dois être méconnaissable, ne plus être Eda-Pierre : ça me remplit de joie.* » Avant même d'avoir lu la partition, elle avait accepté le rôle, pour le bonheur de « *pousser des notes encore vierges, des notes du vingtième siècle* ».

M.-L. B.





L'Opéra accueille Olivier Messiaen

nann a quitté l'Opéra de Paris, ...
uccesseurs un cadeau d'importance
ibrant, coûteux. Depuis 1975 d...
de musical attend avec impatience
ins quelques jours le 28 novembre
ir, encore qu'il soit bien téméraire
ree le fruit de huit années de travail
cas, l'avenir aura le dernier mot, ...
é comme une immense machine
que, cent vingt musiciens, cent ...
sujet « impossible », la vie de saint
ut-être demain un ouvrage du répertoire
ifal du vingtième siècle.
ince de Wagner, musicien de théâtre
le privilège de ... sa carrière ...
ré « presque dépourvu d'action ...
bien des égards dans la même ...
, à soixante ans passés, écrivit ...
scène deux opéras qui n'ajoutent
ent perplexes ses disciples les plus ...

L'erreur de Franck était sans doute d'avoir choisi des sujets dramatiques, au sens courant, tandis que Messiaen a délibérément tourné le dos à une théâtralité pour laquelle son langage musical n'est pas fait. En ce sens, l'idée de commander un opéra à Messiaen, musicien essentiellement contemplatif, pouvait sembler absurde, car il n'est pas une seule de ses œuvres antérieures où se révèle un compositeur de théâtre ; mais, à partir du moment où, ayant la liberté de choisir son sujet et d'écrire son livret, il a pris un parti aussi radical, on peut à l'avance être assuré que Messiaen était le seul à pouvoir tenter et mener à son terme une entreprise qui échappe au sens commun. Or la plus haute justification d'un artiste n'est-*elle pas, précisément, de réaliser ce que personne ne pourrait faire à sa place ?*

Cette dernière remarque, d'ailleurs, peut aussi bien s'appliquer à l'œuvre de Messiaen dans son entier ; ayant dès ses débuts trouvé un style qu'il n'a jamais cessé de raffiner, de systématiser ou d'élargir, il a tranquillement édifié une véritable cathédrale sonore dont *Saint François d'Assise* devrait constituer la flèche monumentale.

Il n'est pas moins remarquable que ce créateur solitaire, dont il suffit d'entendre deux mesures pour les lui attribuer sans risque d'erreur, ait pu, par son enseignement et par la diffusion de certaines techniques élaborées pour son propre usage, exercer une influence aussi durable sur plusieurs générations de compositeurs. Peut-être cela est-il dû en partie au besoin qu'il a éprouvé, très tôt, de théoriser (comme en témoigne la publication, dès 1944, de *Technique de mon langage musical*) à une époque où, les anciennes théories devenant caduques, le besoin se faisait sentir d'en énoncer d'autres. Un volumineux *Traité du rythme* reste encore à paraître, c'est dire l'importance de la réflexion et de la spéculation théorique chez Messiaen, qui, d'autre part, se passionne *pour le langage spontané des oiseaux, dont il s'inspire* très scrupuleusement, et dont le souffle créateur s'alimente largement aux sources de la foi catholique – de son propre aveu, un certain nombre de ses œuvres sont destinées à mettre en *lumière les vérités théologiques de la foi catholique. « C'est là,* dit-il, *le premier aspect de mon œuvre, le plus noble, sans doute le plus utile, le plus valable, le seul peut-être que je ne regretterai pas à l'heure de ma mort. »*

GÉRARD CONDÉ.



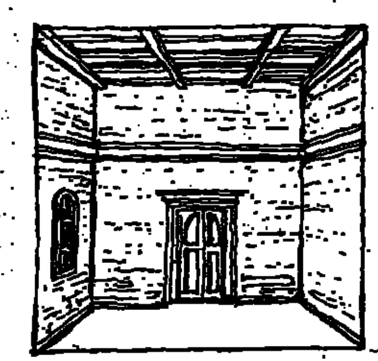
« Les oiseaux, nos petits serviteurs de l'immatérielle joie. »

Le chant de saint François

par Yvonne Loriod, tout aussi apparemment modeste, tout aussi affable et encore plus vigilante.

Pour ceux qui ont travaillé à la préparation de cette œuvre, la présence constante de ce couple étonnant restera comme une image, déjà historique. Messiaen, démarche *précautionneuse d'ecclésiastique*, œil rond et la douceur du regard des myopes, derrière ses lunettes, Messiaen avec son ineffable costume gris, rosettes à la boutonnière, ressemble peut-être à ces graveurs d'enluminures du Moyen-Age, soucieux du juxtalinea, des courbes exactes.

Les chemises à col ouvert de Messiaen, ces chemises coupées dans des tissus de couleur tur*quoise, orangée ou vert tendre, im*primées de petits motifs cachemire réguliers, sont entrées dans la légende. Mais cela fait tout de même quelque chose de le voir sortir de sa poche, méticuleux, sa gomme et son crayon, pour une annotation supplémentaire, une remarque infime en marge de ces centaines de pages à soixante-dix portées – fabriquées



« L'harmonie naturelle : la vraie, l'unique, la voluptueusement jolie par essence, la voulue par la mélodie, issue d'elle, préexistante en elle, depuis toujours enclose en elle, attendant manifestation. »

spécialement pour lui – où il a, avec *Saint François*, écrit une sorte de « récapitulation » de son œuvre entier.

Puisant dans les richesses de *l'Océan de musique*, traité indien du treizième siècle où sont exposés, entre autres, les secrets rythmiques des deci-talâs, Messiaen, qui a su se faufiler entre les pièges de la tradition et les impasses de la modernité, en prouvant que l'accord parfait de *la* majeur égalait, pour lui, la couleur bleue, ce dernier des Mohicans de l'harmonie semble, en ce moment, inquiet à mourir et tout à la fois ébloui de ce qui arrivera. Un éblouissement presque naïf. *« Vous avez entendu la chouette hulotte, là ? »*, nous a-t-il demandé, ajoutant : *« C'est un oiseau qui fait peur la nuit, c'est la crainte, l'angoisse. »* A celle, ou celui, qui dit : *« La chouette hulotte, pour moi, n'a rien de pareil au cri d'un enfant qu'on assassine, elle nous paraît gentille, familière comme sont les chouettes »*, il lance un regard interrogateur, et si on lui demande : *« Etes-vous un peu superstitieux ? »*, vite, il répond : *« Non, non, pas du tout. »*

Le même compositeur, en janvier 1941, dans un camp de Silésie où, captif, il avait réussi à se procurer un crayon et une gomme, présentait aux autres prisonniers, qui rêvaient recettes de cuisine, le *Quatuor pour la fin du temps*, tenant lui-même la partie de piano, en compagnie d'un violoniste, d'un clarinettiste et d'un violoncelliste dont l'instrument n'avait plus que trois cordes. A l'époque, à cause de la faim, il voyait les sons en couleur comme son ami le peintre Blanc-Gatti. Aujourd'hui, en 1983, en un temps qui ressemble bien à celui de l'Anté-Christ décrit dans l'Apocalypse, Messiaen a eu *« tout ce qu'il a voulu, ou demandé »* pour faire du Messiaen.

Comme, quand il était petit, il ne voyait dans Shakespeare que les fées, les djinns, les elfes, les belles invraisemblances, il ne veut pas trop savoir que le monde va mal. Il a la foi. La vraie vie, pour lui, est ailleurs, là où les ressuscités se retrouveront appelés par un autre nom. En attendant, *« nous sommes terrestres »*, et il retourne chez lui, dans le dix-huitième arrondissement, comme le professeur aux allures très françaises qu'il est resté. La moquette de ce qu'il appelle l'*« appartement conjugal »* – au-dessus, chacun des époux a son studio – est rouge grenat, un rouge de liturgie, et les rideaux aussi sont rouges. La petite pièce où il reçoit ne contient, en gros, qu'un grand piano noir : le tout, noir sur rouge, de goût déconcertant, rappelle finalement un tableau de Nicolas de Staël.

Qu'importe alors si Messiaen ne nous a pas parlé beaucoup des pierres précieuses qu'il aimait collectionner. *« J'ai arrêté, c'était ruineux. Les oiseaux, on peut les écouter gratuitement. »* Et il s'est remis à parler de saint François, des stigmates : *« Certains me reprocheront que cet opéra coûte trop cher. Mais ce n'est pas du luxe. Saint François était comme les enfants, il était riche de tout ce qu'il sentait, riche de la nature autour de lui. »* Bientôt, Messiaen nous a montré des passages de sa partition, ses indications de mise en scène, de couleurs, de costumes, écrites sur le même papier à musique de son écriture sage et large. Messiaen est généreux de son temps.

On avait envie de lui demander d'écouter cette cassette où, lui seul chantant les sept rôles, et Yvonne Loriod au piano, ils ont enregistré l'intégralité de *Saint François*. Cinq heures de musique en duo, une bande magnétique qui a servi de point de départ au travail de tous les autres. La pièce à conviction.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *Olivier Messiaen*, par Harry Halbreich (532 pages, Fayard/SACEM).

★ *Messiaen*, par Alain Perier (Le Seuil, coll. « Solfèges », 191 pages).

★ Album-programme du Festival Messiaen (1978) publié par La recherche artistique (241, rue Saint-Jacques, Paris 5e) contenant les textes complets des analyses de toutes ses œuvres par le compositeur.

★ Ses œuvres musicales ont été éditées principalement chez Durand et Leduc. Presque toutes ont été enregistrées.

Catalogue en guise de biographie



« La musique n'est pas dans le temps, mais le temps dans la musique. »



« MESSIAENIQUE » : *adjectif se rapportant à l'œuvre de Messiaen*. Possibilité de confondre parfois avec « messianique », qualificatif à écrire sans « e » muet, celui-là. Le jeu de mots bienveillant a été fait depuis longtemps, à propos du compositeur aux inspirations théologiques.

Né en décembre 1908, à Avignon (la cité des papes), Messiaen a pour prénoms Eugène, Prosper, Charles et Olivier : l'olivier est l'arbre de la paix, celui de la colline où Jésus est mort. Le prénom du père de Messiaen, traducteur de Shakespeare, était Pierre *(« Pierre, tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... »)*. Sa mère s'appelait Cécile Sauvage : sainte Cécile est la patronne des musiciens, et « sauvage » suggère la forêt, celle où les oiseaux du ciel, qui n'amassent point, ne s'inquiètent pas du lendemain. Cécile Sauvage, alors qu'elle était enceinte de ce premier enfant, devinait que ce serait un garçon et disait : *« Je souffre d'un lointain musical que j'ignore. »* Elle l'écrivit dans des poèmes sur la maternité.

Pressentiment, intuition, ou simple hasard ? Messiaen ne croit pas au hasard. Lui plaît davantage l'idée de prédestination : *« Mes parents n'étaient ni spécialement musiciens ni spécialement religieux, mais je suis né sous la double étoile de la musique et de la foi catholique »*, a-t-il toujours affirmé, parlant surtout de sa mère : elle se disait *« sa » dame* et lui *« son chevalier au bouclier rose »*.

Son apprentissage, en solitaire d'abord, eut lieu à Grenoble, ville de montagne. Il disposait d'un vieux piano. Plutôt que du chocolat, on lui offrait pour cadeaux d'anniversaire des partitions d'opéras. Puis, déménagement à Nantes. La destinée continue de faire bien les choses : là, un professeur d'harmonie sera lui aussi assez « intuitif » pour mettre dans les mains de l'élève de neuf ans un exemplaire de *Pelléas et Mélisande*.

Revenons aux douces coïncidences. Au Conservatoire de Paris, le jeune Olivier suit l'enseignement de Jean et de Noël Gallon (Jean, l'apôtre préféré; Noël, le jour du Seigneur). Un autre professeur s'appelait Maurice Emmanuel (Emmanuel égale « Dieu est avec nous »), et celui qui lui apprit l'orgue était Marcel Dupré (dans les prés aussi les oiseaux chantent). Dupré, cela ne rappelle-t-il pas Josquin Des Prés, le « prince de la musique » – un Franco-Flamand (or Messiaen revendique ses origines nordiques) ?

A l'âge de vingt-deux ans, Messiaen devient titulaire de l'orgue de l'église de la Trinité, à Paris *(« Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit »*, le verbe fait chair, le signe de la croix!). C'est joli, aussi. Les *Méditations sur le mystère de la Sainte Trinité* n'ont été publiées par Messiaen qu'en 1969 – après bien d'autres splendides œuvres pour orgue, dont la fameuse *Messe de la Pentecôte*. Ceux qui, une fois – ou fidèlement, dimanche après dimanche, – ont eu le bonheur d'entendre le maître improviser à cette tribune savent quelle somme *les Méditations* contiennent de génie religieux et non pas strictement liturgique.

En 1932, Messiaen, premier prix en toutes disciplines, épouse la violoniste Claire Delbos. Il lui prête le surnom affectueux de « Mi », mi, la troisième des sept notes de la gamme – et, en 1937, compose *les Poèmes pour Mi* pour soprano et orchestre. En 1938, ils ont un fils et le baptisent Pascal – à cause de Pâques. Aujourd'hui, Messiaen présente son *Saint François d'Assise* sans évoquer du tout le personnage de sainte Claire, bonne âme, amie qui consolait le moine lorsqu'il souffrait de ses yeux, et le fit appeler au moment où elle mourut.

La première femme de Messiaen, cette inspiratrice dont il a écrit : *« Son oui perpétuel était comme un lac tranquille »*, Claire Delbos, tomba malade pendant la guerre et ne se remit jamais. Elle est morte en 1959, après des années d'hospitalisation. En 1961, Olivier Messiaen se marie une seconde fois avec la pianiste Yvonne Loriod, l'une de ses élèves durant l'occupation, la créatrice, dès lors, de beaucoup de ses œuvres, des *Trois Petites Liturgies*, en particulier, et aussi *Harawi, les Oiseaux exotiques* et *le Catalogue d'oiseaux*, etc.). Encore une fois, le rapprochement a été souvent fait... Le loriot, dit-on, est le seul parmi les dix mille espèces d'oiseaux repérées dans ce monde qui s'exprime d'une façon approximativement tonale. Tandis que les autres sont en dehors des modes tempérés et des rythmes humains rationnels – mis à part, peut-être, le virapura d'Amazonie, dont le chant est, dit-on, présage de *mort pour celui qui l'entend*.

Avec Yvonne Loriod, en 1962, Oliver Messiaen se rend au Japon, en voyage de noces, pour entendre un jeune chef de vingt-sept ans, Seiji Ozawa, diriger la *Turangalila Symphonie*. Chant d'amour, hymne à la joie *(« tout à la fois temps mouvement, rythme, vie et mort »)*, ce premier des grands monuments de l'œuvre de Messiaen – construit autour du mythe impossible de *Tristan et Yseult*, de l'amour humain sublimé – avait été créé par Léonard Bernstein, avec Yvonne Loriod au piano, en 1949 à Boston.

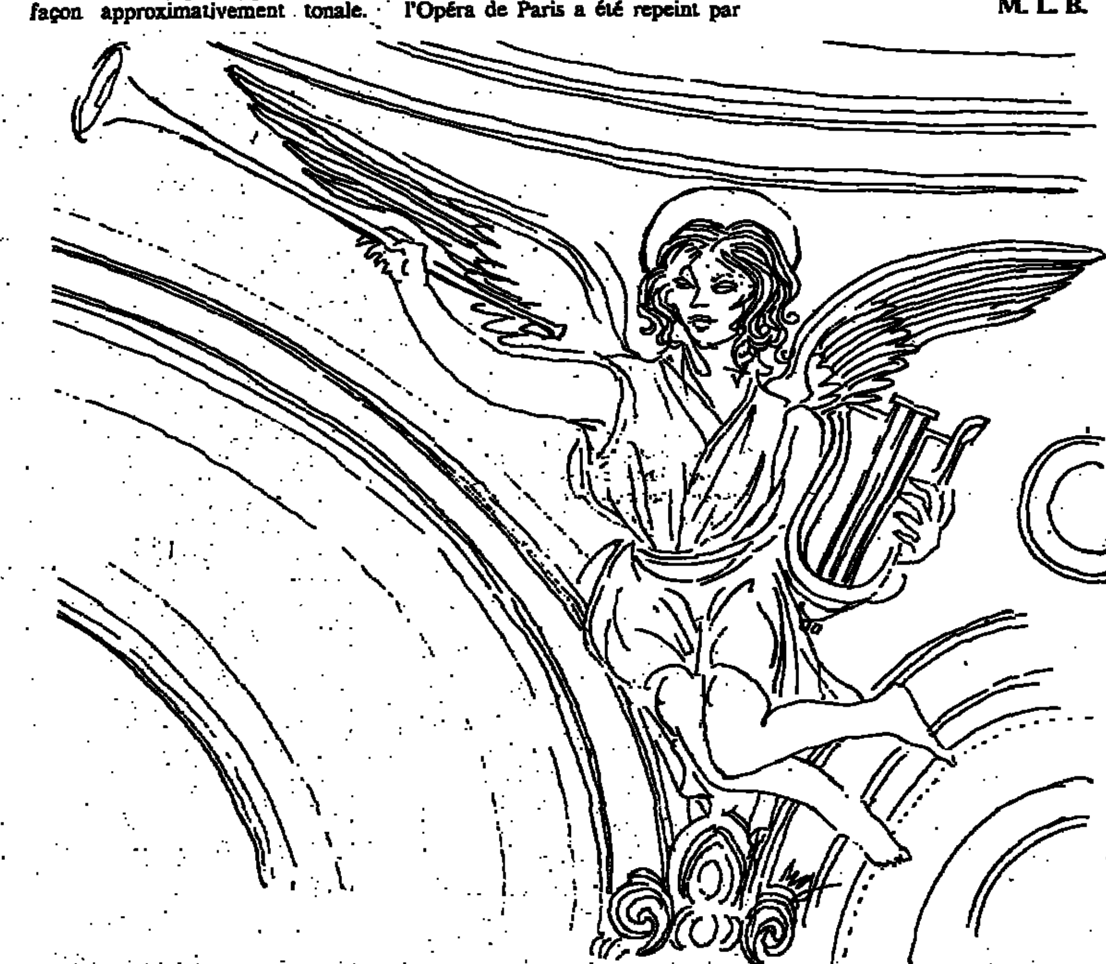
Aujourd'hui, Seiji Ozawa est chef permanent de l'orchestre... de Boston. Il a conduit souvent des œuvres de Messiaen. Tirons par les cheveux : disons Ozawa ressemble phonétiquement à « Hosanna ». En réalité, O-Zawa, en japonais, signifie « petit ruisseau » et Seiji veut dire « moi-même – en mouvement vers l'avant ». « Un ruisseau qui va » : voilà qui trouve aussi correspondance avec les oiseaux et les histoires que sait raconter le vent, si on l'écoute, comme Debussy le conseillait.

Et puis... « Seiji » ressemble à la « Meije », le nom du pic que Messiaen voit de sa maison de Petichet, dans le Dauphiné, où il habite le plus possible et où il compose depuis très longtemps – depuis qu'il sait qu'*« il n'est pas un Français cartésien, mais un Français des montagnes, comme Berlioz »*.

On devrait éviter le mauvais goût. Mais tant pis. Celle qui va chanter l'ange s'appelle Christiane (il y a Christ, là-dedans), et dans le nom de José Van Dam (saint François), on entend âme (mais sans accent circonflexe !). Messiaen aime Chagall, s'est inspiré de lui dans *les Rechants*, et le plafond de l'Opéra de Paris a été repeint par Chagall. Symbolique des lieux : par exemple, *Et exspecto resurrectionem mortuorum*, requiem pour les morts de la guerre, commandé à Messiaen par André Malraux, fut créé à la Sainte-Chapelle, où, petit garçon, il se découvrit, ébloui par la rosace, l'amour des vitraux. Une fascination pour leur catéchisme en couleurs, son goût de la teinte violette. *Des canyons aux étoiles* – autre « monument » – fut créé en 1974 à New-York, en l'honneur du bicentenaire des Etats-Unis ; c'était une commande d'Alice Thully, grande dame de Manhattan. A cause de ce morceau, Messiaen a « sa » montagne dans le désert de l'Utah : un sommet baptisé *Mount Messiaen* (de son vivant à lui dont l'optimisme foncier a quelque chose d'américain). Miss Thully, qui traversa l'Inde dans l'unique dessein de serrer la patte à un lion, sera probablement présente le 28 novembre à Paris.

Finissons-en : Messiaen est un Sagittaire, comme Palestrina, Beethoven, Berlioz, Franck, Sibelius et Falla, comme Anton Webern le botaniste, et comme Franck Zappa, qui sera bientôt l'invité de Pierre Boulez à l'IRCAM. Des références au zodiaque et aux horoscopes dans un journal sérieux ? Pourtant... les élèves de Messiaen, dans cette classe où, à son retour de captivité, il commençait à faire parler dans le monde entier de ses dons prodigieux d'analyste, les membres de ce groupe, où se retrouvaient Boulez et Loriod à côté d'autres comme Jolas, Nigg, Barraqué, Clostre, Le Roux... s'étaient baptisés « les Flèches », à cause du signe astrologique de leur guide ; la flèche lancée par l'archet file d'un point à un autre sans s'arrêter. *« Avant d'entreprendre un travail, j'ai des doutes ; et après, le travail fini, il arrive que je doute*, dit Olivier Messiaen, *mais pendant... je travaille. »*

M. L. B.



SÉLECTION

CINÉMA

« A nos amours » de Maurice Pialat

(Lire nos articles page 31.)

« Cœurs captifs » de Michael Radford

Une histoire d'amour au fin fond de l'Ecosse, à l'issue de la seconde guerre mondiale, entre un prisonnier de guerre italien et une jeune fermière. Interprétation remarquable de Phyllis Logan.

« Vassa » de Gleb Panfilov

D'après Gorki, la société russe d'avant 1917 vue à travers Vassa, personnage central d'une famille, et femme d'affaires. Autour d'elle, Rachel, révolutionnaire clandestine, et Anna, une gouvernante qui attend son heure. Une maison comme un théâtre, et un bateau, sur la Volga, qui file à travers les âges.

ET AUSSI : Steve Dwoskin au studio Saint-Séverin (un cinéaste handicapé filme sa perception du monde). *La Tragédie de Carmen*, de Peter Brook (une vision, trois voix). *Un amour en Allemagne*, d'Andrzej Wajda (la Pologne en tête). *Les Princes*, de Tony Gatlif (la France et les Gitans).

THÉATRE

Les Blouses, au Théâtre de la Bastille (Jérôme Deschamps et sa famille Deschiens, trois égarés irrésistibles). *Cyrano de Bergerac*, à Mogador (le panache, l'humour, l'émotion, Jacques Weber, fantastique, et la mise en scène de Jérôme Savary, superbe). *Savannah Bay* et *Les affaires sont les affaires*, au Rond-Point (en alternance, deux théâtres opposés, deux comédiens exceptionnels, Madeleine Renaud et Pierre Dux, deux réussites).

MUSIQUE

Les rencontres de Metz

En quatre jours, les Rencontres internationales de Metz concentrent de nombreuses créations ou premières françaises, dont on attendra beaucoup : Xenakis, Pousseur, Maderna, Ligeti, Bancquart, Rihm, Donatoni, Lenot, Takemitsu, Bosseur, Calonne, Decoust, Alsina, Reibel, etc., avec deux soirées consacrées l'une à François Bayle, l'autre à Phil Glass, on pourrait se croire revenu à Royan (Metz, du 17 au 20 novembre).

ET AUSSI : *5e Symphonie* de Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir. W. Weller (Pleyel, les 16, 17, 18) ; « Opération Zigzag », avec l'Ensemble Intercontemporain et le London Sinfonietta (Centre Pompidou, les 16, 17, 18, 20, 21) ; Mozart, Blacher, Schumann, par l'Orchestre national, dir., W. Sawallisch (Champs-Elysées, les 18, 19) ; *Fortunio*, de Messager (Opéra de Bordeaux, les 19, 20, 22, 25, 26, 27) ; Hommage à Duruflé, par l'Orchestre Colonne, dir. M. Corboz (Festival d'art sacré : la Trinité, le 19) ; 5e anniversaire de l'Ensemble Orchestral de Paris : Mozart, dir. J.-P. Wallez (Pleyel, le 19) ; Schubert et Dvorak, par le quatuor Suk (Théâtre du Rond-Point, le 20 à 11 h.) ; *Turandot*, mise en scène N. Sadoul (Marseille, les 20, 23, 26, 29) ; Debussy, par Z. Kocsis (T.M.P.-Châtelet, le 21) ; L. Berman (Théâtre de la Ville, du 22 au 26, à 18 h 30) ; Concert table ronde : les œuvres posthumes de Webern (Festival d'automne, Radio-France, studio 105, le 22) ; *l'Opéra de Quat'sous* de Brecht-Weill (Tourcoing, les 22, 25, 26, 27) ; Musique sacrée de l'Inde du Nord (Saint-Louis-en-l'Ile, le 23) ; P. Amoyal et M. Rudy (Champs-Elysées, le 23) ; *Stabat Mater* de Dvorak, par l'Orchestre de Paris, dir. J. Conlon (Pleyel, les 22 et 24 novembre).

DANSE

Vidéo à Beaubourg

Diffusion permanente au grand foyer d'environ deux cents cassettes vidéo recouvrant les œuvres des principaux chorégraphes du monde entier : Pina Bausch, Béjart, Carlson, Cunningham, Nikolaïs, Kylian, Wigman, Amagatsu Gallotta (jusqu'au 5 décembre).

ET AUSSI : *Une éclipse totale de soleil*, création de François Verret au Sigma de Bordeaux, les 18 et 19 novembre (le double et le trouble). *Trisha Brown*, au Festival d'automne (une exploration évolutive du mouvement de l'ascèse au rayonnement charnel). *Raymonda*, à l'Opéra de Paris (une grande fête). *Casse-Noisette*, par les marionnettes de Salzbourg, au Théâtre du Ranelagh (un ballet qui vient s'ajouter au répertoire lyrique de la famille Aicher, cent personnages de bois transfigurés par l'habileté des tireurs de fils). *Blue Palm*, au Centre américain (l'univers du couple vécu par deux danseurs genevois, Jacky Planeix et Tom Crocker).

VARIÉTÉS-ROCK

Fela

Le plus célèbre musicien africain. Le plus charismatique et le plus fantasque. En mêlant, dans les années 70, jazz et musique traditionnelle, Fela a su donner un son africain aux instruments modernes occidentaux (l'Espace Balard le 16, le 17 à Lyon, le 18 à Nîmes, le 19 à Toulouse, le 20 à Bordeaux, le 22 à Nice).

Herman Van Veen

Venant des Pays-Bas et très célèbre en Allemagne, Herman Van Veen présente un « one man show » où se mélangent les chansons, des éléments clownesques et tout un univers absurde (Palais des Glaces, 20 h 30).

ET AUSSI : *Jacques Higelin* au Casino de Paris ; *Jean Guidoni* à l'Olympia ; *Henri Tachan* à Bobino ; *Nazare Pereira* au Forum des Halles.

EXPOSITIONS

L'hommage à Raphaël

Deux expositions au Grand Palais célèbrent le cinquième centenaire de la naissance de Raphaël, le peintre à travers lequel des générations ont, depuis le seizième siècle, appris à voir.

Les collections françaises sont exceptionnellement riches en œuvres de Raphaël : le Louvre d'abord, mais aussi les musées de province, Lille, Angers, Narbonne, Rouen, Strasbourg... Et, aux peintures, il faut ajouter une centaine de dessins, certains jamais exposés, et la suite de gravures des Rothschild.

Evoquer l'influence de Raphaël en France par une exposition revient à reprendre l'histoire de la peinture, de l'école de Fontainebleau au classicisme de Poussin, et au néoclassicisme d'Ingres, le peintre qui a fait de Raphaël un dieu, suivi par beaucoup à travers l'art moderne et contemporain.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BALTHUS. – Jusqu'au 23 janvier.

RICHARD SERRA. – Jusqu'au 2 janvier. « Clara-Clara 1983 ». – Jardin des Tuileries, entrée place de la Concorde. Jusqu'au 2 janvier.

FRANÇOIS ROUAN. – Jusqu'au 2 janvier.

CALDER. – Stabiles, Forum. Jusqu'au 2 janvier.

PHILIPPE DE CROIX. – Photographies. Jusqu'au 4 décembre.

DESSINS TCHÈQUES DU XXe SIÈCLE. – Jusqu'au 12 décembre.

LUCAS SAMARAS. Salle contemporaine et animation. Jusqu'au 27 novembre.

MÉCANIQUES A BOULES, de Pierre Andrès. Atelier des enfants. Sauf dim. et mardi, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 janvier.

LES PETITES SŒURS D'ALICE. – Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 5 décembre.

C.C.I.

ARCHITECTURE ET INDUSTRIE. Passé et avenir d'un mariage de raison. – Jusqu'au 23 janvier.

CRÉER UN PRODUIT. – Jusqu'au 21 novembre.

B.P.I.

VISAGES D'ALICE. – Jusqu'au 28 novembre.

VOUS AVEZ DIT RURAL ? – Jusqu'au 9 janvier 1984.

Musées

AU PAYS DE BAAL ET D'ASTARTE. Petit Palais, avenue Winston Churchill (553-82-05). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

L'ART DES CYCLADES, dans la collection Goulandris. Grand Palais, entrée Place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F ; le samedi : 8 F (gratuite le 2 décembre). Jusqu'au 9 janvier.

RAPHAEL ET L'ART FRANÇAIS. – Raphaël dans les collections française. Grand Palais (voir ci-dessus). Billet jumelé : 19 F ; samedi : 13 F (gratuit le 9 janvier). Jusqu'au 13 février.

J.M.W. TURNER, 1775-1851. – Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 15 décembre). Jusqu'au 16 janvier.

DONATION J.-H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. – Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

D'UN AUTRE CONTINENT : L'AUSTRALIE, le rêve et le réel. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 décembre.

JAZZ ET PHOTOGAPHIE. ARC au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

TADANORI YOKDO. – Jusqu'au 16 janvier. – **LE SPECTACLE EN SUÈDE.** Affiches de la collection Paul Lispchutz. Jusqu'au 11 décembre. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

L'ART CELTIQUE EN GAULE. Collections des musées de province. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F. ; le samedi : 8 F. Du 19 novembre au 29 janvier.

EXPRESSIONS-SCULPTURES. Musée national des monuments français, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15.

PARIS 1979-1982. Photographies de Jean Mounicq. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

STENDHAL ET L'EUROPE. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-23). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

A LA RECHERCHE DE FRANZ KAFKA. Musée d'art juif, 42, rue des Saules. Sauf ven. et sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 18 décembre.

COLBERT, 1619-1683. – Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 novembre.

MAURICE BLANCHARD (1903-1969), peintre de la butte. Collection du Vieux-Montmartre. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

HOMMAGE A JEAN EFFEL. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim. et fêtes, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 novembre.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 janvier.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

CHICAGO. 150 ans d'architecture 1833-1983 : Frank Lloyd et l'école des prairies. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Jusqu'au 15 janvier. – Réalités. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Jusqu'au 15 décembre. – Tendances. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). – Un passé composé. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 15 janvier.

ANNE ET PATRICK POIRIER : Architecture et mythologie. Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. Sauf lundi, de 12 h à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 décembre.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 8 janvier 1984.

PAUL IRIBE, précurseur de l'art déco. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 31 décembre.

LUCAS DE LEYDE. Gravures de la collection Frits Legt. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Du 17 novembre au 22 décembre.

PEINTRES KURDES. Institut kurde de Paris, 106, rue La Fayette (824-64-64). Jusqu'au 26 novembre.

COLLECTIONS-PASSION. Forum des Halles (niveau – 1). Sauf lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 4 décembre.

IVAN MESTROVIC (1883-1962). Dessins-sculptures. Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Novembre.

TUMULT. Une revue – un peintre – **MANFRED GRAEF.** Labyrinthes et circuits. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 15 décembre.

NAIDITCH, 1903-1980. Salons de la Rose-Croix AMORC, 199, bis rue Saint-Martin (271-99-17). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

ART DE L'ATELIER - ART DE LA RUE EN COLOMBIE. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 15 janvier.

ASPECTS DE LA TAPISSERIE CONTEMPORAINE. Grand Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf dim. et fêtes, de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 2 décembre.

JULES SANDEAU, (1811-1883). Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Du 18 novembre au 11 décembre. **REGARD SUR L'AFFICHISTE.** Tous les jours de 9 h à 18 h. Jusqu'au 4 décembre. Mairie du 6e arrondissement, 78, rue Bonaparte.

LE CHATEAU DES TUILERIES. R.E.R. Châtelet-les Halles, salles d'Echanges. A partir du 18 novembre.

ROBERT WILSON. Dessins pour « The Civil Wars ». Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 décembre.

WAGNER ET LA FRANCE. Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). Entrée place de l'Opéra. De 11 à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 janvier.

ANDRÉ MASSON ET LE THÉATRE. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-60-70). Jusqu'au 30 décembre.

CARL TH. DREYER. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h à 19 h ; dim. de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 décembre.

HOLLYWOOD AU MARAIS. L'art des photographes portraitistes des stars de Hollywood (1923-1950). Centre culturel du Marais, 20-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 janvier.

CHRISTIAN DIOR ET LE CINÉMA. Cinémathèque française, musée du cinéma, Palais de Chaillot (553-74-39). Sauf lundi, de 10h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 4 décembre.

HOMMAGE A JEAN GROSJEAN. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Jusqu'au 30 novembre.

LE QUARTIER MONTPARNASSE ET LA TOUR. 56e étage de la tour Montparnasse. De 10 h à 22 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 15 janvier.

Galeries

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 17 décembre.

BLAIS, COMBAS, MIDDENDORF. Œuvres sur papier. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 22 novembre.

CALLIGRAPHIES ET ÉCRITURES. PALM, 75, rue du Temple (277-35-76). Jusqu'au 28 novembre.

SCULPTEURS DE L'ECOLE DE PARIS, de 1960 à 1975. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 30 novembre.

ANTONIUCCI, BOUILLON, FONCHAIN. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 10 décembre.

AUTOUR DU NOIR. Pierres, peintres, poètes. Galerie M. Cachoux, 16 et 29, rue Guénégaud (354-52-15). Jusqu'au 31 décembre.

RAOUL UBAC. Photographies des années 30. – **JAN VOSS.** Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59).

NATURES MORTES DE CE SIÈCLE. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 décembre.

OLIVIER BRICE - YVON PREVEL - JANG MOON. Galerie L. Grambihler, 14, rue Domat (326-11-42). Jusqu'au 4 décembre.

PETITS FORMAT : Clavel, Garros, Knoblauch, etc. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 14 janvier.

JEAN AMADO. Sculptures récentes. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 19 décembre.

LYDIE ARICKX. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 26 novembre.

CHARLY BANANA. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 7 décembre.

BALLA. Futur. Galerie N. Seroussi, 34, rue de Seine (634-05-84).

BEDARRIDE. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'à fin décembre.

FRANÇOIS BOUE. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quicampoix (887-60-81). Jusqu'au 24 novembre.

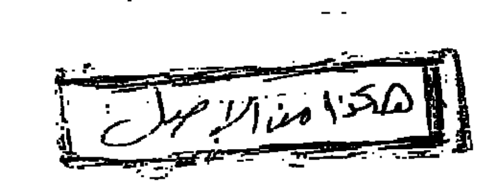
PIERRE BOUVET. Galerie K. Granoff, place Beauvau (265-24-41). Jusqu'au 6 décembre.

YVES BRAYER. Œuvres récentes. Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'au 15 décembre.

BRYEN. Peintures et aquarelles. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 17 décembre.

MICHEL CANTELOUP. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Du 18 novembre au 17 décembre.

ABEL CANTU. Tapisseries et sculptures. Notre-Dame Galerie, 5, quai de Montebello (283-50-17). Jusqu'au 30 novembre.



EXPOSITIONS

CAPPIELLO, 1875-1942. Originaux et inédits. Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Isle (326-02-01). Jusqu'au 15 janvier.

CHARLES DE CASTELBAJAC. Aquarelles et gouaches. Galerie Varine-Gincourt, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-25-45). Jusqu'au 26 novembre.

CHAN KIN-CHUNG. Peintures. Galerie art Yomiuri, 5, quai de Conti (326-15-35). Jusqu'au 26 novembre.

JEAN COCTEAU. — Galerie Proscenium, 35, rue de la Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 décembre.

FAUTRIER. Dessins, encre, huiles. Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 17 décembre.

FIEDLER. Peintures et gravures. Galerie A.-Maeght, 42-46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'à fin novembre.

SAM FRANCIS. Œuvres récentes. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 25 novembre.

GELZER. Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 25 novembre.

E.J.M. HAUSER. Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 30 novembre.

HAYDEN. Peintures et gouaches, 1908-1970. Galerie Suillerot, 8, rue d'Argenson (265-54-88). Du 17 novembre au 23 décembre.

JOHN HILLIARD. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 3 décembre.

ALEXANDRE HOLLAN. Dessins. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 3 décembre.

PATRICE HUGUES. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 26 novembre.

FRANÇOISE JOLIVET. Sculptures. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90).

LÉOPOLD KRETZ. Galerie A. Pinçon, 8, rue de Sévigné (272-87-97). Jusqu'au 15 décembre.

YURI KUPER. Peintures, dessins, sculptures. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 26 novembre.

LAPICQUE. Œuvres de 1925 à 1964. Galerie Messine, 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 16 décembre.

PIERRE LE CLERE. Peinture collage. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Du 28 octobre au 27 novembre.

LEPROUST. Lieux immobiles. Galerie H. Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58). Jusqu'au 4 décembre.

ODILE LEVIGOUREUX. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 26 novembre.

DENISE LIOTÉ. Peintures et pastels récents. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 3 décembre.

YVES LOYER. Peintures récentes. Galerie Bellint, 28 *bis*, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 3 décembre.

MAN RAY. Objets de mon affection. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 9 janvier.

MARISCAL. 33, rue du Faubourg Saint-Antoine (233-36-96). Jusqu'au 31 décembre.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Corps-et-graphiques. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02).

OUZANI. Peintures. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 17 décembre.

CHRISTIAN PARISOT. Mise en scène de la peinture. Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 26 novembre.

ERVIN PATKAI. Sculptures et dessins. Atelier des Maîtres, 31, rue Yves-Toudic (208-85-01). Du 17 novembre au 4 décembre.

A. R. PENCK. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 23 novembre.

CLAUDE PLESSIER. Très brève relation de la destruction des Indes. Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 4 décembre.

DANIEL PONTOREAU. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 4 décembre.

ROHNER. Toiles récentes. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (260-74-77). Jusqu'au 20 décembre.

ROMBERG. Peintures 1983. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 26 novembre.

PETER SAUL. Regards sur l'Amérique 1969-1972. *Galerie Darthea Speyer*, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 10 décembre.

ANNE SAUSSOIS. Au Fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 26 novembre.

BRUNO SCHMELTZ. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 14 janvier.

SIMON. Aquarelles. Ranelagh, 5, rue des Vignes (288-64-44). Jusqu'au 3 décembre.

VLADIMIR SKODA. Installation. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 3 décembre.

EVE SONNEMAN. New Photographs. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 23 novembre.

BERNARD STERN. Galerie Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 3 décembre.

THEODORE STRAWINSKY. Pastels. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 17 décembre.

M. VANDEN EECKHOUDT. Zoologies. Photographies. Galerie Ideodis-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). *Jusqu'au 26 novembre.*

WOLF. Peintures. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au *19 novembre.*

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Festival du jeu de société. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 21 h ; Dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 20 décembre.

CHOISY-LE-ROI. Jardin : Albert, Bugeand, Eda, Faivre, Martinez, Sigg. Théâtre P.-Éluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges (890-54-87). Sauf dim. et lun., de 16 h à 18 h 30 ; sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 7 décembre.

CORBEIL-ESSONNES. Mémoires textiles. C.A.C. Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72), sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h. à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

CRÉTEIL. Mikhtein : Peintures, gravures. — Maison des arts, place S.-Allende (899-94-50). Novembre-décembre.

LA DÉFENSE. Arts d'Asie. La Galerie, Esplanade (326-14-70) De 11 h à 19 h ; sam. et dim., de 12 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

MALAKOFF. Tabachi. Peintures 1972-1982. Théâtre 71, 3, place du 11-novembre (655-43-45). A partir du 18 novembre.

MARLY-LE-ROI. Le cinéma image par image. Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 2 décembre.

MEAUX. Dupré. Musée Bossuet, ancien palais épiscopal (434-84-45). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 janvier.

MONTGERON. A. Bezmitsky. Musée de l'art russe contemporain, château du Moulin de Senlis. Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 décembre.

PALAISEAU. Dessins français au XVIII[e] siècle conservés à la bibliothèque de l'Ecole polytechnique, route de Saclay. De 10 h à 17 h. Jusqu'au 25 novembre.

PONTOISE. Eugène-Antoine Duresme, 1860-1944. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Aquarelles orientales d'Emile Bernard. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87).

SÈVRES. De la terre et du feu, 5 potiers contemporains. Musée national de céramique, place de la Manufacture (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; Dim., 6 F (gratuite le mercredi) Jusqu'au 13 février.

En province

ANGERS. Dieux de l'Inde du Sud dans l'imagerie populaire. — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65) — Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu. Jusqu'au 4 décembre.

ARRAS. La bataille électorale. Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 11 décembre.

AVALLON. Voyage en bulle au pays de la bande dessinée. Grenier à sel. Jusqu'au 31 décembre.

BREST. Architecture contemporaine en Bretagne. Musée municipal, 22, rue Traverse (44-66-27). Jusqu'au 12 décembre.

CAEN. Georges Noël. Itinéraire 1957-1983. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 10 décembre.

CALAIS. Point de vue sur Jean Le Gac. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 4 décembre.

CASES DE PENE. Jean-Charles Blais. Château de Jau. Jusqu'au 4 décembre.

CHALON-SUR-SAONE. Bellaguet. Tensions chromatiques. — Musée Denon (48-01-70). Jusqu'au 15 décembre. — Jochen Gerz. Jusqu'au 27 novembre. Man Ray photographe — Siggraph. Jusqu'au 30 décembre. Maison de la culture (48-48-92).

CHARTRES. Exigences de réalisme dans la peinture française entre 1830 et 1870. Musée des beaux-arts, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 30 janvier.

CHATEAUROUX. Bertholin. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 31 décembre.

CHOLET. Hommage à André Heurtaux. Musée des arts, 50, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 4 décembre.

CLERMONT-FERRAND. Orphée en Auvergne. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 31 décembre.

COMPIÈGNE. Bernard Turiot, peinture-tôle 1982-1983. Centre culturel, place Briet-Daubigny. (420-07-57). Jusqu'au 3 décembre.

DIJON. Arpad Szenes, l'œuvre gravé et ses alentours. Musée des beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 31 décembre.

DUNKERQUE. Acquisitions, dons et restaurations. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 8 janvier — Mario Avati. Trente ans de gravure. Musée d'art contemporain. Jusqu'au 29 novembre.

GRAVELINES. Félix Vallotton : tout l'œuvre gravé et quelques dessins préparatoires. Quatre artistes, quatre techniques, quatre semaines. Musée du dessin et de l'estampe (23-08-13). Jusqu'au 28 novembre.

LA ROCHELLE. Le monde fantastique des nefs. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-68-93). Jusqu'au 14 janvier.

LA ROCHE-SUR-YON. Irène Laskine — Christiane Chardon. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 10 décembre.

LE HAVRE. Gunnar Palander. Sculpteur-céramiste. Maison de la culture. Jusqu'au 4 décembre.

LYON. Georges Dufresnoy, 1870-1943. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). A partir du 18 novembre. « L'Art nous presse ». — ELAC. Centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39). Jusqu'au 28 novembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Maurice Utrillo, 1883-1955. Centre Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 15 janvier.

MARSEILLE. Jean Cocteau, poète graphique. Bibliothèque municipale, 38, rue du 141[e] R.I.A. (50-25-26). Jusqu'au 10 décembre — Toni Grand. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 31 décembre.

MONTAUBAN. Peinture en Occitanie. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Du 19 novembre au 12 février.

MORLAIX. Yves Elléouet, peintre et écrivain. Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-68-88). Jusqu'au 8 janvier.

MULHOUSE. Zofia Rostad. Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens (45-51-20). Du 17 novembre au 30 janvier.

NANTES. Les photographiques. Château des Ducs de Bretagne (et autres lieux). Renseignements au 47-18-15. Jusqu'au 31 décembre.

ORLÉANS. Jean-Loup Martin. Peintures sur papier. Maison de la culture, carré Saint-Vincent (62-45-68). Jusqu'au 30 novembre.

POITIERS. Guillermo Nunez. — Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 19 décembre.

QUIMPER. T'ang. Musée des beaux-arts, rue de la Mairie (95-45-20). Jusqu'au 9 janvier.

REIMS. Vitrail en éclat. — Maison de la culture André Malraux, chaussée Bocquaine (40-23-26). Jusqu'au 29 janvier. — Le temps du regard. Hôpital Robert Debré, rue Alexis-Carrel (85-96-11, *poste 511*). A partir du 19 novembre.

RENNES. R. Binet-A. Catherine. Collections de photographies. — Musée de Bretagne, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 31 janvier — *Barry Flanagan.* Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 18 décembre.

ROANNE. Serge Charchoune. — Musée J. Déchelette, rue A.-France (71-47-41). Jusqu'au 20 novembre.

ROUEN. Hommage à Reynold Arnould, 1919-1980. — A partir du 20 novembre. — La sociabilité en Normandie. La sociabilité urbaine du XVIII[e] siècle à nos jours. Musée des beaux-arts, rue Thiers (71-28-40). — Léon Zack. Centre d'art contemporain, 11, place du Général-de-Gaulle (98-06-92). Du 18 novembre au 23 décembre.

SAINT-ETIENNE. Nicky Rieti. Dioramas. — Maison de la culture. Jusqu'au 15 décembre.

STRASBOURG. Willi Baumeister, 1889-1955. Musée d'art moderne, ancienne douane (32-46-07). Jusqu'au 27 novembre.

TOULON. François Arnal. — Aujourd'hui le Moyen Age. — Japon ; Dialectique du dedans-dehors dans l'architecture de Kyoto. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 4 décembre.

TOULOUSE. Jacques Tissinier 1958-1983. Palais des arts. Jusqu'au 25 novembre. — Ben. Galerie Art Actuel, 11, place de la Daurade. Jusqu'au 5 décembre.

TOURCOING. Joseph Albers, Musée, rue Paul-Doumer (01-38-92). Jusqu'au 30 novembre.

TOURS. Jules Baric, caricaturiste tourangeau (1825-1905). Musée des beaux-arts, (18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 2 janvier.

TROYES. — Roger de La Fresnaye. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 27 décembre.

VILLEURBANNE. Carl André — Bertrand Lavier. Le Nouveau Musée, 11, rue Léon-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 29 novembre.





THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

SEMAINE DE LA MARIONNETTE. – A. Dejazet (887-97-34), les 18, 19 et 22 à 19 h 30 et 20 h 30 ; le 20 à 15 h et 16 h.

VAGUE A L'AME OU LE BLUES DE LA SCÈNE. – Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), le 16 à 14 h 30, les 18, 19 à 20 h 30, le 20 à 16 h.

MEURTRE DANS LA CATHÉDRALE. – Église luthérienne Saint-Jean, le 19 à 21 h.

1914, LA MÉMOIRE DE MES VINGT ANS. – Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 20 h 30 (19). Dim. 17 h.

LES SERPENTS DE PLUIE. – Madeleine (262-07-09), 20 h 45 (16), sam., dim. 15 h, mer. 18 h 30.

BARBE-BLEUE/GOLIATH. – Cergy-Pontoise, Th. des Arts/Th. de l'Usine (032-79-00), les 16, 18 et 19 à 21 h et le 19 à 21 h (Goliath).

LA CÉLESTINE. – Créteil, Maison des Arts (899-94-50), 20 h 30 (18).

TONIO KROGER. – Nanterre, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 (16).

BOUVARD ET PÉCUCHET. – Orly, Théâtre (884-82-70), 21 h (18).

GRAND-PÈRE. – Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 45 (22).

STELES. – Th. Artistique Athevains (355-27-10), 20 h 30 (22).

TU ÉCRASERAS LE SERPENT. – Cité internationale (589-38-69), 20 h 30 (18).

L'IGNORANT ET LE FOU. – Th. Gérard-Philippe, (243-00-59), 20 h 30 (16).

HORS PARIS

NIMES. – Correspondance, par l'Abribus Théâtre (66) (38-22-02), du 21 novembre au 10 décembre.

TOULOUSE. – Les Larmes amères de Petra von Kant de R.W. Fassbinder, par le théâtre du Pavé au Grenier de Toulouse (61) (21-39-07), du 22 au 27 novembre.

Les salles subventionnées et municipales

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 16, 19 à 19 h 30 et 18 à 20 h : Madame Butterfly.

SALLE FAVART (296-06-11), les 16, 18, à 19 h 30 : Vive Offenbach ; le 22, à 20 h 30 : Cimarosa/K. Weill.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 16, 19, 20 à 14 h 30 et 18, 22 à 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour/la Colonie ; les 16, 19, 20 à 20 h 30 : Félicité ; les 17, 21 à 20 h 30 : Intermezzo.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer (dim., mar.) : les 16, 14 h 30, 19 à 15 h : la Traversée du dessert (spectacle pour enfants) ; les 16, 17, 18, 19 (dernière) à 20 h 30 : Tombeaux de poupées ou pauvres petites mortes ; le 21 à 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec D. Klébaner.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) : les 16, 17 à 20 h : La Tempesta (en italien). A partir du 18 : relâche.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32). Relâche jusqu'au 21 ; le 22 à 18 h 30 : Heiner Müller de l'Allemagne.

TEP (797-96-06) (L.). Théâtre : les 16, 17, 18, 19, 22 à 20 h 30 et 19 à 14 h 30, et 20 à 15 h : la Mort de Danton. – Cinéma : le 20 à 20 h : le Journal d'une fille perdue.

PETIT TEP (797-96-06) (L), les 16, 17, 18, 19 et 22 à 20 h 30 et 20 à 15 h : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar). Débats, rencontres-musée : le 16, à 14 h 30 : Cycle conteurs pour enfants ; à 18 h : Angelo Mangiarotti ; 18 h 30 : Bonheur privé, espace public ; 21 h : Le roman après l'avant-garde ; le 17 à 18 h 30 : Géographie et géopolitique avec la revue « Hérodote »/Sources savantes et sources populaires dans l'œuvre de Balthus ; 21 h : Hélène Parmelin : « la Désinvolture » ; le 18, à 18 h 30 : L'art corporel aujourd'hui ; le 19 à 21 h : Rituel de corps ; le 21 à 21 h : Hommage à Ortega y Gasset. – Concerts/animations : Opération « Zig-Zag », les 16, 17, 18, 20, 21 à 19 h : Reverdy et Ph. Manoury ; 20 h 30 le 16 : Quatuor Arditti (Scelsi, Sanström, Xenakis, etc.) ; les 17, 18 : Ensemble intercontemporain (H. Long-Pan, J.-B. Devillers, etc.) ; les 20, 21 : London Sinfonietta (Takemitsu, M. Butler, etc.) ; les 19 à 17 h, 21 à 12 h 30 : Invitation à la musique. – Cinéma-vidéo : les 16, 17, 18, 19, 20, 21 : nouveaux films Bpi, à 13 h : Robert Doisneau, moineau de Paris ; 16 h : la Bête lumineuse ; 19 h : Jouer sa vie ; le 16 à 14 h 30 : Écran des enfants, le Roi et l'Oiseau ; les 16, 17, 18, 19, 20 à 15 h : Balthus ; 18 h : Walter Ruttmann.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). – Concert : le 21, à 20 h 30 : Zoltan Kocsis (Debussy) ; le 22 à 20 h 30 : Sophisticated Ladies.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (L), 18 h 30 les 16, 17, 18, 19 : I Nuovi Virtuosi ; le 22 : Lazar Berman ; les 16, 17, 18, 19, 22 à 20 h 30 et 20 à 14 h 30 : L'art de la comédie

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 et 20 à 16 h (dernière) : Mario Maya Ay Jondo ; les 20, 21 à 20 h 30 : Musique oblique (F. Vercken, H. Villalobos, M. de Falla, A. Berg) ; le 22 à 14 h 30 : Duo perché (marionnettes, spectacles enfants).

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71). (L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 16 à 18 h 30 : Spectacle La Fontaine, à 21 h : le Misanthrope ; le 17 à 21 h, le 22 à 15 h et 21 h : au Pays de Papousie ; les 18 et 21 à 18 h 30 : les Arbres de l'homme ; les 18 et 21 à 21 h, le 19 à 18 h 45 et 22 h : la Fenêtre ; le 20 à 15 h : la Parisienne.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar. 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), *Salle Ch. Bérard*, mer., jeu., mar. 18 h 30, ven., sam. 20 h 30 : Batailles ; Salle L. Jouvet, ven., sam. 21 h, mar. 19 h : Cet animal étrange.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : voir Festival d'automne.

BATACLAN (721-18-81), (D.) 20 h 30 : Lulu.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), (D.) 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95). (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; (D., L.), 22 h : la Maison jaune.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven. 20 h 30 : Zod zod zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), (D. soir, L.), 20 h 30, D. 15 h 30 : Vater Land ; Th. du Soleil (374-24-08), le 19 à 18 h 30 : Richard II.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). Galerie (D., L., mar.) 20 h 30 : les Troyennes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (mer., D. soir), 21 h, dim. : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, D. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D., L.), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), (D.) 21 h : l'Ormaie.

CONSTANCE (258-97-62), mer., jeu., mar., 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde ; ven., sam. 20 h 45, dim. 17 h : l'Histoire merveilleuse d'un gagnant du Loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (296-88-32), le 19 à 20 h 30 : Poésie chansons (Atila). D. Dussault.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et forêts.

ELDORADO (208-23-50) (D. soir, L.), 20 h 45, D. 16 h : le Don Juan de la Creuse.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.). 21 h, D. 17 h : Tanzi (à partir du 17).

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D. soir, L.), 20 h 15, (D.) 15 h 30 : la Bonn' Femme aux camélias ;

ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77) (D., L.), 20 h 30 : Fantaisie mineur.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I. 21 h : le Rite du premier soir ; II. (D., L.) 21 h : Finistère.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35) (D., L., mar.), 21 h : Récit d'une passion envahissante.

FONTAINE (874-74-40), (D. soir, L.) 20 h 15 : Sam. 18 h. Dim. 17 h : Vive les femmes ; (D. soir, L.), 22 h, D. 15 h : Don Diegue contre Super 8.

GALERIE-55 (326-63-51), (D., L.) 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99), (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.

LA BRUYÈRE (874-76-99), (D. soir, L.) 21 h, D. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), (D. soir, L., mar.), 20 h 30, D. 17 h : La Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34), (D.) I. 18 h 30 : Cajamarca ou le Supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; (D., L.) 22 h 15 : Baudelaire du mal.

LYCÉE FÉNELON (307-85-89) (D.) 20 h 30 : Poi vienne l'inteletto.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 17 h : Vendredi, jour de liberté.

MARAIS (278-03-53) L., mar., ven., sam., 20 h 30, mer., sam., Dim. 15 h, mer. 18 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80) (mer. soir, jeu. D. soir), 20 h 30, mer., 18 h 30, D., 15 h : la Mansarde bleue.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) (D.) 21 h, sam. 19 h. et 22 h : les Sales Mômes.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 20 h 45, D. 15 h et 18 h 30 . le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.). 21 h 15 ; sam., 21 h 30 ; D., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D soir, L.). 20 h 30 : D., 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L. et le 22), 20 h 30 : sam., 16 h 30 et 21 h ; D., 16 h 30 : Cyrano de Bergerac (sauf le 15) : mer. 14 h et 16 h 30, sam., D. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D soir, L.), 21 h ; D. 15 h et 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h ; D., 16 h : Hérode le Grand..

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, jeu.), 20 h 30 : sam., 18 h 45 et 21 h 45 ; D., 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), mer., jeu., ven., 20 h 30 ; sam., 22 h ; D., 14 h 30 : Sarah ; sam., 19 h 30, D., 17 h., lun., mar., 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 22 h ; D., 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière ; le 21 à 20 h 30 le 22 à 14 h 30 : Daninoscopie.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30, mer. sam. 15 h ; D., 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, D., 15 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h ; sam., 17 h ; D., 15 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 45 ; D., 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D., L.) 20 h 30 + ven. 22 h : Ariakos.

RANELAGH (288-64-44) (L.) Les marionnettes de Salzbourg : 20 h 30, les 16, 20 : le Barbier de Séville ; 20 h 30, les 17, 22 et 19, 20 à 15 h 30 : Casse-noisette ; 20 h 30, les 18, 19 : la Flûte enchantée.

RENAISSANCE (208-18-50) (jeu., D. soir), 21 h ; D., 15 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h, D. 15 h 30, sam. 19 h et 21 h 15 : l'Astronome.

STUDIO FORTUNE, le 18 à 21 h : des Hippizes partout.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : jeu., ven., sam. 20 h 30, D. 15 h : Tartuffe ; L., mar. mer. 20 h 30, sam. 22 h 30, D. 17 h : l'Ecume des jours ; II. : mer., sam., L., mar., 20 h 30, D. 17 h : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TEMPLIERS (278-91-15) (L., mar.), 18 h 30 : de Sévigné à Grignan ; Semaines de la Marionnette, les 18, 19, 22 à 22 h 30, le 20 à 17 h 30 : Amoros et Augustin.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) (D.), 21 h : les Dames de fer.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 : mer., ven., : le Grand Ecart ; jeu., sam., : A la rencontre de M. Proust (dern. le 19) ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir) 20 h 30, D., 17 h : Carmen la matadore ; Petite Salle, le 22 à 20 h 30 : A petit feu de chagrin.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, D. 15 h : Sortilèges.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h, D. 17 h : Titus Andronicus.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), L les 18, 19, 22 à 20 h 30, le 20 à 15 h : Les affaires sont les affaires ; les 16, 17 à 20 h 30 : Savannah Bay ; II. (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h : les Exilés.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, mar.), 21 h, D. 15 h : l'Emoi d'amour.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h, D. 18 h : Bruits de peau (dern. le 20) (à partir du 22) : Flora par qui tout arrive.

TOURTOUR (887-82-48) (L.), 20 h 30, D. 15 h : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; (D. soir, L.), 22 h, D. 18 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D., L.), 18 h 30 : Sacha, Tristan, Jules et les autres.

UNION (246-20-83) (D.), 20 h 30, jours pairs : le Chant général ; jours impairs : L'an 2000 n'aura pas lieu.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 15, D. 15 h 30 : l'Etiquette.

THEATRE

Les cafés-théâtres

AU BEC-FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 + Sam. 24 h : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; (D.), 22 h 30 : Fonillis.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : la Spécialité.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L., Mar.) 18 h 15 : Welcome Pingouin (B. Fontaine et Areski) ; (D. L.) 20 h : Chant d'épandage ; (Mer., D.) 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L.) I : 20 h 15 + Sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 : Y. Fouquet (à partir du 20) ; 22 h : The Debile Show.

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Poésie de journalisme ; 22 h : A. Rivage.

LA PALETTE (251-01-17) (L., Mar.), 20 h 30 : C. Le Poulain ; 22 h : les Nymphes aux men.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

RESTOSHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Gribouille ; 21 h 45 : J. Canal : Y'a du Trenet dans l'air.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h : les Burlingueurs.

TANIÈRE (337-74-39), les 16, 17, 18, 19 à 22 h 30 : Marie-Claude Vallez.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L), 20 h 15 + Sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; Sam. 16 h : l'Équipe du Tintamarre.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), I, 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : Chez Panique ; II, 22 h 15 : Films muets de G. Méliès, accompagnés au piano.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h ; dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h ; dim. 15 h 30 : l'Impôt et les os.

En région parisienne

Antony, Théâtre F. Gémier (666-02-74), le 18 à 21 h : W. Sheller ; Gymnase L. Terray, le 22 à 21 h : l'Oiseau vert.

Aubervilliers, Th. de la Commune (833-16-16) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, Dim., 17 h : Émilie ne sera jamais plus cueillie par l'anémone (dern. le 20).

Bagneux, Th. Victor-Hugo (663-10-54), (D. soir) 20 h 30, Dim. 15 h : Opéra sauvage, (dern. le 20).

Bagnolet, Th. des Malassis (367-77-18) Jeu., Ven., Sam. 21 h, Dim. 17 h : Société adoucie.

Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim., 15 h 30 : Mariage.

Bures-sur-Yvette, M.J.C., (907-79-88) 21 h, Dim. 16 h : Matinée chez la princesse de Guermantes (dern. le 20).

Bobigny, M.C. (831-11-45) le 18 à 20 h 30 : M. le Forestier.

Cachan, C.C. (665-66-12) le 17 à 20 h 45 : le Nombril.

Champigny, C.C. Gérard-Philipe (880-96-28), les 17, 19, 22 à 20 h 30 ; le 20 à 15 h 30 : le Chariot de terre cuite.

Châtenay-Malabry, le Rex (660-38-70) le 18 à 21 h : Groupe Khamsa.

Chatou, L. Jouvet (952-20-07) le 22 à 21 h : R. André.

Chelles, C.C. (421-20-36), le 17, à 20 h 45 : Fugue en mineur (E) ; le 20 à 16 h : Les ballets de Vera-Cruz.

Chevilly-Larue, C.C. (686-54-48) le 19 à 21 h : La chanson de Brel.

Choisy, Th. P. Eluard (890-89-79) le 19 à 20 h 30 : Articule.

Clichy, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 19, à 20 h 30 ; H. Christiani.

Colombes, M.J.C. (782-42-70) le 18 à 20 h 30 : Théâtre du chant du cygne ; M.J.C. le 19 à 20 h 30 : A.-M. Biagioli, H. Duhamel, P. Gaio-Lima, R. Hime (Mozart, Villa-Lobos, Bach...)

Corbeil, CAC (089-00-72) les 17, 18 à 20 h 45 ; le 19 à 17 h et 20 h 45 : l'Essuie-main des pieds.

Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), le 17, à 21 h : G. Rispal (Fauré, Gounod, Massenet...) ; le 19 à 21 h : J. Danno.

Elancourt, APASC (050-13-75) (D. soir) 21, Dim. 17 h : Figuren Theater Triangel (dern. le 20).

Enghien, Th. du Casino (412-90-00) le 19 à 20 h 45 : les Arts florissants, dir. W. Christie (Purcell).

Evry, Agora (079-10-00) les 19, 22 à 20 h 30 : Cie A. Rouiller ; le 20 à 16 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier.

Fontenay-le-Fleury, C.C. P. Neruda (460-20-65) le 20 à 16 h : le Prix Martin.

Gif-sur-Yvette, Ecole supérieure d'électricité (941-00-36) le 18 à 21 h : Gala Supelec.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L. J.) 20 h 30, Dim. 17 h : Marie Stuart.

L'Hay-les-Roses, La Tournelle (665-58-06) le 22 à 21 h : L. Ferré.

Ivry, Th. (670-15-71) (D. soir) 20 h 30, Dim. 17 h 30 : Au puits de l'épervier, (dern. le 20).

Malakoff, Th. 71 (655-43-45) les 16, 19 à 20 h 30 : Cent minutes pour cent ans.

Marne, CAC (005-64-87) les 18, 19, 22 à 21 h, le 20 à 16 h : Sigmud's Follies.

Massy, C.C. P. Bailliart (920-57-04) le 22 à 20 h 45 : la Voix humaine.

Meudon, C.C. (626-41-20) les 16, 20 à 15 h, les 17, 18, 19 à 20 h 45 : le Malade imaginaire.

Montreuil, C.C. J. Lurçat (287-50-08) le 18 à 20 h 30 : M. Villaroel ; Studio Berthelot (287-86-24) le 21 à 21 h : Bleu banlieue.

Montrouge, Royal Jazz (253-45-08) les 18, 19 à 22 h : Ch. Canavese, P. Galas, J. Catoire, U. Pagnini.

Palaiseau, M.J.C. (014-29-32) le 22 à 21 h : L. Lucine, P. Meige.

Rueil-Malmaison, Th. A. Malraux (749-74-45) le 18 à 20 h 30 : C. An, F. Daudet.

Saint-Denis, Th. G. Philipe (243-00-59) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : le Marchand de Venise.

Saint-Maur, Auditorium J.-Ph Rameau (889-22-11) le 18 à 21 h : Cl. Bolling.

Sartrouville, Th. (914-23-77) les 16, 17, 18, 19 à 21 h : le Marchand de Venise.

Suresnes, Th. J.-Vilar (777-38-80) le 18 à 21 h : Rêves d'écluse.

Versailles, Th. Montansier (950-71-18) le 17 à 21 h : Camerata de Versailles (Dvorak, D'Indy, Schubert...) ; le 19 à 21 h : le Nombril ; le 22 à 21 h : Société adoucie.

Le Vésinet, CAL (976-32-75), le 22, à 21 : Ballets Daini Kudo.

Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), (D.) 21 h : Rencontres Ch. Dublin.

Ville d'Avray, Eglise le 16 à 21 h : Atelier de musique de Ville d'Avray ; Ensemble vocal H. Calmel (Buxtehude, Pachelbel).

Yerres, CEC (948-38-06) le 19 à 21 h : Odeurs.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)
Théâtre

Bagnolet, Théâtre des Malassis (364-77-18), les 17, 18, 19 à 21 h : Société adoucie.

Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

Théâtre de la Bastille (357-42-14). (D. soir, L.), Dim. 17 h : Les Blouses.

Concerts Théâtre musical de Paris (261-19-83), les 16, 17 à 20 h 30 : Tango.

Danse

Théâtre de Paris (280-09-30), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30, le 20 à 15 h : Trisha Brown, le 22 à 20 h 30 : Karole Armitage.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

Paris, Musée du Petit Palais, le 20 à 16 h : Les arts florissants (Purcell).

Saint-Mandé, Salle des fêtes (328-79-40) le 16 à 20 h 45 : Orchestre de Chambre J.-F. Paillard, dir. : J.-F. Paillard (Mendelssohn, Britten).

Cachan, Maison des Jeunes (665-66-12) le 16 à 21 h.

Boulogne, CC (604-73-93) le 17 à 21 h.

Montreuil, Salle des fêtes (857-17-59) le 18 à 21 h.

Elancourt, Maison pour Tous (062-82-81) le 19 à 21 h.

Evry, Hexagone (077-93-50) le 20 à 16 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Elgar, Walton).

Cergy, Eglise St-Christophe (030-09-25) le 18 à 21 h.

Dravell, Eglise St-Rémi (903-77-53) le 20 à 16 h ; Ensemble vocal M. Piquemal, dir. : M. Piquemal (Mendelssohn).

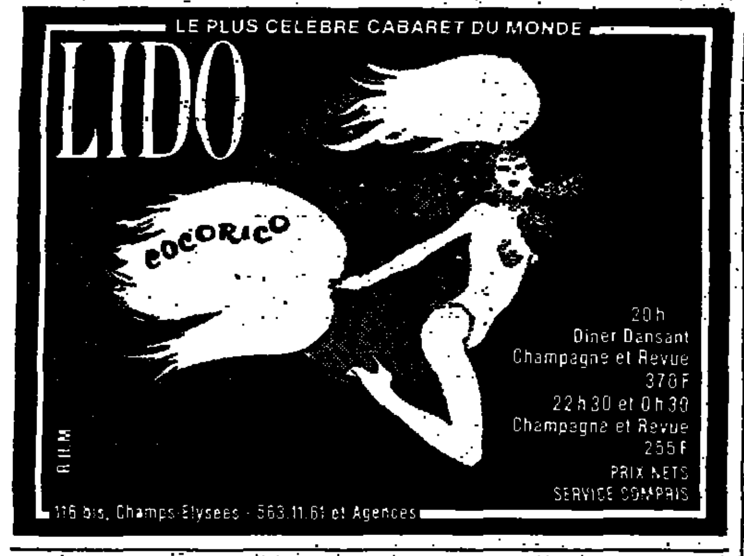
Clichy-sous-Bois, Eglise St-Denis (388-96-04) le 19 à 21 h : Quatuor parisien (Locke, Lawes, Bull...).

FESTIVAL D'ART SACRÉ
(277-19-90)

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois le 16 à 20 h 30 : Chœur et Orchestre de la Chapelle Royale, dir. : Ph. Herreweghe (Bach).

Eglise de la Trinité le 19 à 20 h 30 : Chorale Audite nova de Paris, dir. J. Sourisse (Motets), S. Soularue (Duruflé), Chœur de l'Orchestre Colonne, chef des chœurs : J. Sourisse ; Orchestre Colonne, dir. : M. Corboz (Duruflé).

Eglise St-Jacques du Haut-Pas le 22 à 20 h 30 : F.-H. Houbard (Marchand, Liszt, Dupré) : Ensemble de cuivres pro-musica, dir. : J.-S. Bereau (Tisné).

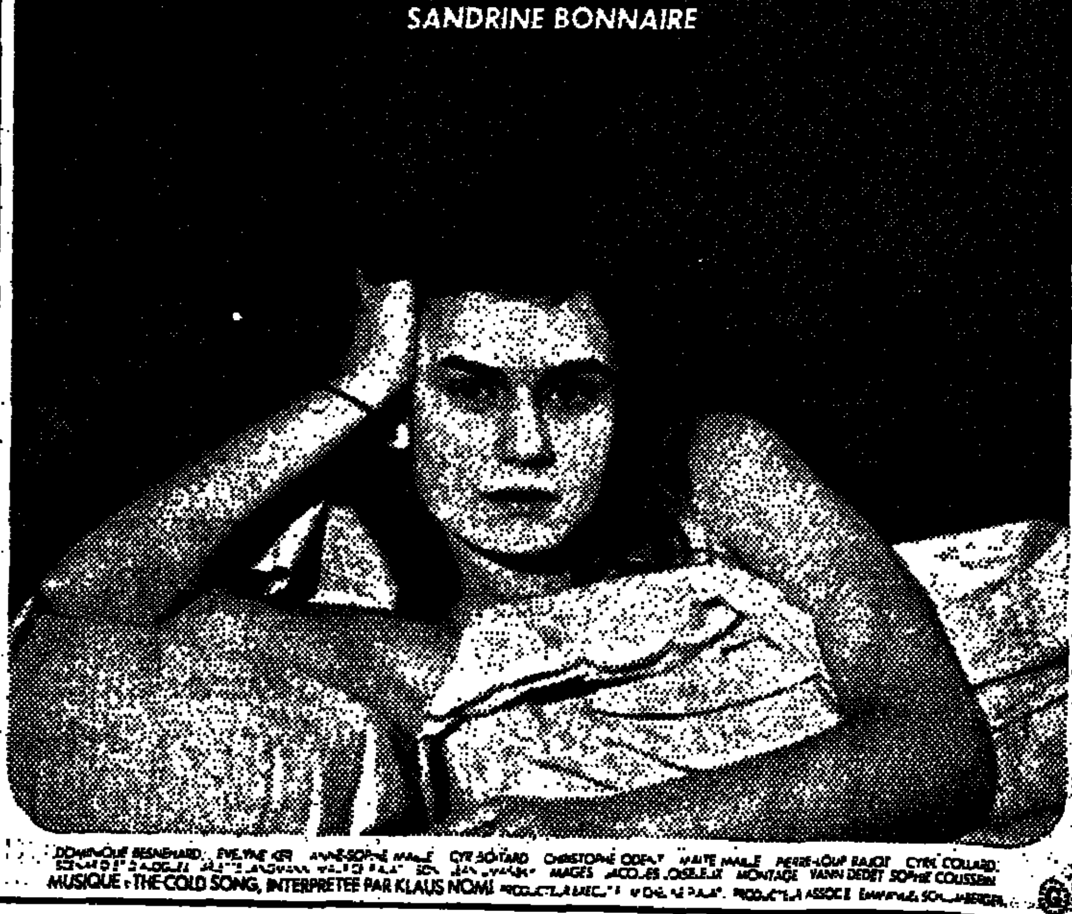












MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 16

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble J. Bequet (Bach, Purcell, Marcello...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : W. Weller (Mahler).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Het Brabant Orkest, L. Frager (Beethoven).

JEUDI 17

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 16 ; **Salle Chopin-Pleyel**, 12 h 30 et 15 h : J.-F. Eisser.
Eglise allemande, 20 h 30 : C. Claude, G. et Ch. Andranian (Brahms, Schubert, Beethoven).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Het Brabant Orkest, D. Wayenberg (Beethoven).
Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Formation de chambre du Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : B. de Vinogradov (Mintchev, Gagneux).
Centre Mandapa, 20 h 30 : Musique traditionnelle du Japon

VENDREDI 18

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Starker, A. Planes (Prokofiev).
Eglise allemande, 20 h 30 : voir le 17.
Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Friedmann, Ph. Bianconi (Fauré, Debussy, Ravel).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : W. Sawallisch (Mozart, Blacher, Schumann).
Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 16.
FIAP, 20 h 30 : les Honnestes Curieux.
C.C. de la Rose-Croix, 20 h 30 : V. Ghuesquière, J. Libouban.
Temple de Pentemont, 20 h 45 : L. Boulay, P. Sechet, J.-L. Charbonnier, J.-P. Burgos (Rameau).
Eglise des Billettes, 20 h 45 : M. Leclerc (Böhm, Bach, Boëly...).
Eglise N.-D. de Ménilmontant, J. Littleton.

SAMEDI 19

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : voir le 18.
FIAP, 20 h 30 : Luth chinois.
Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Mozart).
Eglise de la Trinité, 20 h 30 : voir Festival d'art sacré.
Eglise suédoise, 18 h : U. Jansson, G. Idestam (Bach).
Eglise Saint-Merri, 21 h : F. Daverio (Weber, Bach, Mozart).
Salle Gaveau, 17 h : Quatuor A. Berg (Mozart, Boulez, Debussy).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : E. Alecian, M.-Th. Ghirardi, Y. Chiffoleau, P. Martinelli, A. Romand (Beethoven, Alecian).
Heure musicale de Montmartre, 18 h : Y. Hernandez, Ginastera, Gonstavina...).
Temple de Pentemont, 20 h 45 : l'Académie royale de musique de Paris (Vivaldi).

DIMANCHE 20

Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 17 h : Chorale du Vieux-Moulin (Sermisy, Mozart, Pergolèse...).
Eglise Saint-Merri, 16 h : Tierra Adentro.
Salle Pleyel, 14 h 30 : Orchestre de jeunes A. Loewenguth (Mozart, Absil, Bach) ; 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux (Mendelssohn, Brahms).
Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos, sol. : A. d'Arco (Tchaïkovsky, Chostakovitch, Borodine).
Notre-Dame, 17 h 45 : G. Litaize (Bach, Vierne, Litaize...).
Temple de Pentemont, 17 h 30 : J. Pontet, C. Bonaldi (Bach).
Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Suk (Schubert, Dvorak).
Oratoire du Louvre, 15 h 30 : Ensemble vocal de Saint-Nom-la-Bretèche, dir. : O. Pfender, sol. : M.-L. Girod-Parrot (Jannequin, Brahms, Wible...).
Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade (Bach) ; 17 h : L. Morabito, M. Giboureau, Y. Poncel, A. Wallez, B. Cazauran (Bach, Haendel, Fasch...).

LUNDI 21

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J.-C. Pannetier, R. et B. Pasquier, R. Pidoux, R. Daugaril, G. Simonot (Brahms, Chausson).
Cité internationale universitaire, Grand Théâtre, 20 h 30 : M. Le Dizes, J.-C. Henriot (Beethoven).
Salle Rossini, 20 h 45 : Roger, Chailley.
FIAP, 20 h 30 : E. Guiomar (Ravel, Chopin, Fauré...).

MARDI 22

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : J. Comez, M. Le Dizes-Richard (Webern).
Salle Cortot, 20 h 30 : M. Shopland, K. Fukuda (Carissimi, Monteverdi, Purcell...).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : Piano Trio Français (Brahms).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : musique ancienne.
Centre culturel suédois, 20 h 30 : E. Frieberg, U. Bjurenheo, C.-J. Nordin, O. Näsbom (Beethoven, Poulenc, Vivaldi...).

Opéra

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50) (D. soir), 20 h 30 ; dim., 17 h : le Cadeau de l'empereur (dern. le 20).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30) (D., L., Mar.), 20 h 30 : B. Letort.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (D., L.), 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : les 16, 17, 21, 22 : Cl. Luter ; les 18, 19 : Royal Tencopators ; le 20 : R. Guérin.
C.C. CANADIEN (551-35-73), le 22 à 20 h 30 : Orchestre sympathique.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L...), 22 h 30 : les Gramacks (dern. le 19) ; (à partir du 22) : Bess Babalu.
CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (805-28-60), le 19 à 20 h 30 : Arcane 5.
DEPOT-VENTE (624-33-33), 21 h : le 17 : Trio Arvanitas, A. Hervé ; le 18 : Rockin Rebels, V. Leed ; le 19 : C. Mc Pherson, Ch. Slide.
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79), le 22 à 20 h 30 : Yochk'o Seffer Big Band.
ESPACE BALARD, le 16 à 20 h : Fela ; le 17 à 20 h : Iron Maiden, M. Schenker.
FNAC-FORUM (544-39-12) : le 16 à 17 h : I Fratelli Sax ; le 17 à 17 h : Orchestre d'improvisation du Testaccio ; le 18 h à 17 h : S. Poggelli, G. Marini.
GUINESS TAVERN (233-26-45), Jeu. 22 h 45 : Shamrock.
INST. NEERLANDAIS (705-85-99), le 17 à 20 h 30 : Soesja Citroen.
MANU MUSICALE (238-05-71), le 19 à 20 h 30 : P. Villaroel, J. Sicard.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), Mer., 23 h : J. Kahne, L. White ; Jeu., 23 h : M. Anconina ; Ven., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Tuly ; Sam., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : M. E. Stevens ; Dim., Mar., 23 h : A. Lauwmann ; Lun., 23 h : C. Mendoza.
MUSÉE D'ART MODERNE (723-61-27) Grand Auditorium, le 17 à 20 h 30 : U. Beckerhoff, B. Degen, J. English, G. Plumer ; Petit Auditorium, le 21 à 20 h 30 : F. Jeanneau.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : le 16 : H. Crawford, D. Fathead Newman Quintet ; le 17 : 29 Sth Saxophone Quartet ; le 18, 19 : B. Altschul.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Mer. : Buddy Tate, Harry Sweet Edison ; Jeu. : S. Guerault, B. Vasseur ; Ven. : JC JB Old Finest Stompers ; Sam. : Metropolitan Jazz Band ; Lun. : le Vieux Truc ; Mar. : Joe Turner.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Gourley, P. Michelot, Ph. Combell (dern. le 20) ; (à partir du 21) : A. Condouant, A. Jean-Marie, A. Cullaz, E. Dervieu.
SAVOY (277-86-88), 21 h : les 16, 17, 18, 19 : M. Duchet, M. Chassagnite, M. Michel, J.-Cl. Jouy ; les 21, 22 : S. Lazarevitch, Ph. Macé, J. Bardy.
SPHERE (806-53-33), les 18, 19 à 20 h 30 : T. Kibne, G. Nowell, S. de Brianon, McCraven, S. Kassap, G. Syracusa.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.) 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.
STUDIO BERTRAND (783-64-66) 21 h : C. Timoteo (dern. le 21).
TWENTY ONE (260-40-51), le 17 à 21 h : Jazz non stop.
VIEILLE HERBE (321-33-01), le 17 à 21 h : D. Paris, Cabrettaire.

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), mer. 14 h 30 ; ven. 20 h 30 ; sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim., 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.
TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 ; sam., 15 h : Un mari à la porte.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), le 16, à 20 h 30 : M. Khan ; le 18 à 20 h 30, le 19 à 22 h, le 20 à 17 h : chants, musiques et danses des Comores ; le 19 à 20 h 30, le 20 à 19 h : musiques et danses du Congo.
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45 ; dim. 16 h : H. Tachan.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 18 à 20 h 30 : J.-P. Berube.
CRYPTE STE-AGNES (296-88-32), le 18 à 20 h 30 : R. Sadman.
ESPACE-CARDIN (266-17-81), (J., L.), 20 h 30 ; Dim. 15 h : Junon et Avos.
FORUM (297-53-47), Dim. 21 h : Nazare Pereira.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h ; dim., 16 h 30 : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h ; dim., 15 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J. Guidoni (dern. le 20) ; (à partir du 22) : V. Sanson.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33) (D. soir), 20 h 30 ; sam. et dim., 15 h 30 : Sylvie Vartan (dern. le 20).
PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 16, 17, 18, 19 à 21 h : Herman Van Veen.
TANIÈRE (337-74-39), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 45 : G. Elbaz.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30 ; dim., 17 h : Armason.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 22 h : S. Rinaldi (à partir du 22).

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 17, 19 à 21 h : Blue Palm.
C.C. DE L'ABBAYE (354-30-75), les 18, 19 à 21 h : Seules et sans âge.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 18 à 20 h 30 : Danses derviches de Perse.
CHAPELLE DE LA SORBONNE (589-01-60), le 22 à 20 h 30 : R. Kama.
THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h ; dim. 16 h : Salut.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), voir Festival d'automne.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 NOVEMBRE

Hommage à M. Bluwal : 15 h, le Mariage de Figaro, ou la Folle Journée ; H. Bodanzky, cinéaste brésilien ; 19 h, Iracema ; Hommage à S. Connery : 21 h, The Offense, de S. Lumet.

JEUDI 17 NOVEMBRE

Hommage à M. Bluwal : 15 h, Les Indes noires ; J. Bodanzky, cinéaste brésilien : 19 h, Gitirama, de J. Bodanzky et O. Senna ; Hommage à S. Connery : 21 h, L'homme à la tête fêlée, de I. Kershner.

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Hommage à M. Bluwal : 15 h, l'Affaire Lourdes ; J. Bodanzky, cinéaste brésilien : 19 h, Troisième millénaire, de J. Bodanzky et W. Gauer ; Hommage à S. Connery : 21 h, la Colline des hommes perdus, de S. Lumet.

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Hommage à M. Bluwal : 15 h, le Jeu de l'amour et du hasard ; J. Bodanzky, cinéaste brésilien : 17 h, Os Mucker, de J. Bodanzky et W. Gauer ; Hommage à S. Connery : 19 h, le Gang Anderson, de S. Lumet ; 21 h, le Lion et le vent, de J. Milius.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Hommage à M. Bluwal : 15 h, les Frères Karamazov ; 19 h 30, Anna, de A. Rodriguez Mentasti ; J. Bodanzky, cinéaste brésilien : Jari, de J. Bodanzky et W. Gauer ; Hommage à S. Connery : 21 h, l'Homme qui voulut être roi, de J. Huston.

LUNDI 21 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 22 NOVEMBRE

Hommage à M. Bluwal : 15 h, Vidocq : Hommage à Ermanno Olmi : 19 h, les Fiancés ; 21 h, l'Or dans la montagne.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 16 NOVEMBRE

15 h, Maris aveugles, de E. Von Stroheim ; 17 h, la Folle ingénue, de E. Lubitsch ; la Comédie grecque et le cinéma : 19 h, Karaghioze, de S. Spatharis : Lysistrata, de G. Zervoulakos.

JEUDI 17 NOVEMBRE

15 h, les Chagrins de Satan, de W. Griffith ; 17 h, la Patrouille de l'aube, de H. Hawks ; La comédie grecque et le cinéma : 19 h, Un dionysos crétois, de M. Skouloudis.

VENDREDI 18 NOVEMBRE

15 h, la Foule, de K. Vidor ; 17 h 15, Blockade, de W. Dieterle ; la comédie grecque et le cinéma : 19 h, la Fausse livre d'or de G. Tzavellas.

SAMEDI 19 NOVEMBRE

La comédie grecque et le cinéma : 15 h, Haut les mains, Hitler, de R. Manthaulis ; Films d'expression portugaise : 17 h, Mueda, memoria e massacre, de R. Guerra : 19 h, Musica, Mozambique, de J.-F. e Costa Hommage à Ermanno Olmi ; 21 h, le Temps s'est arrêté.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Films d'expression portugaise ; 15 h, Das tripas coraçao de A. Carolina : 17 h, Cerromaior, de L.-F. Rocha ; La comédie grecque et le cinéma : 19 h, Qu'as-tu fait pendant la guerre Thanassi ? ; Hommage à Ermanno Olmi : 21 h, l'Emploi.

LUNDI 21 NOVEMBRE

15 h, The Habit of Happiness, de A. Dwan ; 17 h, la Dernière Rafale, de W. Keighley ; la comédie grecque et le cinéma : 19 h, Thanassi serre encore sa ceinture, de T. Maragos.

MARDI 22 NOVEMBRE

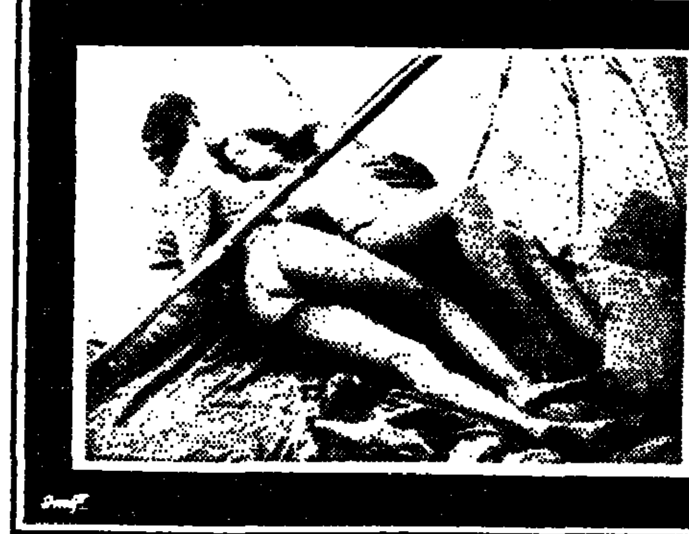
Relâche.

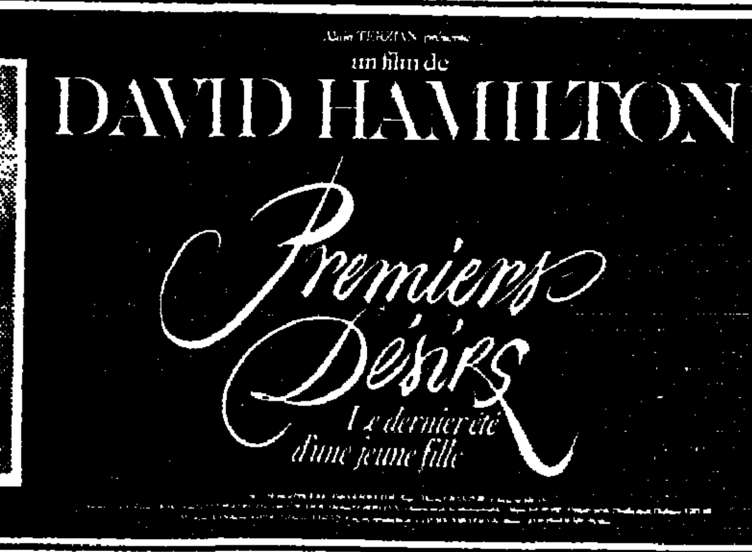
Les exclusivités

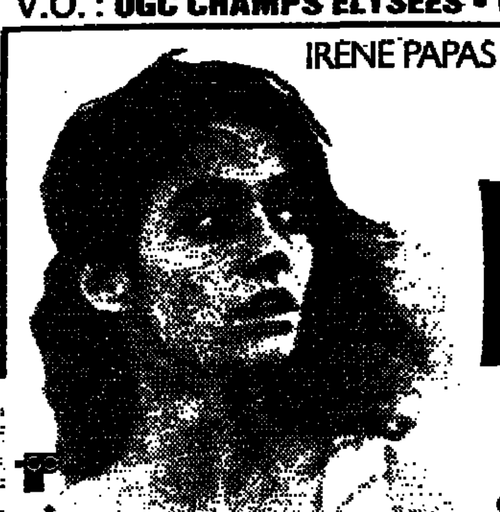
L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex (mer. seulement), 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CARMEN (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Escurial, 13e (707-28-04).
CHRONOPOLIS Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).
CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CRIME (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LE FAUCON (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).
FAUX FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (545-35-38).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LES FILMS NOUVEAUX

A NOS AMOURS, film français de Maurice Pialat. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
ERENDIRA, film franco-mexicain-allemand de Ruy Guerra. — VO ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; VF : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
XIIIe FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION. — Grand Rex, 2e (236-83-93), à partir du 17 novembre. *Voir Festivals.*
PREMIERS DÉSIRS, film français de David Hamilton. — Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).
UN FAUTEUIL POUR DEUX, film américain de John Landis. — VO : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; VF : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN HOMME A MA TAILLE, film français d'Annette Carducci. — Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).
VASSA, film soviétique de Gleb Panfilov. — VO : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (233-42-26) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).







هكذا من الأصل

CINEMA

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ciné 13, 18e (254-12-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 12e (233-56-70) ; Capri, 12e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Logos III, 15e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (h. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H.sp.), 14e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (354-51-98).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Marats, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ZELIG (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer. : l'Empereur du Nord ; jeu. : la Brune brûlante ; ven. : la Mouche noire ; sam. : le Détective ; dim. : la Mousson ; lun. : Cinq Mariages à l'essai ; mar. : Elle et Lui.

FESTIVAL BRESILIEN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). Tous les soirs à 21 h au même programme, sauf mardi : Chiquinho Timoteo et ses musiciens + un film différent. Mer. 16 h : Marilia e Marina ; mer. 16 h, jeu. 16 h, ven. 16 h : Mar de Fosas ; jeu., sam. 16 h : A Queda ; ven. : O Casamento (le Mariage) ; sam. : Aleluia Gretchen ; dim. : Eros, le dieu de l'amour ; lun. 16 h : Doramundo + un film surprise.

CINEMA CHINOIS (v.o.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33), mer. 14 h, 20 h ; jeu. 16 h, 22 h ; ven. 14 h ; sam. 16 h, 22 h ; dim. 14 h, 20 h ; lun. 16 h, 22 h ; mar. 14 h, 20 h 15 : l'Ame de la mer ; mer. 16 h, 22 h ; sam. 14 h, 20 h : la Guerre de l'opium ; mer., ven., dim. 18 h : la Famille ; jeu. 14 h, 20 h, lun. 14 h, 20 h. : le Détachement féminin rouge ; jeu., sam., lun. 18 h : le Sacrifié du nouvel an ; ven. 16 h, 22 h, sam. 24 h : la Rose de Wou Ke ; sam. 2 h du mat. : Corbeaux et Moineaux ; dim., mar. 16 h, 22 h : la Fille aux cheveux blancs ; ven. 20 h : la Basketteuse no 5.

GUY DEBORD (v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : mer., jeu., ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In girum imus nocte et consumimur igni.

CARL THEODOR DREYER : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) t.l.j. 16 h 15, 18 h 30, 21 h : Gertrud (v.o.) ; mer., ven., dim., mar. 14 h : Ordet (v.o.) ; jeu., sam., lun., 14 h : Dies Irae (v.o.).

13e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION : Rex, 2e (236-83-93) : Jeu. 14 h, 21 h : Burnt Offerings ; 15 h 30, 22 h 30 : les Trois Visages de la peur ; 19 h 30 : Android ; 14 h, 19 h 30 : Killing Touch ; 15 h 30, 21 h : l'Oiseau au plumage de cristal ; 22 h 30 : l'Enterré vivant ; sam. 14 h, 21 h : The Slayer ; 15 h 30, 22 h 30 : Soudain les monstres ; 19 h 30 : le Sadique et la Tronçonneuse ; 19 h 30 : Watership Down ; 21 h : Scream Time ; 22 h 30 : Prisonnières des Martiens ; dim. 14 h : Scream Time ; 15 h 30 : Prisonnières des Martiens ; lun. 14 h, 21 h : The Hound of the Baskerville ; 15 h 30, 22 h 30 : Frankenstein s'est échappé ; 19 h 30 : X-tro ; mar. 14 h, 19 h 30 : House of the Long Shadows ; 15 h 30, 21 h : le Jardin des tortures ; 23 h : The Lost Tribe.

FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : la Mort aux trousses ; ven., sam. : le Faux Coupable ; dim., lun., mar. : la Loi du silence.

FESTIVAL MIZOGUCHI (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer. : l'Intendant Sansho ; jeu. : Rashomon ; ven. : l'Impératrice Wang Kwei Fei ; sam., dim., lun. : les Contes de la lune vague après la pluie ; mar. : la Rue de la honte.

PAUL VECCHIALI, CINÉASTE ET PRODUCTEUR, Studio 43, 9e (770-63-40), t.l.j. 20 h, 22 h : En haut des marches ; mer., sam. 18 h, dim. 16 h : Corps à cœur ; jeu., dim. 18 h, sam. 14 h : Femmes, femmes ; ven., lun. 18 h, sam. 16 h, dim. 14 h : Change pas de main.

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg, 4e (h. sp.) (272-63-32).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria (h. sp.), 1er (508-94-14) ; Denfert, (h. sp.), 14e (321-41-01).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

FLESH (A, v.o.) (**) : Movies (h. sp.), 1er (260-43-99).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

INDISCRETION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JESUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première et deuxième parties) (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Movies, 14e (260-43-99).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NOUS AVONS GAGNÉ CE SOIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (545-35-38).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).

VAMPYR (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



● Ambiance musicale ■ Orchestre – P.M.R. : prix moyen du repas – J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

LE BISTRO ROMAIN		Le Bistro de la Gare à l'italienne, nouvelles suggestions, menu 37,50 F, s.n.c. les fameux CARPACCIO et aloyaux sur le grill, nouvelle grande carte des desserts. Ouv. ts les jrs j. 1 h. 122, Champs-Élysées ; 9, av. des Ternes ; 103, bd du Montparnasse ; 9, bd des Italiens.
LE POTAGER DES HALLE 15, rue du Cygne, 1er	296-83-30	Dans un décor 1930, bar américain, salon et bar au 1er étage. Cuisine traditionnelle. Ouvert de 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale.
VISHNOU Angle rue Volney et rue Daunou, 2e	297-56-54	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche.
COPENHAGUE 142, Champs-Élysées, 8e	359-20-41 F/dim.	De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES et SCANDINAVEES, hors-d'œuvre danois, festival de saumon, MIGNON DE RENNE, CANARD SALÉ.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	723-54-42 F/sam. soir, dim.	Jusqu'à 22 h. Cadre élégant et confortable, salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. LES RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. GATEAU DU JOUR.
PAGODA 50, rue de Provence, 9e	T.L.J. 874-81-48	Prix «BAGUETTES D'OR» de la gastronomie chinoise. Médaille d'argent de Paris. Carte d'or Club Gault-Millau.
ÉTOILE DE L'INDE 12, rue de Trévise, 9e	770-72-83 Fermé dimanche	DÉJEUNERS, DINERS. Spécialités indiennes : BIRIYANI, boulettes de crabes, crevettes au curry, etc. Prudent de réserver.
TY COZ 35, rue Saint-Georges, 9e	F/dim., lundi 878-42-95	J. 23 h. Jacqueline et Marie-Françoise vous attendent pour vos déjeuners et dîners dans un cadre breton. POISSONS, FRUITS DE MER, CRUSTACÉS, CRÊPES et GALETTES.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, rue du Fg-Montmartre, 9e	770-62-39 Ts.l.jrs	De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. FERMÉ EN AOUT.
AU PETIT RICHE 25, rue Le Peletier, 9e	770-68-68, 770-86-50 F/dim.	Son étonnant MENU à 95 F. S.c. Ses vins de Loire. Décor centenaire authentique. Salons de 6 à 50 personnes. Déj., Diners-Soupers de 19 h à 0 h 15. Parking Drouot.
RESTAURANT DU CASINO 41, rue de Clichy	280-34-62 F/sam., dim.	Près du CASINO DE PARIS. DINERS AVANT SPECTACLE. Salade Christine, ris de veau braisé à l'orange et à l'avocat. P.M.R. 180/200 F. 2 menus : 100 F s., vin c., 140 F s.c.
PALAIS DU TROCADÉRO 7, avenue d'Eylau, 16e	727-05-02 Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
YVONNE 13, rue Bassano, 16e	720-98-15	Vieille cuisine française. Diverses spécialités. Carte, environ 130 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
LE GRAND CHINOIS 6, av. de New-York, 16e	723-98-21 F/lundi	Prix «CRUSTACÉS DE VERMEIL» et «FOURCHETTE D'OR» de la gastronomie chinoise. Carte d'or Club Gault-Millau.
LE SAINT-SIMON 116, bd Pereire, 17e	380-88-68 F/sam. midi, dim.	Ses spécialités de poissons. MENU à 110 F s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. Parking, 210, rue de Courcelles.
LE GUILLAUME TELL 111, av. de Villiers, 17e	622-28-72 F/sam. midi, dim.	BANC D'HUITRES. Spéc. POISSONS, CRUSTACÉS, BOUILLABAISSE et BOURRIDE. Carte crédit. Parking assuré, 210, rue de Courcelles.
L'ORÉE DU BOIS Porte Maillot, Bois de Boulogne	747-92-50 T.l.j.	Déjeuners d'affaires. Dîners-spectacle dansant, jeudi, vendredi, samedi, menu 230 F. Orch. Jean SALA, Carlo NELL. Salons pour réception 10 à 800 p. Parking assuré.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	387-28-87 F/l.-mar.	Déjeuner, dîner, j. 22 h SPÉCIALITÉS ESPAGNOLES : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. 120 F. SALONS pour banquets.
AUBERGE DES TEMPLES 74, rue de Dunkerque	874-84-41 Me Anvers	Tous les jours. Restaurant cambodgien unique à Paris. Spéc. chinoises, japonaises, thaïlandaises et vietnamiennes.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PÉRIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e		DÉJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. TÉL : 331-69-20. OUVERT TOUS LES JOURS. Parking gratuit.
LA PÉROUSE 51, quai Grands-Augustins, 6e	326-90-14 et 68-04 F/dim.	Jusqu'à 0 h 30. Grande carte. Carte à prix fixe : 190 F vin et s.c. Menu dégustation : 240 F s.n.c. Salons de 2 à 50 conv. CADRE ANCIEN DE RÉPUTATION MONDIALE.
AU JARDIN DE MONACO 8, rue Malar, 7e	705-94-27 F/sam., dim.	Déjeuners, Dîners jusqu'à 22 h. Spécialités de POISSONS et GRILLADES. Saumon frais à l'oseille, Pièce de bœuf grillée Béarnaise. P.M.R. 100 F. GIBIERS.
TAN DINH 60, rue de Verneuil, 7e	F/dimanche 544-04-84	Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 Grands Crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.

SOUPERS APRES MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élég. et confortable. Tous les jours de 12 h à 1 h 15 - Grill., poissons
BANC D'HUITRES

LA CHAMPAGNE 10 h, pl. Clichy 874-44-78 J. 3 h.
Huîtres - Coquillages toute l'année
GRANDE BRASSERIE DE LA MER

DESSIRIER Ts les jrs. 227-82-14 9, pl. Pereire
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE, POISSONS, SPÉC. GRILLADES.

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42
Face Tour Montparnasse. J. 3 h. mat.
CHOUCROUTE, FRUITS DE MER.

AU PETIT RICHE
25, rue Le Peletier, 770-68-68/86-50
F/dim. Service assuré jusqu'à 0 h 15
Banc d'huîtres - Menu à 100 F s.c.

LE BISTRO DE LA GARE
Nouvelles suggestions, menu 37,50 F s.n.c.
Les fameux aloyaux sur le grill
Nouv. grande carte de desserts
MICHEL OLIVER, ouv. ts les jrs j. 1 h
73, Champs-Élysées - 59, bd du Montparnasse
38, bd des Italiens - 30, rue Saint-Denis

LE BAYERN Pl. du Châtelet 233-48-44. J. 3 h
Choucroute - Fruits de mer
ORCHESTRE BAVAROIS tous les soirs



COMMUNICATION

CANAL-PLUS DEVRAIT ÉMETTRE LE 1er NOVEMBRE 1984

Le président d'Havas veut faire de la quatrième chaîne le « gardien de la paix » de l'audiovisuel français

L'arrivée d'un nouveau média dans le champ encore clos de l'audiovisuel français ne va pas sans bouleversements. Canal-Plus est, de fait, la première chaîne de télévision à entériner la mort du monopole de programmation. Elle est la première à chercher son financement en dehors des sentiers rebattus de la redevance et de la publicité, et à inventer pour cela un nouveau rapport au public. Elle est enfin la première à tenter de marier l'initiative privée et l'intérêt public. C'est beaucoup, et, un an avant les premières émissions, avant même de pouvoir s'expliquer officiellement sur ses intentions, M. André Rousselet, père du projet et P.-D.G. d'Havas, a dû essuyer le feu des critiques.

On lui a reproché ses *a priori* et son manque de souplesse dans les négociations. On a reproché à son projet d'être élitiste, de sacrifier les grandes ambitions culturelles au réalisme du marketing, de manquer d'imagination et d'audace, de déstabiliser l'industrie cinématographique française sans apporter à la production audiovisuelle le ballon d'oxygène dont elle a tant besoin. Pendant le long feuilleton des négociations, toutes ces critiques ont peu à peu terni l'image de la quatrième chaîne, inquiété les investisseurs potentiels et provoqué des doutes sur la viabilité de Canal-Plus.

Trois semaines après avoir obtenu le feu vert gouvernemental, M. Rousselet pouvait enfin passer à la contre-offensive. Il l'a fait, mardi 15 novembre, sans grand discours, presque timidement au départ, s'animant peu à peu au fil des questions des journalistes. Sur la méthode d'abord : « *Nous avons choisi le dialogue, nous avons écouté nos premiers partenaires, nos clients, ceux qui, mécontents pour une raison ou une autre de la télévision, attendent aujourd'hui autre chose.* » Les études de marché sont la seule bible du président d'Havas. Ce sont elles qui lui ont fait préféré une chaîne entièrement codée à une solution mixte, un moment envisagée : « *Les spectateurs qui payent un abonnement ne veulent pas payer pour les autres.* » Ce sont elles qui lui ont dicté sa politique de programmation. Ce sont elles encore qui lui permettent d'affirmer que 456 000 personnes sont déjà prêtes à s'abonner avant novembre 1984, alors qu'il n'y aura que 200 000 décodeurs sur le marché.

Fort de cette légitimité, M. Rousselet ne fait qu'une bouchée des problèmes de contenu : « *Satisfaire tous les mécontents de la télévision, répondre à des besoins complètement hétérogènes, c'était impossible. Nous avons choisi de nous adresser en priorité au consommateur d'images, à la clientèle plus naturelle des chefs de famille. Ce sont eux les décideurs en matière de télévision. Les mécontents, eux, sont marginalisés.* » Voilà donc Canal-Plus lancé à l'assaut du grand public, en compétition directe avec les trois premières chaînes de télévision. « *Pas du tout*, affirme M. Rousselet, *nous sommes déjà en négociation avec Antenne 2, TF 1 et FR 3, qui voient dans les services que nous pouvons offrir aux téléspectateurs une complémentarité et non une concurrence.* » *Et la présence de M. Pierre Desgraupes, président d'Antenne 2, à la conférence de presse semblait confirmer cet état de grâce.*

« L'ennemi, c'est le câble »

Et la polémique avec le cinéma, la rivalité avec la vidéo ? A ses « *amis* » du cinéma, qui s'inquiétaient le matin même de voir se constituer un groupe contrôlant la production, la programmation et la diffusion des films, M. Rousselet réaffirme que Canal-Plus est l'avenir du cinéma. Avec un million d'abonnés, la quatrième chaîne couvrira 40 % des investissements de l'industrie cinématographique. Le président d'Havas rappelle ses concessions : les mêmes quotas de production française et les mêmes grilles que les chaînes de télévision. Sur le problème des délais, il se montre rassurant : « *Nous avons besoin de films frais et nous ne pouvons pas accepter une hiérarchie des supports de diffusion qui nous place en troisième position. Mais nous ne viderons pas les salles. Nous n'achèterons pas tous les films, et les spectateurs ne connaîtront pas à l'avance les films programmés sur Canal-Plus.* »

Alors, où est la polémique? Sous le plaidoyer de M. Rousselet les contradictions semblent s'évanouir. « *Les professionnels du cinéma devraient se rendre compte que, dans la situation actuelle, Canal-Plus est une sorte de gardien de la paix. Le véritable ennemi c'est le câble, qui, faute de répondre à des besoins réels, importe des télévisions étrangères et risque de porter préjudice à l'industrie du cinéma.* » D'un coup, M. Rousselet se fait beaucoup plus mordant. Celui qu'on dit très proche du président de la République n'hésite pas à s'opposer à un des grands projets du septennat, et, derrière le problème de Canal-Plus, c'est toute la stratégie du groupe Havas sur l'audiovisuel qui pointe un bout de l'oreille.

A un moment où les télévisions payantes et les « majors compagnies » hollywoodiennes prennent pied sur les câbles britanniques et allemands, Havas estime qu'il est dangereux de multiplier les réseaux de diffusion, d'investir dans un plan de câblage rapide; que proposer, pour 120 francs, six à dix chaînes étrangères sur les réseaux câblés de Paris ou d'ailleurs, c'est faire une terrible concurrence à Canal-Plus, mais c'est aussi risquer de compromettre la relance de la production audiovisuelle et l'économie du cinéma. Le groupe Havas préférerait que les pouvoirs publics concentrent plus d'efforts sur la quatrième chaîne. Avec un million et demi d'abonnés dans trois ans, Canal-Plus peut devenir la première force audiovisuelle en Europe, alimenter par l'intermédiaire des satellites les réseaux câblés étrangers et traiter d'égal à égal avec les géants américains.

M. Rousselet, qui a plus d'un fer au chaud, affirme que Canal-Plus sera très vite en mesure de proposer des programmes aux réseaux câblés : la quatrième chaîne payante bien sûr, mais aussi une chaîne de sports et d'autres programmations thématiques. M. Rousselet rêve de constituer autour de Canal-Plus un véritable empire de la production audiovisuelle et un rempart contre les programmes étrangers. Reste à savoir si les pouvoirs publics, les P.T.T. et quelques autres partenaires vont réagir à ce nouveau rôle de gardien de la paix.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La quatrième chaîne de A à Z

● **Abonnement.** – 120 francs par mois pour une période minimum de trois mois. Canal-Plus proposera des offres spéciales à six mois et douze mois. Canal-Plus compte sur 200 000 abonnés avant son lancement en novembre 1984. Au-delà, il n'y aura pas suffisamment de décodeurs. Ce nombre devrait passer à 700 000 fin 1985, 1,1 million à la fin 1986 et, 1,5 million à la fin 1987.

● **Capital.** – Le capital social de Canal-Plus est de 150 millions de francs. Le tour de table des partenaires n'est pas achevé, mais on sait déjà qu'Havas se taille la plus grosse part avec 40 %. Second partenaire, pour 20 % : un groupe de financiers qui sera aussi le banquier de Canal-Plus pour couvrir un des risques les plus lourds de l'affaire, l'achat en leasing des décodeurs; là, le choix n'est pas encore arrêté, mais M. Rousselet affirme « *qu'il y a trop-plein de candidats* ». La Compagnie générale des eaux (M. Rousselet est au conseil d'administration) prend 10 % ou 15 %. M. Guy Merlin, directeur de la société immobilière Merlin S.A., « *un ami de toujours* », entre dans l'affaire pour 10 %. Innovation qui fera grincer quelques dents, une part de 5 % à 10 % est réservée aux quotidiens régionaux, clients privilégiés de l'agence Havas. *Nice Matin, La Montagne, Le Midi libre* sont déjà candidats, mais il y en aura d'autres. Restent 10 %, qui se négocient actuellement entre trois groupes « *qui touchent de près ou de loin à la communication* ». On sait qu'Hachette, un moment intéressé, n'a pas été retenu.

● **Décodeurs.** – Une première démonstration de la fameuse boîte noire a eu lieu pendant la conférence de presse. Elle se branche de presse. Elle se branche sur l'antenne et la prise péri-télévision du récepteur. Avant d'être décodée, l'image reçue est légèrement brouillée. Pas trop pour que l'on puisse l'identifier, mais suffisamment pour que le flou devienne insupportable au bout de quelques minutes. Le son, lui, est inaudible. Pour obtenir son et image, il faut composer sur un clavier un numéro de huit chiffres, qui sera envoyé tous les mois aux abonnés de Canal-Plus. Ce numéro composé au début du mois donnera accès pendant trente jours aux émissions. Il est, bien sûr, spécifique à chaque décodeur et ne peut s'échanger avec celui du voisin.

Ce décodeur permet l'accès à un programme de base et à cinq programmes optionnels. Sa location est comprise dans le prix de l'abonnement et son installation est gratuite. Elle sera assurée par une équipe de cinq mille installateurs constituée par Canal-Plus. Un dépôt de garantie de 360 francs sera exigé, récupérable en fin d'abonnement. La Radiotechnique fournira les deux tiers des décodeurs. Une seconde négociation est en cours avec un autre constructeur pour le reste du parc.

● **Equipe.** – Environ trois cents personnes. Ce seront en grande majorité des vendeurs chargés de placer des abonnements. L'équipe de programmation et la direction de la gestion et du marketing seront beaucoup plus restreintes. On en connaît déjà les deux têtes principales : M. Pierre Lescure (qui vient d'Antenne 2) et M. Philippe Ramond (*le Point*). M. René Bonnel (Gaumont) est chargé des relations avec le cinéma.

● **Information.** – « *Le cahier des charges de Canal-Plus, qui n'est pas encore achevé, ne nous fixe aucune obligation en ce qui concerne l'information,* a affirmé M. Rousselet. *De notre côté, rien n'est encore décidé. Après avoir été plutôt contre, je suis aujourd'hui plutôt favorable à l'information sur Canal-Plus.* » Mais l'information coûte très cher, surtout lorsqu'il faut apporter un « plus » par rapport aux autres chaînes. Après avoir envisagé des partenaires extérieurs (*le Monde* du 20 août), M. Rousselet s'oriente maintenant vers une « *information brute* », une information d'agence. Mais il n'existe pas en France d'agence d'images capable d'alimenter quotidiennement Canal-Plus. « *Pourquoi ne pas la créer ?* », a suggéré M. Rousselet.

● **Lancement.** – Le début des émissions est fixé au 1er novembre 1984, mais la campagne commencera dès le 1er septembre. L'équipe d'Havas prévoit de mettre en œuvre tous les moyens disponibles : vente par correspondance et par téléphone, annonces publicitaires avec coupons-réponse, points de vente Canal-Plus, utilisation de réseaux existants (débits de tabac, etc.) ou de circuits de porte-à-porte, et même réunions de présentation à domicile.

● **Programmes.** – Peu d'éléments nouveaux : une réunion d'information aura lieu en février 1984. On sait seulement que le programme de Canal-Plus sera au départ de six heures, dont trois quarts d'heure non codés, principalement constitués par des bandes-annonces d'émissions. L'élément principal reste le film de long métrage : des films récents, produits d'appel, et des films plus anciens, qui ont toujours une large clientèle. Malgré la position du Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) – qui a décidé de ne pas vendre de films avant la réouverture de négociations globales sur les conditions de cession, – l'équipe de Canal-Plus affirme avoir commencé ses acquisitions.

Les films de Canal-Plus seront rediffusés deux ou trois fois dans un délai de quinze jours à d'autres heures de la journée. Si la quatrième chaîne doit avoir six heures de programmes originaux, elle ouvrira donc son antenne plus de six heures par jour.

● **Réception.** – Deux conditions techniques pour recevoir les émissions de Canal-Plus : être équipé 1) d'un téléviseur muni d'une prise péri-télévision; 2) d'une antenne V.H.F. Tous les téléviseurs vendus depuis 1981 sont obligatoirement munis de la prise péri-télévision. Il y en aura huit millions en novembre 1984 sur quatorze millions de foyers équipés. Pour les utilisateurs possédant un récepteur plus ancien, il faudra se procurer un interface spécial, qui n'existe pas encore sur le marché, ou changer de récepteur.

Pour les antennes, ce sera presque automatiquement un nouvel équipement : on n'installe plus d'antennes V.H.F. depuis longtemps, et les vieilles installations sont pratiquement hors d'usage. L'installation d'une antenne individuelle coûtera environ 550 francs, celle d'une antenne collective, 2 500 francs, pour un immeuble de cinquante logements. Dans les zones urbaines – les premières à être couvertes par Canal-Plus, – 80 % des futurs abonnés disposent d'une descente d'antenne collective. La quatrième chaîne fournira à ses abonnés une liste d'« antennistes » spécialisés.

● **Recettes.** – Elles proviendront en presque totalité des abonnements. M. Rousselet prévoit que le parrainage pourra représenter 5 % des recettes à condition que les pouvoirs publics « *en réservent l'exclusivité à Canal-Plus* ». Cinquante pour cent des recettes, serviront à financer la gestion de la chaîne et son équipe; 25 % iront aux achats des droits des films et 25 % aux autres programmes.

● **Vidéo.** – On pourra enregistrer sur un magnétoscope les émissions de Canal-Plus grâce à une prise directe sur le décodeur. Petite difficulté : on peut regarder Canal-Plus en enregistrant les autres chaînes, mais pas l'inverse. Un inconvénient que la quatrième chaîne espère contourner par son système de rediffusion.

● **Zones couvertes.** – En novembre 1984, Canal-Plus se lancera sur Paris et la région parisienne ainsi que sur la région Rhône-Alpes. La couverture d'une troisième région est encore à l'étude : soit Provence-Alpes-Côte-d'Azur, soit Nord-Pas-de-Calais. Fin 1985, Canal-Plus devrait couvrir 50 % du territoire. Ce pourcentage passerait à 75 % fin 1986 et à 90 % fin 1987.

Mercredi 16 novembre

Une semaine avec... L'ILE-DE-FRANCE

A FR3

● **A 18 h 35 :** Magazine d'actualité. Aujourd'hui : les grands chantiers parisiens. M. Jack Lang, ministre de la culture, répondra aux questions de Dominique Baillaud, de la rédaction de FR3, et d'Olivier Schmitt, responsable de la rubrique Ile-de-France du *Monde*.

● **A 19 heures :** Les informations nationales et internationales présentées par la rédaction.

● **A 19 h 15 :** Les informations régionales. Invité : M. M. Pialat, pour la sortie de son film *A nos amours*. Reportages : le Salon Batimat à la porte de Versailles et le Centre de traitement des résultats du Loto dans le Val-d'Oise.

A LA RADIO

● **A 19 h 15** sur France-Inter : Le téléphone sonne. Ce soir : Vivre dans les villes nouvelles. L'émission est présentée par Claude Guillaumin, qui reçoit Mme Michèle Champenois, responsable de la rubrique urbanisme et architecture du *Monde* et Gérard Thurnauer, architecte. Ils répondront aux questions des auditeurs.

● Chaque jour, après les informations de 19 h 15, Cité-96 (92,8 MHz) donne la parole au *Monde* pour sa semaine avec l'Ile-de-France.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information : Les homosexuels.
Magazine proposé par A. Denvers.
Quatre ou cinq portraits choisis d'homosexuels et de lesbiennes. Chris et Chantal, mariées et mères de famille. Homos et écolos devenus bergers près de Limoux racontent.
21 h 40 Twyla Tharp Dance.
22 h 10 Histoires naturelles.
La main au collet
22 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 L'heure de vérité.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Avec M. François Mitterrand, président de la République.
21 h 55 Moi... je.
Magazine de Bernard Bouthier.
Au sommaire : Le troc ou comment continuer à travailler, à consommer, en payant moins d'impôts ; Tornade blanche chez les gens ordinaires : les nouveaux utilisateurs de cocaïne. Comment fabriquer une impeccable bourgeoise.
22 h 55 Histoires courtes.
Canta Gitano, de T. Gatlif.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : *Cadence 3*.
Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Avec Chantal Goya, Gérard Lenorman...
21 h 50 Journal.
22 h 10 Téléfilm : Jean-Philippe Rameau ou le langage du cœur.
Portrait imaginaire du grand compositeur : un gentilhomme racé, autoritaire mais volontiers badin. Un vrai divertissement.
23 h Prélude à la nuit.
« Quatuor avec flûte », de Mozart, par C. Cantin, flûte, R. Dogareil, violon, P. Hadjaje, alto, P. Chérond, violoncelle.
23 h 20 Journal et Spécial foot.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 06 Arvix, le magicien d'Avenay.
17 h 20 Théâtre des villes, théâtre des champs.
17 h 50 La forêt enchantée.
18 h Mon ami Guignol.
18 h 15 Les Indiens d'Amérique du Nord (n° 3 : Voyage au pays des chasseurs de bisons).
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

Jeudi 17 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 40 Heu-reux, avec F. Raynaud.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Un, deux, trois... soleil.
Réal. M. Favard avec A. Dussolier, C. Le Prince, M. Canto,...
L'arrivée d'un cocker dans une famille perturbe tout le monde. Une comédie légère qui démarre lentement, se poursuit lourdement, et a un mal (de chien) à se conclure.
22 h 10 Document : Charles-André Julien de C. Jourde et J.-N. Roy.
Voyages et propos d'un hérétique.
Front populaire, pouvoir et décolonisation. Deuxième volet du trajet politique de Charles-André Julien. Une myriade d'informations sur la décolonisation en Tunisie et au Maroc, des anecdotes glanées dans les couloirs de ministère... Ce documentaire – consciencieux mais sans grande originalité formelle – restitue assez bien les espoirs et les désillusions de toute une génération de gauche.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 35 Expression directe : Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Martin Eden.
Réal. G. Battiato. Avec C. Connelly, D. Boccardo, M. Farmer...
Alcool, phtisie, les aventures nordiques d'un des plus beaux personnages de Jack London.
21 h 30 L'histoire en question : le suicide de Mata-Hari, de A. Decaux.
Mata-Hari, le mythe, la mystérieuse danseuse orientale arrêtée en 1917 pour espionnage.
22 h 45 Histoires courtes.
Peut-être la mer, de R. Boucharel.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Ciné-Passion.
Emission de M.-C. Barrault.
20 h 40 Film : Violence et passion.
Film franco-italien de L. Visconti (1974), avec B. Lancaster, S. Mangano, H. Berger, C. Marsani, S. Patrizi, C. Cardinale.
22 h 40 Journal.
23 h Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Sur le thème : du livre politique comme genre littéraire, Jean-François Kahn et Jean-Michel Royer.
0 h 5 Prélude à la nuit.
Deux valses de Tailleferre, par P. Corre et E. Exerjean, piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 06 Dis, raconte-moi la mer (bateaux en bouteilles).
18 h Magazine du rock : Rocking Chair.
18 h 30 Présence du cinéma.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : la Banque mondiale.
8 h, Les chemins de la connaissance : les Brigades internationales ; à 8 h 32, Kostas Axelos, le monde et ses mythes ; à 8 h 50, l'oiseau de brume.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Les tests et la graphologie.
11 h 2, Musique : libre-parcours voix (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : la psychanalyse.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : Le vol des oiseaux, de J. Teboul.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture à Toulouse : à 15 h 20, Sauver l'université : à 16 h, Les pratiques de l'écriture en marge de l'école ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : Encore heureux qu'on va vers l'été.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les SAMU.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Derrière le décor », par R. Tholy, suivi d'un entretien avec l'auteur.
21 h 45, Profession : spectateur, Guy Dumur : l'avenir du théâtre n'est pas dans les huis clos.
22 h 30, Nuits magnétiques : bonsoir la compagnie.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Haendel, Mozart, Marais.
7 h 10, Concert : œuvres de Lauber, Debussy.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens – centenaire d'Ernest Ansermet : œuvres de R. Schumann, Beethoven, Liszt, Brahms, Mozart, Chausson, Haydn.
12 h, Le royaume de la musique : extraits de « La danse des morts » de Honegger.
12 h 35, Jazz : Eric Dolphy.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère : œuvres de Keler, Zeller, Lanner.
14 h 30, D'une oreille l'autre : œuvres de de Falla, Pfitzner, Haydn, Tippett.
17 h 5, Repères contemporains : Bancquart.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : Jazz, le quintette de Jacques Vidal et F. Sylvestre.
20 h, Jazz.
20 h 30, Concert (donné au festival de Bergen le 26 mai 1983) : trios pour piano, violon et violoncelle de Haydn, Dvorak, Beethoven, par le Trio Borodine, sol. R. Dubinskij, violon, Y. Turovskij, violoncelle, L. Edlina, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Feuilleton ; vers 23 h 10, Iberica : Portugal, œuvres de Esperança, Bachixa, Sousa Carvalho, Lobo, Jacinto, Pessoa...

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 16 NOVEMBRE

– *M. François Mitterrand*, président de la République, participe à « L'heure de vérité », sur Antenne 2 à 20 h 35.

JEUDI 17 NOVEMBRE

– *Mme Gisèle Moreau*, membre du bureau politique du P.C.F., est l'invitée du « Plaidoyer », sur R.M.C. à 8 h 15.

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Institut français de
DEMOSCOPIE
recherche
CHARGÉ(E) D'ÉTUDES
- 2-3 ans d'expérience indispensable dans un cabinet d'études ou un service d'études annonceur ;
- Maîtrise des techniques d'études qualitatives et quantitatives nécessaire.

Ecrire avec c.v. à :
Mme GAUTELIER – DEMOSCOPIE
26, rue de Chambéry, 75015 PARIS.

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour postes fixes
INGÉNIEURS - ÉLECTRONICIENS
- 5 ans d'expérience courants de Foucault, 27 ans minimum.
- 5 ans d'expérience en micro processeurs et informatique, 27 ans minimum.
- Débutants ou 2 ans d'expérience en hyperfréquence, 25 ans minimum.

Pour tous ces postes, l'ANGLAIS est indispensable.
Envoyer C.V. et prétentions à : M. DIDOLOT,
25, rue Jean-Giraudoux, 75116 Paris ou tél. : 720-86-76.

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

IMPORTANT GROUPE SAOUDIEN
recherche
UN DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Pour sa société chargée de gérer ses installations touristiques en Tunisie, comprenant un parc immobilier, des installations hôtelières, un centre commercial et des installations sportives.

IL AURA POUR MISSION PRINCIPALE :
- D'assurer le fonctionnement de la station touristique (copropriété, services généraux, budgets) ;
- D'organiser l'activité d'hébergement pour l'ensemble des usagers ;
- De mettre sur pied l'animation des stations.

Le candidat recherché, Tunisien de préférence, pratiquant couramment l'arabe, le français et une autre langue étrangère, aura acquis une formation supérieure commerciale, et si possible une expérience hôtelière.

Il sera imaginatif, ayant le goût des responsabilités et des qualités de manager.

Adresser lettre et c.v. à : Redec International,
4, place de la Concorde, 75008 PARIS, réf. DUB.

---

emplois régionaux

ASSOCIATION CULTURELLE
Importante ville de l'Ouest
cherche
DIRECTEUR
Haut niveau culturel. Expérience administration et gestion.
Adresser curriculum vitae et références contrôlables avant le 30 novembre à
H.A.P. Hall petites Annonces 7 X – nº 96.271
44040 NANTES CEDEX.

Société Electro-Hydraulique
Pompes Salmson
FILIALE DU GROUPE THOMSOM
recherche
Chef de groupe Méthodes

Vous êtes INGENIEUR de formation avec 3 à 5 ans d'expérience minimum.
Vous aspirez à l'encadrement et à l'animation d'un groupe au sein d'un service méthodes. Nous recherchons un homme ouvert et créatif ayant de la personnalité.
Votre mission sera :
- l'industrialisation des nouveaux produits
- la recherche et la mise au point de nouveaux équipements et procédés de fabrication
- l'établissement des programmes pour M.O., C.N., gammes et temps de fabrication.

Vous participerez à la réalisation d'un important programme d'investissement.
Poste basé à LAVAL.



Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 5 LM 203, à notre conseil B. PIZZETTA - 24, allée Saint Clément - 72300 SOLESMES.

pmp

CRICA
Importante Caisse de Retraite de Cadres
recherche
assistante sociale
DIPLOMEE D'ETAT
pour développer ses activités sociales en faveur de ses retraités.
Expérience dans un poste similaire souhaitée.
Déplacements en région parisienne.
Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous réf. 5624 à Mme FACY - CRICA
13, av. du Général-de-Gaulle
92807 Puteaux Cedex.

Axial Publicité

MÉDIA 15.25
RÉGIE PUBLICITAIRE SPÉCIALISÉE dans la formation première et dans la formation continue — rubriques "Education et Formation" et "Formation Continue" de *L'Express*, rubrique «Formation Continue» de *L'Expansion*,...
RECRUTE
VENDEURS(SES) D'ESPACES PUBLICITAIRES
mi-temps ou plein temps
fixe + intéressement
Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo + prétentions à MEDIA 15-25, 6, rue d'Écosse, 75005 Paris *(ne pas téléphoner, ne pas se présenter, réponse rapide assurée).*

Pour étoffer son personnel d'encadrement après une période de formation,
BANQUE PRIVÉE
à clientèle du MOYEN-ORIENT
PARIS 2ème
recrute
Jeune Diplômé
Ecole de commerce, maîtrise de gestion ou équivalent.
Arabe courant.
Connaissance de l'Anglais.
Envoyer lettre manuscrite, CV, prétentions et photo sous référence 21493 sur enveloppe à
JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.

Fondation à l'exportation artisanale
« Fondexpa » à PARIS
recherche
DÉLÉGUÉ(E) GÉNÉRAL(E)
- 30 ans environ.
- Formation supérieure.
- Connaissance des petites et moyennes entreprises de l'artisanat et si possible de l'exportation.
- Anglais indispensable.

Adresser curriculum vitae + photo et prétentions sous nº T 043.102 M à RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
(Siège PARIS)
recherche pour sa
Filiale spécialisée dans les opérations de géothermie en France et à l'étranger
CADRE FINANCIER CONFIRMÉ
H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.P.C. ou équivalent
- Assistant directement le Directeur Général dans l'administration et la gestion de la société.
- Elaborant les montages financiers au plan international avec les opérateurs, groupe bancaire public et privé.
- Bonne connaissance du droit international.
- Anglais et si possible espagnol courant.
- Voyages à l'étranger à prévoir.

Envoyer C.V. sous nº 275.494 M - RÉGIE PRESSE,
55 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

Etablissement financier de crédit-bail
recherche
jeunes diplômés
E.S.C. OU SIMILAIRE

Après une formation d'environ 2 ans à l'analyse des dossiers clientèle, leur carrière pourra être orientée vers le réseau commercial.

Un goût pour l'activité commerciale (prospection et négociation) et une totale disponibilité géographique après la période de formation sont nécessaires.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 10427 à
PIERRE LICHAU S.A.,
BP 220, 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

D.O.O.
78, Champs-Elysées
recrute
PROGRAMMEUR ANALYSTE
pour maintenance et développements de produits de gestion sur micros (BASIC).
Tél. pour R.-V. au 359-17-86.

REVUE D'ELECTRONIQUE recherche
DESSINATEURS CATALOGUES
pour réaliser dessins à domicile.
URGENT
Contacter Mme DESMARETZ au 285-04-46 heures bureau.

ASSOCIATION TOXICOMANIE
LE TRAIT D'UNION
recherche ÉDUCATEUR.
Env. C.V. + lettre motivée
14 Bd. J.-Jaurès, 92100 Boulogne

UNIVERSITÉ DE COMPIEGNE
recrute
pour le département génie informatique
UN INGÉNIEUR TYPE 3 A.
Chargé de la gestion du matériel informatique et du développement des applications.
S'adresser U.T.C. *Service du personnel* – B.P. 233.
60206 COMPIÈNE Cedex

Pour MASSY (91)
A.T. ÉLECTRONICIENS
BTS ou DUT électronique
Expér. pour conception de maquettes, connaissances *informatique langage Basic.*
MANUTRA ETT – 373-50-90.

STÉ de PROMOTION IMMOB. D'IMPORTANCE NAT.
recherche :
RESPONSABLES de PROGRAMMES

Cette fonction convient à des candidats de formation sup. capable d'assurer la gestion administrative, juridique et financière d'opérations de constructions de logements, depuis l'acquisition du terrain jusqu'à l'achèvement.
Une expér. en logement social : PAP-PLA. constitue un avantage important.

Samedi et fêtes juives chômées

Env. C.V., photo et prét. à :
SIPEP 3, rue de Choiseul
75002 PARIS Réf. 1056 (q. trans.)

École Langues Paris
PROFESSEUR HEBREU
Tél. R.V. 508-08-50.

capitaux propositions commerciales

UN FINANCEMENT ?
IMMOBILIER
COMMERCIAL
PERSONNEL
EFITRA – (1) 261-91-07.

formation professionnelle

DROIT SOCIAL et GESTION DU PERSONNEL
Stage : 14, 15, 16 décemb. 83
INFORTEC GESTION
508-96-94
10, r. St-Marc – 75002 PARIS

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 – PARIS.

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans **Le Monde** la semaine écoulée et une sélection d'annonces du **International Herald Tribune**

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F



BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... *PRÉNOM* ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... *VILLE* ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F *(Frais de port inclus)* ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE, prestation de qualité, caractère, 2 P. 497.000. Cogéfim 347-57-07.

3e arrdt

Mo FILLES-DU-CALVAIRE
4 p. tt cft. Urgt. 475.000 F
LERMS 355-58-88.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS QUAI DE BOURBON
Appt de gde classe. 165 m². Except. réceptions, 2 ch., 2 bns. Gar., Serv. DORESSAY. Téléphone : 624-93-33.

ILE DE LA CITÉ
Élégante garçonnière XVIIe S., 80 m² s/2 niv., bois. R.-d.-Ch., entrée privée. 296-58-88.

5e arrdt

LUXEMBOURG, A SAISIR Studio, bs. moq., asc. Lumineux. Tél. le matin 326-11-72.

ARAXON S.A.
PROP. DS BELLE RÉNOVATION TOTALE
STUDIO 2 PIÈCES
GOBELINS, PORT-ROYAL, CARDINAL-LEMOINE, SAINT-MICHEL. Tél. 321-66-55.

6e arrdt

RENNES 5 P.
Pierre de t., 140 m². 1er ét., clair. 522-00-90.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Séduis. DUPLEX 4 pces, 105 m². Urgent LITTRE 544-44-45.

Près PL. FURSTENBERG CHARME CARACTÈRE. Très calme, 4 p. 125 m², 4e ét. sans asc. Prix élevé justifié. DORESSAY. 624-93-33.

7e arrdt

RAPP.-BOSQUET
6 P., 210 m². 3e ét. Plan et état remarqu. bel imm. pierr. LITTRE. 544-44-45.

9e arrdt

Près SQUARE MONTHOLON
GD LIV. + CHBRE, cuis., bains. Refait. Luxe. 65 m². 390.000 F. 526-54-61.

Chaussée-d'Antin, grand studio tout confort à rafraîchir. Prix intéressant. Tél. : 634-13-18.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE
Ds imm. pierre de t.. Stand. Beau 5 Pces, 145 m², plein sud. A SAISIR. 1.100.000 F. SIMRA 355-08-40.

IMM. PIERRE DE TAILLE
2 P., 259.000 F.
TOUT CONFORT, ASCENS. URGENT. 294-11-33.

11e arrdt

FILLES-DU-CALVAIRE
Séj. + 2 ch., 65 m² à amén., soleil. 272-40-19.

Voltaire. 110 m². 354-42-70.
ATELIER ARTISTE
+ 2 pièces. Verrière. Charme.

12e arrdt

PL. COURTELINE sur verdure, 2 P., à rénover. 200.000. Cogéfim 347-57-07.

PROX. NATION. pierre de T. ravalé gd 3 P. à rénover. 360.000. Cogéfim 347-57-07.

Reuilly-Diderot 5e ét., imm. ancien, splendide garçonnière tt cft pr cadre sportif, 330.000 F. 296-28-91 de 10 h à 13 h.

13e arrdt

Près PL. JEANNE-D'ARC
Vend part. à part., joli appt 2 pces, cuis., s. de bns (douche).51 m², 6e ét. sans asc. Calme, cont. lum. 360.000 F. Téléphone : 583-60-14.

PTE ITALIE S/KREMLIN parf. 5 pces. Loggias. Box, calme, soleil. 630.000 F. 535-56-92.

Gobelins ds bel imm. 2e ét., sol., 2 p. tt cft cuis. éq., chf. c., cave, loué 3.200 F ch. comp., pos. lib. 410.000. 354-95-59.

MONTSOURIS réc. dble-séj. + 2 ch. cft park. 685.000 T. 326-97-16.

14e arrdt

146, BD MONTPARNASSE
7e étage, asc., 2 P., balcon. 520.000 F. Jeudi 13 h à 16 h.

Mo Denfert, 5, rue Lalande. 224-02-86, direct pptaire, 3 pièces, 3e étage. 375.000 F. S/place 14-16 h, ts les jours.

MONTPARNASSE
Neuf 2 P. 47 m² s/jard. 640.000 F. 225-32-25.

Mo PLAISANCE NEUF
Livré janvier 84, vue dégagée, plein sud, du 3 au 6 P, dont un duplex terrasse à partir 835.000 F. Tél. 225-32-25.

ALÉSIA vrai 4 p. tt cft, très bon plan, séjour 28 m² + 3 chbres, rez-de-chaussée sur cour-jardin, calme, 800.000 F. Libre le 1-7-84. Téléphoner avant 9 h ou mercredi et vendredi de 17 h à 22 h au 542-32-02.

15e arrdt

112, av. SUFFREN
Neuf, jamais habité.

3 P., 1er étage. 975.000 F

2-3 Pces, dernier étage. Vue exceptionnelle. 1.100.000 F. Visite ce jour 13 h 16 h. PROMOTIC 553-14-14.

BEAU 2 PCES
Dans imm. 76, stand., étage élevé. Balcon, calme, ensoleillé. Cave, parking. Prix 630.000 F. PARIMMO 554-70-72.

PORTE-VERSAILLES 2/3 p. 6e étage, asc., confort. 78 m², 420.000 F SABIM 540-84-40

16e arrdt

Près PL. VICTOR-HUGO SÉDUISANT DUPLEX plein sud ss vis-à-vis, 170 m², 3 chambres, 3 bains, larges balcons, terrasse toit, 3 parkings. DORRESSAY 624-93-33.

QUAI NEW-YORK
200 m², 3 pièces réception + 3 chambres, 6e étage VUE EXCEPTIONNELLE. 2 chambres de service, box GARBI — 567-22-88.

17e arrdt

PONT CARDINET 100 m²
Séjour double, 2 chambres, 3e ét., asc., vue dégagée. Prix 890.000 F. GARBI - 567-22-88.

Pte Champerret. Studio tout cft, 5e ét., asc., imm. p. de t. 238.000 F. Tél. 266-19-00.

45 BIS, AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P, et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION. Vis. mercredi-jeudi 13 h 30-17 h.

Mo Brochant 4 pièces tout confort 85 m². Prix 525.000 F. Immo-Marcadet 252-01-82.

18e arrdt

RUE CHAMPIONNET
Bel imm. P. de T. ravalé, dble séj. + ch., conft. 320.000 F. ACOPA 251-10-60.

RUE CUSTINE 45 m²
Très bel imm. Pierre de T.
2 P. Confort. 45 m². 285.000 F. ACOPA. Téléphone : 251-10-60.

SQUARE CARPEAUX
Pptaire vd dans imm. Pierre de T., 3 P. tt cft, 63 m² occupé. Dame 78 ans. 500-54-00.

Sortie Mo Marcadet 2 pièces tt confort. Urgent 199.000 F. Immo-Marcadet, 252-01-82.

VOUS VENDEZ ! TÉL. AU 252-01-82.

MONTMARTRE
splendide 2 p., 37 m², 2e ét., asc., interphone, tt cft, 280.000 F. Tél. 325-16-13.

BD ROCHECHOUART
P. d. t. 3 pces cft, 82 m² + 7 m. balcon, 5e ét. 430.000 F A.C.O.P.A. 251-10-60.

PIED MONTMATRE
Rue des Trois-Frères, 2 pces cft. 40 m², cuis. équipée, ref. neuf. 330.000 F. A.C.O.P.A. 251-10-60.

2 P. entrée cuis., s. d'eau, w-c, 2e ét. 295.000 F. Tél. Ptaire pr R.-V. 372-02-27 apr. 19 h.
372-02-27

RUE DOUDEAUVILLE
dble séjour + 2 chbres conft
62 m² CARACT. 350.000 A.C.O.P.A 251-10-60

19e arrdt

MAISONS DUPLEX
de 45 à 85 m² à terminer sur cour jard. 544-53-90.

BOTZARIS BEL IMM.
2 PCES entr., cuis., débarras possib. bains. Prix : 185.000 F. A.C.O.P.A. — 251-10-60.

20e arrdt

PELLEPORT
studio standing, ascenseur 193.000 F.
LERMS 355-58-88.

Près NATION imm. récent, GD 2 p., tt cft, balcon, soleil. Tél. : 634-13-18.

78-Yvelines

LOUVECIENNES (78)
Dans pt immeuble sur parc boisé, appt 72 m², 2e ét., sud-ouest, séjour double, 2 ch., cuis., s. de bns, balcon, cave, chf. gaz indiv., 600 m gare, 23' St-Lazare, 500.000 F à débattre. Rens. 918-47-93 ap. 17 h.

92 Hauts-de-Seine

SURESNES belle résidence, calme, fleurie, 3 P., tt cft, 81 m², parking. 520.000 F. Téléphone 774-92-50.

93 Seine-Saint-Denis

A VENDRE
Neuilly-sur-Marne, Appt F3 73 m², tt cft, interph., R.E.R. 5', ttes comm., crèche au pied de l'imm., park. sout., exon. d'imp. fonc. Prix 269.000 dont 34.000 à 4,5 %. 300-83-54 ou 300-91-14.

94 Val-de-Marne

Mo CHARENTON ÉCOLE
ds petite Résidence 3 P., cuis. équipée, bns 3e ét., s/jard. A saisir. 634-13-18.

Province

Part. vend, urgent, bas prix, appt F-3 Blois, prox. tennis, squash. Tél. (54) 74-77-82.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

VIC IMMOBILIER
5, bd Victor, 75015 PARIS. 532-81-93.
Recherche du studio au 6 p. imm. lib. ou occup. hôtels part.

URGENT
RECHERCHONS
Pour notre nombreuse clientèle. Trois studios, quatre 2 P., quatre 3 P., Deux 4/5 P. dans bon immeuble, 10e, 11e, 12e, 3e, 4e, 2e et 20e arrondissements. SIMRA 355-08-40.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrondissements. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS Rech. pour client. étrangère et Diplomates, APPARTS, HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX. ACHATS ou LOCATION. 562-16-40.

Recherche 1 à 3 P., Paris préfère Rive gauche avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire, 873-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY
Rech. pour diplomates.
APPT 200 A 300 m²
ACHAT OU LOCATION CENTRE ET OUEST PARIS. 624-93-33.

Rech. Urgent 2 à 4 p. Paris, préf. Rive gauche ou 16e, PAIE CPT par notaire. Ecr. Lagache, 16, avenue Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois.

appartements occupés

INVESTISSEZ
garantie pierre Appt. occupé gens agés à partir 300 F/m² R. LAND Le matin 553-91-45.

locations non meublées demandes

Paris

Rech. auprès Ppaires pour Cadres et Employés mutés IMPORTANTE Administration Appts toutes catégories et Villas. 504-01-34.

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
cherche logement urgent Paris ou proche banlieue Sud. Préférence studio ou 2 pièces 2.500 F charges comprises maximum. Tél. M. BROCHARD 687-22-36 de 9 h à 19 h.

Région parisienne

Couple, sérieuses références
RECHERCHE Appt 3/4 p. min. 80 m² pour le 1er décembre
dans Paris 13e, 14e, 15e ou Bagneux, Montrouge, Vanves, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Arcueil, Cachan, Gentilly. Environ 3 000-3 500 F (toutes charges incluses). Uniquement à partir 2e ét. Téléphone : 668-36-90 de 8 h 30 à 11 h 30 et à partir de 20 heures.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour Clientèle étrangère et Diplomates VILLAS BANLIEUE OUEST RÉSIDENTIELLE **562-78-99**

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

viagers

RECH. APPT OU PAVILLON PARIS-VAL-DE-MARNE Discrétion assur. 345-88-53.

locations non meublées offres

Paris

CHATEAU-ROUGE BEAU
3 P. ref. neuf ; Terrasse charg. compr. 3.175 F 251-10-60.

Région parisienne

COLOMBES STADE
petit pavil. 2 P. cft jardin garage 2.550 F C.C. 251-10-60.

SANNOIS
Imm. récent appt 5 pces, cuis., 2 s. d'eau, w.-c., cellier, 2 park. 3.500 F c.c. Tél. : 721-37-11.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

Importante Société recherche pour Direction Studio, meublé ou non, quart. Montparnasse, 15e. Ecr. s/no 6562 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

domaines

ACHETERAIS GRD PPTE DE CHASSE
SOLOGNE, paiement comptant discrétion assurée. Ecrire No 201884 à AGENCE HAVAS BP 1519 45005 ORLÉANS CEDEX

maisons de campagne

Vends maison
41130 Meusnes, 10 ans, 80 m² au sol. R.-D.-CH. : 2 ch, w.c., s. de bns, cuis. carr., ch. centr. électr. GRENIER : isolé, amén., gde ch. av vélux, cab. toil., douche + lavabo, s/ter. 1.890 m². DEVANT : jardin paysagé, pelouse, arbres. DERRIÈRE : verger, potag., gar., auvent pr 2e voit. 200 km de Paris. Tél. (16) (54) 71-04-49.

propriétés

SOLOGNE
à vendre
BONS TERRITOIRES DE CHASSE de superficie variable, avec ou sans étange et bâtiments. Ecr. No 201883 à AGENCE HAVAS BP 1519 45005 ORLÉANS CEDEX

30 KM TOURS-NORD
BELLE PROPRIÉTÉ I.S.M.H. Directoire et Renaissance. Réceptions, 8 chbres, s. de bs, dépendances, sur parc et bois de + de 4 ha. Px 1.700.000 F. Agence Centrale 37170 St-Avertin. Tél. : (47) 28-23-74.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris — Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis avenue de Villiers, 75017 PARIS. T 227-44-44.

RAMBOUILLET 78
Belle maison 71. Salon, salle à manger, 8 chbres, salle jeux, gar., jard. A SAISIR. Tél. : 634-13-18.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F-/350 F PAR MOIS. A.F.C. 359-20-20.

DOMICILIATION DANS LE 16e.
Inscription R. C. Immédiate. Location burx à l'heure télex. TEL. 651-29-77.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex. secrétariat. tous services
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs délais rapides
ASPAC 293.60.50+

EMBASSY-SERVICE
562-62-14.
RECH. 150 A 200 m².
Bureaux quartier affaires.

DOMICILIATIONS : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, ttes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

MARNE-LA-VALLÉE
1.100 m² de burx neufs, divis. à part. de 100 m², proche R.E.R.
BOURDAIS 304-35-44

18e - Rue Championnet
Sans pas-de-porte, r.d.c. s/rue, 2 bureaux, avec vitr. + pce d'arch. 2.100 F mens. Immo Marcadet - 252-01-82.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES - 723-82-10

locaux commerciaux

Achats

ACH. LOCAL CCIAL LIBRE AVEC MURS A PARIS
Paiement comptant 722-78-99.

Ventes

17e Mo Fourche-local 90 m² libre de suite — 255.000 cpt + rente 3.000/mois-Hme 83 ans-autres possibilités de paiement — Tél. 266-19-00.

l'agenda du Monde

Accessoires

Autos

ACCESSOIRES AUTO
2.000 référenc. permanentes. Service pièces d'origines, auto-radio, alarme anti-vol. CONSEILS TECHNIQUES
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013. Téléphone : 331-73-56.

Achat Livres

ACHAT MATHÉMATIQUES. Science et philosophie LIBRAIRIE GABAY. Téléphone : 354-64-84. 151 bis, r. St-Jacques, Paris-5e.

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES 13 r. de Buci 6e — 326-68-28. Distribue un catalogue.

Ameublement

Boutique 50, r. du Bac, 75007. Vds à prix fabricant, meubles canapés ht design. collect. 83. Tél. : 222-52-21 - 634-29-09.

Animaux

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphoner au 531-61-98 le soir après 19 h.

Elevage amateur cède beaux chiots BOULEDOGUE franç., inscrits LOF, tatoués, vaccinés (1) 638-34-14/(1) 726-89-63.

Antiquités

ACHAT ANTIQUITÉS aux meill. cours. Même dimanche. 373-38-63 ou 262-80-20.

Artisans

Je réalise à votre goût et sur mesure des bars d'appartement personnalisés - 677-75-69.

Bijoux

ACHAT OR
PIÈCES OR ET ARGENT OR DENTAIRE, DÉBRIS BIJOUX MÊME ABIMÉS
DE 60 A 200 F LE GR.
L'ÉMERAUDE
2 bis, rue Maler, Paris-7e face au 166, rue de l'Université, Métro Invalides.
Tél. : 705-99-95 +
2, bd Bessières, Paris-17e, Métro PORTE-DE-SAINT-OUEN
Tél. : 627-56-39 +
Prévoir pièces d'identité et justificatif de domicile. Ouvert du mardi au samedi.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans tél. au 588-74-36.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole. 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. V.-Hugo.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER - 225-47-77 35, rue du Colisée, 75008 Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Cadeaux

PAPYRUS D'ÉGYPTE peinte à la main, de 35 à 360 F, 85, rue M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Cours

EXPRESSION ORALE
Trac, timidité à tout âge. Préparation contacts publics tous niveaux. Travail vidéoscopé. Cours Weeler - 307-71-21. Mo Picpus - Nation - R.E.R.

MATHÉMATIQUE-PHYSIQUE toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 558-11-71.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (110 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
$ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
écrire **REGENCY SCHOLL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tél. : (3) 959-26-33 (Soirée)
Pas de limite d'âge - pas de séjour minimum ouvert toute l'année - cours spéciaux vacances scolaires.

Hi-Fi

A vdre chaîne hi-fi 2 × 80 W, bon. perf. Px 12 000 F à débat. Possibilité achat par élément. Tél. : 494-60-17 après 18 h.

Hôtes payants

Collectivité accueille groupe 30 enfants ou adultes Méaudre (Vercors) du 28 janvier au 4 février et 19 février au 26 février. Téléph. : 16 (76) 95-21-45.

Instruments de musique

Droit RIPPEN, mod Belcanto (1,14 m) noyer mec. RENNER, sourdine (1981) . . 19.000 F. GROTRIAN - STEINWEG 2,20 m noir (1925) . . . . . 78.000 F. STEINWAY « B » (2,11 m) acajou, 3 pédales (1916) 133.000 F. BÖSENDORFER, 2,25 m, noir, 3 pédales (1975) 140.000 F. Pianos droits et à queue.

Neuf et occasions garantis. Financement 6 mois à 5 ans, avec ou sans apport, crédits grat. 6 mois et personnalisés. Livraisons et service après-vente dans toute la France.

Agence : BÖSENDORFER, IBACH, GROTRIAN-STEINWAY, EUTERPE, FEURICH, PFEIFFER, PLEYEL, SCHIMMEL, DIETMANN.

ESPACE PIANOS
Daniel MAGNE
17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS - 553-20-60. Métro Trocadéro.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis A partir de 5 000 F DEVIS GRATUITS POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Maroquinerie

VENTE AU PRIX DE GROS
SACS, BAGAGES, CADEAUX. VISCONTI, 5, rue M.-Le-Comte. Mo Rambuteau, 272-16-88.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
PRIX POSÉE 93,50 F
TTC m². TÉL. : 658-81-12

Literie

MATELAS
DE DEUX CHOSES L'UNE :
Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F ou vous achetez un matelas de grand luxe à 1.690 F (deux places, 140 cm).
Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.
Par exemple :
— le 160 cm 2.056 F.
— le 180 cm 2.389 F.
Sommiers et dosserets assortis, couverture piquées, couettes.
Vôtre sommeil mérite cette visite.
CAP 37, rue de Citeaux, 75012 PARIS. Téléphone : 307-24-01.

Minéraux

18-19-20 NOVEMBRE
9e Exposition internationale
VENTE - ECHANGE
MINERAUX
FOSSILES
Vendredi 18 : 14 h-23 h
Samedi 19, dim. 20 : 9 h-19 h 30
PALAIS DES CONGRÈS (3e étage)
QUAI ACHILLE-LIGNON LYON (6e)

Sanitaires

CABINE DE DOUCHES
Prête à raccorder, toute équipée pour 1.990 F seulement. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. Téléphone : 222-44-44.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES SECURY-FILM est un film polyester qui s'applique sur vos vitrages existants et leur confère une résistance min. de 2 T 6 au cm². Invisible, peu onéreux et très efficace : POLYPROTEC, 8, pl. de la Madeleine, 75008. 261-58-59.

Stages

2 Stages micro-informatique, initiation et programmation. Basic, 4 h × 6 jours, en montagne, au pied de pistes. Du 21-12 au 27-12 et du 28-12 au 3-1 1984. Hébergement et pension compris. G.R.O.A. (79) 36-41-51 ou (1) 584-74-63. Cidex 218, 73390 CHAMOUX.

Travaux divers

DACTYLOGRAPHIE de vos manuscrits, thèses, mémoires (mise en page étudiée et soignée), sur machine électronique, PHOTOCOPIES assurées. Tél. : 707-45-81.

Troisième âge

RÉSIDENCE « LES CÈDRES » 10' Porte-d'Italie, Paris. Tourisme, repos retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry, 94800 VILLEJUIF. (1) 726-89-63 (1)/638-34-14.

Vins

Cherche
MONTRACHET
Domaine Romanée-Conti, années 70, 71, 76, 78, 79. Offres écrites à : Thomas Lingenfelder, Dr. Siebenpfeiffer-Str. 14, D-6730 Neustadt. Prend livraison et paie comptant.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Skiez en Andorre. Loc. appts Mme Bourdin, 2, r. B.-Delessert, 77 Nemours. (6) 428-41-52.

A louer centre Nice 3 pièces, confort, parking. Nov., déc., janv., mois ou quinzaine. Tél. : 824-71-92 ou 770-82-92

COTE D'AZUR, 06500 Menton. Hôtel Céline Rose **NN, 57, av. de Sospel, tél. (93) 28-28-38. Chbres tt cft, calme et ensol., cuis. familiale, ascenseur, jardin. Pension complète automne-hiver 83-84. 152 à 172 F TTC.

Driscoll House Hotel, 200 chambres, à un lit. Demi-pension, £ 45 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172 New Kent Road, London SE 1 Tél. : 01-703 4175.

LES VOSGES
VACANCES DE NEIGE
Loue à la semaine ou week-end - 500 GITES RURAUX
Prix avantageux hors saison Catal. 83 complet contre 18 F.
Ecrire au : Relais des gîtes ruraux des Vosges, 13, r. Aristide-Briand, B.P. 405, 88010 Epinal Cedex. Tél. (29) 35-50-34.

SKI 6-17 ans Noël-février encadrés par prof. 322-85-14.

L'ALPE-D'HUEZ. La Ménandière, plein sud, gd stdg. 3 p., 98 m², 6 pers. - 727-49-40.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 35 ans, bonne présentation, cherche pl. secrétaire particulier. Anglais, facilité rédaction courrier. Dactylo. Permis conduire. Tél. : 525-89-45.

J.F., 19 ans, BAC F6, cherche travaux ménagers ou autre emploi sérieux à temps complet. Téléphone : 16 (55) 66-02-69.

Ch. place chauffeur de direct. (ou de maître), bonnes réf., conduit depuis 1953. Tél. : 727-41-49, poste 206.

Chargé d'études marketing, 36 ans, dipl. sc. éco., 8 ans exp., étudie ttes propositions. Ecr. s/no 2360 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 33 a. diplomé en droit et psychologie cherche STAGE même non rémunéré dans recrutement, études qualitatives, marketing ou fonction « personnel ». Ecrire J. ÉRARD 7, avenue Vavin, Paris 6e

J.F. 21 ans, sérieuse, bonne present. niv. BAC, connaiss. dactylo, ch. emploi bureau, même temporaire. Ecr. s/no 6.561 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous avez beaucoup à taper à la machine : en français, en allemand, en anglais. Jeune Femme allemande (25) cherche une place de secrétaire/traductrice à Paris. Si possible, seulement 4 ou 6 heures par jour. Diplôme de secrétaire pour français et anglais, sténo français, allemand, anglais. 5 ans secrétaire de direction dans une agence de publicité. Libre à partir de janvier. Gabi Ganter, Eichenweg 20, D-7065 Winterbach (Allemagne). Tél. : 7181/74302 (ap. 18 h).

J.F. 27 ans, Juriste (3e cycle), exp. prof. milieu intern. Parlement EUR. ch. respons. domaine Artist. Culturel. Téléphone : 451-15-28.

COMPTABLE II, 42 ans, 22 ans exp. P.M.E., ch. place stable si possible, quartier St-Lazare. Ecrire sous le no 11.926 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 2 ans d'école de prothèse dentaire, ch. emploi dans cabinet dent. comme assistante. Ecrire sous le no T043.103 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur électromécanicien ENSEM — 15 ans expérience aéronautique. Fortes connaissances en développement de projets (études, calculs, essais) et informatique scientifique. Recherche emploi, de préférence Paris, banlieue sud ou ouest. Prêt à accepter reconversion. Fonctions et rémunération à débattre. Disponible immédiatement — DEHOVE Bernard, 43, rue Emile-Zola — 94260 FRESNES — Tél. : 660-99-51.

Femme 37 ans, expérience Chef de Publicité support, chargée d'études, parlant anglais, espagnol, russe. Cherche à Paris, emploi intéressant et immédiat. Tél. 553-01-07 ou écrire no 374 M RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS.

ASSISTANTE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
40 ans. Personnalité dynamique. Secrétariat et comptabilité, télex. Travail d'organisation, rigueur administrative, assurances (10 ans d'expérience), sens profond des relations publiques, excellente présentation. Ecr. s/no 6.558 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., stenodactylo compocartiste, cherche emploi correspondant PARIS, région parisienne. Tél. : 262-65-58.

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU
Profil : 40 ans. Formation supér. Exp. : Marketing-Public. Dir. Filiale et Expert. Gestion et Adm. PME + 100 P transport et services. Habitué négociation internat. Am. lat., Maghreb, Sud-Europe. Anglais + Esp. conn. All. + Ital. ch. poste actif à resp. de Direction, France ou étranger. Privé ou Public. Ecr. s/no 6.557 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 22 ans, libéré service militaire — B.T.S. Electronique. Cherche emploi Paris ou banlieue Sud — WERDERER Rémi, 19, rue Emile-Zola — 94260 FRESNES — Tél. : 702-83-03.

ARCHITECTE D.P.L.G. confirmé
- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés.
- Dynamisme et sens relations humaines.
- Créativité positive.

Étudie toutes propositions
Écrire sous le numéro 6.350 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS 9e.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre B.M.W. 318 i noire, 1re main, 15.000 km, mod. 83, état imp. 65.000 F. Tél. entre 19 et 20 h : 260-56-91.

de 12 à 16 C.V.

CX 2.400 Pallas, année 1980, 53.000 km. Prix 32.000 F. ttes options. Tél. 567-10-67.

deux-roues

A vendre moto MZ 125 cm³ 1 an, 5.000 km. entièrement équipée. 3.000 francs. Tél. HB 246-75-25 demander Jean-Luc ou le soir à partir de 20 h au 252-41-52.

Le Monde

économie

SOCIAL

LA NÉGOCIATION SUR LE NOUVEAU SYSTÈME D'ASSURANCE-CHOMAGE

Le patronat veut amener l'Etat à abattre ses cartes

La négociation sur le nouveau système d'assurance-chômage (UNEDIC) est entrée dans sa phase cruciale, le 15 novembre au soir, avec la troisième séance de travail prévue au calendrier des partenaires sociaux. Du même coup, la négociation a pris aussi son aspect traditionnel – compte tenu de l'enjeu pour deux millions de chômeurs – de cérémonie à grand spectacle...

Mardi soir, donc, le C.N.P.F. devait fournir, d'entrée, un document chiffré précisant ses propositions de départ pour le futur régime d'assurance paritaire alimenté par la seule cotisation des salariés et des employeurs. L'organisation patronale laissait de côté l'autre volet du système qui, dans son esprit, relève de la solidarité nationale et, donc, de l'Etat, puisqu'il correspond à l'« assistance » due aux chômeurs de longue durée, aux jeunes et aux femmes à la recherche d'un premier emploi, ainsi qu'aux préretraités en contrat F.N.E.

Le chiffrage tant attendu, où l'on devait découvrir les demandeurs d'emploi relevant de la responsabilité d'un régime paritaire, selon le C.N.P.F., provoqua un beau tollé parmi les délégations syndicales, qui en prirent connaissance avant de livrer leurs réactions et leurs objections, en séance plénière. Tout cela en secret, puisqu'il ne fallait pas que cette ébauche soit livrée à la presse...

En fin de réunion, toutefois, les partenaires sociaux mettaient à l'ordre du jour de leur prochaine rencontre, fixée au 23 novembre, la discussion sur un possible régime de solidarité, dont l'État aurait à assurer le financement. Et ils prévoyaient de se revoir le 29 novembre pour reprendre le débat sur les propositions du C.N.P.F. en matière de régime d'assurance.

Quelles sont donc ces propositions dont chacun admet et sait qu'elle ne pourront rester en l'état ?

Le C.N.P.F. préconise une indemnisation unique pour tous les chômeurs relevant du régime d'assurance qui se composerait d'une allocation journalière de 40 F (valeur au 1er avril 1984) et d'une indemnité représentant 42 % du salaire antérieur, sans minimum garanti, mais qui ne pourrait excéder 70 % de la rémunération de référence.

Ensuite, le C.N.P.F. envisage trois durées d'indemnisation en fonction de l'âge. Les moins de 50 ans percevraient une indemnité pendant 6 mois, renouvelable tous les trois mois jusqu'à l'occurrence de 18 mois. Les chômeurs dont l'âge serait compris entre 50 et 55 ans percevraient une indemnité pendant 12 mois renouvelable tous les trois mois jusqu'à concurrence de 30 mois. Les chômeurs âgés de plus de 55 ans percevraient une indemnité pendant 18 mois et au maximum pendant 36 mois avec des prolongations de six mois.

Quant à la dégressivité appliquée au montant des indemnités, elle serait également fonction de l'âge : elle interviendrait tous les six mois pour les moins de 55 ans, tous les neuf mois pour les plus de 55 ans. Pour les moins de 50 ans, elle serait de 15 %, pour les plus de 55 ans de 10 %.

Bénéficieraient du régime d'assurance ainsi défini les chômeurs ayant cotisé une année au cours des 18 derniers mois ou, encore, les personnes ayant cotisé six mois au cours des douze derniers mois, à condition d'avoir été affilié dix ans au cours des quinze dernières années d'activité.

Selon les organisations syndicales, divisées sur les conséquences de ce premier projet, le « chiffrage » du C.N.P.F. éliminerait du système de l'assurance de 200 000 à 800 000 demandeurs d'emploi, alors que l'UNEDIC, sans compter les préretraités et les contrats F.N.E., en indemnise actuellement 1,2 million. Surtout seraient écartés de ce régime les jeunes à la recherche d'un premier emploi et les travailleurs devenus chômeurs après la fin d'un contrat à durée déterminée ou d'une mission d'intérim (ces derniers représentent 44,4 % des inscriptions à l'A.N.P.E.).

Le C.N.P.F., de son côté, réplique que ce projet ne tient pas compte de ce qui devra être fait par le gouvernement et qu'il ne doit donc pas être comparé au régime antérieur. En fait, cette réunion consistait, à l'évidence, pour le patronat, à amener l'Etat à abattre ses cartes.

On en revient donc à la case départ dans cette négociation, qui doit se poursuivre jusqu'au 14 décembre : on attend que le gouvernement annonce ses intentions. Une première lueur d'espoir : un conseil interministériel aura lieu, sur ce sujet, le lundi 21 novembre.

LA POLITIQUE SALARIALE EN 1984

Le C.N.P.F. s'interroge sur une recommandation générale chiffrée

Alors que le gouvernement n'a toujours pas dévoilé ses recommandations salariales pour le secteur public, la politique salariale des entreprises en 1984 est au centre des débats. Contrairement à ce qui s'est produit en Suède, le patronat français ne descendra pas dans la rue pour s'opposer à l'instauration de fonds salariaux dont l'idée de départ était de geler une partie des augmentations de salaires pour alimenter un fonds consacré à l'investissement et éventuellement à la création d'emplois. Dans le rapport gouvernemental qui avait fait suite aux discussions entre les partenaires sociaux (*le Monde* du 20 octobre), M. Pierre Bérégovoy avait choisi la carte de la souplesse, refusant d'imposer la création de ces fonds et préconisant des négociations au niveau de l'entreprise ou de la branche professionnelle.

Le 15 novembre, lors de la réunion de la commission nationale de la négociation collective sur ce sujet, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a maintenu cette position, concédant qu'il s'agissait d'« *une idée importante que nous ne voulons pas imposer et qui rencontrera de ce fait des difficultés* ». Dans les branches et les entreprises, c'est aux syndicats et au patronat de jouer, d'ouvrir ou non des négociations pour aboutir ou non à des accords sur la collecte de l'épargne pour les investissements, la loi de finances 1984 ayant créé un cadre fiscal un peu plus incitatif. Le C.N.P.F. et F.O. ne cachent pas leur satisfaction. L'organisation patronale a eu gain de cause sur l'absence d'obligation et a adopté une attitude très ouverte – M. Bérégovoy l'a félicitée – en se déclarant prête à négocier. Au nom de F.O., M. Marc Blondel s'est réjoui de constater qu'« *aucun accord n'était possible au niveau national interprofessionnel* », mais là où il y aura négociation, le syndicat de M. Bergeron n'a pas dit qu'il pratiquerait la politique de la chaise vide. Comme la C.G.C. et la C.F.T.C., la C.G.T. est prête à négocier dès lors que les fonds salariaux sont basés sur le volontariat et qu'il n'y a pas de liaison directe avec la politique salariale. Quant à la C.F.D.T., organisation la plus motivée sur cette question, elle a mis en avant le fait que « *toute latitude était laissée pour tenter de voir comment la négociation pourrait aboutir à la mise en place de ces fonds salariaux* ».

De tels débats interviennent au moment même où le patronat s'interroge sur la politique salariale qu'il va mener en 1984. Le 20 mai 1983, M. Yvon Chotard avait donné aux branches des « *consignes de fermeté* » pour que les salaires ne dépassent pas 8 % en 1983. Le 8 octobre dernier, dans son interview au *Monde*, le vice-président du C.N.P.F. indiquait – ce que M. Gattaz devait confirmer – qu'il n'attendrait pas le gouvernement pour faire à la mi-novembre une recommandation aux branches professionnelles. Or cette orientation se heurte concrètement à des résistances dans le monde patronal agité, par un débat très ouvert. Toutes les fédérations acceptent une recommandation centrée sur trois principes : le respect de la politique contractuelle, la désindexation des salaires sur les prix et les techniques de relèvement des salaires (en masse et en niveau). Mais le consensus patronal s'arrête là, un désaccord surgissant dès qu'il s'agit de savoir s'il faut recommander une norme chiffrée. Dans les branches confrontées à des difficultés économiques, comme par exemple le bâtiment et les travaux publics, on opte pour une absence de norme générale, considérant que la liberté de fixation des salaires doit permettre d'aller en deçà ou au-delà, suivant la situation économique, d'une augmentation des salaires de 4 % ou 5 % en niveau en 1984. Pour d'autres fédérations, au premier rang desquelles figure l'U.I.M.M., les négociations salariales s'annoncent tellement difficiles qu'il faut fixer une norme chiffrée, un butoir même, pour les relèvements salariaux.

Si le monde patronal réussit à faire son unité – de nouvelles réunions au C.N.P.F. devant avoir lieu la semaine prochaine – sur une recommandation salariale chiffrée, il restera à se mettre d'accord sur les niveaux d'augmentation et les dates de relèvement. L'U.I.M.M. s'orienterait dès cette semaine vers une augmentation de 4 % en niveau, le premier relèvement de 2 % n'intervenant pas avant le 1er juillet, et un rattrapage pouvant avoir lieu en fin d'année. Les branches voudraient, en effet, éviter toute augmentation des salaires au premier semestre 1984 à cause de l'« effet report » des relèvements intervenus en 1983. Là, en effet, où les salaires ont augmenté de 8 % en 1983, il y a un « effet report » attendu de 4 % en masse salariale pour 1984, ce qui devrait conduire – phénomène identique à celui de la fonction publique, – si on ne veut pas aller au-delà, à bloquer quasiment les salaires l'an prochain. Le patronat se déclare prêt à prendre ses responsabilités, mais une recommandation gouvernementale faciliterait sûrement ses débats internes...

MICHEL NOBLECOURT.

LA FORMATION DES JEUNES, DE 16 A 18 ANS

« Nous favorisons l'emploi parce que nous favorisons les formations porteuses »

déclare M. Rigout

A l'issue de la rencontre nationale sur la formation des jeunes de 16 à 18 ans, les 14 et 15 novembre à Paris, M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, a réaffirmé la volonté du gouvernement d'assurer à tous les jeunes une formation professionnelle permettant une insertion dans des bonnes conditions, volonté déjà nettement marquée dans l'intervention du président de la République au cours de cette rencontre nationale le 14 novembre.

Pour M. Rigout, l'objectif que s'était fixé le gouvernement – accueillir au total 800 000 jeunes – doit pouvoir être quasiment atteint en 1983-1984 si les crédits prévus pour 1984, en accroissement de 12,5 % sur 1983, sont votés par le Parlement, et si les entreprises accentuent leur effort. Selon le ministre, l'enseignement public doit pouvoir recevoir 135 000 jeunes de plus dans l'enseignement technique ; 130 000 doivent pouvoir bénéficier de contrats d'apprentissage, 80 000 de stages de formation permanente ou de l'AFPA ; 130 000 des actions de « mise à niveau » destinées aux jeunes chômeurs ; 10 000 d'emplois d'initiative locale. Enfin 95 000 jeunes doivent être accueillis dans les stages destinés aux 16-18 ans, et 200 000 bénéficier de stages emploi-formation.

Pour les 16-18 ans le bilan établi à l'occasion de la rencontre a mis en évidence des points positifs, comme la mobilisation des collectivités locales et, en général, des « partenaires sociaux », syndicats et employeurs notamment. Cela a abouti à la mise en place de nombreuses permanences d'accueil, d'information et d'orientation : 812 fonctionnent actuellement, dont 500 ont été créées par des collectivités locales, ce qui correspond, avec les diverses « antennes » à plus de 1 300 points d'accueil, et a permis de recevoir 167 000 jeunes en 1982-1983.

Un certain nombre de difficultés apparaissent dans le bilan. Ainsi les stages de qualification n'ont pas été assez nombreux. Le niveau exigé à l'entrée est souvent trop élevé pour des jeunes dont la formation de base est médiocre (voir *le Monde* du 7 octobre). D'autre part, les contenus n'ont pas toujours correspondu à des qualifications ou à des branches professionnelles d'avenir. M. Rigout a, lui aussi, mis l'accent sur ce point, après M. Mitterrand, qui avait souhaité « *un vent d'air frais sur les C.A.P.* ». « *Nous serons encore plus fermes pour refuser des agréments de stages de formation dépassée*, a déclaré le ministre. *Il ne faut pas tricher avec les jeunes. A l'entrée des formations, nous ne garantissons pas l'embauche, mais nous favorisons l'emploi parce que nous favorisons les formations porteuses : 50 % des jeunes issus des stages de formation professionnelle ont trouvé un emploi.* »

De même, sur le plan pédagogique, l'innovation attendue n'a pas toujours été au rendez-vous : l'alternance entre la formation proprement dite et le travail en entreprise n'a parfois été qu'une juxtaposition.

D'autre part, la réaction des entreprises a été inégale ; si les petites et moyennes entreprises ont offert des possibilités de stage, peu de grandes entreprises – y compris dans le secteur nationalisé – se sont mobilisées. « *Il faut obtenir une meilleure implication des entreprises quelles que soient leur taille et leur structure. C'est l'industrie tout entière qui doit être concernée* », affirme M. Rigout. L'engagement des entreprises pose aussi un problème pour les contrats emploi-formation, dont M. Bertrand Schwartz, délégué à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, a souligné la nécessité pour offrir « *un itinéraire* » aux jeunes. Le démarrage de ces contrats a été lent, les entreprises attendant l'application des accords sur la formation professionnelle en alternance.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,1310	8,1355	+ 175	+ 205	+ 320	+ 375	+ 900	+ 1020
$ can.	6,5770	6,5800	+ 145	+ 190	+ 300	+ 365	+ 845	+ 970
Yen (100)	3,4655	3,4680	+ 170	+ 190	+ 325	+ 355	+ 890	+ 1055
DM	3,0415	3,0445	+ 160	+ 175	+ 305	+ 335	+ 925	+ 980
Florin	2,7170	2,7185	+ 135	+ 150	+ 265	+ 285	+ 780	+ 830
F.B. (100)	14,9770	14,9850	+ 405	+ 490	+ 780	+ 845	+ 1685	+ 2020
F.S.	3,7660	3,7685	+ 275	+ 300	+ 510	+ 550	+ 1490	+ 1565
L (1 000)	5,0265	5,0290	– 200	– 165	– 405	– 345	– 1330	– 1210
£	12,0905	12,0970	+ 300	+ 365	+ 595	+ 705	+ 1770	+ 1990

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/16	9 11/16	9 3/8	9 3/4	9 9/16	9 15/16	9 13/16	10 3/16
DM	5 9/16	5 15/16	5 5/8	6	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4
Florin	5 3/8	5 7/8	5 11/16	6 1/16	6	6 3/8	6 3/16	6 9/16
F.B. (100)	8 3/4	9 3/4	9 1/2	10 1/2	8 3/4	9 3/4	9 1/2	10 1/2
F.S.	1 1/2	2 1/4	3 3/16	3 9/16	3 7/8	4 1/4	4 3/16	4 9/16
L (1 000)	16	17	16 1/8	17 1/8	16 5/8	17 5/8	17 3/8	18 3/8
£	8 13/16	9 7/16	8 7/8	9 1/2	8 15/16	9 9/16	9 1/16	9 13/16
F. franç.	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 1/2	12 3/8	12 5/8	13 3/4	14

AGRICULTURE

LE CENTENAIRE DU PREMIER SYNDICAT PAYSAN

« Te Deum » pour l'unité

Pour célébrer la création, il y a cent ans, du premier syndicat agricole, en 1883, dans le Loir-et-Cher, la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. ont réuni, mardi 15 novembre, au Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, un millier de cadres des syndicats, plus un parterre d'anciens ministres, MM. Bonnet, Chirac, Houdet, Marcellin, Méhaignerie, et un nouveau, M. Rocard, des invités, M. Chotard pour le C.N.P.F., MM. Menu pour la C.G.C., Bergeron pour F.O. Est-ce parce que le centenaire est bien jeune que la fête manqua d'allégresse ? Bien jeune, car, dans les avatars du mouvement paysan, bien malin qui peut dire si le syndicat du Loir-et-Cher doit être revendiqué par la F.N.S.E.A., née en 1946, ou le C.N.J.A., créé en 1956.

Tout au long de cette célébration plana l'ombre des absents. Celles des militants, dont l'action passée force le respect ? Oui, sans doute, mais c'est surtout l'ombre des minoritaires d'aujourd'hui qui hanta les discours. Font-ils donc si peur avec leurs 30 % ?

Dans une histoire du syndicalisme qui lui est propre, M. Guilleume a démontré comment les paysans, qui ont le sens naturel de la solidarité, ont été pervertis par les vilains politiciens de tout bord, ou récupérés par les bourgeois. *« L'accession aux responsabilités professionnelles* [des générations de la Jeunesse agricole catholique] *a été curieusement encouragée par la corporation de Vichy, tout simplement parce que la désignation des syndics (...) ouvrait plus largement les portes aux vrais agriculteurs du terrain. »*

Bref, si l'histoire du mouvement paysan n'est qu'une longue suite d'oppositions et de scissions, c'est la faute aux autres. Ainsi la Confédération générale de l'agriculture (C.G.A.) de 1946 devient pour M. Guillaume *« un amalgame des composantes du secteur agricole contrôlé politiquement »*. Alors ? Unité ou amalgame ? Aujourd'hui l'Etat doit mesurer sa chance d'avoir en la F.N.S.E.A. *« un interlocuteur capable d'engager le monde paysan »*. Pour le C.N.J.A., M. Guyau développe le même thème, insistant, et c'est normal, sur l'expression des diversités manifestée par les jeunes, puisque, sur le fond, l'accord est essentiel.

Restait à recentrer le débat. M. Rocard le fit. Malignement, il fait remarquer que c'est un fonctionnaire, professeur d'agriculture (un bourgeois ?), qui suscita le premier syndicat paysan. L'action de l'Etat ? C'est le point d'équilibre entre son intervention et le marché, point qui se déplace selon qui gouverne. *« Mais sachons reconnaître, messieurs* [les anciens ministres] *qu'il n'y a pas dans l'agriculture française, d'un côté, les libéraux, de l'autre, les collectivistes. »* L'unité enfin, dira M. Rocard, n'est pas monopole. Sinon pourquoi le pluralisme ne serait acceptable que pour l'enseignement ? Précisant sa position sur la question de la représentativité paysanne, le ministre tranche : dans les lieux de réflexion, on écoute tout le monde. *« Il faut de la place pour les idées non conformistes. »* Dans les lieux où l'on gère le quotidien : place à ceux qui représentent le plus grand nombre. M. Guillaume visiblement grimaçant ne se satisfait pas de cette distinction.

De fait, le quiproquo reste constant entre l'unité d'une couche socio-professionnelle, où le rapport au travail et à la nature crée une civilisation, et la diversité des conditions sociales et économiques, qui conduit à des syndicalismes différents et que M. Guillaume balaye d'un revers de main sous le vocable inapproprié de *« lutte de classes »*. Cent années d'histoire des mouvements syndicaux n'auraient-elles pas mérité mieux que cette grand-messe un peu triste ?

JACQUES GRALL.

AFFAIRES

Au cours de son septième congrès

L'« ETHIC » DÉNONCE LE POIDS DES GRANDES ENTREPRISES PUBLIQUES SUR L'ÉCONOMIE

Au cours du septième congrès de l'ETHIC, le mouvement des Entreprises de taille humaine industrielles et commerciales, le président, M. Robert Lagane, s'en est pris au poids des grandes entreprises d'Etat sur le reste de l'économie. *« Tout se passe comme si, dans les quinze principales entreprises publiques, deux millions de salariés, de cadres et de dirigeants avaient employé, malgré eux, pendant quatre ans, tout leur talent, tous leurs efforts, leur expérience et leur conscience professionnelle à appauvrir le pays d'une richesse qui dépasse la valeur totale de ces entreprises. »* M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a demandé aux chefs d'entreprises d'*« éviter les faux procès »*, et rappelé que le champ de l'intervention de l'État avait des limites *« qui ne seraient pas dépassées »*. Le ministre a encore souligné le *« rôle essentiel »* des entreprises moyennes.

L'ETHIC, enfin, a décidé d'accroître son aide à la création d'entreprises, de favoriser la coopération et la solidarité interentreprise et de réfléchir au droit de l'entreprise (droit fiscal, social et droit des sociétés).

La Confédération des P.M.E. passe de l'apolitisme à la « participation politique spécifique »

L'assemblée générale de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) s'est tenue le mardi 15 novembre, à Puteaux (Hauts-de-Seine). Alors que, l'an dernier, M. René Bernasconi — qui a été réélu président de l'organisation — avait fait un discours apaisant (la Confédération est *« apolitique »* avait-il rappelé), il a cette fois changé totalement de langage. C'est l'Etat qui a été visé, mais aussi le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.).

« Je réaffirme publiquement, a dit M. Bernasconi [la décision de la C.G.P.M.E.] *de transformer notre apolitisme traditionnel en « participation politique spécifique ». Cela veut dire que, désormais, nous ne sommes pas disposés à laisser les autres penser, agir et décider à notre place, le plus souvent sur notre dos. »*

M. Bernasconi a estimé urgent de *« dénationaliser toutes les entreprises »* qui le sont et de *« desétatiser l'entreprise privée »*.

La veille de l'assemblée, des délégués de la Confédération avaient remis dans leur circonscription à chaque parlementaire de la majorité (hormis aux élus du P.C.F.) une lettre dans laquelle sont rappellées les promesses faites — mais non tenues selon l'organisation — aux petits chefs d'entreprise par M. François Mitterrand lors des élections présidentielles. Certains des destinataires ont refusé ce courrier.

Une phrase de la lettre illustre le ton nouveau de l'organisation patronale : *« Attention à ce que vous votez, signez, ou cautionnez. La vie des gens en dépend : notre vie, celle de nos cadres, de nos employés et ouvriers (...). Vous êtes comptable de chacune des faillites de votre circonscription, de chaque licenciement, de chaque misère. Oui, vous en êtes responsable personnellement, car c'est personnellement que vous vous êtes présenté au suffrage des citoyens.*

» Au nom d'un parti peut-être et aussi en appui d'un programme à tous égards rassurant et prometteur, mais d'abord en votre nom propre. »

Au cours de leurs travaux, les participants à l'assemblée générale ont plus généralement dénoncé tous les freins qui empêchent un développement des P.M.E. (charges fiscales, réglementation de l'embauche et des licenciements...).

CONJONCTURE

L'AMÉLIORATION ACTUELLE EST TRÈS PRÉCAIRE

estime M. Blin

« La menace d'une dégradation irréversible et accélérée qui pesait sur l'économie française au début de l'année semble pour le moment écartée », écrit M. Maurice blin, rapporteur général de la Commission des finances du Sénat dans sa note de conjoncture rendue publique mardi 15 novembre.

« Le freinage sévère de la consommation a permis une réduction significative du déficit commercial, poursuit M. Blin, *et une reconstitution partielle des réserves de change. La taxation de l'immobilier en a détourné l'épargne au profit de la Bourse. La hausse des salaires a été contenue. »*

Cependant selon M. Maurice Blin *« cette amélioration est très précaire. L'inflation n'a pas été jugulée. La balance des paiements reste déficitaire. Le sort du franc n'est toujours pas assuré. Pour réduire les charges des entreprises, il faudra engager, à l'instar des autres pays de la Communauté européenne, une révision douloureuse du système de financement de la protection sociale.*

» Surtout, le redressement très partiel des grands équilibres se paie d'un dangereux immobilisme. L'économie consomme moins parce qu'elle est en hibernation. Après le « go » à tout va des dernières années, c'est le « stop » qui fige, au niveau le plus bas jamais connu, investissements productifs et équipements publics. Or, dans le même temps, la pression des dépenses sociales (santé, chômage) continuera de monter. Dès lors, le problème n'est plus économique mais politique. L'activité économique stagnera en effet aussi longtemps que la compétitivité des entreprises n'aura pas été rétablie. Cela suppose que soient réparés les dégâts d'une politique qui, pendant deux ans, a sacrifié l'investissement à la consommation, l'avenir au présent. Il y faudra du temps. »

Voici sur quelques points essentiels l'analyse faite par M. Blin :

- Le deuxième choc pétrolier est désormais résorbé : *« Cette « restauration » se traduit par une reprise de la croissance aux Etats-Unis et au Japon. »* Parallèlement, M. Blin souligne que la R.F.A. *« n'est plus ce qu'elle était »* (le climat des affaires s'est nettement amélioré, mais du fait surtout de la reprise de la consommation). L'affaiblissement relatif de la R.F.A. *« pourrait peser désormais sur l'évolution du commerce extérieur de la France dont elle est, de loin, le premier client »*.

D'une façon générale, la reprise américaine n'entraînera peut être pas dans son sillage l'économie mondiale.

- En matière de productivité, la France perd du terrain sur ses voisins (les prix et les coûts salariaux pour certains produits augmentent beaucoup plus vite en France que dans les pays concurrents).
- Le différentiel d'inflation par rapport à nos principaux partenaires commerciaux s'est creusé. M. Blin parle, en ce qui concerne les prix, de *« fausse victoire »* (les prix contrôlés).
- Le redressement du commerce extérieur est fragile à cause notamment du différentiel d'inflation et du déclin des grands contrats passés avec l'étranger.
- L'endettement extérieur de la France s'est encore alourdi en 1983 (+ 12 milliards de dollars au cours des huit premiers mois). Le niveau de la dette extérieure atteindrait, selon M. Blin, environ 450 milliards de francs (56 milliards de dollars).

MÉDICAMENTS

Hausse de 2 % accordée aux petits laboratoires

Un avis paru au *Journal officiel* du 15 novembre autorise les laboratoires ayant réalisé en France au cours de leur dernier exercice un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de francs à majorer les tarifs des médicaments remboursables par la sécurité sociale de 2 %. Ces nouveaux prix seront applicables quinze jours après la réception par l'administration des barèmes que les intéressés devront obligatoirement fournir.

Toutes les autres firmes pharmaceutiques n'obtiennent rien ou très peu de chose : le rétablissement du droit de moduler leurs tarifs à l'intérieur de leurs gammes de produits, droit que leur avait ôté en juillet 1982 M. Jack Ralite, alors ministre de la santé.

Les industriels sont mécontents. Une hausse générale de 2 % était en effet prévue dans le cadre des conventions signées avec les pouvoirs publics et devait être mise en application le 15 juillet dernier. Repoussée au 1er octobre, puis encore retardée, elle vient une nouvelle fois d'être différée. Dans un communiqué, le S.N.I.P. (Syndicat national de l'industrie pharmaceutique) fait part de son indignation et de ses craintes. Pour lui, les pouvoirs publics n'ont pas tenu les engagements pris consistant à fournir aux signataires desdites conventions les moyens d'augmenter leur budget de recherche, d'accroître leur effort d'investissement, de développer leurs exportations, enfin de créer des emplois. Globalement, une hausse générale aurait coûté 250 millions de francs, son montant est réduit à 6,4 millions environ, la hausse autorisée profitant à 10 % de la profession.

Pour le S.N.I.P., ce non-respect de la parole donnée est grave car la situation de l'industrie pharmaceutique ne cesse de se dégrader. Déjà, de 1981 à 1982, la rentabilité de cette industrie avait baissé, avec une marge brute ramenée de 4,12 % du chiffre d'affaires à 2,87 % et un résultat net comptable de 2,24 % à 0,8 %.

D'après le S.N.I.P., l'argument inflationniste ne tient pas. Le médicament ne pèse pas sur l'indice des prix, et une hausse de 2 % équivaudrait seulement à un relèvement de 0,044 % de cet indice, soit moins de 5 pour 10 000. La C.G.C. manifeste aussi ses inquiétudes, faisant valoir que, dans moins de dix ans, faute d'argent pour la recherche, le portefeuille « brevets » des entreprises sera vide. – A. D.

LE GROUPE AMÉRICAIN 3M POSSÉDERA 100 % DU CAPITAL DE SON USINE CHINOISE

Le groupe américain 3M (Minnesota Mining & Manufacturing) a obtenu l'autorisation des autorités chinoises de créer une filiale locale dont il détiendra 100 % du capital. C'est la première société dans le monde à obtenir ce droit. Auparavant, la règle imposait une participation chinoise. « *Les Chinois démontrent leur désir (d'autoriser) de nouvelles formes d'investissements étrangers* », a commenté M. Lewis Lehr, P.-D.G. de 3M. L'usine que construira le groupe américain spécialisé dans les matériels de bureaux est très modeste ; une trentaine de personnes seront employées dans le montage de produits électriques et de matériels de télécommunications. Mais c'est la première percée d'une firme occidentale sur ces marchés.

PRÉVUE PAR LA LOI BANCAIRE

L'Association française des établissements de crédit est constituée

L'ensemble des réseaux financiers français vient de regrouper les divers organes centraux et associations professionnelles existants au sein d'un même organisme, l'Association française des établissements de crédit (AFEC), conformément aux dispositions du projet de loi relatif à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, actuellement examiné par le Parlement. Ce texte préconise, dans l'exposé des motifs, l'affiliation de tous les établissements à une seule association professionnelle afin de donner tout son sens au concept de « communauté bancaire ».

Cette association a essentiellement pour objet de représenter, notamment auprès des pouvoirs publics, tous les intérêts communs à ses membres, mais elle pourra également « *étudier toute question d'intérêt collective, élaborer des recommandations, contribuer à améliorer l'information du public et, le cas échéant, organiser la gestion des services communs à la profession* ». Sur ce point, M. Jacques Delors avait précisé, lors de la présentation du projet de loi devant le Sénat, le 3 novembre dernier, que les différents organismes (1) qui composent l'APEC conservent leurs compétences, notamment en matière salariale. Voté en première lecture à main levée par la Haute Assemblée, ce texte devrait être soumis au début du mois de décembre à l'Assemblée nationale.

Dans l'immédiat, l'APEC a constitué son bureau autour de M. Jacques Moreau (Crédit coopératif), président ; MM. Jean Dromer (banques inscrites), Jacques Bonnot (Crédit agricole), Aymar Solanet (caisses d'épargne), vice-présidents ; M. Alain Le Corre (banques populaires), trésorier ; M. Pierre Vieillecroze (établissements financiers), secrétaire, ainsi que M. Théo Braun (Crédit mutuel).

Son siège social a été fixé au 36, rue Taitbout, Paris 9e, une façon élégante de garder un lien avec l'A.F.B., dont l'entrée est rue Lafayette, de l'autre côté du même immeuble...

S.M.

(1) L'Association française des banques (A.F.B.), l'Association professionnelle des établissements financiers (APEF), l'Association nationale des sociétés de développement régional (ANSDER), la Caisse centrale de crédit coopératif, la Caisse nationale de crédit agricole, la Fédération nationale du crédit agricole, le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance, la Chambre syndicale des banques populaires et la Confédération nationale du crédit mutuel.

En octobre

Les ventes de voitures neuves ont reculé de 7,1 %

Les ventes de voitures neuves en France ont enregistré, en octobre, un recul de 7,1 % sur celles d'octobre 1982. La chambre syndicale des constructeurs automobiles estime toutefois que avec 170 000 unités, ces ventes « *se maintiennent à un niveau convenable* ». « *La baisse, qui est du même ordre que celle enregistrée en septembre 1982 (– 7 %), est moins marquée que ce que l'on attendait, compte tenu du fait qu'octobre 1982 avait été particulièrement élevé* », ajoute la C.S.C.A.

En octobre, les constructeurs nationaux ont été plus touchés (– 8,8 %) par le recul du marché que leurs concurrents étrangers (– 3,2 %). Les immatriculations de Renault (61 687) ont diminué de 19,1 %, tandis que celles de Citroën progressaient de 15,8 % (avec 21 539 unités), et que celles de Peugeot-Talbot augmentaient légèrement (+ 1,6 %), malgré la poursuite de la chute des ventes de Talbot (– 17,9 %, avec 7 078 véhicules). Les immatriculations de Peugeot croissent, en revanche, de 9 %.

Sur dix mois, la part du marché des voitures françaises atteint 67,4 % avec 34,7 % pour Renault et 32,7 % pour Peugeot S.A. La pénétration des voitures étrangères, en hausse de 5 % sur les dix premiers mois de 1982, se stabilise, depuis plusieurs mois, à 32,6 % du marché français.

Magnétoscopes

TOSHIBA ADOPTE LE FORMAT V.H.S. EN EUROPE

Nouvelle victoire dans les magnétoscopes pour le format V.H.S. Le groupe japonais Toshiba, rallié jusqu'ici au format BETA développé par Sony, va fabriquer et vendre en Europe du V.H.S., conservant le BETA au Japon et aux Etats-Unis.

Toshiba, qui a annoncé cette décision mardi 15 novembre, a l'intention d'assembler des magnétoscopes V.H.S. dans son usine de téléviseurs près de Plymouth, en Grande-Bretagne. Une cinquantaine de personnes seront recrutées pour un volume de production prévu de dix mille unités par mois.

Le retournement de Toshiba, après les décisions de Philips et de Grundig, promoteurs du format V 2000, de fabriquer des V.H.S. pour les vendre hors d'Europe, confirme la suprématie mondiale du format V.H.S.

D'autre part, la multiplication des usines d'assemblage japonaises en Europe, en association ou pas avec des groupes européens, complique la tâche des autorités européennes dans leurs négociations sur la limitation des exportations japonaises. Britanniques et Allemands veulent exclure ces matériels assemblés des quotas globaux autorisés aux Japonais. Philips le refuse.

Sidérurgie

COCKERILL-D.R.C. EST MISE EN LIQUIDATION DE BIENS

L'entreprise sidérurgique Cockerill D.R.C. d'Haumont, près de Maubeuge, a été mise en liquidation de biens mardi 15 novembre. Filiale du groupe belge Cockerill-Sambre, elle était en règlement judiciaire depuis le 29 juin dernier et aucun plan de sauvegarde n'a pu être mis au point.

Avec environ sept cent quinze emplois, l'usine d'Haumont fabriquait des ronds à tubes, dont le marché s'est écroulé. Les autorités gouvernementales françaises et locales ont demandé à Usinor s'il était intéressé. Mais ce groupe, qui ferme entièrement son usine de Virreux, située sur le même marché, a décliné la proposition. D'autres tentatives ont été faites, Cockerill-Sambre étant prêt à faire un geste, malgré ses graves problèmes, mais aucune n'a pu se concrétiser.

Le maire communiste d'Haumont, M. J.-C. Wasterlain, a demandé au premier ministre une intervention « *d'urgence* » du gouvernement auprès du « *patronat belge* » et la réunion de la table ronde prévue par M. Le Garrec avant le 15 novembre.

● **Zanussi va supprimer 5 600 emplois.** – Le constructeur italien d'appareils électro-ménagers Zanussi a obtenu l'accord des syndicats sur un plan de suppression de 5 600 de ses 24 000 emplois sur trois ans. Le groupe qui a perdu 650 millions de francs l'an dernier cherche à concentrer ses activités et à se défaire en particulier de Ducati Electronics à Bologne.

En bref

● **Manurhin est scindée en deux sociétés en nom collectif.** – Le volet financier du redressement de Manurhin ayant finalement été bouclé (*le Monde* du 15 novembre), la firme peut engager sa restructuration industrielle. Elle sera divisée en deux sociétés en nom collectif « Matra-Manurhin », distinguant les affaires militaires et civiles, chacune étant rattachée à la division correspondante de la firme de Vélizy. D'autre part, deux filiales seront reprises par Matra : Lebranchu (carrosserie automobile) et L'Epée (pendulettes). Sagita (machines automatiques) sera restructurée. – *(A.F.P.)*

● **Boiron, numéro un français des produits homéopathiques (42 % du marché national), crée une filiale aux Etats-Unis.** – Cette implantation survient après la récente prise de contrôle du laboratoire américain John A. Borneman and Son, de Philadelphie. C'est la troisième filiale étrangère créée par la firme pharmaceutique lyonnaise, déjà installée en Italie (1979) et en Inde (1982). Pour 1983, Boiron prévoit un chiffre d'affaires de 245 millions de francs (+ 20,5 %). La firme aura vendu à l'étranger pour 7 millions de francs de médicaments fabriqués à Lyon et touché plus de 20 millions de francs de redevances.

● **Des importateurs alsaciens d'autocars dénoncent un « nouveau coup de Poitiers ».** – Une dizaine d'importateurs d'autocars d'occasion ont bloqué le 14 novembre le service de contrôle des véhicules automobiles du Bas-Rhin, installé à Geipolsheim, pour protester contre les tracasseries administratives. Ils affirment qu'on cherche à les décourager d'importer des autocars, notamment d'Allemagne fédérale où sont achetés quatre cents autocars d'occasion chaque année. – *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

RÉUNIS A LONDRES

Six pays membres de l'OPEP tentent d'élaborer une stratégie à long terme

Six ministres des treize pays membres de l'Organisation de pays exportateurs de pétrole (OPEP) se sont réunis à Londres pour deux jours, mardi 15 novembre, afin de tenter d'élaborer de nouveau – après une première tentative en 1979 – une stratégie à long terme pour l'Organisation, menacée par la faiblesse persistante de la demande mondiale de pétrole et le poids accru des producteurs non membres (Grande-Bretagne, Norvège et U.R.S.S. principalement).

Selon l'OPECNA, l'agence officielle de l'OPEP, les six membres du comité de stratégie à long terme, présidé par Cheikh Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, devraient tenter de définir une stratégie à long terme sur les prix et la production, imaginer les moyens de réactiver la demande mondiale, et enfin trouver un *modus vivendi* avec les pays producteurs non membres de l'OPEP.

Les premiers travaux du comité ont été dominés par les problèmes à court terme, dans la perspective de la conférence ordinaire de l'Organisation, qui doit se tenir le 7 décembre prochain à Genève. Les dépassements marqués depuis juillet du plafond de production de 17,5 millions de barils/jour fixé par l'OPEP en mars ont en effet provoqué un affaiblissement des prix sur le marché libre, où les cours sont retombés à leur plus bas niveau depuis le mois d'avril.

Cela a contraint l'U.R.S.S. à baisser de nouveau le prix de vente officiel de son brut (de 29,50 à 29,10 dollars par baril). Selon la revue spécialisée *Petroleum Intelligence Weekly*, la production des pays de l'OPEP aurait récemment diminué, revenant à 17,8 millions de barils/jour environ, contre 18,6 millions en septembre. En outre, selon le journal britannique *The Observer* l'Arabie Saoudite, qui était largement responsable de la surproduction observée au cours de l'été, s'apprêterait à réduire de 20 % environ sa production, du fait de la fermeture provisoire de deux de ses puits liée à l'extension de son réseau de gaz naturel. Cette baisse, si elle était confirmée, devrait faciliter les négociations entre les pays membres.

(Publicité)

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE – DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

SUBDIVISION DES ÉTUDES FONCIÈRES ET DE TOPOGRAPHIE

32, rue Gallieni 92151 Suresnes - Cédex

COMMUNE D'ISSY-LES-MOULINEAUX

CHEMIN DÉPARTEMENTAL N° 72 - RUE DE L'ÉGALITÉ

Aménagement du carrefour avec la rue Tolstoï

ENQUÊTES CONJOINTES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

Le Préfet, commissaire de la République
du département des Hauts-de-Seine,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Vu le décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 modifié portant réforme de la publicité foncière et notamment ses articles 5 et 6.

Vu la liste départementale des commissaires-enquêteurs pour 1983 établie par arrêté préfectoral du 28 décembre 1982.

Vu la délibération en date du 3 mai 1983 par laquelle le Conseil général des HAUTS-DE-SEINE a adopté le projet d'aménagement du chemin départemental n° 72, rue de l'Egalité au droit du carrefour avec la rue Tolstoï sur le territoire de la commune d'ISSY-LES-MOULINEAUX et a autorisé l'engagement des procédures foncières nécessaires à l'acquisition des parcelles situées dans l'emprise de l'opération.

Vu les pièces du dossier transmis par l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, directeur départemental de l'Equipement, pour être soumis à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de cette opération, dossier comprenant les pièces dont la liste est énumérée au I de l'article R.11-3 du code susvisé.

Vu le plan parcellaire des terrains à acquérir sur le territoire de la commune d'ISSY-LES-MOULINEAUX, ainsi que la liste des propriétaires dressée en application de l'article R.11-19 du code précité.

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

DISPOSITIONS COMMUNES AUX DEUX ENQUÊTES :

ARTICLE PREMIER – Il sera procédé dans la commune d'ISSY-LES-MOULINEAUX :

1) à une enquête sur l'utilité publique de l'aménagement du chemin départemental n° 72, rue de l'Égalité au droit du carrefour avec la rue Tolstoï ;

2) à une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les immeubles à acquérir pour permettre la réalisation du projet.

ARTICLE 2. – Monsieur Pierre CUISINIER, directeur départemental des P.T.T. (E.R.), 14, rue Mozart 92700 COLOMBES, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ENQUÊTE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE.

ARTICLE 3. – Les pièces du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie d'ISSY-LES-MOULINEAUX pendant 20 jours, du lundi 14 novembre 1983 au samedi 3 décembre 1983 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance, sauf dimanches et jours fériés :

– *du lundi au vendredi :*
de 8 h 30 à 18 h ;

– *le samedi matin : de 8 h 30 à 12 h ;*

et consigner éventuellement ses observations sur le registre prévu à cet effet, ou les adresser pendant ce même délai, au maire ou au commissaire-enquêteur qui les annexeront au registre.

ARTICLE 4. – A l'expiration du délai fixé à l'article 3, le registre d'enquête sera clos et signé par le maire d'ISSY-LES-MOULINEAUX et transmis par ce dernier dans les vingt-quatre heures avec le dossier d'enquête au commissaire-enquêteur.

ARTICLE 5. – Le commissaire-enquêteur examinera les observations consignées ou annexées au registre, entendra s'il y a lieu toute personne susceptible de l'éclairer et émettra un avis sur l'utilité publique de l'opération dans un délai de quinze jours à compter de la clôture de l'enquête.

ARTICLE 6. – A l'expiration du délai fixé à l'article 5, le commissaire-enquêteur transmettra le dossier, le registre d'enquête et ses conclusions au sous-préfet, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de BOULOGNE-BILLANCOURT qui émettra de même un avis sur l'utilité publique de l'opération avant de faire suivre l'ensemble de ces pièces au préfet, commissaire de la République du département des HAUTS-DE-SEINE, direction départementale de l'Equipement, subdivision des Etudes foncières et de topographie, 32, quai Gallieni, 92151 SURESNES CÉDEX.

– Ces opérations dont il est dressé procès-verbal devront être terminées dans un délai de trente jours dès la clôture de l'enquête.

ARTICLE 7. – Copies des conclusions du commissaire-enquêteur sur l'utilité publique du projet seront tenues à la disposition du public à la mairie d'ISSY-LES-MOULINEAUX, à la sous-préfecture de BOULOGNE-BILLANCOURT et à la préfecture des HAUTS-de-SEINE, direction départementale de l'Equipement, accueil du public, niveau + 1.

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ENQUÊTE PARCELLAIRE :

ARTICLE 8. – Le dossier d'enquête parcellaire ainsi qu'un registre d'enquête seront également déposés à la mairie d'ISSY-LES-MOULINEAUX pendant la période fixée à l'article 3 afin que chaque intéressé puisse en prendre connaissance aux heures indiquées audit article et consigner éventuellement ses observations sur les limites des biens à exproprier ou les adresser au commissaire-enquêteur ou au maire qui les annexera au registre.

ARTICLE 9. – A l'expiration du délai d'enquête fixé à l'article 3, le registre d'enquête parcellaire sera clos et signé par le maire d'ISSY-LES-MOULINEAUX qui le transmettra dans les vingt-quatre heures avec le dossier au commissaire-enquêteur. Celui-ci donnera son avis sur l'emprise des ouvrages projetés et dressera procès-verbal de l'opération après avoir entendu toutes personnes susceptibles de l'éclairer.

ARTICLE 10. – La transmission du dossier d'enquête parcellaire, du registre et de l'avis du commissaire-enquêteur se fera ensuite dans les mêmes formes et dans les mêmes délais que ceux prévus aux articles 5 et 6.

DISPOSITIONS CONCERNANT LA PUBLICITÉ DES ENQUÊTES CONJOINTES :

ARTICLE 11. – Le présent arrêté sera publié par voie d'affiches qui seront apposées avant le début de l'enquête pour le rester pendant toute la durée de celle-ci, et éventuellement par tous autres procédés en usage dans la commune d'ISSY-LES-MOULINEAUX.

L'accomplissement de cette formalité d'affichage sera justifié par un certificat du maire qui sera annexé au dossier à la clôture de l'enquête.

Cet avis sera, en outre, inséré en caractères apparents HUIT JOURS au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les HUIT PREMIERS JOURS de celle-ci dans deux journaux publiés dans tout le département.

ARTICLE 12. – MM. le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de BOULOGNE-BILLANCOURT, le maire d'ISSY-LES-MOULINEAUX, le directeur de l'Equipement et le commissaire-enquêteur sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANTERRE, le 12 octobre 1983.

Le préfet, commissaire de la République,
Signé : DIEUDONNÉ MANDELKERN.

ÉTRANGER

Une année de bonnes récoltes en Chine

De notre correspondant

Pékin. – Malgré des conditions climatiques difficiles, la Chine devrait connaître, en 1983, une très bonne récolte. Selon des estimations communiquées par le Bureau des statistiques, le chiffre record de 353 millions de tonnes, atteint l'an dernier, serait dépassé d'environ 3 %. Plus modestement, le plan avait fixé un objectif de 342,5 millions de tonnes.

La situation est variable selon les céréales et les régions. Les inondations survenues, cet été, sur le cours moyen du Yangtseu et certains de ses affluents ont eu des conséquences défavorables sur les cultures dans plusieurs provinces (Hubei, Anhui). En raison, toutefois, du beau temps au moment des récoltes et de l'arrivée tardive du gel, cet automne, dans les plaines du Nord-Est, la moisson d'été a été, en général, nettement meilleure (+ 10 %) que celle de l'an dernier. De même, une augmentation est considérée comme certaine pour la récolte d'automne, sauf pour le riz tardif dans certaines provinces du Sud.

De bonnes nouvelles sont annoncées aussi pour le coton, pour lequel la récolte devrait dépasser de 5 % celle, record (3,3 millions de tonnes), de l'an dernier, le sucre, le thé et la production de viande de porc, bœuf, mouton et les volailles. En revanche, une diminution, attendue en raison de la réduction des surfaces de cultures, devrait être marquée pour les oléagineux, le tabac et le jute.

Dans l'industrie, les résultats devraient aussi largement dépasser, d'une façon générale, les objectifs fixés. La valeur de la production industrielle, sur dix mois, a augmenté de 10,5 % par rapport aux dix premiers mois de 1982, alors que le plan prévoyait une croissance annuelle située entre 4 % et 5 %. L'industrie lourde se développe nettement plus vite que prévu : le rythme d'augmentation de la production est plus de trois fois supérieur à ce qui était envisagé. L'industrie légère a du mal à tenir la cadence, malgré une amélioration de la situation à partir du deuxième semestre. Les objectifs de production fixés pour le charbon, le pétrole, l'électricité, le ciment, les transports, devraient être plus ou moins largement dépassés.

Cet emballement paraît dû, pour beaucoup, à un excès en matière d'investissements. Alors que le plan, initialement, prévoyait pour les constructions de base un chiffre en baisse par rapport à 1982, le bureau des statistiques constate, dès maintenant, que le volume des investissements pour ces nouveaux projets devrait être *« considérablement plus important que l'an dernier »*.

Le bureau note que cet état de fait a aggravé les goulets d'étranglement dans les domaines des transports, de l'énergie et de la fourniture de matériaux de construction, malgré les efforts déployés pour accélérer le développement de ces secteurs. L'énergie et les transports ont reçu, depuis le début de l'année, 38 % des investissements contre 29,4 % pendant la même période de 1982.

Les chiffres du commerce extérieur sont également favorables. En dix mois, pour un volume d'échanges de 35,3 milliards de dollars américains, la Chine a dégagé un surplus de 1,2 milliard de dollars. Après les bons résultats de l'an dernier, le plan avait envisagé, pour cette année, l'hypothèse d'un déficit. Les données actuelles témoignent donc d'une grande prudence des responsables en ce domaine.

MANUEL LUCBERT.

● **E.D.F. associée à la construction d'une centrale nucléaire à Canton.** – La société française Framatome devrait bientôt obtenir un contrat pour la fourniture à la Chine de l'îlot nucléaire de deux réacteurs de 300 mégawatts destinés à équiper la centrale de la baie de Paya, près de Canton, a déclaré M. Ren Men, secrétaire auprès du vice-ministre chinois des ressources hydrauliques et de l'énergie électrique.

Les négociations, engagées depuis plus d'un an, ont en effet franchi un pas décisif, après l'accord intervenu la semaine dernière entre la Chine populaire et le gouvernement de Hongkong. E.D.F. a signé le 30 septembre un contrat avec un consortium, créé par la chine populaire et la China Power and Light de Hong-Kong, pour une mission d'assistance technique. Le contrat s'élèverait à 1 milliard de dollars environ.

En outre la Banque nationale de Paris (B.N.P.) a été choisie comme chef de file pour une opération de prêts destinés à financer la construction de la centrale.

Le gouvernement allemand va renforcer la législation sur les banques

Emu par la défaillance de la banque Schröder-Munchmexer-Hengst (S.M.H.), l'une des plus anciennes banques privées de R.F.A., le gouvernement allemand s'apprête dès le mois de janvier prochain à apporter à la loi bancaire les modifications attendues depuis longtemps, à savoir la prise en compte, dans le bilan des banques, des engagements de leurs filiales étrangères.

Cette mise à jour apparaît indispensable car, la législation actuelle limitant l'en-cours des crédits accordés par les banques à dix-huit fois leur capital, ces dernières tournent cette limitation en faisant transiter certains crédits, notamment internationaux, par leurs filiales étrangères, notamment au Luxembourg.

C'est précisément dans une filiale luxembourgeoise que la banque S.M.H. avait « logé » une bonne partie de sa participation de 7,5 % dans le capital du groupe I.B.H., numéro un européen de matériel de travaux publics, dont le bilan vient d'être déposé. La Deutsche Bank, premier établissement de R.F.A., qui a créé au Luxembourg une filiale très importante pour ses crédits en euro-dollars, avait indiqué l'année dernière que le total de ses engagements représentait 19,6 fois son capital (23 fois pour la Dresdner Bank, numéro deux allemand).

La décision du gouvernement est justifiée, également, par les inquiétudes que suscite la contraction du marché des eurocrédits et par les difficultés éprouvées par les banques internationales, prises au piège des moratoires accordés aux pays de l'Est et de l'Amérique latine.

En annonçant le projet de mise à jour de la loi bancaire, M. Gerhard Stoltenberg, ministre fédéral des finances, a reconnu que cette démarche était motivée par la chute de la bank S.M.H., entérinée par celle du groupe I.B.H., mais a précisé qu'il n'était pas question de porter atteinte au caractère *« libéral »* du contrôle des banques.

● **Accord entre General Electric et B.H.P. sur la cession d'activités minières.** – Broken Hill Proprietary (B.H.P.), la première firme australienne, et General Electric sont parvenus à un accord qui va rendre possible la reprise par un consortium mené par B.H.P. de deux filiales minières de G.E., Utah International et Utah-Marcona. G.E. conservera une participation de 20 % à 25 % dans ces activités mais recevra 1,65 et 1,8 milliard de dollars pour la cession des deux firmes.

Aux États-Unis

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A ATTEINT UN NIVEAU RECORD

Washington (*A.F.P.*). – La production industrielle américaine a progressé de 0,8 % en octobre, après avoir augmenté de 1,3 % (chiffre révisé) au cours de chacun des deux mois précédents. L'indice a atteint un nouveau record absolu, s'inscrivant à 154,8 (base 100 en 1967), supérieur de 14,8 % à son plus bas niveau en décembre 1982. Le précédent record, à 153,9, datait de juillet 1981.

La production de biens de consommation et de matériaux de construction n'a augmenté que légèrement en octobre, mais celle de biens d'équipement s'est accrue de 2,2 %. La production automobile a légèrement diminué en raison *« principalement de pénuries de certaines pièces »*, ne portant que sur 7,5 millions d'unités en rythme annuel contre 7,8 millions en septembre. La progression de l'indice en octobre – la onzième hausse consécutive – a été la plus faible notée mensuellement depuis février dernier (+ 0,5 %), ce qui, selon les experts, est normal à ce stade de la reprise économique.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOFIREM

GROUPE CdF

PARTICIPE A LA CRÉATION DE SICOVER

La société Sicover, filiale de Corning France et de la S.I.V. (Societa Italiana Vetro), a pour objet, dans l'immédiat, la fabrication à Aniche (Nord) de verres spéciaux, en particulier de verres pour la protection des soudeurs, et de capteurs solaires de haute performance. Ultérieurement sera développée la fabrication de verre mince permettant des économies d'énergie par réduction de poids dans les applications courantes et pouvant aussi répondre à la demande de secteurs de priorité : cellules photovoltaïques, affichage par cristaux liquides... L'effectif de la société devrait atteindre quatre-vingt-dix-huit personnes en 1987.

La Sofirem a décidé de participer à ce projet réalisé en zone minière. Son concours de 2 100 000 francs est réparti entre une participation au capital et un prêt à long terme.

COFIMEG

Les recettes de la société au cours des neuf premiers mois de l'exercice 1983 se sont élevées à 130 269 000 francs, contre 119 603 000 francs au cours de la période correspondante de 1982, enregistrant ainsi une progression de 8,9 %.

MARCHÉS FI[illegible]

PARIS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 novembre

Glissement

La Bourse de Paris s'est remise mardi, après quatre séances de hausse, à piétiner. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,07 % au-dessus de son niveau précédent. Aucune nouvelle n'est parvenue sous les colonnes de nature à inquiéter. Bien au contraire, Wall Street reste sur une pente ascendante, l'effet « Delors » avec la nécessité de maintenir un marché de capitaux à risques continue à rasséréner. La baisse du loyer de l'argent au jour le jour est bien ressenti.

A dire vrai, le comportement du marché n'a rien pour surprendre. Maintenant que les places laissées libres après les récents dégagements ont été réoccupées, les opérateurs cherchent, sans les trouver, des placements encore intéressants. Il y en a, mais un mot revient toujours dans la bouche des professionnels : « Trop cher ». Alors, souffrant d'indigestion, la Bourse tourne lentement en rond, d'autant plus lentement qu'en dehors de l'offre habituelle, les ventes sont peu nombreuses. De fait, la situation se fige derechef. La preuve en est : peu nombreuses en règle générale, hausses et baisses ont revêtu une faible ampleur. Cinq valeurs ont monté de plus de 2 % avec Docks de France en tête (+ 3,5 %), une dizaine ont fléchi de ce taux et plus, Saint-Louis étant relativement la plus affectée (– 3,8 %). Malgré la remontée du dollar, la détente s'est poursuivie sur la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,48 F et 10,54 F, contre 10,50 F et 10,70 F.

Légère progression de l'or à Londres avec l'once de métal précieux à 383,25 dollars (+ 0,65 dollar). A Paris, le lingot s'est d'abord inscrit à 100 050 F puis 100 200 F (+ 200 F). Le napoléon a reproduit son cours précédent de 651 F. Le volume des transactions a un peu augmenté : 12,83 millions de francs contre 10,89 millions de francs.

NEW-YORK

Plus calme

Après cinq séances de hausse consécutive, le marché new-yorkais a éprouvé le besoin de souffler un peu mardi, et le volume des échanges a été ramené à 77,84 millions d'actions contre 86,9 millions la veille, tandis que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles était en retrait de 6,10 points, à 1 247,97.

De l'avis des professionnels, Wall Street a progressivement fait marche arrière en cours de séance (il gagnait initialement près de deux points) sous l'effet de prises de bénéfices justifiées par une hausse de près de 40 points du D.J. des industrielles pour l'ensemble des cinq séances précédentes. Par ailleurs, la baisse du cours d'I.B.M. (le titre est retombé à 124 5/8 points, en repli de 2 1/2 dollars, après l'échange de 1,51 million de titres) a fait mauvaise impression sur la cote, les investisseurs se posant un certain nombre d'interrogations sur l'avenir du marché de l'ordinateur domestique sur lequel le géant américain vient de lancer un nouveau produit.

L'annonce d'une progression de 0,8 % de la production industrielle des Etats-Unis au mois d'octobre, la onzième consécutive, a, par contre, confirmé la durée du mouvement de reprise, contesté par certains observateurs, en dépit de la relative faiblesse de cette hausse, la moins importante depuis celle de 0,5 % enregistrée en février dernier. Mais l'essentiel reste que, en un an, cet indice a marqué une augmentation de près de 15 %.

VALEURS	Cours du 14 nov.	Cours du 15 nov.
Alcoa	43 3/4	43 3/4
A.T.T.	62 1/2	62
Boeing	41 1/4	42
Chase Manhattan Bank	47 1/2	46
Du Pont de Nemours	52 3/4	52 3/8
Eastman Kodak	70 7/8	72 1/4
Exxon	38 1/8	37 5/8
Ford	64 3/4	63 7/8
General Electric	56	55 1/2
General Foods	49 7/8	50
General Motors	77 1/4	76
Goodyear	32 1/8	32 1/2
I.B.M.	127 1/8	124 5/8
I.T.T.	43	42 3/4
Mobil Oil	29 3/8	29 1/8
Pfizer	40 7/8	40 1/4
Schlumberger	50 1/2	50
Texaco	36	35 3/4
U.A.L. Inc.	34 3/8	33
Union Carbide	66 1/4	65 3/4
U.S. Steel	27 1/2	27 1/2
Westinghouse	49 1/4	49 1/4
Xerox Corp.	46 5/8	46 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ELF-AQUITAINE. – Le président, M. Michel Pecqueur, prévoit pour 1983 un bénéfice net consolidé de 3,5 milliards de francs, du même ordre de grandeur que le précédent, pour un chiffre d'affaires de 130 à 135 milliards de francs contre 144,8 milliards.

La marge brute serait de 11 milliards de francs après exploration, soit d'un montant voisin à celle de l'exercice écoulé.

REYDEL-INDUSTRIES. – Au vu du dépouillement des ordres sur cette valeur récemment introduite au second marché de la Bourse de Lille, la Chambre syndicale des agents de change a pu coter un cours de 460 F, mardi 15 novembre, 2 833 actions de la société ayant été échangées à ce cours, les ordres d'achat libellés «au mieux» ou à des limites égales ou supérieures à 460 F ayant été servis à concurrence de 10 % environ.

CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT DES P.M.E. – Cet établissement spécialisé a consacré 18 milliards de francs au financement de l'investissement des petites et moyennes entreprises au cours des neuf premiers mois de l'exercice en cours, ce qui marque une augmentation importante (43 %) par rapport à la même période de l'année précédente. Cette enveloppe se décompose en 8,4 milliards de francs représentant 16 900 accords de prêts à long terme (plus de 83 %) et 9,6 milliards de francs (plus 20 %) sous la forme de 35 600 accords de crédits à moyen terme (crédits professionnels mutuels).

Le crédit d'équipement des P.M.E. constate que la demande de prêts à long terme a été particulièrement forte au cours de ces neuf premiers mois dans le secteur de l'industrie où le montant des prêts accordés a doublé par rapport à 1982. Cette véritable explosion s'explique autant par la baisse générale des taux d'intérêt et par la nécessité pour un certain nombre d'entreprises de continuer à investir que par la simplification intervenue dans les procédures d'octroi de ces mêmes prêts.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	14 nov.	15 nov.
Valeurs françaises	146,8	146,5
Valeurs étrangères	147,8	147,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	14 nov.	15 nov.
Indice général	142,8	143,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 nov. .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 nov.	16 nov.
1 dollar (en yens)	234,80	234,75

BOURSE DE PARIS Comptant 15 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	23	0 377
5 %	39	3 946
3 % amort. 45-54	71	0 877
Emp. 7 % 1973	9585	..
Emp. 8,80 % 77	112 75	4 256
9,80 % 78/93	88 62	3 401
8,80 % 78/86	89 60	8 173
10,80 % 79/94	* 91 68	2 154
13,25 % 80/90	99 95	6 010
13,80 % 80/87	101 90	1 169
13,80 % 81/99	101 15	11 532
16,75 % 81/87	110 48	3 068
16,20 % 82/90	110 95	13 626
16 % juin 82	110 70	6 995
E.D.F. 7,8 % 61	137 20	12 627
E.D.F. 14,5 % 80-92	100 50	6 097
Ch. France 3 %	143	..
CNB Bques janv. 82	101 68	5 248
CNB Paribas	101 70	5 248
CNB Suez	101 70	5 248
CNI janv. 82	101 70	5 248
B.S.N. 10,50% 77	2503	250
Carrefour 6,75% 75	312	31 200
Interbail (obl. conv.)	230 50	..
Lafarge 6 % 72	312	31 200
Martell 8,75 % 77	1185	..
Michelin 5,50% 70	612	..
Moët-Hennes. 6%77	1552	..
Pétr. (Fse) 7,50% 79	205	20 520
Peugeot 6 % 70-75	347	..
Sanofi 10,25 % 77	655	..
SCREG 9,75 % 78	155	15 500
Télém. 7 % 74	165	16 890
Thom.-CSF 8,9% 77	243	24

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	48	46 10
A.G.F. (St Cent.)	340	340
A.G.P. Vie	3404	3402
Agr. Inc. Madag.	75	78
Alfred Herlicq	63 40	65
Allobroge	360 50	360
André Roudière	114 40	120
Applic. Hydraul.	285	296
Arbel	41 50	41 10
Artois	381	385
At. Ch. Loire	16 60	....
Aussedat-Rey	21	21
Bain C. Monaco	82 50	81
Bazanie	409	421
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	264	270
B.N.P. Intercontin.	127	127
Bénédictine	1400	1414
Bon-Marché	80	83 20
Borie	296	308
Bras. Glac. Int.	620	624
Calif	354	365
Cambodge	184	184
C.A.M.E.	98	98 50
Campenon Bern.	195 50	195 30
Caout. Padang	230	....
Carbone-Lorraine	50 10	50
Carnaud S.A.	115	118
Caves Roquefort	803	800
C.E.G.Frig.	180	178
C.E.M.	28 50	28 50
Centen. Blanzy	870	870
Centrest (Ny)	101	101
Cerabati	55 70	55 20
C.F.F. Ferrailles	119 70	117 80
C.F.S.	600	....
C.G.I.B.	310	....
C.G.V.	114 40	110
Chambon (M.)	389	400
Chambourcy (M.)	1259	1039
Champex (Ny)	103	....
Chim. Gde Paroisse	69 80	67
C.I. Maritime	325	325
Ciments Vicat	215	220
Citram (B)	122	130
Clause	385	370
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	360
CMM-Mar Madag.	4 60	....
Cochery	50 50	....
Cofradel (Ly)	405	411
Cogifi	216 70	217
Comindus	565	589
Comiphos	155 10	154 30
Comp. Lyon-Alem.	188 10	190
Concorde (La)	245 50	250
C.M.P.	9 40	....
Conte S.A. (Li)	24	26
Crédit (C.F.B.)	194	191 20
Créd. Gén. Ind.	387	391
Cr. Universel (Cie)	438	438
Créditel	115	114 80
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	177 60	177 60
De Dietrich	315	318 80
Dégremont	155	150
Delalande S.A.	270	275

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	512	612
Dév. Rég. P.d.C (Li)	110 80	110 70
Didot-Bottin	279 50	280
Dist. Indochine	311 90	299 40
Drag. Trav. Pub.	192 50	200
Duc-Lamothe	230	....
Dunlop	8 70	4 85 o
Eaux Bass. Vichy	976	....
Eaux Vittel	990	951
Ecco	2300	2300
Economats Centre	415	420
Electro-Banque	220	225
Electro-Financ.	485	485
Elf-Antargaz	147	146
E.L.M. Leblanc	590	590
Entrepôts Paris	258 10	282 80
Epargne (B)	1160	1170
Epargne de France	300	310
Epeda-BF	1356	1320
Escaut-Meuse	338	337
Eurocom	569	570
Europ. Accumul.	36	33 60
Eternit	261	255
Félix Potin	1100	1139
Ferm. Vichy (Ly)	125	....
Finalens	87 10	86 80
FIPP	96	....
Fnac	196	193
Focep (Chât. eau)	1220	1176
Foncière (Cie)	166	168
Fonc. Agache-W.	70	75 d
Fonc. Lyonnaise	1310	....
Foncina	145	145
Forges Gueugnon	16 70	15 05
Forges Strasbourg	123	125
Forinter	1270	1270
Fougerolle	86 20	82 70
France I.A.R.D.	104	103
France (La)	551	551
Frankel	205	....
Fromageries Bel	791	790
From. Paul Renard	407	407
GAN	850	848
Gaumont	555	545
Gaz et Eaux	1212	1163 o
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25 10	25
Gerland (Ly)	580	579
Gévelot	128 90	168 d
Gr. Fin. Constr.	178 10	178 10
Gds Moul. Corbeil	88	84 50 o
Gds Moul. Paris	252	246
Groupe Victoire	464 50	483
G. Transp. Ind.	166	....
Huard-U.C.F.	36 80	36 50
Hutchinson	35	35
Hydro-Energie	129 90	143 20
Hydroc. St-Denis	50 10	52 d
Immindo S.A.	196 80	198 80
Immivest	143	140
Immobail	274	274 50
Immobanque	491	491
Immob. Marseille	1695	1695
Immofice	356 20	370
Industrielle Cie	670	650
Interbail (act.)	369 50	359 70
Invest. (Sté Cent.)	600	643 d
Jaeger	48	48
Lafitte-Bail	273	273
Lambert Frères	83	80
Lampes	115	110 60
La Brosse-Dupont	71	....
Lebon Cie	742	742
Lille-Bonnières	228	236
Locabail Immob.	474	480
Loca-Expansion	155 90	156
Locafinancière	210	210
Locasol	343	347
Lordex (Ny)	109 50	....
Louvre	374 40	389 40
Luchaire S.A.	240 70	246
Machines Bull	40	39 95
Magasins Uniprix	54	55
Magnant S.A.	45	....
Maritimes Part.	440	141
Marocaine Cie	36 10	....
Métal Déployé	276 10	286
M. H.	46 50	45 10
Mic	225	235
Mors	400	400
Nadella S.A.	120 70	124 80
Naval Worms	135	135 10
Navig. (Nat. de)	56 80	61 35
Nicolas	341	341
Nodet-Gougis	72 10	78 70 d
OPB Paribas	126	129
Optorg	101 50	101 50
Origny-Desvroise	125	126
Palais Nouveauté	298	298
Paris France	105 10	105
Paris-Orléans	156	152
Part. Fin. Gest. Im.	260	261
Pathé-Cinéma	300	292
Pathé-Marconi	162 40	149
Piles Wonder	109 20	113 60
Piper-Heidsieck	362 50	365
P.L.M.	98	100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	160	155 10
Profils Tubes Est	5 85	5 45
Prouvost ex-Lain.R.	35	35
Providence S.A.	430	420
Publicis	889	936
Raff. Souf. R.	154	152 60
Ressorts Indust.	90 50	91
Révillon	459	440
Ricqlès-Zan	130	130
Ripolin	55	48 20 o
Rochefortaise S.A.	60	58 60
Rochette-Cenpa	16	16 80
Rosario (Fin.)	116	113 40
Rougier et Fils	61 60	61 50
Rousselot S.A.	338	338
Sacer	39	....
Sacilor	2 91	2 95
SAFAA	75	72 o
Safic-Alcan	201	201
SAFT	202	210
Saunier Duval	23	....
Saint-Raphaël	85	82 10
Salins du Midi	239	239
Santa-Fé	186	185 50
Satam	52 60	52 60
Savoisienne (M)	86	85
SCAC	198	198
Sellier-Leblanc	286	285
Senelle Maubeuge	145	145
S.E.P. (M)	81 50	80 50
Serv. Equip. Véh.	43	42 50
Sici	40 10	40 10
Sicotel	223	226
Sintra-Alcatel	610	810
Siméa	117	118 50
Siph (Plant. Hévéas)	175	178
Simnco	460	460
SMAC Acieroïd	157	157
Sofal financière	337	335
Sofio	164	165
Soficomi	413	410
S.O.F.I.P. (M)	100	101
Sofragi	755	751
Sogepal	184	190
Soudure Autog.	78 10	79 80
S.P.E.G.	132 20	132 60
Speichim	165	180
S.P.I.	259	260
Spie Batignolles	138	140
Stemi	238	233
Synthelabo	283	283 50
Taittinger	750	780
Testut-Aequitas	100 10	100 10
Thann et Mulh.	48	48 20
Tissmétal	26 80	27
Tour Eiffel	300	305
Ufiner S.M.D.	174 50	170 60
Ugimo	190	190 50
Unibail	500	500
Unidel	128	117 40 o
U.A.P.	543	543
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	250	245
Un. Imm. France	259 80	260
Un. Ind. Crédit	281	284
Usinor	1 19	1 15
U.T.A.	167	167
Vincey Bourget (Ny)	8 65	7 10 o
Virax	44 50	47 70 d
Waterman S.A.	270 40	260
Brass. du Maroc	121	120 10
Brass. Ouest-Afr.	19 60	19 60

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	330	....
Akzo	275	274 10
Alcan Alum.	390	....
Algemeine Bank	1250	1249
Am. Petrofina	545	545
Arbed	230	....
Asturienne Mines	93	....
Banco Central	88 80	88 80
Bco Pop Espanol	84	84
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	34510	34500
Barlow Rand	118	....
Blyvoor	143	142 60
Bowater	33 50	33 50
British Petroleum	69 90	70
Br. Lambert	475	465
Caland Holdings	108 80	....
Canadian-Pacific	420	420
Cockerill-Ougrée	30	25 70 o
Cominco	478	....
Commerzbank	680	....
Courtaulds	14 80	....
Dart. and Kraft	718	715
De Beers (port.)	78	....
Dow Chemical	365	360
Dresdner Bank	682	675
Entrep. Bell Canada	275	262
Femmes d'Auj.	76 20	....
Finoutremer	235	237
Finsider	0 45	0 35 o
Gén. Belgique	302	309 80
Gevaert	456	456
Glaxo	117 10	120 50
Goodyear	350	333
Grace and Co	459	459
Grand Metropolitan	53 50	52
Gulf Oil Canada	148	147
Hartebeest	641	670
Honeywell Inc.	1400	1340
Hoogovens	119 50	....
I. C. Industries	486	466 50
Int. Min. Chem.	460	470
Johannesburg	1180	1210
Kubota	14	14
Latonia	248	249
Mannesmann	530	....
Marks-Spencer	34 80	....
Midland Bank Plc	68	69
Mineral-Ressourc.	97	100 70
Nat. Nederlanden	640	640
Noranda	205	207 10
Olivetti	18 60	18 90
Pakhoed Holding	189	183
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	439	441 70
Phœnix Assuranc.	50 50	55 d
Pirelli	10 25	....
Procter Gamble	601	596 c
Ricoh Cy Ltd	46 60	46
Rolinco	1099	1095
Robeco	1149	1120
Shell fr. (port.)	87	....
S.K.F. Aktiebolag	196 60	197
Sperry Rand	470	449 c
Steel Cy of Can.	228	....
Stilfontein	156	159 50
Sud. Allumettes	315	....
Tenneco	422	....
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	290	....
Toray indust. inc	18 45	18 40
Vieille Montagne	530	555
Wagons-Lits	380	380
West Rand	72	78 90

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	975	970
Defan	350 30	351
Far East Hotels	1 07	1 01
Marlin Immobilier	1875	1875
Métallurg. Minière	130	130
M.M.B.	285	282
Novotel S.I.E.H.	1402	1417
Petit Bateau	400	403
Petrofigaz	478	479
S.C.G.P.M.	209	207
Sodexho	2440	2445
Sofibus	220	220
Rodamco	463	462

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	5 05	5 70
Alser	170	....
Cellulose du Pin	29 50	30 50
C.G.Maritime	8	....
Coparex	445	446
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	2 10	2 o
Imp. G.-Lang	1 70	....
La Mure	51 80	....
Pronuptia	130	....
Rorento N.V.	705	699
Sabl. Morillon Corv.	129	129 d
S.K.F.(Applic. méc.)	80	....
S.P.R.	112 30	121 30
Total C.F.N.	59	....
Ufinex	227	225

SICAV 15/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	214 14	204 43
Actions-Investis.	268 90	256 71
Actions sélectives	316 10	301 77
Aedificandi	339 48	324 09
A.G.F. 5000	234 08	223 47
Agfimo	358 04	341 80
A.G.F. Interfonds	371 79	354 93
Alsafi	228 77	218 40
A.L.T.O.	187 46	178 96
Amérique Gestion	512 88	489 62
Associc	21387 37	21387 37
Bourse-Investis.	274 58	262 13
Capital Plus	1216 62	1216 62
C.I.P.	812 35	775 51
Convertimmo	284 80	271 89
Cortexa	1023 02	976 63
Credinter	385 66	368 16
Croiss. Immobil.	357 92	341 69
Démeter	56014 68	55847 14
Drouot-France	287 36	274 32
Drouot-Investis.	703 71	671 80
Drouot-Sécurité	190 22	181 59
Energie	238 11	227 31
Eparcourt Sicav	8072 95	8042 74
Epargne Associations	23542 33	23471 91
Epargne-Capital	5133 38	5082 56
Epargne-Croiss.	1338 88	1278 17
Epargne-Industr.	415 37	396 53
Epargne-Inter	671 04	640 61
Epargne-Oblig.	175 86	167 89
Epargne-Unie	864 11	824 93
Epargne-Valeur	337 90	322 58
Eparoblig	1088 64	1068 51
Europic	8674 44	8281 09
Euro-Croissance	397 11	379 10
Foncier Investis.	623 77	595 48
France-Garantie	277 31	271 67
France-Investiss.	412 17	393 48
Fr.-Obl. (nouv.)	400 75	382 58
Francic	230 26	219 82
Fructidor	227 09	216 79
Fructifrance	409 99	391 40
Fructivar	58373 56	58227 96
Gestion Associations	109 52	106 85
Gestion Mobilière	561 15	535 70
Gest. Rendement	486 91	464 83
Gest. Sél. France	365 72	349 14
Haussmann Oblig.	1219 02	1163 74
Horizon	620 46	592 32
I.M.S.I.	357 66	341 44
Indo-Suez Valeurs	632 44	603 76
Ind. française	11374 68	11151 63
Interoblig.	10242 57	9778 11
Intersélect France	271 71	259 39
Intervaleurs Indust.	393 19	375 36
Invest. net	10209 86	10183 49
Invest. Obligataire	12296 54	12272
Invest. St-Honoré	667 24	636 98
Laffitte-crt-terme	116425 54	116425 54
Laffitte-Expansion	628 38	599 89
Laffitte-France	189 10	180 51
Laffitte-Oblig.	139 50	133 17
Laffitte-Rend.	204 11	194 85
Laffitte-Tokyo	850 25	811 69
Lion-Associations	10980 74	10980 74
Livret portefeuille	480 46	458 67
Mondiale Investissem.	341 15	325 68
Monecic	53851 72	53851 72
Multi-Obligations	459 58	438 74
Natio.-Assoc.	22260 50	22216 07
Natio.-Epargne	12095 96	11976 20
Natio.-Inter.	928 93	886 81
Natio.-Placements	59528 11	59528 11
Natio.-Valeurs	487 67	465 56
Oblisem	162 25	154 89
Pacifique St-Honoré	399 45	381 34
Paribas Epargne	11682 38	11635 84
Paribas Gestion	537 11	512 75
Patrimoine-Retraite	1113 64	1081 80
Phénix Placements	233 27	232 11
Pierre Investiss.	410 25	391 65
Placement crt-terme	51342 61	51342 61
Province Investiss.	265 22	253 19
Rendem. St-Honoré	11692 45	11634 28
Sécur. Mobilière	402 94	384 67
Sél.court terme	11702 16	11615 06
Sélec. Mobil. Div.	332 50	317 42
Sélection-Rendem.	170 38	162 65
Sélect. Val. Franç.	192 39	183 67
Sicav-Associations	1043 59	1041 51
S.F.I. fr. et étr.	444 67	424 51
Sicavimmo	459 94	439 08
Sicav 5000	203 96	194 71
Sivafrance	310 16	296 10
Sivam	314 49	300 23
Sivarente	193 45	184 68
Sivinter	356 61	340 44
S.I.-Est	954 71	911 42
S.I.G.	772 77	736 88
S.N.I.	1024 19	977 75
Sofinvest	435	415 27
Sogepargne	308 27	294 29
Sogevar	849 62	811 09
Sogintar	1109 57	1059 26
Soleil Investis.	461 14	440 23
U.A.P. Investis.	343 34	327 77
Uni-Associations	101 10	101 10
Unifrance	249 58	238 26
Unifoncier	658 70	628 83
Unigestion	630 97	602 36
Uni-Japon	1072 73	1024 09
Uni-Régions	1384 67	1321 88
Unirente	1749 10	1691 59
Univer	12871 13	12871 13
Valorem	382 47	365 13
Valorg	10809 72	10755 94
Valrea	118389 25	118270 98
Worms Investis.	692 49	661 09

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1910	4,5 % 1973	1900	1910	1910	+ 0 52
3010	C.N.E. 3 %	3097	3090	3090	– 0 22
176	Accor	189	189 20	189 20	+ 0 10
830	Agence Havas	843	860	860	+ 2 01
495	Air Liquide	491	490 10	490	– 0 20
425	Als. Superm.	420	420	420	....
73	A.L.S.P.I.	73 50	72	73	– 0 68
153	Alsthom-Atl.	148	148 70	148 50	+ 0 33
880	Amrep	855	826	830	– 2 92
350	Applic. gaz	334 50	326	332	– 0 74
350	Arjom. Prioux	339 50	345	346 50	+ 2 06
1000	Aux. Entrepr.	1023	1032	1032	+ 0 87
445	Av. Dass.-Br.	440	441	441	+ 0 22
220	Bail-Equipem.	227 50	227 50	227 50	....
....	Bail-Investiss.	533	538	536	+ 0 56
....	Cie Bancaire	342 50	332	335 50	– 2 04
....	Bazar H.-V.	109 90	109	109	– 0 81
....	Béghin-Say	279 50	280	276	– 1 25
....	Bic	748	750	750	+ 0 26
270	B.I.S.	218	220	220	+ 0 45
1500	Biscuit (Géné.)	1465	1430	1430	– 2 38
1560	Bongrain S.A.	1610	1610	1615	+ 0 31
685	Bouygues	700	705	705	+ 0 71
2300	B.S.N.-G.D.	2445	2480	2477	+ 1 30
1310	Carrefour	1294	1293	1293	– 0 07
930	Casino	931	935	935	+ 0 42
525	Cedis	542	547	547	+ 0 92
280	Cetelem	265	265	265	....
525	C.F.A.O.	528	522	523	– 1 13
72	C.F.D.E.	72 50	72 60	72 60	+ 0 13
7 50	Ch. France Dunk.	7 85	7 70	7 65	– 2 54
266	Charg. Réunis	250 50	245	244 90	– 2 23
17 50	Chiers-Châtill.	19 50	19 80	19 80	+ 1 53
185	Ciments franç.	182 50	183	183	+ 0 27
1390	C.I.T. Alcatel	1530	1520	1521	– 0 58
620	Club Méditerr.	695	680	681	– 2 01
104	Codetel	103 90	104 10	103 90	....
178	Cofimeg	180 70	179	179	– 0 94
195	Colas	212	210	210	– 0 94
115	Compt. Entrepr.	116 70	117	117	+ 0 25
240	Compt. Mod.	269 50	265	264	– 2 04
520	Créd. Foncier	560	557	555	– 0 89
205	Crédit F. Imm.	203	199	199	– 1 97
390	Crédit Nat.	396	396	398	+ 0 50
48	Creusot-Loire	51 10	52	51	– 0 19
120	Crouzet	120	117 50	117	– 2 50
435	C.S. Saupiquet	480	480	480	....
1160	Damart-Servip	1120	1130	1136	+ 1 42
670	Darty	668	675	680	+ 1 79
550	Docks France	540	560	559	+ 3 51
78	D.M.C.	79 30	79 75	79 70	+ 0 50
830	Dumez	858	865	866	+ 0 93
425	Eaux (Gén.)	438 50	449 90	449	+ 2 39
166	Elf-Aquitaine	167 10	169 50	169 90	+ 1 67
153	— (certific.)	152 20	153	153	+ 0 52
1800	Essilor	1870	1875	1870	....
325	Esso S.A.F.	375	375	379	+ 1 06
695	Eurafrance	768	740	762	– 2 08
740	Euromarché	755	761	761	+ 0 79
565	Europe n° 1	619	631	631	+ 1 93
750	Facom	748	749	748	....
725	Fichet-Bauche	725	720	720	– 0 68
159	Finextel	160	160	160	....
168	Fives-Lille	170 50	171 80	171 80	+ 0 76
33	Fonderie (Gén.)	34 10	33 50	33 70	– 1 17
85	Fraissinet	85	85 50	85 50	+ 0 58
415	Francarep	425	429 80	429 90	+ 1 15
147	Gal. Lafayette	148	147 50	147 50	– 0 33
880	Gén. Géophys.	986	985	985	– 0 10
365	GTM-Entrepose	366 20	360	363	– 0 88
325	Guyenne-Gasc.	322 90	328	332	+ 2 81
1220	Hachette	1160	1180	1180	+ 1 72
260	Hénin (La)	260	259	259	– 0 38
67	Imétal	61 10	61 05	61 05	– 0 08
230	Imm. Plaine-M.	221	218 50	219	– 0 90
365	Ind. et Particip.	366	369	374	+ 2 18
760	Inst. Mérieux	785	799	799	+ 1 78
1230	Intertechnique	1195	1200	1195	....
149	J. Lefebvre	138 10	138	138	– 0 07
145	Jeumont Ind.	142	143	142	....
430	Lab. Bellon	488	490	490	+ 0 40
250	Lafarge-Coppée	258 30	260 10	260 10	+ 0 69
1890	Legrand	1906	1895	1896	– 0 52
1240	Lesieur	1263	1266	1266	+ 0 23
225	Locafrance	260	260	259	– 0 38
600	Locindus	619	623	624	+ 0 80
715	Lyonn. Eaux	757	763	760	+ 0 39
345	Mais. Phénix	351	350	351	....
845	Majorette (Ly)	831	839	839	+ 0 96
87	Manurhin	103 30	110	109	+ 5 51
75	Mar. Wendel	76	75 90	76	....
1130	Martell	1225	1235	1238	+ 1 06
830	Merlin-Gerin	935	929	930	– 0 53
1020	Matra	960	955	951	– 0 93
775	Michelin	795	798	801	+ 0 75
1140	Midi (Cie)	1185	1185	1194	+ 0 76
162	Midland Bk S.A.	161	160 50	160 50	– 0 31
113	Mines Kali (Sté)	112 50	114	112 50	....
43	M.M. Penarroya	43 50	44 20	44 20	+ 1 60
1300	Moët-Hennessy	1330	1320	1320	– 0 75
535	Mot. Leroy-S.	470	468	468	– 0 42
95	Moulinex	101	100 80	99 40	– 1 58
485	Mumm	539	539	537	– 0 37
187	Navig. Mixtes	204	216	218	+ 6 86
9	Nobel-Bozel	9 95	9 70	9 75	– 2 01
48	Nord-Est	47 50	47 15	47 15	– 0 73
300	Nordon (Ny)	300	294	294	– 2
66	Nouvelles Gal.	64 90	65	65 90	+ 1 54
825	Occident. (Gén.)	626	643	649	+ 3 67
205	Olida-Caby	213	212	212	– 0 46
930	Omn. F. Paris	950	955	956	+ 0 52
147	Opfi-Paribas	148	148 90	148 90	+ 0 60
1980	Oréal (L')	2029	2020	2019	– 0 49
52	Papet. Gascogne	59 40	57 90	57 90	– 2 52
550	Paris-Réescomp.	530	510	510	– 3 77
164	Pechelbronn	183	184	184	+ 0 54
450	Penhoët	443	440	441	– 0 45
910	Pernod-Ricard	628	660	660	+ 5 09
150	Pétroles (Fse)	156 50	156 50	156 50	....
37	— (certific.)	37 80	37 80	37 80	....
63	Pétroles B.P.	68 90	66 20	67 50	– 2 03
199	Peugeot S.A.	192	190 50	192 50	+ 0 26
75	Poclain	67	66 20	66	– 1 49
316	Potier	313	312	312	– 0 31
115	Pompey	116	116	118 70	+ 2 32
310	P.M. Labinal	311	310	312	+ 0 32
1450	Presses Cité	1530	1540	1540	+ 0 65
790	Prétabail Sic.	810	830	830	+ 2 46
256	Primagaz	266	259	259	– 2 63
113	Printemps	130	130	130	....
1120	Promodès	1161	1170	1170	+ 0 77
400	Radiotechn.	386	385	385	– 0 25
82	Raffin. (Fse)	82 50	81	81 50	– 1 21
1130	Redoute (La)	1100	1077	1077	– 2 09
610	Roussel-Uclaf	650	659	659	+ 1 38
1150	Rue Impériale	1150	1160	1160	+ 0 86
154	Sade	165	165	165	....
1300	Sagem	1420	1390	1380	– 2 81
345	St-Louis B.	345 10	325	332	– 3 79
450	Sanofi	453	456 50	469	+ 3 53
310	S.A.T.	306 20	305 10	305 10	– 0 03
17	Saulnes	16	16 10	16 10	+ 0 62
81	Schneider	90	92 90	92 30	+ 2 55
45	S.C.O.A.	45 10	45 60	46	+ 1 99
138	S.C.R.E.G.	142	141 90	142 50	+ 0 35
405	Seb	390	392	392 10	+ 0 53
246	Sefimeg	241 90	240 70	240	– 0 78
690	S.F.I.M.	840	854	854	+ 1 66
130	S.G.E.-S.B.	122	121 10	121 10	– 0 73
740	Sign. Ent. El.	780	779	779	– 0 12
430	Silic	497 50	499	509	+ 0 50
285	Simco	276	276	276	....
125	Simnor	127 90	127	127	– 0 70
1220	Skis Rossignol	1250	1220	1220	– 2 40
430	Sogerap	474	475	477	+ 0 63
510	Sommer-Allib.	472	465	465	– 1 48
380	Source Perrier	410 50	404 10	405	– 1 33
395	Talcs Luzenac	375	372	372	– 0 80
1260	Tél. Elect.	1230	1225	1225	– 0 40
184	Thomson-C.S.F.	180 80	181	181	+ 0 11
1910	T.R.T.	1865	1868	1868	+ 0 16
220	U.F.B.	230	229 70	229 70	– 0 13
465	U.I.S.	484	487	487	+ 0 61
185	U.C.B.	173 10	176	176	+ 1 67
280	Valéo	298	301	302 20	+ 1 40
71	Vallourec	70 90	70 50	70 50	– 0 56
1550	V. Clicquot-P.	1550	1558	1558	+ 0 51
910	Viniprix	1110	1080	1080	– 2 70
1030	Elf-Gabon	980	965	965	– 1 53
255	Amax Inc.	249 80	251	251	+ 0 48
370	Amer. Express	354	367 80	370	+ 4 51
660	Amer. Teleph.	664	649	649	– 2 25
179	Anglo Amer. C.	173 10	178 50	178 50	+ 3 11
1170	Amgold	1076	1100	1124	+ 4 46
920	B. Ottomane	909	900	899	– 1 10
650	BASF (Akt)	670	665	665	– 0 75
640	Bayer	657	655	652	– 0 76
490	Buffelsfont.	473	482 80	482 80	+ 2 07
36	Charter	37 90	37 65	37 50	– 1 05
490	Chase Manh.	500	495 10	495 10 c	– 0 98
305	Cie Pétr. Imp.	307	305 30	306	– 0 32
89	De Beers	81 50	80 65	81 05	– 0 55
1270	Deutsche Bank	1220	1215	1225	+ 0 40
133	Dome Mines	132 50	132 50	132 80	+ 0 22
315	Driefontein Cst	312 50	321	324	+ 3 68
540	Du Pont-Nem.	558	556	556	– 0 35
730	Eastman Kodak	728	749	753	+ 3 43
144	East Rand	147 50	150	152	+ 3 05
565	Ericsson	530	523	521	– 1 69
405	Exxon Corp.	409	405	405	– 0 97
700	Ford Motors	705	695	695	– 1 41
395	Free State	387	384	387	....
235	Gencor	237 50	243	243 50	+ 2 52
340	Gén. Belgique	302	309 80	309 80	+ 2 58
560	Gén. Electr.	580	585	581	+ 0 17
800	Gen. Motors	810	815	808	– 0 24
78	Goldfields	80	80	80	....
200	Harmony	198 50	202	203 80	+ 2 67
39	Hitachi	38 10	37 95	37 95	– 0 39
695	Hoechst Akt.	719	708	708	– 1 52
89	Imp. Chemical	92	92 80	91 30	– 0 76
160	Inco. Limited	142 50	141	140 50	– 1 40
1370	IBM	1339	1346	1346	+ 0 52
74	Ito-Yokado	74 60	74	74	– 0 80
440	ITT	462	465	464	+ 0 43
74	Matsushita	77 80	77 90	77 90	+ 0 12
1080	Merck	1033	1039	1035	+ 0 19
890	Minnesota M.	904	904	904	....
325	Mobil Corp.	319	315	316	– 0 94
20300	Nestlé	20850	20880	20880	+ 0 14
785	Norsk Hydro	708	700	702	– 0 84
1080	Petrofina	1104	1100	1104	....
735	Philip Morris	729	733	738	+ 1 23
167	Philips	157 50	156 50	156 50	– 0 63
430	Pres. Brand	400 20	410 10	413	+ 3 19
460	Président Steyn	444	450	452	+ 1 80
1160	Quilmès	1151	1150	1156	+ 0 43
1160	Randfontein	1270	1290	1290	+ 1 57
475	Royal Dutch	479 50	469	473	– 1 36
89	Rio Tinto Zinc	90 40	89 25	89 25	– 1 27
355	St Helena Co	349	351 10	353	+ 1 14
565	Schlumberger	536	530	531	– 0 93
90	Shell transp.	90 50	88	88	– 2 76
1540	Siemens A.G.	1552	1540	1541	– 0 70
162	Sony	157 90	153 80	153 80	– 2 59
210	T.D.K.	211 80	208	208	– 1 79
850	Unilever	836	820	825	– 1 31
695	Unit. Techn.	704	704	704	....
1060	Vaal Reefs	1042	1079	1078	+ 3 45
505	West Deep	497	510	509	+ 2 41
460	West Hold.	469	472	473	+ 0 85
500	Xerox Corp.	485	488	487	+ 0 41
2 45	Zambia Corp.	2 36	2 25	2 26	– 4 23

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 112	8 145	7 900	8 300
Allemagne (100 DM)	304 150	304 230	292	312
Belgique (100 F)	14 977	14 984	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 580	271 840	258	278
Danemark (100 krd)	84 460	84 490	79	87
Norvège (100 k)	109 270	109 360	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 077	12 085	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 476	8 470	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 022	5 027	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	376 830	376 720	364	385
Suède (100 krs)	103 080	103 170	99	106
Autriche (100 sch)	43 198	43 235	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 275	5 277	4 860	5 450
Portugal (100 esc.)	6 395	6 386	5	6 300
Canada ($ can. 1)	6 568	6 569	6 390	6 730
Japon (100 yens)	3 462	3 476	3 310	3 470

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/11
Or fin (kilo en barre)	100000	100500
Or fin (en lingot)	100000	100200
Pièce française (20 fr)	651	651
Pièce française (10 fr)	378	.....
Pièce suisse (20 fr)	646	653
Pièce latine (20 fr)	612	625
Souverain	756	772
Pièce de 20 dollars	3970	3965
Pièce de 10 dollars	1750	1750
Pièce de 5 dollars	1100	.....
Pièce de 50 pesos	4065	4060
Pièce de 10 florins	650	650

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 novembre 1983 a été tiré à 546 519 exemplaires



A B C D E F G

LES DIFFICULTÉS DE L'IMPRIMERIE MONTSOURIS

Le cabinet Bossard préconise licenciements et blocage des salaires

Le sort de l'imprimerie Montsouris devrait se préciser dans les prochains jours. Les syndicats, l'actionnaire et les pouvoirs publics devraient en effet se prononcer sur les conclusions rendues par un cabinet d'étude, expertise à laquelle les partenaires avaient décidé en août de subordonner le règlement des graves problèmes que connaît cette entreprise, parmi les plus menacées d'un secteur en proie à une crise sévère (*le Monde* du 27 septembre).

Quelles sont les chances de survie de Montsouris ? A cette question qui lui était posée par le propriétaire, le groupe Vaturi-Morgaine, le cabinet Bossard a répondu par une analyse de deux cents pages sans concessions. Il en ressort principalement deux constats : un manque de dynamisme commercial et une trop faible compétitivité.

Si le premier problème peut se résoudre par la mise sur pied d'un dispositif de vente plus aggressif, la solution du second serait plus douloureuse. Le rapport Bossard estime en effet nécessaire une réductioin des effectifs. Soit par le licenciement de cent vingt-cinq personnes d'ici à la fin de 1984 (sur un effectif total de six cent quatre-vingt-dix-huit), soit par cent quarante-trois départs au titre du Fonds national de l'emploi (F.N.E.). Les salaires devraient en outre être bloqués pendant un an, les équipes devraient revenir aux trente-six heures hebdomadaires (au lieu de trente-deux) et renoncer à la troisième semaine de congé d'hiver.

Mais ce n'est pas tout. Pour retrouver des conditions d'activité normales, Montsouris doit impérativement assainir sa situation financière et accroître sérieusement sa production. Un apport d'argent frais, entre 130 et 150 millions de francs, lui serait indispensable. Et sa charge de travail, qui se situera en 1983 à quelque 530 millions de cahiers couleur (1), doit atteindre 800 millions de cahiers en 1986.

Même si le syndicat du Livre C.G.T. s'est toujours montré très attaché aux avantages sociaux acquis à Montsouris – entreprise modèle à ses yeux, – il n'est pas déraisonnable d'imaginer qu'il puisse faire preuve dans ce domaine d'un esprit de conciliation. En revanche, les contraintes économiques apparaissent bien plus difficilement surmontables.

D'une part, le marché de l'imprimerie lourde n'est pas élastique. Il est certes, en croissance, mais très modérément et la concurrence est impitoyable. Quel sera, d'autre part, le bailleur de fonds ? Le groupe Vaturi-Morgaine – qui aurait déjà investi cent soixante-dix millions de francs en quatre ans – semble plus que réticent. Les pouvoirs publics ne veulent plus mettre d'argent dans le secteur et ont déjà fait preuve de leur détermination en refusant une aide de 80 millions de francs cet été.

Reste les banques. De son côté, Indosuez, le principal et habituel partenaire financier de Montsouris, ne voulait pas jusqu'à présent appuyer financièrement Montsouris, tant que l'entreprise n'aurait pas aligné sa productivité sur celle de ses principaux concurrents.

Telle est la situation de Montsouris aujourd'hui. Vendredi 18 novembre, les syndicats seront officiellement saisis des propositions du cabinet Bossard en comité d'entreprise et donneront peut-être un début de réponse.

ERIC ROHDE.

(1) Le cahier de trente-deux pages couleur est l'unité de production couramment utilisée dans l'imprimerie lourde.

LICENCIEMENT DES 770 SALARIÉS DE L'IMPRIMERIE OBERTHUR

(De notre correspondant.)

Rennes. – Les sept cent soixante-dix salariés de l'imprimerie Oberthur vont recevoir, au cours des prochains jours, leur lettre de licenciement, prenant effet après un préavis de deux mois. L'annonce de ce licenciement collectif de l'ensemble du personnel de l'imprimerie rennaise, en liquidation des biens depuis le 28 octobre 1983, a été faite par le syndic, Me Maurice Massart, lors d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise le mardi 16 novembre.

Les négociations en vue d'une reprise après éclatement des trois secteurs de l'imprimerie (fiduciaire, édition et labeur) n'ont toujours pas abouti.

Pour le syndicat du Livre C.G.T. « *la solution ne peut venir que d'une volonté politique* ». Si les trois « repreneurs » concrétisent leurs intentions, et dans le meilleur des cas, deux cent trente personnes ne seront pas réembauchées.

C.T.

La sortie de « A nos amours »

MAURICE PIALAT AU SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

Le lundi 14 novembre, au terme d'une réunion qui mettait en présence les deux parties prenantes au litige opposant la société de distribution Gaumont et M. Roger Diamantis, directeur de la salle d'art et d'essai du quartier Latin le Saint-André-des-Arts, à propos de la sortie du film de Maurice Pialat *A nos amours* (*le Monde* du 12 novembre), M. Galabert, le médiateur désigné officiellement par le gouvernement pour résoudre les conflits dans la profession cinématographique, a rendu un arbitrage qui donne satisfaction pour l'essentiel à M. Diamantis.

Alors que, selon M. Daniel Toscan du Plantier, président de Gaumont, celle-ci s'engageait à donner une copie du film au début de la seconde semaine d'exclusivité, c'est-à-dire à partir du 23 novembre, au cas où le film se révélerait un succès, la Gaumont, désormais, garantit la sortie de *A nos amours* au Saint-André-des-Arts à cette même date, quel que soit le résultat de la première semaine d'exclusivité.

Pour M. François Beck, conseiller chargé du cinéma auprès du ministère de la culture, cette procédure devrait permettre d'alimenter en films nouveaux de qualité les salles d'art et d'essai qui font un effort régalier dans leur programmation. Selon un communiqué publié le 15 novembre par les services du ministère, le conflit entre le Saint-André-des-Arts et la société Gaumont « *est la huitième affaire examinée par le médiateur ; d'autres sont actuellement en cours d'examen* ».

L. M.

Ancien gouverneur général et ambassadeur

M. MARCEL PEYROUTON EST MORT

Nous apprenons la mort de M. Marcel Peyrouton, ancien ministre, ancien ambassadeur, gouverneur général honoraire de la France d'outre-mer, survenue à Saint-Cloud le 6 novembre dernier.

[Né le 2 juillet 1887 à Paris, docteur en droit, Marcel Peyrouton avait fait une longue carrière dans l'administration coloniale avant de se tourner vers la diplomatie. Entré au ministère des colonies en 1909, il en était devenu administrateur en 1917 et gouverneur en 1929. Résident général de France à Tunis en 1933, il devait ensuite être nommé au Maroc après avoir effectué différentes missions à Tahiti, à Madagascar, au Togo et au Cameroun, et appartenu à plusieurs cabinets ministériels.

Nommé ambassadeur à Buenos-Aires en septembre 1936, puis à Bucarest en mai 1940, il reçut le portefeuille de l'intérieur dans les gouvernements des 6 septembre et 13 décembre de la même année, mais donna sa démission en février 1941. Gouverneur général de l'Algérie en 1943, il fut mis à la retraite en 1950 et se consacra à différentes activités de presse, notamment au Maroc.

Outre un roman d'inspiration coloniale, *le Char des dieux*, publié en 1927, il a écrit plusieurs ouvrages consacrés aux différents pays où il avait été en poste, en particulier une *Histoire générale du Maghreb* publiée chez Albin Michel en 1966.]

NOUVELLES BRÈVES

● *La C.G.T. se félicite du « succès » de la grève de l'électricité.* – Après la grève lancée mardi matin 15 novembre à E.D.F.-G.D.F. par la C.G.T., le Syndicat national du patronat moderne et indépendant (S.N.P.M.I.) déplore dans un communiqué les brusques coupures de courant provoquées par ce mouvement, notamment dans la région parisienne. « *Au moment où les entreprises françaises sont confrontées à de très graves difficultés et vivent au jour le jour*, déclare le S.N.P.M.I., *la C.G.T., par ses actions de sabotage, prouve clairement qu'elle ne joue pas le jeu.* » La C.G.T., pour sa part, se félicite du succès de cette grève de quatre heures, qui s'est traduite, selon elle, par une participation de 45 % à 70 % du personnel selon les différentes unités. Selon E.D.F., 10 % des clients ont été touchés.

● *Chasse.* – Un Danois, M. Peter Ronbolt, vient d'être élu président de la Fédération des associations de chasseurs de l'Europe (FACE), qui représente les intérêts des sept millions de chasseurs de la C.E.E. Principale préoccupation de la FACE actuellement : la bonne gestion des oiseaux migrateurs et la défense des zones humides menacées d'assèchement par l'agriculture. Le président sortant de la FACE est un Français, M. Jacques Hamelin, qui a tenu ce mandat pendant une durée exceptionnelle de quatre années.

SELON LA RUE DE RIVOLI

La dette extérieure brute de la France s'élevait à 369 milliards de francs au 30 juin 1983

S'exprimant à la tribune de l'Assemblée nationale, M. Jacques Delors, ministre du budget, de l'économie et des finances, a actualisé les chiffres de la dette extérieure brute de la France, rendus publics le 28 juin dernier. Le ministre de l'économie a annoncé que cette dette s'élève à 369 milliards de francs au 30 juin 1983, contre 295,4 milliards au 31 décembre 1982.

L'augmentation provient, à la fois, de la hausse du dollar (7,637 F contre 6,716 F) et du tirage net, déduction faite de remboursements, de nouveaux emprunts, soit 29,7 milliards de francs. Les créances de la France sur l'étranger sont passées, au premier trimestre 1983, de 212 milliards de francs à 229 milliards de francs, ce qui a porté l'endettement net de 83 milliards de francs à 140 milliards de francs, soit 35 % des réserves de change du pays, a souligné M. Delors. Le ministre a précisé que, calculée en devises, la dette brute s'élève à 48,3 milliards de dollars, contre 44,2 milliards de dollars au 31 décembre 1982.

Il a précisé que, en six mois, les réserves de change françaises s'étaient accrues de 5 milliards de dollars (40 milliards de francs). « *La France*, a ajouté le ministre, *ne s'endette donc plus pour payer ses dettes, mais pour accroître ses réserves de change ; elle est bien sur la voie du redressement.* »

A Londres, suivant notre collaborateur Christopher Hugues, la dette brute de la France est évaluée à 70 milliards de dollars environ (550 milliards de francs). On sait que la définition officielle de l'endettement exclut la dette à court terme (moins d'un an) – en vif gonflement depuis deux ans – et les emprunts en devises contractés par les banques françaises pour prêter aux non-résidents, points sur lesquels le litige demeure.

[Les milieux financiers étrangers, pour évaluer la dette d'un pays, font masse de tous ses engagements, notamment ceux sur les pays en voie de développement qui, pour la plupart, ont obtenu des moratoires, c'est-à-dire des échelonnements sur une longue période. Ajoutons que les chiffres cités par le ministre ne tiennent pas encore compte de l'emprunt contracté fin juin par la C.E.E. au nom de la France, soit l'équivalent de 28 milliards de francs.

Relevons enfin que M. Maurice Blin, rapporteur général de la commission des finances du Sénat, évalue à 450 milliards de francs la dette extérieure brute de la France. – F. R.]

MORT DU CLOWN ALEX

Le clown blanc Alex est mort mardi 15 novembre à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

[Enfant de la balle, né à Cauderan près de Bordeaux, d'une mère écuyère et d'un père dresseur, Alexandre Brugny de Brailly, devenu Alex, s'imposa dans le monde du cirque grâce à son art du rire et du spectacle. Des générations d'enfants ont, de bon cœur, ri de ses facéties.

Ayant commencé sa carrière avant la première guerre mondiale, avec divers partenaires, le charmant Alex s'était fixé chez les Médrano, où, à partir de 1933, il joua successivement avec le grand Auguste Rhum, avec Porto et avec Zavatta. Jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, il arrivait à Alex de donner la réplique à d'autres partenaires.]

CINQ ANS DE PRISON POUR FRÉDÉRIC ORIACH

Frédéric Oriach, militant pro-palestinien proche du groupe Action directe, a été condamné, mercredi 16 novembre, à cinq ans de prison par la dixième chambre de la cour d'appel de Paris. Cette condamnation pour association de malfaiteurs réduit d'un an la peine prononcée le 23 juin par le tribunal de Paris.

L'arrêt de la cour d'appel constate que Frédéric Oriach reconnaît être l'auteur des écrits antisionistes découverts par les policiers dans une consigne de la gare du Nord, en même temps qu'une cagoule et des fiches sur des établissements juifs, à Paris, dont certains firent l'objet d'attentats au cours de l'été 1982.

DOLLAR TRÈS CALME

Sur des marchés des changes particulièrement calmes, le dollar a légèrement fléchi, revenant à Francfort de 2,6750 DM à 2,6730 DM, et à Paris, de 8,14 F à 8,1325 F environ.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a agi de manière à détendre les taux d'intérêt à court terme, sans que son comportement, dans l'immédiat, puisse présager sa politique future. Il convient de noter que le sous-secrétaire au Trésor, M. Beryl Sprinkel, a demandé à la Réserve fédérale de laisser accroître la masse monétaire jusqu'au plafond fixé au début de l'année.

● *La vente de la « collection d'un grand amateur ».* – La vente de la « collection d'un grand amateur », mardi 15 novembre en soirée, à l'hôtel George-V (*le Monde* du 16 novembre), a donné un total de 26 699 000 francs, produit jamais atteint pour une vente judiciaire à Paris. Toutefois, plus de la moitié des meubles et objets d'art n'ont pas obtenu les estimations optimistes avancées par les antiquaires parisiens qui avaient vendu à prix fort leurs plus belles pièces à l'amateur en question, M. Anthony Tannouri.





هكذا من الأصل